THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

1853
1854
1855

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 JANVIER 1853.

—

Président annuel,

M. BOURGON.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

En m'honorant encore une fois du titre de président de cette compagnie, vous avez voulu me donner un témoignage d'estime au bout de ma carrière; vos suffrages, toujours si précieux pour moi, m'ont pénétré, dans cette circonstance, d'une nouvelle et profonde gratitude.

Mon honorable prédécesseur, M. Pérennès, dans deux discours justement applaudis, a tracé l'histoire de l'Académie, depuis son établissement, en 1752, jusqu'à notre époque.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Mon dessein n'est pas de revenir, après M. Pérennès, sur un sujet qu'il a traité d'une manière si complète; mais il me semble qu'il ne serait pas sans intérêt, pour faire pendant à l'histoire de l'Académie, d'esquisser le tableau de la province, et de faire connaître quel y fut le mouvement des esprits et des idées dans la dernière moitié de ce XVIIIe siècle, beaucoup trop loué par les uns, trop décrié, peut-être, par les autres, et que le temps seul peut mettre à sa véritable place.

L'abbé Talbert a esquissé ce sujet dans son *Eloge de Louis XV,* prononcé devant cette Académie; mais cet ouvrage est si peu connu, quoique imprimé, qu'il sera presque entièrement nouveau pour la plupart de ceux qui m'écoutent. Disons d'abord quelques mots de l'auteur.

François-Xavier Talbert, né à Besançon, en 1725, d'une famille distinguée de la robe, comptait parmi ses ancêtres d'illustres professeurs et de savants magistrats; un de ses aïeux avait soutenu, à l'université de Dole, une thèse sur la mainmorte, regardée dans le temps comme un chef-d'œuvre, et qui eut plusieurs éditions, honneur rarement accordé à de tels écrits.

Son père, conseiller au parlement de Besançon, était en correspondance intime avec le président Bouhier, l'oracle des deux Bourgognes, comme érudit et comme jurisconsulte. L'illustre chancelier d'Aguesseau, dont il avait su mériter l'estime, lui faisait l'honneur de le consulter sur les questions les plus épineuses, et souvent adoptait son avis. Ce fut sous un tel père que le jeune Talbert fit ses études, dans lesquelles il se distin-

gua de manière à étonner ses maîtres. Destiné à l'état ecclésiastique, dès qu'il eut achevé son cours de théologie, il revint à ses auteurs favoris qu'il n'avait pu se résoudre à abandonner entièrement : c'était Homère dont la langue lui était aussi familière que la sienne propre ; c'étaient Virgile et Cicéron, et parmi les modernes les chefs-d'œuvre du grand siècle qui finissait, et dont brillaient encore quelques rayons. Il sortait à peine des bancs, qu'on voulut l'entendre prêcher, et les succès qu'il obtint dans la chaire lui en firent ambitionner d'autres. L'Académie de Dijon, après avoir couronné l'éloquente diatribe de Rousseau, contre les sciences et les lettres, avait mis au concours une question bien autrement importante, puisque, cette fois, il s'agissait de remonter aux fondements de la société : elle proposait d'examiner l'origine de l'inégalité parmi les hommes. La réponse à cette question, tout au moins oiseuse, était bien simple : l'inégalité n'est point une affaire de convention ; elle est le résultat nécessaire de l'inégalité des individus. Comment les plus braves, les plus intelligents, les plus laborieux ne l'emporteraient-ils pas sur les faibles, les lâches, les paresseux et les idiots ? La société a pour but de corriger ces inégalités naturelles, en protégeant les faibles contre les forts, les ignorants contre ceux qui seraient tentés d'abuser de leur propre savoir et de leur intelligence.

L'abbé Talbert descendit dans la lice, où il trouva pour concurrent ce même Rousseau, avec son éloquence irrésistible, sa logique pressante et ses paradoxes, que les gens du monde accueillaient alors avec enthousiasme,

sans en comprendre les dangers. L'Académie recula cette fois devant l'idée de couronner le brillant sophiste qui préludait au bouleversement de la société tout entière, en attaquant la propriété, fruit du travail, de l'ordre et de l'économie, et qui sérieusement engageait les hommes à retourner habiter les forêts.

L'abbé Talbert eut le prix; mais son discours, écrit avec sagesse, dicté par la raison et l'expérience, fut à peine remarqué du public, tandis qu'on prodigua aux déclamations incendiaires de Rousseau, des applaudissements qui l'encouragèrent, sans doute, à suivre la route qu'il s'était tracée d'avance, et au bout de laquelle il voyait la rénommée, unique but de ses travaux littéraires, malgré sa menteuse devise : *Vitam impendere vero.*

A peu près à cette époque, les Académies, sentant le danger de mettre au concours des questions qui pouvaient soulever des orages, y subtituèrent les éloges des grands hommes; cette nouvelle carrière, où M. Talbert ne tarda pas à entrer, lui fournit l'occasion de cueillir des palmes nombreuses : c'est ainsi qu'il fut successivement couronné à Bordeaux, pour l'éloge de *Montaigne;* à Toulouse, pour celui de *L'Hospital;* à Rouen, pour celui du *Cardinal d'Amboise;* enfin, à Dijon, pour celui de *Bossuet,* dont il était l'un des plus sincères admirateurs. Dans l'intervalle que lui laissaient ces diverses compositions, il disputa plusieurs fois aussi le prix de poésie, et ses *Stances sur l'industrie,* couronnées par l'Académie de Pau, sont justement regardées comme un des meilleurs morceaux, dans le genre lyrique, qu'ait pro-

duits le XVIIIe siècle; mais cette pièce lui valut mieux qu'un succès littéraire, puisqu'elle le fit connaître du pieux et savant évêque de Lescar, M. de Noë, qui, ne pouvant le décider à le suivre dans son diocèse, voulut au moins se l'attacher en quelque sorte, en lui conférant le titre de vicaire-général.

Vous êtes étonnés sans doute, Messieurs, que, avec des talents si distingués, l'abbé Talbert n'ait point eu de part aux faveurs qui d'ordinaire venaient à cette époque chercher le mérite jusque dans les provinces les plus éloignées. En voici la cause : M. de Boyne cumulait alors les fonctions vraiment incompatibles d'intendant et de premier président du parlement, en sorte que, dans certaines circonstances, il pouvait être juge et partie. Cet état de choses donna lieu à des discussions très-vives au sein du parlement, dont les membres n'étaient pas tous également dévoués au pouvoir; ces discussions firent assez de bruit pour être connues du public, qui prit naturellement parti pour les magistrats indépendants; de là vinrent des chansons, des épigrammes, et un poëme satirique très-piquant (1), dans lequel M. de Boyne lui-même et ses partisans n'étaient pas ménagés. M. Talbert, connu par ses bons mots et son talent pour la poésie, fut soupçonné d'être l'auteur de cet écrit clandestin, et une lettre de cachet, facile-

(1) Ce poëme, intitulé : *Langroguet aux enfers*, du nom d'un conseiller au parlement, grand partisan de M. de Boyne, est devenu très-rare, quoiqu'il ait eu deux éditions; l'auteur de ce discours les possède toutes les deux dans son cabinet, dont il prépare le catalogue.

ment obtenue, l'envoya passer deux ans au séminaire de Viviers.

La punition, méritée ou non (ce n'est pas ce que j'examine), avait été sévère; mais, chose remarquable, M. Talbert n'en conserva pas la moindre rancune. Dans tous les ouvrages qu'il a publiés, depuis sa détention, on n'aperçoit pas la moindre trace de mauvaise humeur; c'est toujours l'écrivain sage et respectueux, disant les vérités qu'il croit utiles, combattant les préjugés et les abus qu'il croit dangereux; après la mort de Louis XV, s'il prend la plume, c'est pour faire l'éloge de ce monarque dont le ministre avait signé la lettre de cachet qui l'arrachait à sa famille et à ses amis pour l'envoyer en exil (1).

Je n'ignore pas ce qu'ont écrit contre ce prince une foule d'auteurs, moins guidés par l'amour de la vérité que par cet esprit de dénigrement qui paraît être inhérent à l'humanité, et qui certainement en est une des plus déplorables faiblesses; mais l'un des historiens distingués de ces derniers temps, M. Daunou, à qui l'on demandait quelle avait été l'époque la plus heureuse pour la France, répondit sans hésiter : *Le règne de Louis XV*. C'était aussi le sentiment de l'abbé Talbert.

(1) La révolution et le désir de suivre deux personnes de distinction qu'il aimait et dont il était chéri, décidèrent l'abbé Talbert à s'expatrier. Il mourut à Lemberg, en Gallicie, le 4 juin 1805. M. Philippon de la Madeleine, l'un des membres de cette Académie, et l'ami le plus intime de l'abbé Talbert, lui a consacré une notice intéressante dans le *Dictionnaire des poëtes français*, qui fait partie de l'*Encyclopédie poëtique*. Paris, 1805, in-18.

En effet, à la suite des longues guerres qui, en ajoutant à la gloire militaire de la France, avaient épuisé toutes ses ressources, que pouvait faire de mieux ce prince que de lui conserver une longue paix, qui lui permît de rétablir les finances délabrées? Les conséquences de cette paix furent immenses : l'agriculture, qui languissait faute de bras et de secours, prit bientôt de nouveaux développements, et le commerce ne tarda pas à se relever des pertes que lui avait causées la stagnation des manufactures et l'impossibilité de tenter de nouveaux débouchés dans les pays lointains; avec l'aisance qui reparaissait dans toutes les classes de la société, se ranima le goût des lettres, et surtout celui des sciences trop négligées dans le siècle précédent; des relations plus faciles et plus fréquentes s'établirent entre Paris et les provinces, et contribuèrent à faire naître dans celles-ci, avec le goût des lettres, cette politesse qui adoucit les mœurs, mais en amollissant les caractères.

Si l'on fait abstraction de la perte de ses franchises, il faut reconnaître que de toutes les provinces aucune peut-être ne gagna plus que la nôtre à cet heureux changement. Lorsqu'elle fut réunie à la France, sous Louis XIV, les guerres qu'elle avait eu à soutenir pendant plus de deux siècles, la famine, suite de la guerre, et les maladies contagieuses en avaient fait une sorte de désert; des villages entiers abandonnés, d'autres réduits à quelques habitants, présentaient le spectacle le plus affligeant; les villes mêmes n'étaient guère en meilleur état. Point de commerce ni d'industrie; les routes mal tracées, plus mal entretenues, n'offraient aucune sécurité aux

rares voyageurs qui se hasardaient à les parcourir, tel est en raccourci le tableau, trop vrai, que l'abbé Talbert présente de la Franche-Comté, à l'époque de la conquête.

Moins d'un siècle avait suffi pour rendre cette province florissante, et ce miracle était dû à la sagesse non moins qu'à l'habileté des administrateurs à qui la direction de ses affaires avait été confiée.

La paix, qui dirigeait les esprits vers la culture des sciences, permit au gouvernement de s'occuper aussi d'améliorer les diverses parties de la jurisprudence. Reprenant l'œuvre de ses prédécesseurs, d'Aguesseau conçut le projet de réformer les lois civiles et criminelles; il eut à ce sujet une correspondance active avec les magistrats les plus éclairés du royaume, et notamment avec plusieurs conseillers du parlement de Besançon; le résultat en fut les sages ordonnances connues sous le titre de *Code de Louis XV*.

A cette époque si rapprochée de nous, et que nous connaissons pourtant si mal, il fut aussi question de faire participer au gouvernement du pays, non le peuple, mais la partie éclairée de la nation, en rétablissant les assemblées provinciales; l'éloignement d'un ministre, M. de Machault, fit avorter ce projet, qui devait plus tard être repris. Le mal se fait vite, mais le bien ne s'opère que lentement, et par degrés. C'est pour avoir oublié cet axiome du bon sens, que des hommes d'ailleurs bien intentionnés, il faut le croire, ont fait échouer, par leur impatience du mieux, tant d'utiles desseins, et porté la perturbation dans l'état.

Nos pères avaient peut-être le défaut de mûrir trop longtemps leurs projets avant de les adopter; nous avons, au contraire, celui d'adopter prématurément tous les plans qui nous sont présentés. De là tant de ruineuses déceptions!

Il leur fallut bien des années avant de se prononcer sur le projet de jonction du Rhône au Rhin, au moyen d'un canal qui traverserait la Franche-Comté. Dès 1770, l'Académie de Besançon avait appelé l'attention sur ce projet, et vingt ans après le canal n'était encore exécuté que de Verdun à Dole; l'état des finances, la crainte de la concurrence des vins du midi et de l'augmentation du prix du combustible furent les causes de cette lenteur.

Mais ce que l'on n'osait pas essayer dans cette province, s'exécutait sur différents points de la France, et l'un des plus illustres membres de cette compagnie, M. d'Agay, intendant d'Amiens, attachait son nom à l'achèvement du canal de Picardie, dont il avait développé les avantages dans un mémoire qu'on pourrait encore utilement consulter.

Si le commerce reçut de puissants encouragements sous le règne de Louis XV, l'agriculture n'attira pas moins l'attention de ce monarque; toutefois, elle n'atteignit point alors au degré de prospérité où nous la voyons aujourd'hui, parce qu'en toutes choses, et spécialement en agriculture, le véritable progrès, fruit de l'expérience et du temps, marche avec lenteur; je n'en citerai qu'une preuve, c'est qu'en 1767, cette Académie signalait déjà comme désastreux le droit de vain parcours, et que,

malgré les efforts de l'administration, le vain parcours est bien loin encore d'être entièrement aboli.

En parcourant l'ouvrage de l'abbé Talbert, seul guide que j'aie voulu prendre pour retracer rapidement ce qui fut fait sous Louis XV, je vois que trois grands établissements signalent surtout son règne. C'est d'abord l'école militaire, qui a pu donner l'idée de l'école polytechnique; puis l'école des ponts et chaussées, à laquelle nous devons tant de beaux et utiles travaux; enfin l'école de chirurgie, qui a fait faire un si grand pas à cette branche importante de l'art de guérir.

Sous ce règne, les lettres et les sciences furent l'objet des plus éclatantes faveurs; il me suffirait, pour le prouver, d'en rappeler quelques-unes; mais je dois me borner à montrer que nos pères ne furent point étrangers au grand mouvement imprimé aux esprits par quelques hommes de génie, secondés par des ministres éclairés.

Si l'on réfléchit que la Franche-Comté n'était que depuis peu de temps réunie à la France; que les communications avec Paris, centre de l'instruction, étaient aussi rares qu'elles sont devenues communes; qu'enfin notre province, appauvrie par les guerres, réduite à ses seules ressources, n'offrait pas, comme aujourd'hui, aux jeunes talents les moyens de se développer, peut-être s'étonnera-t-on qu'elle ait pu produire alors, dans presque tous les genres, des sujets dont la réputation, franchissant nos étroites limites, a brillé d'un éclat plus ou moins vif au centre commun des lumières.

C'est dans les premières années du règne de Louis XV

que fut reçu, à l'Académie française, l'abbé d'Olivet, le premier Franc-Comtois qui ait eu l'honneur d'être admis dans cette illustre compagnie. Il n'est personne qui ne connaisse et ne relise sa *Prosodie* qui doit, a dit un grand écrivain, durer autant que la langue française; formant pour ainsi dire le lien qui unit deux beaux siècles littéraires, l'abbé d'Olivet eut l'avantage, peut-être unique, d'avoir vécu dans l'intimité de Boileau et de Rousseau le lyrique, et d'avoir compté au nombre de ses amis l'immortel auteur de l'*Esprit des lois*, et Voltaire qui se plaisait à le nommer son maître.

L'abbé d'Olivet ne fut pas le seul Franc-Comtois qui se fit alors une réputation, par des travaux sur la grammaire; c'est à M. Jault, d'Orgelet, professeur au collége de France, moins connu qu'il ne mériterait de l'être, que nous devons la meilleure édition du *Dictionnaire étymologique de la langue française.*

Le *Dictionnaire celtique* de l'abbé Bullet, malgré quelques défauts inséparables de l'esprit de système, est et sera toujours estimé des savants qui s'occupent de recherches sur la langue.

Dans le même temps, l'abbé Bergier, dont la réputation comme théologien a fait oublier les services qu'il a rendus à la grammaire, publiait un ouvrage utile et curieux, dans lequel, remontant au berceau du genre humain, il essaie de retrouver la manière dont se sont formées les langues (1).

Vers la même époque, l'abbé Millot, qui depuis s'est fait un nom comme historien, alors professeur de rhé-

(1) Les *Eléments primitifs des langues.* Paris, 1764, in-12.

torique à Lyon, traduisait pour ses élèves les chefs-d'œuvre des orateurs grecs et latins, persuadé que de tels exemples sont plus utiles que les préceptes à former des hommes éloquents. Enfin, l'abbé Rose, de Quingey, publiait un *Traité élémentaire de morale,* qui fut couronné par l'Académie de Dijon.

La chaire évangélique était alors la seule carrière ouverte à l'orateur : nous comptons plusieurs de nos compatriotes qui s'y sont distingués ; nous nous bornerons à citer le Père de Menoux, confesseur de Stanislas-le-Bienfaisant, et qui fut moins le directeur que l'ami de son royal pénitent ; le Père Elisée, de Besançon, l'un des meilleurs prédicateurs du second ordre, et son neveu, le Père Césaire, qui n'eut pas moins de succès à Rome et à Naples qu'à Paris et à Versailles.

Un des meilleurs ouvrages de littérature qui ont paru à cette époque, est celui de l'abbé Joannet, de Dole, les *Eléments de poésie,* mis largement à contribution par ses successeurs, qui ne lui ont pas toujours rendu le tribut de reconnaissance qu'ils lui doivent, pour leurs fréquents emprunts.

Un autre de nos concitoyens s'essayait dans la carrière si périlleuse du théâtre ; Fenouillot de Falbaire faisait représenter le drame intitulé : *l'Honnête Criminel,* le seul de ses ouvrages resté au répertoire.

Enfin, M. Suard, qui depuis a rempli la place de secrétaire perpétuel de l'Académie française, avec tant de réputation, commençait à donner, dans de petits écrits avidement recherchés, des preuves de cet esprit fin et de ce goût pur et délicat qui le distinguent.

C'est dans ce temps qu'un ministre éclairé, M. Bertin, forma l'utile projet de réunir, à Paris, les pièces relatives à l'histoire de France; un conseiller au parlement de Besançon, M. Courchetet d'Esnans, l'un de nos confrères, déjà connu par ses travaux historiques, fut envoyé dans les Pays-Bas pour en explorer les archives, et en extraire les mémoires, lettres confidentielles, en un mot toutes les pièces qu'il jugerait utiles au but que le ministre s'était proposé; après quelques années, il en remporta quatre-vingts caisses, remplies des documents les plus précieux.

Dom Berthod, l'un de nos plus savants bénédictins, fut chargé un peu plus tard de compléter la tâche du baron d'Esnans, en explorant les archives de la Flandre et de l'Artois. Pendant ce temps, notre secrétaire perpétuel, M. Droz, s'occupait, avec D. Grappin, de transcrire les cartulaires des abbayes de Franche-Comté et de la Suisse catholique; cent volumes in-folio furent expédiés par ces deux savants à la bibliothèque du roi, dont ils font encore une des richesses.

Cependant les Franc-Comtois ne négligaient pas les arts : Blavet, de Besançon, dont nous avons plusieurs actes d'opéra, était appelé à Berlin, par le grand Frédéric, pour jouer dans les concerts, et recevait de ce prince des preuves de sa munificence; Perrin, d'Arbois, dont on voit plusieurs tableaux à Rome, était honoré du titre de peintre de Sa Sainteté; Nonotte, fondateur des écoles de dessin de Lyon et de Rouen, était admis à l'école royale de peinture; Monnot, d'Orchamps en Vennes, décorait de belles statues la chapelle des

Bourguignons, à Rome, et était chargé d'exécuter le tombeau d'Innocent XI, que l'on voit à Saint-Pierre; Breton, jeune alors, remportait le premier prix de sculpture, à la célèbre académie de Saint-Luc, tandis que Rosset, qui n'était jamais sorti de Saint-Claude, étonnait par la vérité et par la finesse de ses ivoires; Devosges, de Gray, établissait à ses frais, à Dijon, cette école de peinture d'où sont sortis tant d'artistes distingués; c'est aussi un Comtois, Attiret, de Dole, qui a exécuté en marbre les bustes des illustres Bourguignons qui décorent la salle des séances de l'Académie de Dijon; enfin c'est encore un de nos artistes, Monnier, de Besançon, qui a gravé la plupart des jetons et des médailles, dont la série forme l'histoire métallique de la Bourgogne.

Parmi les premiers architectes du règne de Louis XV, nous nous honorons de compter Briseux, de Baume-les-Dames, dont les ouvrages ont été reproduits par la gravure; et Nicole, à qui nous devons la belle église de Sainte-Madeleine, la rotonde du Refuge, et qui a construit à Soleure ce temple magnifique, l'un des ornements de la Suisse.

Les Franc-Comtois comptaient alors dans les sciences quelques représentants, qui, s'ils ont été surpassés depuis, n'en méritent pas moins un souvenir reconnaissant pour leurs nombreux et patriotiques efforts.

L'abbé Outhier, de Poligny, fut un des compagnons de Maupertuis, dans cette fameuse expédition au nord de l'Europe, qui avait pour but de déterminer la figure de la terre.

Peu de temps après, Pyrault, de Besançon, fut envoyé par le gouvernement en Asie, pour y recueillir les plantes qu'il pouvait être utile d'acclimater en France. Les esprits se portaient alors avec une sorte de passion vers l'étude des sciences physiques et naturelles ; l'abbé Lambert, de Dole, saisit cette occasion pour publier d'utiles compilations en ce genre ; Romé-de-Lisle, de Gray, contribua, par ses observations, aux progrès de la physique ; mais son premier titre est d'avoir, en appelant l'attention sur les cristaux, fourni au célèbre Hauy l'occasion de développer son génie.

Dans le même temps, Cornette, de Besançon, élève de Lassône, entrait à l'Académie des sciences, dans la classe de chimie, et par ses analyses découvrait les moyens que la nature emploie pour la formation du salpêtre.

D. Gentil, de Pesmes, jetait les fondements de la science œnologique, et fournissait d'avance à Chaptal d'utiles matériaux sur l'art de faire les vins.

L'abbé Blavet, fils du musicien, publiait de *nouveaux éléments d'agriculture,* et faisait le premier connaître en France le fameux ouvrage de Smith : *Sur la nature et les causes de la richesse des nations.*

L'abbé Coyer, nourri aussi des doctrines anglaises, préparait la réforme des abus en publiant, sous la protection du ministère, des feuilles légères dans lesquelles il signalait, avec les travers de l'époque, les améliorations qu'il était possible d'apporter dans l'assiette de l'impôt et dans la condition des classes ouvrières.

A ces noms il me serait facile d'en ajouter bien d'au-

tres ; et, parcourant les diverses branches des sciences, je pourrais, Messieurs, vous montrer que les Franc-Comtois ne sont restés étrangers à aucune ; mais j'en ai dit assez pour prouver que nos pères n'ont pas mérité le dédain avec lequel en parlent quelques-uns de ces hommes, aussi suffisants que légers, qui imaginent que le monde a commencé avec eux. Rendons plus de justice à ceux qui nous ont précédés ; c'est à leurs travaux, à leurs efforts que nous devons les avantages dont nous jouissons ; ils ont préparé la moisson que nous avons été appelés à recueillir.

En nous élançant dans l'avenir, dont les promesses ne doivent se réaliser qu'avec le temps et de nouvelles épreuves plus ou moins dangereuses, gardons le souvenir de nos ancêtres ; ce sont eux qui nous ont ouvert la voie où nous marchons, et qu'à ce titre, leur mémoire nous soit toujours sacrée.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE S. E. LE CARDINAL DE ROHAN,

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON,

PAR M. L'ABBÉ GRIVET.

DEUXIÈME PARTIE. — Fragment d'un voyage en Suisse.

MESSIEURS,

Lorsque nous avons entrepris de faire l'éloge du cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, nous avons senti qu'il nous était impossible de le restreindre aux limites ordinaires d'un discours ; un charme indéfinissable d'ailleurs nous entraînait à lui donner l'étendue que comporte une vie, quand elle est celle d'un homme qui constamment a été un modèle accompli de toutes les vertus, l'honneur de la religion, la gloire de l'épiscopat, et une des plus belles illustrations de l'Eglise de France. Nous nous sommes donc ouvert ici devant vous, et sous vos auspices, une carrière que nous désirons parcourir jusqu'à la fin, sans nous obliger toutefois à

garder scrupuleusement les règles du genre historique, dans sa marche simple et générale. Notre travail se proposant un but pratique et utile, nous entrons nécessairement dans toutes les circonstances, dans tous les détails du sujet, en les accompagnant de ces réflexions qui s'appliquent à l'esprit et au cœur, et font revivre, non-seulement dans les pensées, mais encore dans les sentiments de chacun, des exemples dont le temps ne saurait affaiblir la valeur. Un tel motif, Messieurs, a suffi pour justifier auprès de vous cette forme que nous avons embrassée ; elle est moins littéraire, si l'on veut, mais elle est plus instructive, et cet avantage lui servira d'excuse, s'il ne lui obtient pas la préférence. Nous en trouvons un autre encore dont nous avions besoin, celui de faire oublier nos imperfections et nos défauts, par la dignité du fond, par l'intérêt des faits et par la certitude du récit.

Il nous est permis d'assurer que nous avons très-bien connu le cardinal de Rohan, et par lui-même, et par sa famille, et par ses amis, et par beaucoup d'autres personnes qui, à différentes époques, ont eu des rapports avec lui. Pendant tout le temps de son épiscopat à Besançon, nous avons été un des témoins les plus rapprochés et les plus assidus de ses qualités et de ses œuvres. Nos premières années de sacerdoce se sont passées dans son intimité et dans les faveurs de son affection ; là, nous avons pu voir de près et suivre sans interruption sa vie publique et privée ; là, nous avons étudié ses sentiments, ainsi que les dispositions, les tendances secrètes qui révèlent l'homme tout entier, et, il nous est doux

de le redire, plus nous l'avons observé, plus nous l'avons approfondi, et plus notre admiration s'est exaltée au spectacle enchanteur et sous l'influence délicieuse d'une vertu si parfaite et si pure, d'une âme si expansive et si droite, d'un cœur si tendre et si généreux.

Quel est l'homme d'un mérite commun, qui pourrait subir, sans rien perdre, la vue et le jugement de sa conduite intérieure jusque dans ses nuances les plus délicates et les plus imperceptibles? Celui dont nous racontons la vie ne présentait aucune ombre dans l'estime qui l'entourait et qui se répandait au dehors comme une auréole éclatante. Tout ce que l'on pouvait remarquer en lui n'exprimait jamais que l'accord le plus harmonieux de la grandeur avec la simplicité, de la noblesse avec la bienveillance, de l'élévation avec le dévouement.

Que l'on joigne à cette connaissance particulière que nous avons eue de cet excellent prélat, tous les papiers et manuscrits personnels dont, la veille de sa mort, il nous a laissé la propriété, et l'on conviendra sans peine, que nos sources sont pures et nos documents authentiques.

Dans une première partie que nous avons eu l'honneur de vous communiquer, Messieurs, et que vous avez accueillie avec cette bienveillance flatteuse que nous rappelons ici pour nous encourager, nous avons montré le cardinal de Rohan, alors prince de Léon, dans son enfance, recevant les principes d'une éducation chrétienne, au sein de sa famille. Comme nous l'avons dit, ses dignes parents lui donnèrent de hautes leçons ;

la plus puissante comme la plus belle était leur exemple. Il était chéri de sa mère, dont il avait su apprécier, malgré un extérieur imposant, l'aimable sensibilité : apprécier les qualités d'une telle mère, c'était déjà les partager. Il n'estimait pas moins ce que, dans son père, je ne craindrai pas d'appeler un charme, un charme, je le répète, qui faisait dire de lui, lorsqu'après le retour de Louis XVIII, il remplissait les fonctions de premier gentilhomme de la chambre, que *tous ceux qu'il accueillait étaient gagnés au roi.* Nous avons représenté le prince de Léon dans sa jeunesse, ne cessant de donner des marques d'une piété douce et fervente. On l'a vu, par les extraits que nous avons déjà transcrits de son premier voyage en Suisse qu'il fit en 1806, à l'âge de 18 ans, en compagnie du duc Alexis de Noailles, son ami, on l'a vu se livrant à toutes les émotions que la foi inspire à l'aspect des grandes merveilles de la nature, au spectacle des mœurs simples et naïves des populations de l'Oberland. Il est bien d'autres particularités de ce voyage qu'il serait intéressant de reproduire; mais les bornes d'une lecture publique nous imposent des lois que nous devons respecter. Nous attachons cependant une importance réelle à ces détails, persuadé que rien ne peint mieux un homme que l'histoire qu'il nous a laissée de ses propres impressions, et qui est en même temps celle de ses sentiments et de ses habitudes. Suivons-le rapidement, en indiquant par manière d'analyse les réflexions qu'il attache à chacune de ses stations principales, et parmi celles-ci toutefois nous croyons devoir conserver, avec tout le récit qui s'y rapporte, l'ascen-

sion au mont Saint-Bernard, l'excursion à Goldaw, le pèlerinage à la Val-Sainte.

Le 23 août, il arrive à Annecy : « Là, dit-il, tout rappelle des souvenirs précieux, et il est impossible de voir de sang-froid le pays qu'habita saint François-de-Sales, ce saint qui, par sa douceur, son zèle, sa charité, convertit soixante-dix mille hérétiques, et a établi dans son diocèse un esprit de piété et de religion que cent quatre-vingts ans et les malheurs d'une révolution n'ont jamais pu altérer. » Puis il va vénérer ses reliques, ainsi que celles de sainte Chantal dont on célébrait la fête le lendemain.

Ecoutons-le maintenant raconter sa visite au Saint-Bernard.

« La journée du 28 août, dit-il, fut la plus agréable de mon voyage, quoique la plus pénible. Nous avions projeté de monter au Saint-Bernard ; mais ayant appris la veille que le 28, jour de saint Augustin, était la fête des religieux de ce monastère hospitalier, nous voulûmes arriver assez tôt pour assister à une partie de leurs offices ; nous partîmes donc avant quatre heures du matin pour commencer une ascension qui comprend neuf grandes lieues de pays ; nous laissâmes à droite le chemin du Trient, et en marchant sur la gauche, nous entrâmes dans une vallée riche et pittoresque, arrosée par un torrent que grossit une infinité de ruisseaux provenant de plusieurs glaciers. Dans le fond de cette vallée, sur la droite, on découvre le mont Velan, tout couvert de neige ; c'est après le Mont-Blanc, qui ne le sur-

passe que de très-peu, la plus haute montagne. Nous arrivâmes à midi au bourg Saint-Pierre, à trois lieues du Saint-Bernard, après nous être reposés deux heures à Orsières, petit village à moitié chemin. Nous fîmes encore près d'une lieue sans grande difficulté; mais les deux dernières qui nous restaient furent excessivement fatigantes; il nous fallut monter, ou plutôt gravir le roc presque à pic, dans des lieux sauvages où toute espèce de végétation est inconnue. Bientôt nous fûmes assaillis par un vent froid et piquant; nous prîmes courage et montâmes plus vite. Le premier objet qui se présenta à notre vue, et qui nous fit présumer que nous n'étions pas loin du monastère, fut une petite chapelle au haut de laquelle était posée une tête de mort. C'est là que les moines enterrent ceux que leurs soins n'ont pu sauver. Cet aspect lugubre ajoutait encore à l'horreur de cette solitude. A deux heures et demie, nous aperçûmes enfin l'hospice, bâti au milieu des rochers et entouré de neiges qui ne fondent jamais. Il n'y a pas au monde d'habitation plus élevée; elle est à 1,256 toises perpendiculaires. Le froid y est continuel, et habituellement on y est cinq jours de la semaine dans les nuages et au milieu de la neige, qui y tombe même dans le cœur de l'été. Derrière l'hospice, couronné d'aiguilles très-élancées, est un petit lac à l'extrémité duquel on voit encore les restes d'un temple de Jupiter, bâti par les Romains; l'on y a trouvé des médailles curieuses et intéressantes. Transis comme nous l'étions, nous allâmes directement nous chauffer à la cuisine, en demandant l'économe qui vint aussitôt, et, nous abordant avec un

visage ouvert et riant, nous proposa de passer au réfectoire où il nous fit servir une légère collation. Plusieurs moines vinrent nous voir; ils avaient l'air contents de trouver une occasion de plus d'exercer leur hospitalité. L'heure de vêpres étant sonnée, les moines disparurent pour se rendre à l'église; l'économe seul resta avec nous et répondit aux pressantes sollicitations que nous lui faisions de suivre les autres, que ses frères, en allant à l'office, s'acquittaient de leur devoir, que lui, en restant, s'acquittait du sien, et jusqu'à la fin de notre collation il causa avec nous d'une manière très-aimable, nous donnant des détails sur les moyens qu'ils employaient l'hiver pour découvrir les voyageurs égarés au milieu des neiges, et sur leur fondation, en 1133, par saint Bernard de Menthon. Le repas fini, accompagnés de l'économe, nous nous rendîmes à l'église, et en y entrant nous entendîmes avec bonheur un orgue dont les sons mélodieux se prolongeaient à travers ces grandes montagnes. Les religieux étaient au chœur ; l'abbé, la mitre sur la tête, la crosse à la main, assis sur son trône, officiait pontificalement. Tout contribuait à rendre imposant ce spectacle. Les religieux, revêtus du rochet et du camail rouge, semblaient former une assemblée de cardinaux. Rien, en même temps, n'était touchant comme de voir ces bons moines qui, pour rendre service, pour secourir leurs semblables, se dévouent à habiter le lieu le plus triste, le plus isolé du monde, que la rareté de l'air rend malsain et où il est difficile de vivre longtemps, de les voir, dis-je, assemblés dans leur église, avec pompe, pour chanter les louanges de

Dieu. Quelle chose admirable que de trouver au milieu des neiges et des glaces, une charité ardente qui, lorsqu'elle ne peut soulager les hommes en leur procurant les secours temporels, les aide d'une manière bien plus utile encore en ne cessant d'adresser au ciel, pour eux, de ferventes prières! Nous ne pûmes céder aux instances des moines qui voulaient absolument nous retenir à souper avec eux, et après être restés encore une heure, nous regagnâmes Saint-Pierre, qui est l'habitation la plus proche du monastère. »

De là, le prince de Léon passe par plusieurs sommets du Jura, et se rend, par Neuchâtel et Brientz, à Soleure, où il visite une chapelle d'ermitage, construite sur le modèle du Saint-Sépulcre. Bientôt il est à Arau, à Zurich. Ici il remarque des troupes de pèlerins qui reviennent de Notre-Dame-des-Ermites, en récitant en chœur le chapelet. *Ces réunions de catholiques, au milieu de leurs compatriotes d'une religion différente, lui paraissait rappeler d'une manière touchante les premiers temps du christianisme.* Après avoir vénéré lui-même, dans cette circonstance, cette Notre-Dame si renommée, il vient à Lucerne, et voici comme il continue son récit :

« Nous partîmes de Lucerne le lundi 22 septembre, et nous étant embarqués sur le lac, nous gagnâmes Kusnach, par le même chemin et avec un nouveau plaisir. Nous traversâmes le lac de Zug, et au bout d'une heure nous fûmes à Arth. A l'entrée de la vallée du même nom et au pied du Righi, nous étant bien assurés qu'il

n'y avait aucun danger, nous allâmes voir les effets de l'horrible accident arrivé, il y a quinze jours, par l'éboulement de la montagne de Rosberg. Nous traversâmes d'abord une plaine riche et fertile, puis, tout à coup, nous fûmes en face de cette montagne, coupée par le milieu, et de cette vallée couverte de terre, de rochers et de ruines. L'espace d'une lieue et demie du pays naguère le plus beau de la nature, est maintenant englouti sous plus de 300 pieds d'épaisseur de terre, avec quatre villages et 1,500 habitants! Rien n'est lugubre et horrible comme ce spectacle. Dès notre arrivée, nous trouvâmes un malheureux jeune homme qui, la désolation peinte sur le visage, demandait l'aumône sur les décombres qui ensevelissaient son père, sa mère et toute sa famille. Au moment de la catastrophe, une fumée noire s'éleva, une odeur infecte se répandit au loin ; les rochers se brisaient avec fracas les uns contre les autres ; en cinq minutes la plaine fut couverte, et l'impétuosité de l'avalanche fut telle, que cette masse de ruines, après avoir comblé la largeur de la vallée qui est d'environ une demi-lieue, s'éleva de l'autre côté à plus de 160 toises. Le lac de Lowertz, enflé par les terres qu'il reçut, monta à plus de 200 pieds au-dessus de son niveau, inonda tous ses alentours, et, se retirant aussitôt, diminua d'un tiers. La force de la projection des terres était si violente, qu'elles roulaient et transportaient les maisons à de grandes distances. On voit encore le clocher de Lowertz, mais il est entièrement retourné. Toutes les églises ont disparu, on ne sait où elles ont été entraînées. Il ne reste aucun vestige d'habita-

tion, si ce n'est des portes dispersées çà et là, des toits et des murs écrasés; des sapins immenses sont couchés par terre; des torrents, dont le cours est détourné, cherchent à se frayer un passage au milieu des débris. Nous vîmes un noyer transporté à plus d'un quart de lieue de l'endroit où il était planté. On rencontre de temps en temps des amas d'eau, restes de l'inondation, et ce qu'il y eut de plus affreux, c'est que cette inondation, délayant des terres sans consistance, ôta toute espèce de moyen d'approcher pour porter secours; un homme qui a osé en courir les risques a été englouti aussitôt. A Lowertz seulement, on a pu exécuter quelques fouilles; elles n'ont fait découvrir que dix-huit cadavres et les vases sacrés de l'église.

» Les habitants du pays nous dirent que, le matin du jour même de l'événement, des laboureurs étaient venus avertir les principaux du lieu, que l'on entendait un bruit très-fort et semblable à celui du tonnerre dans l'intérieur de la montagne; ceux-ci n'en tinrent pas compte. Le même avis leur fut donné une seconde fois; mais au moment où ils s'assemblaient pour tenir conseil, la montagne s'écroula et les engloutit sous ses ruines. On les vit, ces infortunés, chercher à fuir, dès qu'ils aperçurent l'ébranlement, courir çà et là, puis enfin, voyant leur perte inévitable se jeter à genoux, les bras étendus vers le ciel pour implorer la divine clémence, se disposant ainsi à recevoir le coup de la mort, et bientôt après disparaître! Des voyageurs bernois se trouvaient le même jour sur la route de l'un de ces villages. Le malheur voulut que plusieurs d'entre eux

eussent la pensée de devancer leurs compagnons. Au moment où ceux-ci les regardaient entrer dans le village, ils les virent tout à coup enveloppés dans le désastre général ; de ce nombre était Mme de Diesbach, née Vattenville, qui périt aux yeux mêmes de son mari. Le curé de Lowertz fut le seul qui eut la possibilité de se sauver sur la montagne voisine. Quels sentiments d'horreur et de respect nous éprouvâmes, en foulant aux pieds une terre devenue le tombeau de tant de malheureux! Ce qui ajoutait encore à ces tristes émotions, c'étaient les corbeaux qui volaient, et qui cherchaient leur pâture dans ces lieux désolés. Nous tombâmes à genoux pour réciter une prière sur ces morts, et conjurer le Seigneur de leur accorder le repos et la paix des saints....

» Une jeune fille, servante à Beissingen, ayant remarqué l'ébranlement de la montagne, avait déjà trouvé moyen de s'éloigner du danger. Tout à coup elle se ressouvient de l'enfant qui lui est confié, elle retourne et le prend déjà dans ses bras, lorsque les décombres atteignent la maison et l'emportent à une distance énorme du lieu qu'elle occupait. Que l'on s'imagine l'impression qu'a dû faire sur cette pauvre fille, ce passage subit de la lumière aux ténèbres les plus épaisses ; et ces craquements continuels d'une maison entraînée avec une violence inconcevable, et cette nuit tout entière passée dans la persuasion qu'on était à la fin du monde. Pour surcroît de terreur et d'angoisses, elle entendait la voix de sa maîtresse, sans pouvoir faire un pas vers elle ; elle l'entendait assez distinctement pour

pouvoir prier avec elle, mais elle avait, en même temps, la douleur de s'apercevoir que cette voix s'affaiblissait de moments en moments, jusqu'à ce qu'enfin elle entendit son dernier soupir. Le lendemain, elle apprend, par le son des cloches du voisinage, que la terre est encore habitée, mais c'est pour faire un adieu plus cruel à tout ce qui lui est cher, puisqu'elle n'a aucune espérance d'être secourue. Elle entend cependant marcher au-dessus de sa tête ; elle appelle, personne ne répond. Désespérée, elle essaie de se remuer et d'agir pour se frayer un passage. Des gens qui passaient par là aperçoivent un pied, écartent les terres avec précaution, et bientôt voyant cette malheureuse serrée au milieu des débris et des ruines, ils l'en retirent faible, étourdie, couverte de contusions, et, entendant des cris plaintifs, ils vont au secours de l'enfant qui vivait encore, mais qui avait la cuisse et le bras cassés. Il était sept heures du matin; ces infortunées créatures étaient dans cette position depuis la veille, cinq heures du soir. On les transporta dans un chalet voisin. Je vis avec le plus vif intérêt la bonne et excellente servante, auprès de la charmante petite fille qu'elle avait sauvée, et qui, malgré ses souffrances horribles, conservait un visage doux et gracieux.

» Nous nous embarquâmes sur le lac de Lowertz encore tout couvert de débris de maisons et d'arbres flottants. La nature riante et agréable qui entoure ce théâtre de désolation, forme un contraste frappant. Tout, dans ces lieux, inspire de sérieuses et profondes réflexions. »

Notre voyageur part maintenant pour Brientz, où il arrive le dimanche 28 septembre, après avoir entendu la messe à Langern. Le 1er octobre, il est à Thun. « Là, dit-il, il est témoin d'une cérémonie intéressante et qui rappelle les premiers temps de la Suisse. Les jeunes gens qui avaient gagné le prix au tir, faisaient une espèce de procession au son d'une musique guerrière. Tous étaient en habit militaire, avec la tunique, la cuirasse et le casque des anciens Suisses. Un d'entre eux, l'arbalète à la main, portait le costume de Guillaume-Tell. Il était précédé par un enfant ayant une pomme sur la tête et tenant un livre à la main. Ces usages, ajoute le narrateur, ces usages d'une nation qui conserve ainsi ses lois primitives et son antique caractère, produisent une illusion complète et infiniment agréable. »

Il passe le 2 et le 3 octobre à Berne dont il fait la description. Il va dans un village des environs, à Indlebane, voir le tombeau de Mme de Languars, jeune femme morte en couches. « Elle est représentée, dit-il, au moment du jugement dernier, soulevant la pierre qui vient de se briser, et tenant son enfant par la main : idée sublime, mais dont l'exécution, quoique très-belle, ne répond pas à la hauteur du sujet. »

Le 4 octobre, le prince de Léon, en se rendant de Berne à Fribourg, s'arrête à une lieue de cette dernière ville pour visiter l'ermitage de Sainte-Madeleine. « Cet ermitage, dit-il, composé d'une église et de plusieurs pièces assez grandes, fut taillé dans le roc par

deux ermites. Il ne présente rien de remarquable par lui-même, si ce n'est l'immense travail entrepris et exécuté par ces deux hommes. » A Fribourg, il admire la position pittoresque de la ville, ses églises belles et nombreuses, et surtout la piété de ses habitants dans l'observation du dimanche et les autres préceptes de la religion.

Le lundi 5 octobre, il part de Fribourg pour se rendre, en passant par Bulle, au couvent de la Trappe de la Val-Sainte. Pendant le temps que le frère portier le laisse au parloir, pour aller avertir le prieur, il remarque les sentences qui tapissent les murs de cette pièce simple et sans meubles, et il en transcrit quelques-unes. « Je fus surtout touché, dit-il, de celles-ci, qui sont si bien appliquées à ces bons religieux : *Ne craignez pas, mon fils; nous menons, à la vérité, une vie pauvre ici-bas, mais de grands biens nous sont réservés dans l'éternité, si nous servons Dieu... Heureux celui qui passe ici ses jours tranquillement, et qui y finit saintement sa carrière!* D'autres sont effrayantes, comme celles-ci : *Si l'on vous redemandait cette nuit votre âme?.. Il n'y a pas de lendemain pour le chrétien.* »

Il entre ensuite dans beaucoup de détails sur la règle de la maison et sur le genre de vie des religieux; nous croyons qu'il est intéressant d'en indiquer ici quelques-uns avec les réflexions qui les accompagnent. « Ces saints moines, dit-il après avoir parlé de leur nourriture grossière, et des pauvres planches qui leur servent de

lit, ces saints moines observent un silence perpétuel, et ne se connaissent pas même entre eux. En entrant à la Trappe, ils renoncent à tout ce qu'ils ont de plus cher, à leur famille, à leurs amis et à tout ce qu'ils possèdent. Il leur est instamment recommandé, s'ils venaient à voir dans le monastère quelques voyageurs de leurs parents, de n'avoir pas l'air de les reconnaître et de les traiter comme des étrangers, parce qu'étant détachés du monde, ils sont détachés de tout ce qui tient au monde, et le peu qu'ils apprennent de ce qui s'y passe, est cent fois plus cruel que l'ignorance où ils en sont. Lorsque le père, la mère, ou quelque autre proche parent d'un des religieux est mort, l'abbé le recommande aux prières de tous, sans le nommer. Ainsi, toutes les fois qu'ils entendent une pareille annonce, chacun peut pleurer un des siens!

» Comme le père hôtelier nous engageait à rester et à passer la nuit au monastère, je lui répondis, qu'ayant beaucoup d'affaires, nous étions obligés de retourner de suite en France. A l'heure de la mort, me dit-il d'un air calme et souriant, vous aurez bien d'autres affaires encore, et pourtant il faudra les laisser !

» Nous remarquâmes que parmi les pères trappistes, qui sont au nombre de quarante, il y en avait plusieurs assez jeunes et beaucoup de Français. Ils étaient en grand nombre avant la révolution. L'abbé, M. de l'Etranges, prévoyant les horreurs qui devaient bientôt avoir lieu, quitta la France avec ses moines, et après avoir erré quelque temps, vint s'établir en Suisse. Chassés par l'invasion, ils se réfugièrent, à la suite de

Mme la princesse de Condé, en Russie, où un asile leur était offert. Expulsés bientôt après, ils revinrent en Suisse, dans une partie du canton de Fribourg, appelée la Val-Sainte, où ils sont depuis six ans. Ils y mènent une vie tranquille, et l'hôtelier nous dit qu'ils étaient très-heureux. Nous eûmes lieu de juger de la rapidité avec laquelle le temps passe chez eux, en lui parlant d'une personne venue à la Trappe, il y a deux ans et demi, et qu'il croyait y être venue il y a un an. Nous prîmes congé du bon père, qui nous reconduisit jusqu'à la porte; et là se prosternant, il resta à genoux jusqu'à ce qu'il nous eût perdus de vue. Nous nous éloignâmes, l'esprit plein de réflexions. Lorsqu'on vient de voir des hommes qui, de leur volonté, font de si grands sacrifices et se dévouent à une vie aussi dure pour gagner le ciel, comment, pour atteindre le même but, peut-on se refuser aux sacrifices bien petits, en comparaison, que la religion demande de nous ?... »

Messieurs, nous terminons ici les extraits de ce voyage que le prince de Léon fit en 1806. Ils prouvent, de la manière la plus sensible, que sa première jeunesse était déjà fortement empreinte de ces sentiments religieux dont les développements successifs ont marqué les différentes phases de sa vie. Quelles couleurs plus vives encore nous aurions ajoutées à son portrait, s'il nous eût été permis de vous communiquer aussi la relation du pèlerinage au mémorable sanctuaire d'Einsiedeln, qu'il exécuta quatre ans plus tard, et qui laissa dans son cœur des souvenirs qu'il aima toujours!... Mais

enfin d'après ce que nous avons rapporté, on voit avec un plaisir mêlé d'admiration, qu'à l'âge de dix-huit ans, son âme candide et tendre se tournait sans effort vers les choses de Dieu, et que la douce piété y croissait comme une plante céleste, destinée à produire, au milieu du monde le plus brillant, comme dans les plus hautes dignités de l'Eglise, et les fleurs les plus suaves et les fruits les plus précieux.

NOTICE

SUR LES WHIGS ET LES TORYS,

PAR M. BÊCHET.

Souvent on parle des *whigs* et des *torys*, sans pouvoir se rendre compte d'une manière précise du sens que l'on doit attacher à ces dénomination. « Ces noms » de *whigs* et de *torys*, dit Rapin-Thoiras (1), portent » dans l'esprit certaines idées confuses, que peu de gens » sont en état de bien démêler ; ce ne sont pas les » étrangers seuls qui ont cette confusion d'idées : les » Anglais mêmes n'en sont pas exempts. »

Si l'historien d'Angleterre parlait ainsi des Anglais, combien cette confusion n'existe-t-elle pas davantage, aujourd'hui, chez nous, où le néologisme fait tous les jours tant de progrès?

Essayons de rechercher, d'une manière succincte, quelle est l'origine de ces sectes et de leurs dénominations; quelles ont été leurs opinions politiques et religieuses ; quel rôle elles ont joué dans les différents drames qui se sont succédé, depuis près de trois siècles, chez nos voisins d'outre-mer. Pour être mieux compris, rappelons d'abord quelques faits :

(1) *Histoire d'Angleterre*, t. XI, p. 75.

Il paraît certain que, dès l'établissement des Saxons en Angleterre, le gouvernement de ce pays fut mixte, c'est-à-dire que les prérogatives du souverain, des grands et du peuple y étaient tellement tempérées, les unes par les autres, qu'elles se prêtaient un mutuel appui.

Cette espèce de gouvernement avait été apportée par les nations du Nord, lorsqu'elles s'établirent sur les ruines de l'empire romain ; ainsi, les Anglo-Saxons avaient leur représentation nationale ou leur *parlement*, comme les Francs eurent leur champ-de-mai, les Espagnes leurs cortès, et l'empire ses diètes fédérales.

Vers le milieu du onzième siècle, après la conquête des Normands, la forme du gouvernement changea. Guillaume-le-Bâtard, tout en conservant l'ombre d'un parlement, établit en réalité un gouvernement despotique et absolu. Les familles bretonnes, normandes et françaises, qui avaient suivi le conquérant et accepté de lui les terres des anciens habitants, semblaient faire gloire de ne dépendre que du roi. Leur intérêt voulait qu'elles appuyassent cette puissance qui avait fait leur fortune. Mais bientôt ces nouveaux Anglais craignirent que le pouvoir qui les avait enrichis, ne pût aussi les dépouiller avec la même facilité ; et, dès lors, tous leurs efforts durent tendre à rétablir le gouvernement tel qu'il avait existé sous les rois saxons.

Guillaume-le-Roux, qui avait succédé à son père, fit à cet égard de vaines promesses. Elles furent plus tard renouvelées par Henri Ier, par Etienne, par Henri II et par Richard Ier, *Cœur-de-Lion*, mais toujours inutilement.

On sait que c'est sous le règne de *Jean-sans-Terre,* frère et successeur de Richard, que fut octroyée, en 1215, la fameuse charte des libertés, connue sous le nom de *grande charte.*

Après bien des années de lutte entre les rois et les barons, le gouvernement constitutionnel semblait solidement établi, lorsqu'au commencement du XVIIe siècle, Jacques Ier, successeur d'Elisabeth, tenta de rétablir le pouvoir absolu, ou du moins d'annihiler les anciennes prérogatives du parlement.

C'était par les funestes conseils du duc de Buckingham, son favori, que Jacques commençait à s'engager dans cette voie fatale, lorsqu'il fut surpris par la mort.

L'infortuné Charles Ier, son fils et son successeur, fit les mêmes tentatives, toujours par les conseils du même favori, qu'on peut, à juste titre, regarder comme le premier auteur des troubles qui ont si longtemps agité l'Angleterre.

Ce seigneur ayant été assassiné, Charles ne laissa pas de suivre son dessein. Il fut vivement secondé par deux hommes qui le poussèrent dans l'abîme, Guillaume Lawd, archevêque de Cantorbéry, et Thomas Wentworth, comte de Strafford. Tous deux payèrent de leur tête la violence de leurs opinions.

Aux dissentions politiques vint bientôt se mêler la querelle religieuse, qui avait éclaté entre les Anglais et les Ecossais. Le parlement voulut mettre ceux-ci dans ses intérêts, en faisant de l'Eglise anglicane une Eglise presbytérienne. — La plupart des Anglais, accoutumés

à voir l'Eglise sous la direction des évêques, ne purent souffrir l'idée de ce changement, sans se livrer à de violents murmures ; ils se déclarèrent pour le roi, et les Ecossais pour le parlement.

C'est de cette époque que date la naissance des deux sectes qui font le sujet de cette notice.

Les partisans du roi furent d'abord appelés *cavaliers*, parce qu'ils tenaient, pour la plupart, à l'ordre des chevaliers. Les suppôts du parlement furent appelés *têtes-rondes*, à cause de la manière dont ils se coiffaient.

Plus tard, on donna le nom de *whigs* aux têtes-rondes, et les cavaliers reçurent celui de *torys*. Voici l'origine de ces dénominations :

On désignait alors sous le nom de *torys* certains brigands d'Irlande, réfugiés dans les îles formées au milieu des vastes marais si fréquents dans ces contrées. Et comme les ennemis du roi l'accusaient hautement de favoriser la rébellion qui venait d'éclater parmi les Irlandais, ils donnèrent à ses partisans le nom de *torys*.

Ceux-ci, pour rendre la pareille à leurs ennemis, alors étroitement liés avec les Ecossais, sous le rapport religieux, les appelèrent *whigs*, ce qui signifie en Ecosse une espèce de bandits ou gens sans aveu (1).

Les catholiques anglais, connus sous le nom de *papistes*, se joignirent dès le principe au parti du roi, qui était loin de leur être aussi opposé que celui du parlement, et demeurèrent dès lors constamment unis aux *torys*.

(1) On les appelait ainsi parce qu'ils faisaient habituellement usage du *wheys*, mot anglais qui signifie ce que nous appelons petit-lait.

Il est facile d'induire de ce qui précède, que chacune de ces sectes avait deux objets distincts : la politique et la religion.

« Ce mélange, dit l'historien anglais (1), de deux » vues différentes dans un même parti, a duré jusqu'à » présent, et n'est pas une des moindres causes de la » confusion d'idées que font naître les dénominations de » *whigs* et de *torys*. »

Cherchons donc à nous fixer.

En général les *torys* sont les partisans prononcés du roi contre le parlement, et aussi de l'Eglise anglicane contre le *presbytérianisme*. Ils se divisent donc en *torys politiques* ou d'*Etat*, et *torys ecclésiastiques* ou d'*Eglise*. Chacune de ces branches se subdivise en *torys outrés* et *torys modérés*.

Les torys outrés voudraient que le souverain fût absolu, et que sa seule volonté tînt lieu de loi. En religion, ils n'admettent que la secte anglicane. Ce sont eux qui ont fait rendre ces trop fameuses lois de *conformité* dont nous aurons bientôt occasion de parler.

Les torys modérés ne souffrent pas que le roi perde aucune de ses prérogatives, mais ils ne vont pas, comme les premiers, jusqu'à lui sacrifier celles du peuple. Ce sont là, dit Rapin-Thoiras, les *véritables Anglais*, qui ont à cœur le bien de leur patrie, et qui veulent maintenir la constitution comme elle leur a été léguée par leurs ancêtres.

Sous le rapport religieux, les torys modérés sont ceux

(1) Tome XI, page 80.

qui croient pouvoir user de quelque condescendance envers les presbytériens, sans jamais abandonner les formes de l'Eglise anglicane.

Les mêmes divisions s'appliquent aux *whigs*. Ils sont partisans exclusifs du parlement, et en même temps de l'Eglise presbytérienne. Aussi appelle-t-on *presbytériens* les whigs d'Eglise; ils se divisent en presbytériens rigides, connus sous le nom de *puritains*, et en presbytériens mitigés ou tolérants.

Cette division bien prononcée des hommes politiques et religieux des trois royaumes, donna d'abord quelque espérance à Charles Ier. Ce fut alors qu'il soutint contre le parlement cette guerre malheureuse, dont le terme devait être un échafaud.

Sous Cromwell, les torys se virent dans un abaissement extrême. Après sa mort, ils firent de sérieuses réflexions, et pensèrent enfin que la modération pouvait seule les sauver. Ils se réunirent, marchèrent sous la conduite des plus modérés, et aidés de la prudence de Monck, ils replacèrent Charles II sur le trône de ses pères.

Mais la prospérité fit bientôt déserter ces voies sages et prudentes. Le duc d'Yorck, frère du roi et héritier présomptif de la couronne, se mit à la tête des torys de toutes les nuances, et peu à peu les entraîna dans des excès qui devaient nécessairement amener la perte de son parti.

Telles furent les circonstances dans lesquelles on présenta au parlement les fameux *bills* connus sous le nom de *test* et de *conformité*, actes dirigés soit contre

les presbytériens dont ils prohibaient les assemblées ou *conventicules,* soit surtout contre les catholiques.

D'après l'acte de *conformité,* celui qui voulait être reçu à un emploi public quelconque, devait produire une attestation constatant qu'il avait communié dans une église épiscopale, en un mot, qu'il s'était *conformé* au rit de l'Eglise anglicane.

De là les *conformistes* et les *non conformistes.* On ne croira jamais combien on a abusé de cette dernière dénomination pour accabler les catholiques, que l'on affectait de confondre avec les sectes appelées alors réfractaires.

Ecoutons comment s'explique, à cet égard, W. Blacketone (1) dans son Commentaire sur les lois anglaises :

« Pour mieux affermir l'Eglise établie contre les » dangers que peuvent lui faire courir les *non conformistes* de toutes les dénominations, *turcs, juifs,* » *catholiques-romains,* et *sectaires,* on a érigé deux » sortes de boulevards : ce sont les actes de *corporation* » et du *test.*

» D'après le premier, nul ne peut être légalement élu » pour un emploi ou office, relatif à l'administration » d'une cité ou corporation quelconque, à moins que, » dans les douze mois précédents, il n'ait reçu le sacrement de la sainte cène, conformément au rit de l'Eglise anglicane, et, de plus, il lui est enjoint de prêter » serment *d'allégeance* et de *suprématie,* en même

(1) Tome v, p. 282, traduction de Chompré.

» temps que celui de son office. A défaut de l'une de » ces conditions, son élection est nulle.

» L'acte du *test* oblige tous les officiers civils ou » militaires à prêter leur serment, et faire leur déclara- » tion contre la *transsubstantiation* en l'une des cours » royales de Westminster ou aux *quarter sessions,* dans » les six mois à compter de leur admission, sous peine » de 500 liv. d'amende, et d'être déclarés inhabiles à » posséder leur office. »

N'est-il pas évident, pour tout homme impartial, que, sous le prétexte d'attaquer les *non conformistes,* c'est uniquement contre les catholiques qu'étaient dirigés de semblables actes ? Qu'importe, en effet, aux juifs, aux turcs, aux sectaires, de repousser le dogme de la *transsubstantiation ?* Les catholiques seuls pouvaient et devaient s'y refuser.

Si le texte du serment laissait quelque doute à cet égard, on pourrait consulter les lois anglaises rapportées par le même commentateur. Il en résulte la preuve positive, que la persécution des catholiques était le but principal du parlement.

Vainement, le commentateur anglais cherche-t-il des motifs d'excuse à cette excessive sévérité, soit dans les machinations des jésuites sous le règne d'Elisabeth, soit dans la hardiesse des catholiques en faveur de la reine d'Ecosse, soit dans la conspiration des poudres sous Jacques Ier, soit enfin dans la perspective d'un prétendant *papiste.*

Aucune de ces circonstances, plus ou moins sérieuses, ne saurait justifier ces lois, témoignage éternel

d'intolérance et de fanatisme, et que l'illustre auteur de l'*Esprit des lois* (1) flétrit d'une manière si éclatante, lorsqu'il dit que, « si elles ne sont pas sanguinaires, elles font du moins tout le mal que l'on peut » faire de sang-froid. »

Au reste, si, dans le parti anglican les lois étaient vexatoires et sévères à l'excès, de la part des presbytériens, les actes répondaient à ces lois par leur férocité.

Un auteur, que nous placerons au premier rang, comme peintre de mœurs, décrit ainsi une assemblée de whigs, ou *conventicule* (2) :

« Deux cents personnes, environ, étaient réunies dans » une vaste salle garnie de bancs, et paraissaient s'occuper de l'exercice d'un culte. Toutes étaient du sexe » masculin, et bien armées de piques et de mousquets. » La plupart avaient l'air de soldats vétérans, qui ont » passé le milieu de la vie, mais qui semblent conserver » assez de force pour suppléer à l'agilité de la jeunesse. » Ils étaient debout ou assis dans différentes attitudes, » qui toutes dénotaient une attention profonde, et appuyés sur leurs piques ou leurs mousquets, ils tenaient » leurs yeux constamment fixés sur le prédicateur, qui » termina une violente déclamation, en déployant du » haut de la chaire une bannière où l'on voyait un lion » avec cette devise : *Vicit leo ex tribu Judæ*. C'est nous, » disait-il d'un ton inspiré, c'est nous qui sommes les » seuls véritables *whigs*. Des hommes charnels ont

(1) Liv. XIX, chap. 27.

(2) Walter-Scott, *les Puritains*, chap. 1er et 22. Pevelis-du-Pic, chap. 43.

» usurpé ce titre glorieux. Ils ne valent guère mieux
» que ceux qui n'ont pas honte de prendre le nom
» de *torys,* ces persécuteurs altérés de sang... Qu'ai-je
» vu? Des cadavres, des chevaux blessés : le tumulte
» de la bataille, et des vêtements ensanglantés... Qu'ai-je
» entendu? Une voix qui criait : Frappez! tuez! soyez
» sans pitié! immolez jeunes gens et vieillards! la vierge,
» l'enfant et la mère aux cheveux blancs! portez la
» destruction dans la maison, et remplissez la cour de
» cadavres! »

« C'est l'ordre d'en-haut! répétaient les assistants. Il
» y a six jours qu'il n'a ni mangé ni parlé ; nous obéi-
» rons à l'inspiration! »

Ainsi, d'un côté on ne trouve que fanatisme, cruauté, violence. — De l'autre, une législation *draconienne* qui semble provoquer à ces actes de férocité.

C'est sous l'empire de cette législation que le chef des torys, le duc d'Yorck, dont j'ai déjà parlé, monta sur le trône sous le nom de Jacques II. — Chacun sait de quelles promesses il berça d'abord ses sujets, et quelles en furent les conséquences. On conçoit facilement que la législation d'intolérance dont je viens d'esquisser quelques traits, ne pouvait convenir à un prince dont la secrète pensée était le rétablissement de la religion catholique, et qui d'ailleurs croyait, en flattant tour à tour tous les partis, pouvoir soutenir le trône chancelant que lui avait légué son frère.

Aussi le premier acte de sa royauté fut-il de déclarer que chacun pouvait librement professer sa religion. Lui-même ne fit plus mystère de celle qu'il avait embrassée.

— Dès le second dimanche qui suivit la mort de Charles II, il se montra publiquement à la messe, et fit ouvrir les portes de la chapelle, afin que personne ne pût en douter (1).

Il n'en fallait pas tant pour alarmer les vrais partisans de l'Eglise anglicane. Et c'est ici le premier exemple de l'union des whigs et des torys ; car, ainsi que le fait remarquer un illustre publiciste (2) : « Toutes les fois » que le sort général de la révolution religieuse était » compromis, toutes les fois qu'il s'agissait de lutter » contre l'ancienne Eglise, toutes les portions du parti » réformé se ralliaient et faisaient face à l'ennemi com- » mun. »

Les torys s'unirent donc aux whigs, et de concert ils résolurent d'appeler le prince d'Orange pour les tirer du pas difficile et dangereux où ils étaient engagés.

Il est inutile de faire observer que les torys outrés, dont la plupart étaient catholiques, n'entrèrent point dans cette coalition, et conservèrent religieusement à Jacques II cette fidélité dont les restes ne sont pas encore éteints.

Après la fuite du roi Jacques, fuite à laquelle on est convenu de donner le nom d'abdication, Guillaume et Marie furent couronnés au même titre.

Mais, comme le dit le savant auteur que je viens de citer, l'union des whigs et des torys ne dura que pendant la crise, et le danger passé, la lutte intérieure recommença.

(1) Jonh Lingord, tom. XIV, p. 11.
(2) M. Guizot, *Hist. de la civilisation en Europe*, p. 372.

Aussi le premier soin du nouveau monarque fut-il de chercher à étouffer ces funestes semences de discorde entre les partis.

Les whigs avaient conçu de grandes espérances à l'avénement de Guillaume d'Orange dont les opinions presbytériennes étaient bien connues.

Il advint alors ce qui arrive presque toujours en pareil cas. Un prince sage et éclairé sacrifie ses opinions personnelles, même les plus chères, à celles du plus grand nombre. Loin donc de favoriser les presbytériens à l'exclusion de leurs adversaires, Guillaume confia les emplois publics à des hommes modérés dans les deux sectes.

Mais comme il n'était pas possible de contenter complétement les deux partis à la fois, il affecta de changer souvent de ministres, et essaya ainsi de satisfaire tour à tour les whigs et les torys; ce que nous avons appelé plus tard système de bascule.

Au surplus, alors comme dans tous les temps, l'intérêt était souvent la mesure des opinions politiques. Aussi le roi Guillaume répétait-il à qui voulait l'entendre que, *s'il avait assez de bonnes charges à donner, il aurait bientôt mis d'accord les deux partis* (1).

Cette modération, si difficile en toute chose, mais surtout en politique, semblait devoir satisfaire les sectes rivales : et pourtant il n'en fut rien.

Les torys outrés regrettant toujours le roi Jacques, et espérant le replacer sur son trône, finirent par regarder Guillaume comme un ennemi.

(1) Rapin-Thoiras, tom. XI, p. 81.

Leurs machinations et leurs complots forcèrent bientôt ce monarque à chercher les moyens non-seulement de prévenir leurs mauvais desseins pendant sa vie, mais encore de rendre, après sa mort, leurs efforts inutiles.

C'est dans ces circonstances que, par un acte du parlement, la maison de Hanôvre fut appelée à la succession de la couronne d'Angleterre, *sans aucun égard,* est-il dit, *au droit que la naissance et la proximité du sang pourraient donner à quelque personne papiste que ce fût.* Cette révolution était donc religieuse tout autant que politique.

Peu de temps après cet acte mémorable, arriva la mort du roi Guillaume.

Anne, seconde fille de Jacques II, succéda à Guillaume d'Orange. Les historiens sont peu d'accord sur le mérite de cette princesse. Les uns (1) la représentent comme une grande reine, digne, à tous égards du trône où l'avait appelée sa naissance autant que la volonté nationale. D'autres (2), au contraire, nous la montrent comme une femme aussi opiniâtre que peu capable. Quoi qu'il en soit de son mérite personnel, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, il est certain que son règne fut le triomphe des torys outrés. Elevée dans leurs principes, cette reine avait confié en partie le soin de son gouvernement au comte de Rochester, son oncle, qui était alors le chef des torys les plus exagérés.

Cette tendance amena la seconde union des torys mo-

(1) L'abbé Millot, tom. III.

(2) Rapin-Thoirac, tom. XI, p. 83.

dérés avec les whigs, et dès lors ils n'ont plus fait pour ainsi dire qu'un seul parti.

On sait qu'à la reine Anne succéda Georges Ier, dont la descendance occupe encore aujourd'hui le trône d'Angleterre.

Sous les différents règnes qui se sont succédé depuis le milieu du XVIIIe siècle, l'alliance des modérés s'est constamment maintenue, et c'est à peine si l'on peut apercevoir quelques tentatives isolées des partis outrés, grâce au système de bascule qui, tour à tour, a porté au pouvoir les Pitt, les Canning, les Robert Peel et les Welington.

Je termine par une réflexion qui m'est suggérée par l'illustre écrivain (1) que j'ai déjà cité, et qui ne saurait échapper à quiconque a fait une étude sérieuse de ces différentes phases de l'histoire d'Angleterre. C'est qu'à aucune époque, à la différence de ce qui se passait alors sur le continent, aucun des partis rivaux n'a été complétement ni vaincu ni vainqueur. Ils se sont toujours tolérés après leurs victoires momentanées, et par là, ils ont contribué à faire arriver leur pays plus vite qu'aucun autre à un heureux mélange d'ordre et de liberté. Ils ont eu ce bon sens politique que M. Guizot définit si bien en disant qu'il consiste *à savoir tenir compte de tous les faits, les apprécier et faire à chacun sa part.* Ce bon sens a été, en Angleterre, une nécessité de l'état social, un résultat naturel du cours de la civilisation.

(1) M. Guizot.

—

STANCES

A MONSIEUR LE MARQUIS DE.....

—

Maître passé dans l'art de plaire,
Au Temple vous auriez été
De Chapelle et de Saint-Aulaire
Le disciple ou l'enfant gâté.

Dans Sceaux, où l'aimable du Maine
Rassemblait les arts et les jeux,
Votre esprit vous eût mis sans peine
Fort au-dessus de Malézieux.

Au savoir joignant la folie,
De Saint-Lambert rival heureux,
Vous eussiez fait, pour Emilie (1),
De profonds calculs et des nœuds.

Plus tard on vous eût vu sans doute,
Avec les Bertin, les Bouflers,
En galopant, sur votre route
Cueillir des lauriers et des vers.

Mais, aujourd'hui que notre France
Est au régime des romans,
Paris, dans son omnipotence,
Déclare les vôtres charmants.

(1) Madame la marquise Duchâtelet; elle s'est illustrée par ses connaissances en mathématiques.

Aussitôt qu'une œuvre nouvvelle
Est éclose de votre main,
Rapide comme l'étincelle,
Le bruit en vole à Saint-Germain.

Exempt de brigue et de manége,
Vous brillez par vos seuls talents ;
Peu de gens ont le privilége
Que vous conserverez longtemps.

DE SAINT-JUAN.

RAPPORT

DE M. PÉRENNÈS, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

SUR LES

TRAVAUX DE L'ANNÉE.

MESSIEURS,

Les statuts académiques prescrivent au secrétaire perpétuel de vous présenter, à la séance publique du mois de janvier, un rapport sur les travaux de l'année écoulée. Cette tâche n'est pas aussi aisée qu'elle peut le sembler au premier abord. Elle ne l'est pas surtout pour moi, qui, pris en quelque sorte au dépourvu, me vois inopinément rappelé par votre confiance à des fonctions dont vous m'aviez autrefois honoré, et que l'absence de M. Perron a laissées temporairement vacantes.

Je n'ai pas l'heureux don de ces esprits faciles, qui jugent un ouvrage d'un coup d'œil, qui savent égayer une froide analyse par des saillies piquantes, et déguiser l'aridité d'une matière sous les charmes d'une élocution fine et spirituelle. Ce que d'autres font sans effort et comme en se jouant, j'ai le malheur de ne pouvoir le faire qu'à force de temps et de réflexions. Pénétré du

désir de me conformer aux intentions de l'Académie, j'ai dû commencer par me demander ce qu'elle attendait de son interprète en cette circonstance.

L'Académie n'a pas voulu, je pense, qu'il se bornât à une simple indication, à une sèche nomenclature des ouvrages publiés dans le cours de l'année. Ce qu'elle a entendu lui prescrire c'est, si je ne me trompe, une appréciation sérieuse et motivée de ses travaux annuels. Mais pour apprécier ces travaux, il faut les connaître; et comment les connaître, si les auteurs n'ont pas pris le soin de vous adresser leurs ouvrages? Or il faut bien le dire, plusieurs de nos honorables associés oublient trop souvent de vous payer ce tribut indispensable.

Il est d'ailleurs une question assez délicate, que suggère naturellement le rôle de rapporteur académique : c'est de savoir jusqu'à quel point il peut user de la critique et de l'éloge? La critique, il est vrai, plaît généralement. Nous l'aimons beaucoup quand elle s'applique au prochain; et rien ne serait plus piquant sans doute que de voir un secrétaire perpétuel venir signaler malignement les défauts des ouvrages dont il a à rendre compte, et s'ériger en censeur public de ses confrères. Mais en agir ainsi, ne serait-ce pas blesser les bienséances? Un tel rôle ne conviendrait pas aux hommes du plus grand talent; et il sied moins encore à ceux qui sentent comme moi qu'ils ont besoin d'indulgence pour eux-mêmes. Si la vérité a des droits qu'on ne peut méconnaître, les liens de confraternité imposent des égards qu'on ne saurait oublier sans encourir de justes reproches.

La louange en général est peu goûtée, et l'on a accusé les académies de n'en pas user toujours assez sobrement. Ce reproche n'est peut-être pas sans fondement; mais faut-il en conclure que l'éloge doit être absolument banni de leur sein? Je ne puis le penser. L'esprit de dénigrement exerce dans tous les temps une grande puissance, et il s'est étrangement fortifié sous l'influence du souffle démocratique, qui a passé de nos jours sur le monde. Quel est l'homme supérieur qu'on ne s'est pas efforcé de rabaisser? Nommez un talent si beau qui n'ait pas été contesté? Cherchez une renommée si pure qu'on n'ait pas essayé de flétrir? C'est, dit-on, une condition nécessaire de notre état social; je le veux bien; mais cette condition a un correctif naturel et légitime qu'il ne faut pas repousser. C'est la justice bienveillante qui se plaît à reconnaître le mérite partout où il se produit. Désapprouver ce qui semble mal, est le droit de l'esprit humain; louer franchement ce qui paraît bon et beau, est le devoir d'un cœur honnête, et l'on ne prétendra pas sans doute que les secrétaires perpétuels en soient affranchis (1). Il est vrai que l'éloge se discrédite lui-même par l'exagération, et que, pour se faire accepter, il doit être sincère, juste et mesuré, c'est-à-dire qu'il doit s'appuyer sur une connaissance préa-

(1) « C'est une maxime inventée par l'envie, a dit Vauvenargues, » et trop légèrement adoptée par les philosophes, qu'il ne faut point » louer les hommes avant leur mort; je dis au contraire que c'est » pendant leur vie qu'il faut les louer lorsqu'ils méritent de l'être.... » Ce sont les critiques injustes qu'il faut craindre de hasarder, et non » les louanges sincères. »

lable des ouvrages auxquels il s'applique, connaissance qu'il n'est pas toujours, comme je l'ai dit, au pouvoir du secrétaire perpétuel d'acquérir. Peut-il d'ailleurs, sans présomption, se croire juge compétent et suffisamment éclairé sur les matières si diverses qu'une académie embrasse dans ses travaux? Il est impossible de le penser.

Ces difficultés sont réelles ; et je me suis demandé si pour y échapper il ne serait pas permis de se jeter dans le champ des généralités, et de chercher, dans une sphère supérieure à celle où se meuvent les corps académiques, les causes qui ont pu agir sur leurs travaux, et contribuer à accroître ou à diminuer leur fécondité. Mais ces considérations ont l'inconvénient de n'avoir pas le caractère de l'évidence, et d'être sujettes à contestation. Si l'activité de l'Académie paraît s'être un peu ralentie, est-il toujours juste d'en accuser le vent des tempêtes qui a soufflé dans le lointain, ou de s'en prendre au nuage qui a traversé l'horizon politique? Et quand la moisson aura été abondante, sera-t-on fondé à y voir le signe infaillible que les destinées de la patrie sont désormais riantes et assurées? J'avoue que la faiblesse de mon esprit se refuse à cette liaison d'idées. Il est vrai qu'il y a des perturbations si violentes et si profondes qu'elles arrêtent et paralysent soudainement le libre travail des intelligences. Il est incontestable aussi que l'action bienfaisante d'un gouvernement sage et fort tend à favoriser partout l'éclosion des œuvres de la pensée. Mais il est impossible d'expliquer, par ces causes générales, les variations qui, d'année en année, se pro-

duisent dans la vie académique, variations qui peuvent tenir à des causes locales, accidentelles, qu'il est fort difficile de saisir.

Il y a plus, et ceci, je le sens, peut ressembler à un paradoxe : le nombre des publications qui se sont faites dans l'année, n'est pas toujours un indice sûr, un thermomètre exact de l'activité laborieuse d'une académie. Il est certain, en effet, que tous les ouvrages imprimés du 1er janvier au 31 décembre, surtout quand ce sont de ces ouvrages importants qui exigent de longues et patientes recherches, n'ont pas été composés dans l'année qui les a vus paraître, et qu'ils appartiennent en réalité pour le travail à des années précédentes, que, sur des indices trompeurs, on avait peut-être jugées stériles. Lorsqu'un secrétaire perpétuel n'a à mentionner dans son rapport qu'un petit nombre d'ouvrages imprimés, un esprit superficiel est tenté de dire : *L'Académie dort*. Mais un observateur plus attentif dirait peut-être avec plus de justice : *L'Académie travaille*. C'est un principe toutefois dont il ne faudrait pas abuser.

Telles étaient, les réflexions auxquelles je me livrais, lorsque le temps m'a averti que, pour être en mesure de remplir la tâche qui m'a été confiée, je devais procéder sans retard à l'inventaire de nos travaux.

J'ai donc cherché à la hâte les ouvrages qui devaient me fournir la matière de mon rapport. Hélas! Messieurs, *apparent rari nantes;* quatre volumes seulement se trouvaient sur ma table. Ce n'est pas à cela sans doute que se sont bornées les publications des académiciens ;

mais c'est tout ce qui nous est parvenu. Heureusement, il est un honorable et savant confrère que nous mettons en pareil cas à contribution, et dont le regard observateur, aussi sûr que celui de M. Arago, peut signaler à point nommé l'apparition d'une brochure, si mince qu'elle soit, sur l'horizon académique. L'obligeance si connue de M. Weiss ne s'est pas démentie en cette circonstance. Mais par la force des choses, je me vois réduit à ne vous donner presque qu'une sèche énumération, quand j'aurais voulu vous parler avec quelque développement des écrits de nos confrères.

Il est vrai que, parmi ces publications, il en est quelques-unes dont l'analyse serait complétement impossible. Tels sont les *Eléments de physique,* dont M. Pouillet vient de donner la sixième édition. Cet ouvrage est de ceux qu'on ne loue pas. Il suffit de dire qu'il est devenu classique, et qu'il se trouve entre les mains des jeunes gens qui s'appliquent à l'étude des sciences.

M. Dalloz a donné le vingt-troisième volume de son *Recueil de jurisprudence générale.*

M. Edouard Clerc a publié, sous le titre de *Théorie du notariat,* un ouvrage composé pour servir aux examens de capacité, qui ouvrent l'entrée de cette carrière. On y trouve, posées avec méthode et résolues avec lucidité, toutes les questions de droit auxquelles les relations de la vie civile peuvent donner lieu. Ce livre, spécialement destiné aux jeunes aspirants, ne sera pas sans utilité pour leurs juges, et il peut fournir de précieuses lumières aux personnes qui veulent agir en connaissance de cause dans la gestion de leurs affaires.

L'auteur, dans une introduction historique, résume les phases diverses par lesquelles le notariat a passé en France depuis Charlemagne jusqu'à nos jours ; il démontre l'importance de cette institution, qui se lie intimement à l'organisation de la famille et de la propriété, et fait sentir l'heureuse influence qu'elle peut exercer sur les mœurs. De pareils ouvrages, fruits modestes de l'étude et de l'expérience, font peu de bruit, mais ils font du bien, et ils trouvent une récompense assurée dans l'estime des hommes capables de les apprécier.

M. Lélut, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales, a cherché à expliquer les phénomènes du sommeil, à l'aide de cette analyse psychologique qui l'a déjà guidé dans l'examen approfondi des questions les plus délicates que suggèrent l'organisation de l'homme, et les rapports qui unissent sa double nature physique et morale.

Mgr. Doney, que le clergé français compte au nombre de ses plus savants prélats, et qui sait prêter à la vérité ces formes douces et conciliantes qui en augmentent la force, dans un écrit intitulé : *Examen et discussion amicale,* a engagé, avec M. Saisset, une de ces luttes courtoises qui plaisent aux esprits sincères et modérés. C'est en quelque sorte la théologie qui tend la main à la philosophie, et lui propose de conclure, à l'ombre de la foi, un traité d'alliance qui tournerait sans doute au profit de l'une et de l'autre.

Cette alliance de la religion et de la philosophie se trouve réalisée, sans effort, dans le dernier ouvrage d'un

de nos plus savants associés. Je veux parler des *Considérations sur le dogme générateur du christianisme,* publiées par M. l'abbé Gerbet, controversiste habile, écrivain supérieur, qui possède le secret si rare d'appliquer l'imagination et l'éloquence aux questions théologiques.

Mon prédécesseur a signalé, dans son rapport de l'année dernière, un ouvrage de M. l'abbé Gaume, dont l'apparition a ému le monde chrétien. L'auteur a publié depuis une lettre sur le même sujet, adressée à Mgr. Dupanloup. Cette question des classiques a fait beaucoup de bruit dans ces derniers temps. En est-elle plus avancée? On peut en douter. Heureusement la dispute est assoupie. Les vivacités échappées de part et d'autre sont oubliées. Les auteurs païens continueront d'être étudiés par la jeunesse française, avec les précautions prises et recommandées depuis quinze cents ans par les maîtres chrétiens. Les pères de l'Eglise obtiendront dans l'éducation classique une place légitime et mesurée à la fois par la religion et le goût.

Dans la même année, M. l'abbé Gaume a vu son Catéchisme de persévérance arriver à sa 11e édition, traduit en espagnol, et imprimé à la Nouvelle-Grenade.

Notre vénérable confrère, M. l'abbé Busson, a publié ses *Troisièmes Lettres sur l'Extatique de Niederbronn,* et sur les treize maisons religieuses fondées par cette pauvre fille de l'Alsace. C'est un livre touchant, écrit pour l'édification des âmes, par un prêtre aussi éclairé que pieux. On l'a dit souvent : rien n'est moins crédule que le véritable croyant. M. l'abbé Busson ne hasarde rien. S'il raconte des faits merveilleux, il a pris trois

années entières pour les observer. Il n'affirme que ce qu'il a vu et entendu, ou appris par des témoignages dignes de foi. Il règne dans l'ouvrage un ton de simplicité, de candeur parfaite, qui inspire la confiance. Si la vérité elle-même parlait aux hommes, elle ne tiendrait pas un autre langage.

Tout le monde sait avec quelle ardeur de foi et quelle supériorité de talent M. le comte de Montalembert s'est voué à la défense de la cause religieuse, à laquelle il croit avec raison que le sort de la civilisation est lié. Le livre qu'il vient de publier sur les *intérêts catholiques*, a obtenu un succès constaté par plusieurs éditions consécutives, et par les traductions qui en ont été faites en diverses langues. L'auteur examine dans cet ouvrage ce qu'était la situation du catholicisme, en Europe, au commencement du XIXe siècle, et ce qu'elle est aujourd'hui; et de cette comparaison, qui met en regard des faits éclatants et nombreux, il conclut que l'époque actuelle est une ére de renaissance pour l'esprit chrétien. « Vous avez vu, dit l'illustre écrivain, une forêt » abandonnée à la cognée du bûcheron : tout paraît » mort, dévasté, stérile; les vieux chênes sont tombés, » et leur feuillage desséché jonche le sol d'alentour; » leurs grands bras dépouillés et dépecés, leurs troncs » mutilés gisent à terre; rien n'est épargné, et jus- » qu'aux jeunes rejetons, qui croissaient à l'ombre » de leurs ancêtres, semblent entraînés dans la ruine » commune. Et cependant rien n'a péri! De ces cépées, » que la hache a découronnées, la sève et la vie vont » jaillir de nouveau. Tout renaît, tout repousse, tout

» s'élève et reverdit. Au bout de quelques années vous » repassez, vous retrouvez d'épais ombrages, une vé- » gétation féconde, partout la fraîcheur, la jeunesse, la » beauté et l'impérissable témoignage de la vitalité dont » Dieu a doté la nature.

» Ainsi et plus vivace encore renaît du sein déchiré, » mais inépuisable de l'Eglise la race invincible des » serviteurs et des servantes de Dieu. »

Il y a dans les questions de détail, traitées par M. de Montalembert, des points délicats sur lesquels il ne peut manquer de trouver des contradicteurs; mais tous les lecteurs, sans distinction d'opinion, s'accorderont à reconnaître dans son livre un esprit vigoureux, des vues élevées, un rare talent de style, une véritable éloquence.

L'auteur de l'histoire de *Jeanne-d'Arc,* M. l'abbé Barthélemy, a publié une vie de Sainte-Geneviève.

M. Francis Wey a donné au Théâtre-Français une comédie intitulée *Stella*. Quelque intérêt que nous prenions aux succès de notre confrère, je ne veux pas le louer ici aux dépens de la vérité. M. Wey compte déjà assez de titres littéraires, pour n'avoir pas besoin d'y ajouter la réussite d'une pièce de théâtre. Il avoue d'ailleurs lui-même que sa comédie a été froidement accueillie du public, et il explique, dans une préface très-spirituelle, les causes de ce peu de succès. M. Wey en accuse les *carcassiers*. Les carcassiers! c'est un terme que ne connaissaient pas les maîtres de la critique, mais qui du reste est assez expressif; il désigne ces arrangeurs industriels, qui ne composent rien, mais qui font profession de donner des recettes infaillibles

pour bien construire la charpente d'une pièce, et qui, parvenus à la *synthèse algébrique* de leurs procédés, ont réduit l'art dramatique à sept ou huit combinaisons, qui engendrent chacune deux ou trois variétés. Théorie admirable au moyen de laquelle on peut, d'un coup d'œil, apprécier une œuvre dramatique. Qu'est-ce que cette pièce, demande-t-on? C'est, répond un arrangeur, la troisième combinaison balancée avec la cinquième, et le dénoûment sort de la sous-combinaison deux et sept. C'est là un langage qu'auraient difficilement compris Aristote, Horace et Boileau. Le malheur est, selon M. Wey, que les meilleurs critiques se sont pliés à la façon de voir de ces mécaniciens littéraires, et qu'ils se montrent assez sévères pour les défauts des lettrés, des véritables producteurs, bien que ces défauts ne proviennent pas toujours de maladresse, ni d'ignorance, mais de la nécessité où l'auteur s'est trouvé de sacrifier au développement des caractères, à la peinture des mœurs et à l'expression des sentiments, certains effets scéniques exigeant des préparations qui auraient pris trop d'espace.

M. Wey réclame avec raison, pour l'originalité, la fantaisie, l'indépendance du talent, et il invoque à l'appui de sa cause les noms de Balzac, de Soulié, de Châteaubriand, de Lamartine. Il déclare que son intention a été d'écrire une pièce conçue sur un plan différent de celui que tant d'autres combinent tous les jours avec plus ou moins de succès. Plus familiarisé avec les habitudes de conteur qu'avec celles de théâtre, il a essayé d'appliquer à la comédie les procédés d'analyse, qui

président à la composition des romans de mœurs. Mais, en se laissant dominer par cette idée, ne s'est-il pas un peu écarté de la véritable voie de l'art dramatique, et n'a-t-il pas raison de croire qu'il a été trop entraîné par les habitudes du romancier? Quoi qu'il en soit, M. Wey a raison de se défendre de l'accusation d'avoir fait de sa pièce un plaidoyer contre la société et la famille. Une simple lecture de son ouvrage suffit pour convaincre qu'il s'est proposé un but tout contraire. Au reste, l'auteur de *Stella* signale lui-même ses défauts avec une franchise qui n'est pas d'un esprit médiocre. Se juger ainsi soi-même, c'est montrer qu'on a sérieusement étudié son art, et qu'on est capable de mieux faire. Ce qui le prouve mieux encore, c'est que l'œuvre de M. Wey a obtenu les honneurs d'un examen détaillé de la part d'écrivains distingués, qui se sont fait un devoir d'associer à leur critique le juste témoignage d'une sympathique estime pour l'auteur. Je n'ai pas besoin de dire que l'ouvrage de M. Wey est du nombre de ceux qu'on a pris soin de nous faire parvenir.

M. Richard-Baudin nous a également adressé le volume de poésies qu'il a fait paraître. La part que j'ai eue à la publication de ce livre, quoique fort insignifiante (il ne s'agit que d'une préface), m'interdit de louer l'auteur. M. Richard a consacré plus d'une pièce harmonieuse à redire les souvenirs et les illusions de sa jeunesse; mais ses muses de prédilection sont la religion et la patrie. Il chante surtout l'héroïsme guerrier et l'héroïsme chrétien, et l'image du maréchal Moncey figure dans son volume à côté de celle de M. l'archevêque de

Paris. On sait que M. Richard a été couronné par plusieurs Académies, et qu'il a été reçu maître ès jeux-floraux de Toulouse le même jour qu'un autre de nos confrères, M. Viancin. En lauréat reconnaissant, il a consacré le souvenir de son triomphe dans ces vers :

Une voix tout à coup vint frapper mon oreille,
Une fille du ciel apparut à mes yeux.
Isaure, c'était toi ; dans ta riche corbeille
Etincelait le prix des chants mélodieux,
Toulouse m'appelait à ses brillantes fêtes.
Qui dira mon ivresse et mes joyeux transports?
Six fleurs, opulentes conquêtes
Ont trop récompensé de trop faibles accords.

Un de nos associés, que la nature a doué du goût des voyages et du talent de les raconter avec grâce, M. Marmier, forcé par la guerre qui s'est allumée dans le Monténégro de quitter ce pays, où sa curiosité l'avait conduit, recueille en ce moment en Allemagne les matériaux de nouveaux récits. Il a publié dans le cours de l'année une nouvelle édition des *Contes fantastiques* d'Hoffmann et un ouvrage en deux volumes, intitulé les *Voyageurs modernes*, dans lequel il traduit ou analyse les récits de pérégrinations lointaines, entreprises par des étrangers.

L'Histoire des origines du théâtre de M. Magnin a pris place parmi les ouvrages les plus savants de notre époque. L'auteur vient d'y donner une suite en publiant l'histoire des *Marionnettes*, ouvrage plus sérieux que ne le promet le titre.

M. Marnotte a publié un mémoire sur les voies romaines qui traversaient Besançon. Cet ouvrage est curieux en ce qu'il donne les directions des rues antiques, et en constate le niveau par rapport au sol moderne. Les explorations de l'auteur lui ont fait découvrir différentes antiquités, figurines et fragments d'architecture, dont le dessin est joint au Mémoire. L'Académie a voté l'impression de ce beau travail.

Je ne puis parler de travaux historiques de la compagnie sans songer à la publication des mémoires Granvelle, un moment arrêtée par la mort de M. Duvernoy. Heureusement ce savant, dont nous avons vivement ressenti la perte, a trouvé un digne successeur dans M. Monin, qui apporte à la tâche dont il a consenti à se charger une érudition solide et un zèle désintéressé.

Je n'ai pu, Messieurs, vous donner qu'une idée fort imparfaite des travaux académiques; mais il est un privilége des fonctions de secrétaire que je réclame tout entier; c'est celui de signaler les distinctions qu'ont reçues quelques-uns de nos confrères, et auxquelles la compagnie s'est associée avec une satisfaction unanime.

L'Académie impériale, agricole, manufacturière et commerciale, dans une assemblée générale, tenue à l'hôtel de ville de Paris, le 21 avril dernier, a décerné à M. le docteur Bonnet une médaille d'honneur de première classe, pour ses divers ouvrages sur l'agriculture. Ce fait prouve que les travaux si utiles de notre confrère sont appréciés ailleurs que dans sa province.

Des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur ont été accordées à trois de nos associés. M. le baron

Meyronnet de Saint-Marc a été promu au grade de commandeur; M. Lélut, de Gy, à celui d'officier; M. Blanc, premier avocat général à la Cour impériale, a été nommé chevalier. Qui n'applaudirait à des distinctions si méritées?

L'Académie a inscrit sur ses listes des noms chers à cette province; elle a élu membres honoraires M. Le comte de Lezai-Marnézia et M. le général Préval.

Le premier appartient à une noble famille où le goût des lettres semble héréditaire comme l'honneur et le patriotisme, et qui a fourni à l'ancienne Académie de Besançon deux de ses membres les plus distingués.

Le général Préval était né dans le Jura et s'en souvenait quand il fallait obliger un compatriote. Il avait paru sensible à ce témoignage de sympathie qui lui était donné. En l'attachant à la province par un nouveau lien, l'Académie était loin de pressentir que la Providence eût marqué dans un avenir si prochain le terme de sa carrière. La nouvelle de son décès, annoncée par les journaux, a surpris et consterné ses nombreux amis.

Cette perte n'est pas la seule que nous ayons à déplorer. M. le comte Coutard vient de terminer à un âge avancé une vie marquée par de nobles services. Promu au grade de lieutenant général, il avait commandé en 1816 cette division militaire, où sa courtoisie, sa franchise bienveillante, la grâce de son esprit et de ses manières l'avaient fait estimer et chérir. Il avait pris place dans cette compagnie en qualité de directeur-né; c'était un privilége de sa position; mais plus tard, en 1833, votre souvenir sympathique alla le chercher dans

sa retraite pour lui offrir, comme un hommage personnel, le titre d'académicien honoraire. Son nom va être rayé de nos listes, mais il ne s'effacera pas de la mémoire de ceux à qui il a été donné de connaître l'homme distingué qui le portait.

Nous avons à enregistrer une perte plus regrettable encore, parce que dans l'ordre de la nature elle était moins prévue. Je veux parler de M. le comte de Coëtlosquet, mort à Jérusalem le 2 novembre dernier. M. de Coëtlosquet appartenait à cette compagnie depuis 1840. Ancien sous-préfet de Lure, il a laissé dans cette province les plus honorables souvenirs. Il joignait à une grande aménité de caractère, une aimable et douce simplicité de goûts et de mœurs. Quelques-uns de nous, et je m'applaudis d'avoir été de ce nombre, avaient eu l'avantage de le voir de près, pendant les jours du congrès scientifique de Besançon, et il voulut bien m'adresser de fréquents témoignages du souvenir qu'il conservait de ces relations. Personne ne comprenait mieux que lui la dignité et les devoirs de l'écrivain. Il pensait que la littérature doit être avant tout l'interprète de la morale, et le talent l'auxiliaire de la vertu. Les nombreux écrits qu'il a publiés ont tous été dictés par une pensée utile, une pensée religieuse. Issu d'une famille bretonne et sorti de haut lieu, comme on disait autrefois, M. de Coëtlosquet s'était dit de bonne heure que ce n'est pas tout de naître, et que la grande affaire de l'homme est de bien mourir. Son dernier acte a été une inspiration chrétienne. Je veux parler de ce voyage qu'il a entrepris en Orient, non comme tant d'autres pour satisfaire

une curiosité frivole, mais dans un esprit sincère de foi et de piété. Il avait voulu contempler les lieux témoins de la vie et de la mort du Sauveur, et saluer cette contrée sainte, aujourd'hui profanée par les infidèles, et qui semble soupirer dans sa désolation après le jour prochain de la délivrance. Le pieux voyageur avait visité les lieux où commença et où s'accomplit le mystère de la rédemption du monde. Il s'était agenouillé dans la grotte de Bethléem ; il avait gravi en priant la colline du Calvaire, où semblent encore empreintes les traces du sang divin. Les spectacles qui l'avaient frappé dans cette terre travaillée par les miracles, n'avaient rien ajouté à sa foi ; mais il en avait ressenti les plus pures et les plus nobles émotions qui puissent faire battre un cœur humain. Epuisé par les fatigues de ce saint pèlerinage, M. de Coëtlosquet ne devait pas revoir sa patrie. Mais la Providence lui avait réservé la consolation de mourir aux lieux mêmes où mourut l'Homme-Dieu dont il avait voulu adorer les vestiges. C'est là qu'après avoir, comme les anciens croisés, rendu témoignage à la foi de ses pères, et subi les épreuves d'une longue et douloureuse maladie, son âme purifiée par la souffrance s'est envolée dans le sein de la divinité. Heureux qui passe comme lui sur la terre en faisant le bien ! Heureux qui peut mourir comme lui !

ÉLOGE

DE

M. J. EBELMEN,

PAR M. L'ABBÉ BESSON.

Messieurs,

Un ancien disait d'un de ses proches, qui avait honoré sa patrie par l'élévation de son esprit et par la noblesse de son caractère : « Sa mort, douloureuse pour » nous, affligeante pour ses amis, devint même un su- » jet de deuil pour ceux qui ne l'avaient pas connu (1). » Telle fut aussi la mort de M. Ebelmen. La surprise, l'émotion, les regrets unanimes qu'elle excita à Paris et dans la province, en France et à l'étranger, sont le plus solennel hommage rendu à sa mémoire. Sa renommée n'a pas besoin de nos éloges, et ce n'est pas pour lui que nous venons le louer encore, c'est pour nous-mêmes.

Etranger aux études qui ont fait sa gloire, je ne puis ni apprécier ses titres scientifiques sans paraître téméraire, ni même me borner à une simple énumération sans demeurer incomplet. C'est donc l'homme et non le savant que je veux essayer de peindre. Le sentiment

(1) Tacite, *Vie d'Agricola*.

d'un pieux devoir me soutiendra, je l'espère, dans l'accomplissement de cette tâche. En acquittant la dette de l'Académie, j'acquitte aussi celle de ma ville natale.

M. Jacques-Joseph Ebelmen, né à Baume-les-Dames, le 10 juillet 1814, entra dans le monde sous de favorables auspices. Il n'appartenait pas à ces familles oisives, qui voient dans leurs richesses une excuse pour l'inutilité de leur vie, et qui, se croyant dispensées de mériter leur salaire parce qu'elles ont été payées d'avance, ne transmettent à leur postérité que la mollesse du caractère, la médiocrité de l'esprit et la lâcheté des mœurs. Au lieu des dons de la fortune, qui sont parfois si funestes, il trouva dans les leçons domestiques l'habitude du travail et le trésor des bons exemples. Son père, simple géomètre, était doué d'un esprit fin et d'une mémoire prodigieuse. La tendresse dévouée de sa mère, son activité, son intelligence, l'entourèrent de soins touchants et lui laissèrent des impressions durables. D'une physionomie ouverte et gracieuse, d'une imagination vive et féconde, d'un caractère affectueux et doux, le jeune Ebelmen, dès ses premières années, pensa avec justesse sans y prendre garde, et parla avec aisance sans en faire une étude. Une aimable pudeur, cette vertu qui s'ignore elle-même, donnait un charme irrésistible à tout ce qu'il faisait. Ses moindres discours, ses reparties, ses jeux, avaient quelque chose de naïf et de réfléchi, qui frappait les yeux les moins attentifs. Son cœur, son esprit, l'expression même de ses traits, devinrent purs, nobles et élevés. Il débuta à huit ans au collége de Baume; à quinze ans il y achevait sa rhétorique et rem-

portait tous les prix de sa classe. Le bon goût s'était formé en lui en même temps que le bon sens, et la mémoire, qui est utile à tout, lui avait rendu les langues anciennes presque aussi familières qu'agréables. Telles furent jusqu'à nos jours les méthodes d'enseignement. On n'avait pas encore imaginé de devancer l'âge de la raison pour faire éclore prématurément dans un écolier la vocation d'un jeune homme ; on se gardait bien de livrer, comme une proie, aux mathématiques, des facultés intellectuelles que le temps n'a pu ni développer ni affermir. On croyait enfin que les grandes et belles études littéraires doivent être communes à tout le monde, et, quelque parti que l'on dût embrasser plus tard, personne n'y songeait avant d'avoir achevé son cours de grammaire et de rhétorique. L'officier et le prêtre, le géomètre et le philosophe, le physicien et le littérateur, participaient aux mêmes leçons et se disputaient les mêmes couronnes. C'est le propre de notre époque, si frivole et si positive tout à la fois, de demander à quoi servent des humanités bien faites, comme s'il était indifférent d'élever les âmes à l'école des Racine et des Bossuet, des Virgile et des Démosthènes, des Chrysostôme et des Fénélon, ou de les courber avant le temps vers des études pleines de sécheresse, qui les épuisent, qui les écrasent, qui les ruinent à jamais.

Laissons dire les sots; le savoir à son prix.

C'est aux hommes complets qu'appartiendra l'avenir. N'eussent-ils qu'une capacité vulgaire, la noble éducation qu'ils auront reçue les élèvera au-dessus de leur

propre nature ; s'ils ont de belles facultés, elle en fera des hommes éminents.

C'est là le secret de la haute fortune d'Ebelmen. Ne soyons pas en peine pour sa carrière, quoiqu'il sache le latin et même un peu de grec. Ses tendances, ses goûts sauront bien se faire jour par quelque endroit. Un de nos confrères, M. le docteur Faivre d'Esnans, venait d'ouvrir au collége de Baume un cours gratuit de physique. Ce fut lui qui recueillit les premiers indices de la vocation de son jeune compatriote, et qui lui donna les soins spéciaux qu'elle réclamait. Un *Traité élémentaire de Chimie* que l'élève reçut en prix éveilla sa curiosité, et décida peut-être de son avenir. Le brillant rhétoricien, quittant alors les lettres pour les sciences, se plia sans effort au joug d'une étude presque nouvelle pour lui. Il entra au collége Henri IV, sous la direction d'un de ses frères, qui était élève ingénieur des ponts et chaussées, et vint, l'année suivante, achever à Besançon son cours de mathématiques spéciales. C'était en 1830. L'effervescence révolutionnaire qui régnait en France avait envahi tous les âges aussi bien que tous les rangs, et la jeunesse, imprudemment conviée au spectacle de nos agitations politiques, ressentait au fond de l'âme un trouble qui fut difficile à apaiser. Plus sage et plus heureux que la plupart de ses condisciples, M. Ebelmen échappa, pour ainsi dire, à l'esprit du temps. Ses études étaient celles d'un homme mûr ; mais ses goûts et ses mœurs étaient encore ceux d'un enfant. A la fin des travaux scolaires, il se trouva le premier sur la liste des prix de sa classe, et le sixième sur la liste d'admission à l'école

polytechnique. Il entrait à peine dans sa dix-septième année.

Ses succès, son jeune âge, son nom tant de fois proclamé et tant de fois applaudi, avaient frappé M. Weiss. Quelques mois après, notre illustre bibliothécaire faisait le voyage de Paris avec une dame qui conduisait son fils à l'école polytechnique. La conversation s'engagea, et M. Weiss parla d'Ebelmen. « Je ne le connais pas, ajou- » ta-t-il, mais je l'aime bien. » C'était à sa mère qu'il s'adressait, et le fils était devant lui. Après qu'on eut fait connaissance, la conversation devint plus animée encore. Si le lauréat questionnait le savant avec la naïveté d'un écolier, il l'écoutait, en revanche, avec l'air, l'attention, la gravité d'un écolier qui veut s'instruire. M. Weiss ne le revit plus. Toutefois, un coup d'œil lui avait suffi pour pénétrer cet esprit d'élite. Il le suivit dans toutes les phases de sa carrière, recueillit ses ouvrages et revendiqua le premier, pour l'Académie de Besançon, l'honneur et le droit de le compter parmi ses membres correspondants.

M. Ebelmen, dès son entrée à l'école, donna à ses chefs la plus haute idée de son mérite ; mais une imperfection l'empêcha constamment d'obtenir la première place dans les classements trimestriels. Jamais il ne put réussir à dessiner d'une manière correcte. Sa maladresse passa même en proverbe, et quelque voisin malicieux, s'emparant des esquisses qu'il avait péniblement ébauchées, les affichait parfois dans les corridors au milieu de l'hilarité publique. En compensation de ce léger échec, que de succès brillants, que d'applaudissements

flatteurs ! Maîtres et condisciples, chacun témoignait à Ebelmen autant d'estime que d'affection. Pour les uns il n'était déjà plus un élève, mais un égal ; pour les autres, il fut souvent un répétiteur volontaire, qui stimulait leur ardeur et qui prévenait leurs découragements. Plusieurs lui attribuent hautement le succès de leurs examens et leur admission dans les services publics.

La réputation que M. Ebelmen s'était acquise à l'école polytechnique devint plus brillante encore à l'école des mines. Il y entra avec le quatrième rang, monta rapidement au premier, et le garda pendant toute la durée des cours. Après avoir accompli les excursions scientifiques qui terminent l'éducation d'un élève ingénieur, il fut envoyé dans la Haute-Saône en qualité d'ingénieur ordinaire. Un de nos plus savants confrères, M. Thirria, lui servit de guide dans ses travaux. Il s'appliqua d'abord à l'analyse des substances minérales, et en fit connaître plusieurs espèces nouvelles. Ses découvertes, consignées dans les *Annales des mines,* ont enrichi, depuis 1838 jusqu'à 1850, presque toutes les pages de ce recueil.

Cependant, les excursions minéralogiques ne suffisaient pas à l'activité de son esprit. Il étudiait aussi la métallurgie, et abordait à vingt ans, avec cette hardiesse que le génie inspire, une des questions les plus difficiles et les plus obscures de la science. On ne s'était pas encore rendu compte du travail intérieur qui s'opère par la combustion dans les hauts fourneaux. M. Ebelmen étudia successivement le rôle que le combustible y joue, la réduction que le minerai y éprouve sous l'influence de la chaleur, et la composition des gaz qui s'en échap-

pent. Rien n'était plus délicat que ces sortes d'expériences. Il fallait de nouveaux appareils, l'habile ingénieur les inventa; du temps, il y employa ses loisirs pendant six années; des observations répétées dans différentes usines, il les fit tour à tour à Clerval, à Audincourt, à Pont-l'Evêque et à Séraing. Ces travaux l'amenèrent à formuler des conclusions théoriques, pleines de netteté et de rigueur, qui font maintenant autorité dans la matière. L'Académie des sciences, après avoir fait examiner ses divers mémoires sur la métallurgie, en rendit compte, le 29 mars 1842 et le 1er juillet 1844, dans deux rapports très-favorables à l'auteur. Le *Recueil des savants étrangers* reproduisit les mémoires d'Ebelmen, et leur décerna de justes éloges. Notre jeune compatriote ne séparait pas l'étude des sciences de leur application pratique. Il indiqua les moyens d'obtenir, par la combustion, des gaz entièrement exempts de fumée, et montra le parti qu'on pouvait en tirer dans l'intérêt de l'industrie. Les propriétaires des usines d'Audincourt, qui avaient été témoins de ses travaux, se fiaient volontiers à ses conseils, et les résultats heureux qu'il leur fit obtenir, justifièrent toujours les prévisions de cet esprit aussi solide que brillant, et aussi inventif que sûr de lui même.

Un mérite si éclatant dans un homme si jeune encore devait bientôt recevoir sa récompense. L'attention des savants commença à se fixer sur lui, et, du fond de la petite ville qu'il habitait, il entra en correspondance avec eux. Un membre de l'Institut lui écrivait en le félicitant de ses découvertes : « C'est de Vesoul que désor-

mais nous viendra la lumière. » Cette prédiction ne se vérifia qu'à demi. Vesoul perdit M. Ebelmen, mais la lumière fut placée sur le chandelier. Appelé à Paris en 1840, il devint tout à la fois répétiteur de chimie à l'école polytechnique et professeur-adjoint de docimasie à l'école des mines. C'étaient deux champs nouveaux ouverts à ses études ; ce fut le théâtre des recherches les plus variées et des découvertes les plus ingénieuses. Dans la chimie organique, il fit voir comment certains acides se combinent avec l'éther, analysa leurs propriétés merveilleuses, et obtint, en les décomposant, l'hyalite et l'hydrophane artificielles. Dans la chaire de docimasie, où il suppléa d'abord M. Berthier et qu'il occupa ensuite comme professeur titulaire, il s'éleva de l'analyse de quelques terres et de quelques roches aux considérations les plus neuves sur les grandes causes qui peuvent troubler la composition de l'atmosphère. Il montra que les volcans, les sources d'eau venues de l'intérieur du globe à sa surface, la transformation des matières organiques en minéraux, exercent sur l'air une action qu'on ne soupçonnait pas encore. C'était nous révéler une loi de l'équilibre universel, et ajouter une page aux harmonies de la nature. Ainsi, le talent du professeur croissait avec sa tâche, et sa renommée avec son talent. Dans chaque poste qu'il occupait, il agrandissait en même temps le domaine de la science et le cercle de ses études. Aussi prompt à concevoir qu'il était hardi à entreprendre, il se posait, dès son entrée dans la carrière, quelque grand problème, et ne tardait pas à le résoudre avec autant de soudaineté que d'éclat.

Au zèle qu'inspire la jeunesse, Ebelmen joignait déjà l'assurance que donnent des travaux heureux, et la réputation naissante qui s'attache à des découvertes utiles. C'était beaucoup, Messieurs; mais, permettez-moi de le dire, ce n'eût été presque rien encore, s'il n'eût réuni à tous ces avantages un peu de ce bonheur qu'on appelle des protections. La fortune aujourd'hui ne vient plus chercher personne, et ceux qui, par la délicatesse la plus honorable, s'enferment en l'attendant dans les labeurs d'une vie studieuse, se condamnent par là à l'obscurité et à l'oubli. Le propre de l'esprit révolutionnaire, c'est l'égoïsme. Les riches gardent leur argent et les puissants leur crédit. Les Mécènes sont plus rares que les Virgiles, parce que les grandes vertus sont plus rares encore que les grands talents. Je ne conçois pas pour des hommes un peu fiers une plus douloureuse destinée que d'appartenir à de tels temps. Ils sentent jusqu'où ils pourraient aller, mais l'espace manque à leurs ailes et les encouragements à leurs premiers efforts. M. Ebelmen fit exception à cette loi. Un homme se rencontra, d'un cœur assez généreux pour l'aimer sans le voir, et d'un esprit assez élevé pour le protéger sans le connaître. Ce fut M. Alexandre Brongniart. Louons-le hautement d'avoir bien voulu devenir le génie tutélaire d'un de nos compatriotes. Cet illustre savant administrait la manufacture de Sèvres depuis un demi-siècle, et jouissait auprès de Louis-Philippe d'un crédit justement mérité. Un jour que le roi lui avait rendu visite, l'administrateur parla de son grand âge, de ses fatigues, des travaux de l'établissement. Il termina en demandant

qu'on lui donnât un successeur. Le roi l'interrompit : — Un successeur, non, mais un adjoint, et sous la condition que vous le choisirez vous-même. — M. Brongniart ayant prononcé le nom d'Ebelmen, Louis-Philippe voulut savoir s'il le connaissait. — Sire, répondit le savant, je ne le connais que par ses travaux. — C'est la meilleure recommandation, repartit le prince, et M. Ebelmen fut nommé aussitôt directeur-adjoint de la manufacture de Sèvres.

La reconnaissance de l'élève justifia la bonté du maître. M. Brongniart, qui croyait ne s'être donné qu'un successeur habile, fut charmé de trouver un fils dévoué. Les soins pieux dont son protégé l'entoura, le zèle qu'il mit à conserver les traditions de Sèvres, la gloire qu'il ajouta à la vieille gloire de cet établissement, devinrent pour le sensible et généreux vieillard, la plus douce récompense de ses bienfaits. Sèvres, après sa mort, parut n'avoir pas changé de maître ; on eût dit seulement que M. Brongniart s'était rajeuni dans M. Ebelmen. Le sort des ouvriers, l'embellissement de la manufacture, le perfectionnement des procédés, l'amélioration des produits, tout ce qu'il y a d'utile et de moral, préoccupa le jeune administrateur. Il fonda une caisse de secours en faveur des malades, des veuves et des orphelins ; il étudia et fit connaître la théorie de la combustion dans les fours à porcelaine ; enfin, sentant tous les avantages qu'il pouvait tirer des sources abondantes de chaleur dont il disposait, il médita et mit à exécution un projet grandiose, dans lequel les chimistes les plus consommés avaient échoué jusqu'à lui.

Vous le savez, Messieurs, même dans les sciences, les grandes choses s'opèrent par l'imagination et l'enthousiasme, aussi bien que par le calcul et la raison. On a fait, dans le moyen âge, plusieurs découvertes chimiques en poursuivant les rêves de l'alchimie, et c'est en mêlant la chimère des spéculations aux combinaisons infinies des chiffres que Képler parvint à mesurer les cieux. Il y a dans les merveilles de la nature je ne sais quoi d'extraordinaire et de mystérieux qui tente les belles imaginations et les grandes âmes. On veut la sonder jusqu'au fond de ses entrailles, lui arracher son dernier mot, et imiter, à force d'art, ses procédés les plus secrets. M. Ebelmen, avec son génie inventif et fécond, devait naturellement ambitionner cette gloire. Jusqu'à présent la chimie n'avait donné qu'une analyse exacte des pierres précieuses que le joaillier met en œuvre ; il restait à résoudre le problème inverse, en recomposant par la synthèse les éléments fournis par l'analyse. En d'autres termes, la science peut-elle refaire ce qu'elle défait si bien ? M. Ebelmen l'a essayé, et il y a réussi. Ce n'est pas tout : il a voulu faire à son tour des pierres précieuses, et leur donner les caractères qu'elles tiennent de la nature. Le rubis et l'émeraude sont sortis de sa main avec la beauté de leur forme et la vivacité de leurs couleurs. Une seule qualité leur manque, au témoignage des juges les plus sévères : c'est une dureté parfaite. Tant il est vrai que nos artifices ne suppléent guère à l'action lente des années, et que l'industrie de l'homme est, comme sa science, toujours courte par quelque endroit !

La révolution de 1848 surprit M. Ebelmen au milieu

de ses travaux. Non-seulement il conserva sous la république la position qu'il tenait de la faveur royale, mais il devint encore professeur de céramique au Conservatoire des arts et métiers. Cette chaire était gratuite; M. Ebelmen l'accepta avec plaisir et la remplit avec honneur. Malgré les occupations sans nombre dont sa vie était surchargée, il trouvait moyen de suffire à tout. On se l'explique aisément quand on sait avec quelle sage économie il partageait sa journée. Austère et pur dans ses mœurs, il ne connut jamais d'autre passion que celle de la science, d'autres plaisirs que les mâles voluptés de l'étude. On prétend que les savants se laissent absorber volontiers par les préoccupations de leur existence laborieuse. Leur âme semble, dit-on, se dessécher ; leurs sentiments s'émoussent ; ils négligent les soins de la famille et cherchent à se soustraire aux devoirs et aux assujétissements de leur position sociale. Ce n'était pas là le caractère d'Ebelmen. Son cœur s'ouvrait à toutes les tendres affections, comme son esprit était capable d'aborder toutes les sciences. Autant il était différent des autres hommes par l'élévation de ses pensées et par la nature de ses études, autant il se rapprochait d'eux dans le commerce de la vie. Simple dans ses goûts, noble dans ses manières, loyal dans ses amitiés, ferme et modéré dans ses opinions, il parlait peu, parce qu'il ne parlait que pour instruire ; mais il plaisait en instruisant, on aimait et on profitait à l'écouter. Jamais homme public ne fut plus accessible. Ceux qui avaient visité Sèvres faisaient deux parts dans leurs souvenirs : l'une pour l'affabilité et l'obligeance du savant qui les

avait reçus, l'autre pour la beauté et pour les richesses de la manufacture. Enfin, ce qui doit ajouter encore à ses mérites et à nos regrets, Européen par sa réputation, il était demeuré Franc Comtois par le cœur. Sa province, sa ville natale, ses amis d'enfance, les relations qu'il entretenait avec eux, étaient comme la distraction et le charme de sa vie. Membre de l'Académie de Besançon et de la Société d'Agriculture de Vesoul, il considérait ces distinctions modestes comme un de ses principaux titres de gloire. Quand votre compagnie l'eut inscrit, à la suite d'un vote unanime, parmi ses associés correspondants, il se montra fort sensible à cet honneur, et se promit de venir siéger un jour au milieu de vous. Pourquoi ne vous a-t-il pas été donné de le voir et de l'entendre? Avec quel plaisir vous auriez reçu de ses mains ses nombreuses productions! Quel intérêt vous auriez trouvé dans ses discours! Quelle modestie dans sa personne! La *Société Pholomatique* le possédait depuis 1843. Il s'y fit remarquer par l'étendue de son savoir, par la facilité et la douceur de son commerce, par la sobriété et l'élégance de son style. On le regardait comme un des hommes les plus capables de mettre à la portée du vulgaire les matières les plus ardues. La parole n'était à ses yeux qu'un instrument de la pensée, mais il savait le rendre aussi poli et aussi brillant que le sujet pouvait le comporter. Notre langue a deux caractères précieux qui en font la première langue du monde dans les sciences comme dans les affaires. On reconnaît un Français à la propriété des termes qu'il emploie, et à l'ordre lumineux avec lequel il dispose son sujet. De ces

deux qualités, l'une a créé le célèbre axiome : *Cela n'est pas clair, donc cela n'est pas français ;* l'autre a fait dire avec raison que la France est le seul pays où l'on sache faire des livres. M. Ebelmen possédait ce double talent. Vous auriez pu l'apprécier par vous-mêmes, si le temps lui eût permis de mettre la dernière main à un grand ouvrage sur la chimie, auquel il travaillait depuis plusieurs années, avec la collaboration de MM. Payen et Dumas.

Sans parler de ces deux hommes, dont le nom seul est un éloge, M. Ebelmen avait dans le monde d'illustres liaisons : M. Thénard avait été son maître, M. Leverrier son condisciple; l'un et l'autre demeurèrent ses amis, et M. de Humboldt les honorait tous trois d'une égale bienveillance. Notre confrère commençait à compter parmi ces notabilités scientifiques dont la patrie s'entoure avec orgueil aux yeux de l'étranger. Chevalier de la Légion d'honneur dès 1846, il fut nommé en 1849 membre du jury central de l'exposition nationale, et en 1851 membre du jury de l'exposition universelle. La haute estime dont il jouissait en France l'attendait déjà en Angleterre. Un des hommes les plus distingués de la *Société royale de Londres,* M. Faraday, l'invita à une de ses leçons, le fit asseoir à ses côtés, et lui décerna des éloges devant un auditoire d'élite. Un journal anglais, l'*Illustration,* donna sa biographie et son portrait.

Bien loin de courir au-devant de ces honneurs, il n'avait eu, pour ainsi dire, qu'à les accepter. Une seule distinction fut l'objet de ses désirs ; ce fut la seule qui lui manqua. Au mois de février dernier, une place était

vacante à l'Académie des sciences ; MM. de Sénarmont et Ebelmen se mirent sur les rangs pour l'obtenir. Les titres scientifiques des deux candidats étaient à peu près équivalents ; cependant le premier avait sur son concurrent l'avantage que donnent un âge plus mûr et des travaux plus anciens. L'Académie se divisa presque en deux parties égales ; une voix seulement fit pencher la balance en faveur de M. de Sénarmont.

Personne ne vit dans cette élection ni une faveur pour l'un, car l'Institut avait voulu honorer l'ancienneté ; ni un échec pour l'autre, car M. Ebelmen avait, disait-on, le temps d'attendre. Mais la mort n'attend jamais. Le 27 mars, notre confrère montait encore dans sa chaire à l'école des mines ; le 30, une fièvre cérébrale s'empare de lui et le prive aussitôt de toutes ses facultés ; le lendemain, tout est consommé ! Sa maladie, sa mort, le récit de ses funérailles, les discours prononcés sur sa tombe, une attaque si imprévue et une fin si prématurée, tant de larmes, tant de regrets, tant d'éloges, nous apprîmes tout par le même courrier. On pleurait en refusant d'y croire, et les pleurs disaient assez qu'on n'y croyait que trop bien !

Toutes les illustrations des écoles et des compagnies savantes accompagnèrent Ebelmen à sa dernière demeure. M. Bravais, au nom de la Société Philomathique, et M. Dufresnoy, au nom de l'école des mines, payèrent, avec une religieuse émotion, un tribut de louanges à la mémoire de leur collègue. MM. Dumas et Chevreul rappelèrent plus longuement les titres et les qualités du défunt ; mais dans tous ces discours, les savants

avaient disparu ; on ne voyait que des amis, on n'entendait que des chrétiens. Ecoutons un moment M. Dumas :

« Que les voies de la Providence sont mystérieuses ! » Que son pouvoir est terrible ! Que ses coups sont par- » fois sévères !

» Humilions nos cœurs devant cette tombe soudaine- » ment ouverte, hélas ! et qui va se fermer sur une gloire » brisée dans sa fleur pour les espérances, dans sa ma- » turité pour les services.

» Hier, rien ne manquait à Ebelmen. Sa destinée était » pour tous un objet d'envie. Bonheur, santé, jeunesse, » belle renommée, riche avenir de travail et d'honneurs, » tout lui semblait prodigué ; quelques heures ont tout » flétri !

» Hélas ! cet excellent jeune homme, cet élève qui a » tant honoré ses maîtres, qui devait nous survivre et » nous remplacer, a traversé la vie comme un météore, » s'élevant soudain, disparaissant trop vite, mais éclai- » rant tout ce qu'il touchait de lueurs qui dureront long- » temps, excitant dans tous ceux qui l'ont connu de ces » affections qui dureront toujours. »

Ici finirait ma tâche, si la mort avait fini de frapper. Mais votre pensée se reporte déjà à un autre deuil, qui vient deux fois encore renouveler et assombrir le premier. La mort de M. Ebelmen est rapidement suivie de celle de son père ; l'une et l'autre sont tristement complétées par une troisième. En même temps que les sciences font dans Joseph une perte irréparable, Henri, son frère, est enlevé à la magistrature, dont il était l'es-

poir. Il manquerait quelque chose à l'éloge de Joseph, si je ne le terminais par l'éloge de Henri. Unis dans la vie, ils n'ont pas été séparés dans la mort ; réunissons les encore dans l'expression de nos sympathies et de nos douleurs.

Né à Baume-les-Dames, le 14 mai 1821, M. Louis-Henri Ebelmen entra au collége quand son frère venait de le quitter, et y soutint par de brillantes études l'honneur de son nom. Docteur en droit à 21 ans, il entreprit, pendant ses années de stage, un travail capable d'effrayer les plus grands courages. M. Clerc, ce magistrat de si digne mémoire, qui présidait avec tant de zèle les conférences des jeunes avocats, les engageait souvent à lire Dumoulin. Ce conseil fut un ordre pour Ebelmen. Il étudia consciencieusement le célèbre jurisconsulte dans la vieille langue de l'école, le traduisit presque tout entier, et en prépara une nouvelle édition. En la débarrassant de tout ce qui est devenu inutile et suranné, le commentateur l'a enrichie de remarques savantes, dans lesquelles il montre l'usage que les rédacteurs du Code civil ont fait de Dumoulin, et le parti qu'on en peut tirer pour l'interprétation de nos lois.

C'est par ces graves et fortes études que le jeune stagiaire se prépare à la vie de magistrat. Substitut à Arbois, à Dole et à Vesoul, partout il étonne les plus vieux praticiens par ses connaissances en droit civil, et les conclusions qu'il donne servent souvent de texte aux jugements des tribunaux. Chef du parquet à Montbéliard, il accomplit ses devoirs jusqu'au scrupule ; il lutte, jusqu'à la fatigue et à l'épuisement, contre les exigences

d'une santé débile ; il tombe enfin, à 31 ans, dans cette agonie lente où l'âme semble se ranimer à mesure que le corps s'affaiblit, et où le malade, debout, sur le seuil de l'éternité, se recueille, plus libre que jamais, dans la méditation sérieuse et profonde de ses fins dernières. Dès lors, il appartient tout entier à l'amitié et à la religion. La ville de Baume est encore émue du spectacle sublime qu'il offrit en ce moment suprême. La mort, dont la pensée l'occupe sans l'inquiéter, lui semble douce et consolante, parce qu'il croit et qu'il espère. En contemplant, au milieu d'une famille ensevelie dans un pieux silence, cette tête mourante qui se soulève sur sa couche, et qui domine, calme et sereine, toutes ces têtes inclinées par la douleur ; en le voyant porter tour à tour ses pensées vers les anges du ciel et ses regards sur les êtres chéris qui entourent son lit funèbre ; en l'entendant tantôt demander pardon à une mère, à qui il n'a jamais donné que des sujets de joie ; tantôt adresser des conseils aux membres de sa famille, tantôt suivre et même devancer, d'une voix affaiblie, les prières de l'Eglise, chacun s'écrie, avec l'éloquent et charitable pasteur qui reçoit son dernier soupir : « Ah ! pourquoi la paroisse » tout entière n'est-elle pas ici ? Non, je ne croyais pas » encore qu'il fût si doux de mourir en chrétien ! »

Ainsi s'éteignit le nom d'Ebelmen, que deux frères portaient si noblement. Quelle agréable différence dans leurs talents ! Quelle triste et douloureuse ressemblance dans leur destinée ! Tous deux devaient vous appartenir à la fois. Vous les aviez vus naître et grandir ; vous étiez heureux de les encourager ; vous auriez été fiers de les

avoir donnés au pays, et, en les réunissant un jour dans cette enceinte, il eût été si doux pour nous de resserrer, par les liens de la confraternité littéraire, les liens si étroits de leur affection fraternelle ! Tout à coup la mort visite une demeure qui avait, jusque-là, paru échapper aux vicissitudes de la fortune. Elle exige un triple tribut, elle frappe trois victimes. Dans l'espace de six mois, le père et les deux fils succombent sous ses atteintes imprévues : l'aîné d'abord, pour annoncer, ce semble, par le coup le plus affreux, que l'étoile de la famille a disparu; le père ensuite, pour suivre l'un, pour attendre l'autre, et pour les réunir ensemble dans le même tombeau ; le plus jeune enfin, frêle et dernier rejeton de cette race si nouvelle et déjà si honorable, longtemps penché sur sa tige avant de succomber, comme si le poids des larmes eût été nécessaire pour mieux le détacher de ce monde. Tous les trois sont rendus en même temps à la terre, laissant deux épouses sans maris, une mère sans enfants. On dirait que le sort, jaloux d'avoir laissé pendant trente ans à l'orgueil maternel, si noble et si légitime, l'embarras de choisir entre tant de sujets de joie et d'affection, ait voulu, par un retour soudain, ne laisser à une douleur plus légitime encore que le choix des regrets et l'embarras des larmes. Hier, cette mère désolée ne savait qui elle devait le plus aimer; aujourd'hui, elle ne sait lequel elle doit pleurer le premier !

PIÈCES DE VERS,

PAR M. VIANCIN.

LE BALLET DE MARIONNETTES.

Vous avez dû parfois rencontrer dans la rue
Un petit spectacle ambulant
Où ne se montre aucun talent,
Mais qui peut récréer la vue.
C'est d'abord, pour orchestre, un seul ménétrier
Joignant au son d'une musette
Le bruit d'un tambourin grossier ;
Puis, pour théâtre, une planchette,
Avec deux morceaux de baguette,
Surmontés d'un léger cordon,
Portant diverses figurines
A plumets, à grotesques mines,
Que d'un pied vacillant posé sur le talon,
Et qui touche au lien flexible,
Leur maître fait danser, sauter du mieux possible
Ou sarabande ou rigodon.

Vers semblables marionnettes
Un philosophe, un jour, dirigea ses lunettes,
A ce jeu prit quelque plaisir,
Et sur ce sujet même eut l'air de réfléchir.
Du pauvre meneur de la danse
Tout doucement il s'approcha,

A son oreille se pencha
Et lui dit : — « Sais-tu bien qu'en France,
» Sais-tu que dans le monde entier
» Bien des gens te font concurrence
» Et savent mieux que toi profiter du métier ?
» — Oui, répond avec un sourire
» L'humble conducteur de pantins,
» Et j'en pense, monsieur, plus que vous n'osez dire :
» Nombreux sont parmi nous les vivants mannequins,
» Les sauteurs et les baladins.
» Des humaines marionnettes
» Tire un bon parti le pouvoir ;
» Ses plus secrets moyens de les faire mouvoir
» Vous les apercevez, même sans vos lunettes.
» Mais quel observateur de ses actes divers
» Pénètre les desseins du roi de l'univers ?
» Celui dont la sagesse immuable, éternelle,
» Régit le sort du genre humain,
» Dans les hauteurs des cieux, sous son pied souverain,
» De notre grand ballet tient aussi la ficelle ;
» Par lui sont remués, secoués tous les rangs ;
» Non moins que les petits il fait sauter les grands.
» Cependant la plupart s'agitent sur la scène,
» Vont en haut, vont en bas, sans bien savoir pourquoi,
» Sans plus songer à qui les mène
» Que mes petits acteurs ne s'occupent de moi.
» Heureux dans tout cela qui reste homme de foi !
» Moi, je me plais à reconnaître
» Que Dieu seul en tout est le maître ;
» Indigent par sa volonté,
» Je me confie à sa bonté,
» Et mon exercice ordinaire

» Me fait songer sans peur à ce qu'il pourrait faire
» Subitement, tout à la fois,
» Et des nations et des rois.
» Sans même user de son tonnerre,
» Que de fous il mettrait ensemble à la raison !
» Jugez-en par comparaison :
» Quand je veux lâcher mon cordon,
» Voilà tous mes danseurs par terre.
» — Bravo ! maître tambourineur,
» Répliqua notre philosophe,
» D'un vrai sage, d'un raisonneur
» En toi l'on entrevoit l'étoffe.
» C'est bien dommage en vérité
» Que la suprême autorité,
» A qui ton âme se confie,
» Ne t'ait pas, comme à moi, donné la faculté
» D'apprendre la philosophie. »

UN ANGLAIS QUI A MANGÉ SES BOTTES.

Un Anglais au long masque, emmanché d'un long cou,
Un jour, sur ses longs pieds, allait..... vous saurez où :
C'était à Besançon. — De cette ville antique
Ayant vu d'un peu loin le site romantique,
En sérieux touriste, amateur du vrai beau,
Il l'avait salué d'un grand coup de chapeau,
Et pour jouir de ce spectacle,
Sans embarras, sans nul obstacle,
De sa chaise de poste il était descendu,
Marchant le nez au vent et le buste tendu.
La route était fangeuse ; aussi notre insulaire,
Ignorant le chemin qui lui restait à faire,

A l'hôtel désigné pour restaurant parfait
Arriva-t-il crotté non moins qu'un chien barbet.
Mais à sa fierté britannique
Comme cet accident n'avait pu rien ôter,
Tout en se faisant débotter,
Il dit à l'hôtelier d'un ton fort laconique :
« Je vaudrais tout de suite avoir à déjeuner,
» Et faites, s'il vos plaît, accommoder mes bottes.
» — Oui, mylord. — Vers le soir je reviendrai dîner,
» Quand j'aurai parcouru la ville et pris mes notes ;
» Allez. — Cela suffit, mylord,
» Je vais du déjeuner m'occuper tout d'abord. »
Et le malin traiteur, composant sa figure,
De l'Anglais à l'office emporta la chaussure ;
Puis après l'avoir fait bien laver, bien frotter,
En très-menus morceaux il en coupa les tiges,
Les fit dans l'eau bouillante à grand feu barboter,
Et termina l'apprêt par un de ces prodiges
Qui font monter au rang de génie inventeur
Un habile restaurateur.
On servit à mylord un ragoût délectable,
Par l'assaisonnement rendu méconnaissable.
Il avait un rude appétit.
Pendant qu'il dévorait, le cuisinier lui dit :
« Vous trouvez bon ce mets ? — La chair est un peu dure ;
» Mais la sauce est, ma foi, très-bonne, je vous jure.
» — Tant mieux, mylord, tant mieux ! Vous avez attendu
» Un peu longtemps, malgré toute ma diligence ;
» Mais c'était du nouveau pour mon expérience,
» Et puisque j'ai bien fait, le temps n'est pas perdu. »
Le déjeuner fini, l'Anglais, buvant rasade,
Et voulant jusqu'au soir se mettre en promenade,

Réclama, pour sortir, ses bottes. — L'hôtelier
Lui répondit soudain : « Le trait est singulier ;
» Vos bottes ? mais, mylord, vous les avez mangées.
» — Moa ! que dites-vos ? — La vérité, mylord,
» Et vous l'avez voulu.— Goddam ! c'est un peu fort ;
» Chez les Français combien de têtes dérangées !
» — Ne m'avez-vous pas dit tout en vous présentant :
» Je voudrais déjeuner ? — Yes, yes, — en ajoutant :
» Faites accommoder mes bottes?... Ce langage
» Etait clair, positif; il fallait bien songer
» A contenter mylord : en parlant de manger,
» *Accommoder* veut dire *apprêter;* c'est l'usage,
» Et j'étais d'autant plus à votre ordre attentif
» Que vous ne demandiez ni bifteck, ni rosbif.
» — Mais c'était..... *nettoyer* que j'avais voulu dire.
» — Excusez-moi, mylord, si je n'ai pas saisi
» Ce que vous entendiez; cela doit vous suffire ;
» C'est la faute du mot que vous avez choisi. »
Tout ébahi, l'Anglais, sans se mettre en colère,
Eut recours sur-le-champ à son vocabulaire,
Se tint pour satisfait de l'explication,
Et dès lors ne songea qu'à la digestion.
Il digéra : c'était l'important de l'affaire,
Et fit si bon dîner le soir du même jour,
Que dans le même gîte il doubla son séjour.
Quand il voulut partir, il paya sa dépense
En noble gentleman, mieux que plus d'un rentier ;
Mais au restaurateur, pour autre récompense,
Il servit à son tour un plat de son métier.
« — Vos m'avez fait manger mes bottes,
» Lui dit-il, sur ce point écoutez quelques mots :
» On en rira beaucoup chez vos compatriotes,

» Et les Anglais, monsieur, n'en seront pas plus sots.
» Je redirai combien votre sauce était bonne ;
» Avec cela tout se pardonne ;
» Mais que de vilains tours j'aurais à signaler
» Où se laisse duper la sottise française ?
» Vraiment je crois qu'on peut tout lui faire avaler
» A la sauce la plus mauvaise. »

LE CHIC.

On était assez débonnaire,
Jadis pour viser au talent.
La chose aujourd'hui nécessaire
En est plus que l'équivalent.
Jeune écrivain, nouvel artiste,
Qui désirez plaire au public,
Sachez en quoi cela consiste :
Votre tâche est d'avoir le chic.

Oui, ce qu'aujourd'hui l'on estime,
Ce qui mène aux brillants succès,
Sans bien se définir, s'exprime
Par un mot qui n'est pas français.
Le talent n'est que bagatelle
Pour la gloire ou pour le trafic.
Fortune ou couronne immortelle
Ne s'obtient plus que par le chic.

Qu'on tienne la plume, ou la lyre,
Ou la palette, ou le ciseau,
On ne fait rien, si l'on n'aspire
A ce *nec plus ultra* nouveau.

Tout l'exige, tout y condamne,
Et mieux vaudrait avoir un tic,
Un air bête, un long museau d'âne,
Que d'être dépourvu du chic.

Ce n'est pas tout : n'allez pas croire
Que le chic se trouve en tous lieux.....
On n'entre au temple de mémoire
Qu'en vivant où se font les dieux.
Paris doit avoir sur votre âme
La puissance du basilic ;
Paris, Paris seul vous réclame,
Paris est la source du chic.

Puisez donc là ce que l'on nomme
Le chic, un chic, du chic, — dès lors
Vous serez en herbe un grand homme ;
Vos œuvres seront des trésors,
Vous braverez tout pédagogue,
Je vous en fais le pronostic ;
En un mot vous aurez la vogue,
Pourvu que vous ayez du chic !

Mais ce chic qu'est-il en lui-même ?
C'est..... (je l'expliquerai fort mal)
C'est... un je ne sais quoi qu'on aime,
Certain cachet original,
Parfois une forme indécise
Comme une vapeur d'.... alambic.
Que faut-il encor que j'en dise ?
Le chic?... c'est... ma foi, c'est le chic.

En avoir pour le bien connaître,

Est, je crois, le meilleur secret ;
Si donc j'en possédais, peut-être
Vous dirais-je mieux ce que c'est.
Mais confiné dans ma patrie,
J'en suis privé, voilà le *hic ;*
Contentez-vous donc, je vous prie,
De mes sept couplets sur le chic.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

PERSÉVÉRANCE ET GÉNIE,

PAR M. CH. LAUMIER, ASSOCIÉ CORRESPONDANT.

Un jour de je ne sais quel mois de l'an 1555, dans un village des environs de Saintes, et dans une chambre au rez-de-chaussée, sans plancher en bas, sans plancher en haut, et sans autre porte que celle qui s'ouvrait sur la rue, un homme de cinquante-six ans à peu près, pâle, maigre, couvert de poussière et les bras nus, était debout devant un four d'une construction particulière, et attendait avec anxiété que fût achevée la cuisson de quelques objets placés au-dessus de la flamme allumée dans l'intérieur. Après plusieurs heures d'attente, pendant lesquelles plus de dix fois il ouvrit son four, il jeta un long regard dedans et le referma ; pensant enfin que l'opération qu'il faisait était terminée, il l'ouvrit de nouveau, en posa le couvercle à terre, puis, armé d'une longue tenaille, en sortit avec précaution plusieurs pièces de poterie, qu'il mit refroidir dans une petite cour dépendante de sa maison. Quand ces pièces furent assez

froides pour qu'il pût les manier, il les releva successivement, les examina en dehors et en dedans les unes après les autres, et les mit à l'écart en se disant avec une affliction qui tenait du désespoir :

— C'est mieux, mais ce n'est pas encore cela.

En finissant ces paroles, il resta dans un profond accablement, et tomba plutôt qu'il ne s'assit, sur un escabeau qui se trouvait près de lui.

Longtemps il demeura dans une douloureuse méditation, les coudes appuyés sur les genoux, la tête entre les deux mains, et sans vivre autrement que par la souffrance et la pensée. Il se leva enfin, non point avec un nouveau courage, mais avec cette sombre et silencieuse résignation de l'homme qui se soumet, sans plus songer à se débattre contre elle, à une fatalité qu'il reconnaît ne pouvoir vaincre. Il fit quelques pas, pour s'assurer que le pouvoir de marcher lui restait encore, et appela un garçon de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui travaillait au dehors à manipuler et à épurer des terres.

Ce garçon vint.

— Jacques, lui dit-il, il te faut quitter ce que tu fais et chercher de l'ouvrage ailleurs que chez moi. Je n'en ai plus à te donner.

— Quoi! maître Bernard, vous me renvoyez, répondit l'ouvrier.

— Hélas! oui, et bien à regret, mais il le faut. Rien ne me réussit, et je n'ai pas le moyen de continuer mes expériences.

— Il me semble pourtant, maître, que les vases que je vois là sont bien beaux!

— Sans doute, ils sont beaux; sans doute ils sont bien supérieurs à ceux que fabriquent les autres potiers, et dont on pare les buffets dans les maisons riches. Mais qu'ils sont loin de la magnifique coupe que j'ai vue, et que mon ambition est d'égaler!

— Maître, pourquoi ne pas vous contenter de ce que vous faites? Pourquoi vous entêter à vouloir faire des vases aussi brillants que cette coupe dont vous parlez toujours?

— Eh! sais-je pourquoi? C'est une idée qui me poursuit sans relâche, qui m'obsède sans pitié, et dont je ne puis me délivrer.

— Il faut pourtant vous en défaire comme d'une suggestion du mauvais esprit. La coupe que vous voulez égaler vient d'Italie, et il n'y a que les Italiens pour en faire d'aussi belles.

— Que les Italiens! répondit à ceci maître Bernard en relevant la tête avec une généreuse indignation. Pourquoi n'y aurait-il que les Italiens pour couvrir la terre de cet émail, dont je cherche vainement le secret depuis seize ans? Dieu leur a-t-il donné un génie qu'il ait refusé aux hommes de la France?

— Il le faut bien, puisque depuis seize ans vous n'avez pas pu réussir à faire une fois ce qu'ils font tous les jours.

— Cela est vrai. Je n'ai pas pu réussir, et sans doute je ne réussirai jamais, car ma pauvreté s'oppose à ce que je fasse de nouvelles recherches.

Ce désolant retour sur lui-même jeta Bernard dans l'accablement dont l'avait un moment sorti un noble mouvement d'amour-propre national. Après un court silence, il reprit :

— Jacques, tu as travaillé pour moi, je te dois de l'argent, et n'en ai point à te donner. Heureusement que, dans la prévision de ce qui arrive, j'y ai pourvu d'avance. A l'insu de ma femme, j'ai sorti de l'armoire, seul et dernier meuble qui nous reste, les habillements qui m'appartiennent. Je les ai apportés ici, et les voilà dans ce coin, en un paquet. C'est tout ce que je puis t'offrir en paiement. Prends-les, emporte-les, et, en t'en allant, évite avec soin que mes enfants et leur mère t'aperçoivent.

— Quoi! maître, vous me donnez vos habits, s'écria l'ouvrier avec des larmes dans la voix.

— Oui, mon garçon. C'est tout ce que je possède ; emporte-le, et va-t-en tout de suite.

— Mais vous ! n'en aurez-vous nul besoin?

— Comme ma femme et mes enfants, il ne me reste que les habillements dont je suis vêtu. Mais, regarde! ils sont presque neufs, et me serviront encore longtemps. Ainsi prends ce paquet, je le veux, je te l'ordonne, et sors d'ici avant que ma femme n'y vienne.

Jacques prit, par obéissance et avec regret, le paquet que lui montrait son maître, le mit sous son bras et sortit, le cœur gros de plus de chagrin et de pitié que de mécontentement.

Il n'avait pas fait cinquante pas hors de la maison, qu'une femme, pâle, maigre, et les yeux rougis par les

pleurs et l'insomnie, sortit de la chambre voisine, et le remplaça dans celle dont il sortait. Maître Bernard, surpris à l'improviste, fut saisi d'une frayeur subite, mais il se remit à l'instant même, composa son visage, et prit un air souriant tout en ayant la mort dans l'âme.

— Bernard, lui dit cette femme d'une voix tremblante, et brisée par l'inquiétude et la souffrance, avez-vous enfin réussi cette fois ?

— A peu près, ma chère Madeleine, à peu près, mais pas encore tout à fait.

— Pas encore tout à fait! Oh! mon Dieu! quand réussirez-vous donc ?

— Cela ne peut plus tarder. Encore une expérience, et je touche infailliblement au but.

— Quoi, Bernard! n'en avez-vous assez fait de ces expériences depuis que vous avez commencé la première? A quoi nous ont-elles servi ? A nous plonger, nos enfants et nous, dans une misère si profonde que le pain nous a souvent manqué.

— De la patience et du courage, Madeleine, un succès infaillible et prochain nous dédommagera des privations que nous subissons aujourd'hui.

— Toujours des illusions ! toujours des rêves ! toujours des mensonges ! et cela, depuis seize ans ! Bernard, revenez à la raison; songez à vos enfants, et renoncez à des expériences qui n'ont été pour nous, pour vous le premier, qu'une cause de ruine. Vous possédez deux professions, celle d'arpenteur et celle de peintre, qui nous ont fait vivre autrefois; reprenez-les l'une et l'autre, n'en prenez qu'une seule si vous voulez, et cultivez-la

avec assiduité pour apaiser les cris de votre conscience, car vous devez avoir de bien cuisants remords.

— Des remords! moi, Madeleine, avoir des remords!

— Oui, Bernard, vous devez avoir des remords. Il m'en coûte de vous parler comme je le fais, mais le déplorable état dans lequel je vois mes enfants m'y contraint, malgré mon respect pour vous. Remontez dans votre vie passée, et récapitulez avec moi ce que vous avez fait de votre jeunesse. La profession d'arpenteur vous fournissait des travaux qui vous procuraient presque de l'aisance, vous la quittez tout à coup pour étudier le dessin et la peinture.

— Est-ce un crime de sentir naître en soi le goût des arts?

— Non, sans doute. Mais laissez-moi dire : vous voilà dessinateur et peintre.....

— Comme peintre et dessinateur, j'étais bien loin de posséder le talent qu'on me supposait.

— Qu'importait alors? On vous commandait des ouvrages, on s'en contentait; on vous les payait, et vous vous prépariez un avenir. Que pouviez-vous désirer de plus? N'était-il pas sage de vous adonner tout entier à votre nouvelle profession, dont la pratique vous eût fait acquérir le talent qui vous manquait, à ce que vous dites? Mais un vase arrivé d'Italie vous tombe entre les mains et vous fait perdre la tête. Vous repoussez loin de vous la peinture, et vous vous mettez à parcourir la France et à en fouiller le sol pour en extraire et étudier

des terres, des sables, des pierres, et je ne sais quelles autres choses encore qui ne servent à rien.

— Oh! Madeleine, nous ignorons ce que Dieu nous réserve. Ces voyages et ces études sont peut-être ce que j'ai fait de mieux en toute ma vie.

— Toujours le même aveuglement! Fatigué enfin d'errer çà et là à pied, et souvent sans chaussure, vous arrivez dans ce pays et vous vous y fixez. Vous souvenant que vous êtes arpenteur et peintre, vous vous annoncez comme tel. L'ouvrage vous arrive, et votre intérieur prend un air d'aisance. C'est alors que vous demandez ma main, et que mon père vous l'accorde. Pendant quelques années nous vivons doucement, avec les enfants que Dieu nous envoie, du produit de votre arpentage et de vos peintures ; mais cela ne pouvait pas durer. Ce vase italien, que Dieu maudisse et que j'aurais brisé, si j'avais pu prévoir qu'il dût être pour nous la cause de tant de malheurs, vous tombe sous les yeux et sous la main. Voilà que la pensée d'en faire de semblables vous revient plus vive et plus impérieuse que jamais. A partir de ce jour fatal, plus de pain à la maison, plus de vêtements pour les enfants. Tout ce que vous gagnez avec votre boussole et vos pinceaux est employé à construire des fours, à amalgamer des cailloux et des terres, à fabriquer des ustensiles, et à acheter du bois que vous brûlez inutilement. On vous charge, il y a douze ans, d'arpenter les marais salants de la Saintonge, et le produit entier de ce travail vous sert, comme celui de vos peintures, à alimenter un feu pour nous aussi fatal que pour les damnés celui de l'enfer. Vous

avez besoin d'argent! vous empruntez et contractez des dettes que vous ne pourrez jamais acquitter. Vous manquez de bois! vous brûlez nos tables, nos couchettes, les planchers ainsi que les portes intérieures de notre maison. Brûlez encore l'armoire qui, jusqu'à ce jour, a échappé à l'incendie général de notre mobilier, et il ne restera plus rien ici que les murailles et la paille humide sur laquelle nous couchons tous.

— Mais, chère Madeleine, si je réussis à découvrir le secret de l'émail, la gloire et la fortune nous combleront de leurs faveurs. Les plus grands seigneurs, les rois même me supplieront d'enrichir du produit de mes travaux leurs hôtels et leurs palais.

— Bernard, je crois à ce que vous me dites. Mais en attendant que les rois et les grands vous supplient, nous mourons tous de faim, et nous n'avons de vêtements que ceux qui nous couvrent. Vous-même, vous en êtes à ne plus oser sortir, dans la crainte d'être en butte aux sarcasmes de ceux qui vous ont connu dans une position au moins supportable, et dont vous a fait déchoir votre funeste aveuglement. Voyez la maigreur de mes enfants, voyez la vôtre, voyez la mienne, et dites-moi si dans vos voyages vous avez rencontré nulle part des créatures de Dieu aussi misérables que nous.

Ce tableau si naïf et si vrai de la détresse dans laquelle était sa famille, et dans laquelle il était lui-même, émut vivement Bernard. Des larmes lui coulèrent des yeux. Profitant avec promptitude du mouvement de sensibilité qu'avait provoqué son éloquence de mère et d'épouse,

Madeleine tomba aux pieds de son mari, et lui dit en pleurant à chaudes larmes :

— Bernard, ce n'est pas pour moi que je vous implore. Si je suis un fardeau pour vous, chassez-moi ; je m'en irai, s'il le faut, mendier mon pain sur la grande route ; si vous voulez que je meure, ordonnez-moi de mourir, je vous obéirai. Mais au nom de Dieu, qui nous voit et nous entend, retrouvez votre cœur de père, et rappelez-vous ce que vous devez à vos enfants, pauvres et innocentes victimes qui ne vous ont pas demandé la vie que vous leur avez donnée. Renoncez à des recherches, que je crois fort belles, mais qui vous ont déçu pendant seize ans, et qui vous décevront toujours. Livrez-vous sans partage à une des deux professions, au moyen desquelles nous vivions tous aisément autrefois. Si celle d'arpenteur est trop fatigante pour vous, qui approchez de la vieillesse, livrez-vous à la peinture ; faites, pour les chapelles seigneuriales et les églises de paroisse, des vitraux dont on se contentera, qu'on vous paiera comme on vous les payait jadis, et nos enfant seront vêtus et nourris.

Bernard releva sa femme, l'embrassa, et lui promit tout ce qu'elle voulut.

— Ainsi, dit-elle, vous ne ferez plus de nouvelles expériences ?

— Je n'en ferai plus.

— Vous reprendrez votre palette et vos pinceaux ?

— Je les reprendrai.

— Pour ne plus les quitter désormais ?

— Pour ne plus les quitter.

— Que le ciel en soit béni! nos malheurs touchent à leur terme. Nous avons été, nous sommes même en ce moment bien à plaindre. A l'avenir nous ne le serons plus.

Là dessus, la pauvre mère s'en alla, dans la chambre d'où elle était sortie, retrouver ses enfants, et leur distribuer un morceau de pain qu'elle avait épargné en se privant elle-même de nourriture.

En promettant à sa femme de ne plus faire de nouvelles expériences, Bernard était de bonne foi, et voulait fermement tenir sa parole. Aussi, s'en souvint-il toute cette journée-là et les deux suivantes; mais la quatrième, l'idée qui l'avait si longtemps dominé lui revint, s'empara violemment de toutes ses facultés, et en amena avec elle une autre qui le frappa d'une illumination soudaine comme une inspiration d'en haut. Sans dire une seule parole, et entraîné par une force qu'il ne songea point à combattre, il se leva brusquement, entra dans son atelier, démolit son four, puis en construisit un autre de moindre dimension. Cela fait, il mélangea, dans des proportions différentes de celles qu'il avait observées jusque-là, de l'argile, du sable, des cailloux broyés, et fit du tout un vase qu'il mit sécher à l'ombre. Quand ce vase fut suffisamment sec, il pensa à le faire cuire. Comme il n'avait pas une bûche, il brûla d'abord son escabeau, puis s'en prit au seul et dernier meuble qu'il y eût chez lui, à l'armoire dont j'ai déjà parlé. Il la démolit, la mit en pièces, en emporta les débris pour entretenir son feu. Et Madeleine, hébétée par la douleur

que lui causait l'obstination de son mari, ne conçut pas même la pensée de s'y opposer.

Pendant quarante-huit heures, Bernard, haletant sous l'impression d'une idée fixe, resta debout devant son four, occupé à en activer ou à en ralentir la chaleur, sans éprouver le besoin de sommeil et de nourriture. Quand il eut reconnu que sa pièce était cuite, il la sortit, la mit refroidir, et alla se jeter sur son misérable grabat, sans rien dire de plus que le jour où, au mépris de sa parole, il avait tenté une nouvelle expérience.

Le lendemain, lorqu'il fallut aller voir son récent ouvrage, tout son enthousiasme s'évanouit, et il sentit renaître toutes ses anxiétés ordinaires. Il y alla pourtant : prit son vase et le regarda avec une attention d'artiste. Cette fois, le ciel avait récompensé sa persévérance. Son vase surpassait en éclat et en pureté celui qu'il n'avait eu que la modeste ambition d'égaler. Ivre de bonheur, en tenant entre ses mains la preuve de son succès, il pousse un cri de délire et de joie, puis s'élança, plein d'un orgueil légitime, à travers les rues de son village, comme autrefois Archimède, dans les rues de Syracuse, en s'écriant : Je l'ai trouvé ! je l'ai trouvé !

En effet, l'humble potier de terre venait de trouver la composition de l'émail ; et Bernard Palissy, qui adopta plus tard le titre de fabricant de *rustiques figulines,* prenait sa place parmi les hommes de génie du XVIe siècle.

LES VIEILLES FILLES,

ÉPÎTRE FAMILIÈRE A Mlle ÉLÉONORE.

Senescenti accrescit virtus.

Puis-je savoir, Eléonore,
Pourquoi, dès l'âge heureux où le cœur vient d'éclore
Et s'ouvre aux premiers désirs,
Vous avez fui l'hymen et ses chastes plaisirs ?
Vous étiez jeune, aimable, et sans doute jolie ;
Un poëte a chanté vos naissantes vertus,
Vos talents, votre esprit. — Plus d'une se marie,
Qui n'a que ses vingt ans et quelque mille écus.
Dites, redoutiez-vous les chagrins du ménage ?
Saviez-vous qu'à la femme ils tirent bien des pleurs?
Saviez-vous que le mariage
Est un champ plus rempli de ronces que de fleurs ;
Que le ciel conjugal, rarement sans nuage,
S'il a de beaux soleils, a de bien sombres jours,
Et que souvent un noir orage
S'y forme, éclate et tonne, et fait fuir les amours ?
Craigniez-vous de porter, stérilement féconde,
Des fruits qui, trop souvent, tombent avant l'été ?
N'aimiez-vous pas l'enfant avec sa tête blonde,
Son candide regard et sa vive gaîté ?
Ce gracieux lutin, nos plus chères délices,
Je ne le sais que trop, a de fâcheux caprices ;
Tout à l'heure il riait, assis sur vos genoux ;

Le voilà maintenant qui trépigne et qui crie :
Vous fuyez, la tête assourdie,
Le méchant vous poursuit de son bruyant courroux.
Et qu'il coûte de soins, de larmes à sa mère !
Ingénieuse à craindre, un rien la désespère ;
Que de nuits sans sommeil auprès de ce berceau !
Mais si vous repoussez l'hymen et son flambeau,
Ce n'est point pour cela, j'en atteste votre âme ;
Non, Dieu met trop d'amour dans le sein de la femme,
Pour qu'à ce joug divin de la maternité,
Vous préfériez, trompant le vœu qui vous réclame,
Une égoïste liberté.

N'auriez-vous pu, nature exquise
Qui veut se rechercher, se voir dans un époux,
Rencontrer de mari qui fût digne de vous ;
De cœur qui vous eût bien comprise,
Qui, fier et délicat, mais généreux et doux,
Eût fait votre bonheur, peut-être votre gloire ?
Communs dans les romans, fort rares dans l'histoire,
Ces maris-là n'existent plus :
Je crois que le dernier vivait du temps d'Arthus.
Que ces motifs ou non vous aient déterminée,
Vous restez vieille fille, et vous n'avez pas peur
De ce nom qui réveille un sourire moqueur,
Et tourmente à coup sûr plus d'une infortunée.
Etrangère aux soucis que donne l'hyménée,
Vous n'avez pas pourtant resserré votre cœur.
Vous vivez moins pour vous que pour votre famille ;
Vous prouvez qu'une vieille fille
Est souvent un trésor qui, sans tarir jamais,
Sur tout ce qui l'entoure épanche ses bienfaits.

Si ma muse aimait à médire,
De quelques traits malins j'aiguiserais mes vers ;
Certes, la vieille fille a d'innocents travers
Qu'il est facile de décrire :
Parfois sa langue exerce un despotique empire ;
Trop souvent le prochain, son texte favori,
A sa verve mordante offre une ample matière ;
Ajoutez-y son chien, son chat, son canari,
Son humeur tour à tour quinteuse ou minaudière ;
Dites qu'elle est friande, et ne sait pas toujours
Renoncer de bon cœur aux terrestres amours ;
Que, cachant ses regrets sous un air de sagesse,
Elle blâme en autrui ses péchés de jeunesse :
C'est une ombre au tableau, mais qui n'empêche pas
Qu'elle ne soit souvent presque un ange ici-bas.
Quel malheur en vain la réclame ?
N'est-elle pas au pied de ces lits de douleur,
Où le pauvre l'attire et la nomme sa sœur,
La charité qui se fait femme ?
A d'autres les salons et l'ivresse du bal,
Et l'éclat rayonnant des fêtes,
La beauté souveraine et ses douces conquêtes ;
Son triomphe... c'est l'hôpital !
Remuer cette couche où pleure la souffrance,
Dans un sein désolé ranimer l'espérance,
Fermer cette blessure, étancher ce sang noir,
Des lèvres du mourant approcher le miroir
Pour voir si quelque souffle y trahit l'existence,
Veiller, prier, gémir, s'immoler chaque jour,
Donner à l'indigent sa vie et son amour,
Et respirer la mort dans l'air qu'elle respire :
Voilà tout son bonheur ! Voilà ce que j'admire !

Voilà ce que Dieu même admire comme moi.
La vieille fille alors est ton épouse, ô roi!
Qui, prenant la plus pure et laissant la plus belle,
Ceindras cet humble front de ta gloire éternelle!
Mais j'entends qu'on me dit: « Sors des sentiers battus,
» Ami, reviens aux vieilles filles
» Qui vivent dans le siècle au sein de leurs familles;
» Que ton luth, s'il se peut, célèbre leurs vertus. »
J'y consens ; je tairai cette vierge héroïque
Qui, servante du pauvre et compagne de Dieu,
Pour allumer au loin la lampe évangélique,
Dit à tout ce qu'elle aime un magnanime adieu,
Que nous voyons, bravant les flots et les tempêtes,
Franchir l'immensité des mers,
Se perdre, s'enfoncer dans de brûlants déserts,
Et, poursuivant le cours de ses saintes conquêtes,
Ne s'arrêter qu'aux bords où finit l'univers.
Je ne parlerai pas de ces femmes-apôtres ;
Ce sujet triomphant, je l'abandonne à d'autres ;
La vieille fille est là qui demande mes vers :
Mieux que la jeune vierge au séduisant sourire,
Elle peut inspirer un enfant de la lyre.
L'autre jour, dans un champ, je cueillis une fleur
Qui, sous l'herbe cachée et semblable à l'ortie,
N'avait pour me charmer ni grâce ni couleur.
Comme je la jetais : — La fleur n'est pas jolie,
Me dit quelqu'un ; pourtant flairez-la, je vous prie.
L'humble plante exhalait la plus suave odeur.
Voilà la vieille fille ! — On la jette, on l'oublie ;
Sans doute elle n'a rien qui captive nos yeux ;
N'importe, soignez-la ; sa corolle choisie
Garde un parfum délicieux.

Telle était Lamoignon : cette âme peu commune
Qui, réunissant tout, esprit, beauté, fortune,
Pouvait, sans avoir peur qu'on dédaignât sa main,
Aspirer au plus riche, au plus illustre hymen ;
Eprise de Dieu seul, sut, au matin de l'âge,
Dédaigner les douceurs d'un chaste mariage,
Et sans quitter un siècle où la vertu se perd,
Y vivre, comme Paul, au fond de son désert.
Semblable à la source féconde
Qui, par mille canaux distribuant son onde,
Porte aux gazons flétris la vie et la fraîcheur,
Et d'un sol épuisé ranime la vigueur,
Autour d'elle, à Paris et dans toute la France,
Accourant, empressée, au cri de la souffrance,
Relevant chaque front courbé par le malheur,
Sa charité versait un or consolateur.
Ses bienfaits, prodigués aux peuples de l'aurore,
Allaient sécher des pleurs qu'elle ne voyait pas ;
Ils devançaient l'apôtre aux plus lointains climats ;
Fécondante rosée, ils y faisaient éclore,
Dans le champ du Seigneur, une riche moisson,
Et l'Orient chrétien est tout plein de son nom.

Et toi, si doucement austère,
Toi, si digne du Dieu que tu pris pour époux,
Qui pourrait t'oublier, ô noble Lamouroux ?
Comme on vit dans le ciel, tu vivais sur la terre ;
Dans un temps désastreux, ta présence d'esprit
Sauva de l'échafaud la tête de ton père.
Le temple était fermé ; le prêtre était proscrit ;
Au pied d'un humble autel, dans ton frais ermitage,
Tu savais rassembler les enfants du village,

Et, dans ces cœurs émus de tes simples discours,
Nourrir ou rallumer la foi des anciens jours.
On te vit recueillir ces pauvres pécheresses,
Dont un or corrupteur achète les caresses ;
Bientôt, comme le bon pasteur
Qui cherchait au désert ses brebis égarées,
Tu leur ouvres tes bras, tu leur ouvres ton cœur ;
Dans ces âmes régénérées
Tu rétablis les lois de la sainte pudeur.
La plante vénéneuse à la coupe fétide,
Devient ce lis si pur qui séduit tous les yeux,
Lorsque, dans sa corolle humide,
D'où s'exhale un parfum presque digne des cieux,
Dérobée à l'écrin de l'aurore nouvelle,
La goutte de rosée au soleil étincelle.
De la France chrétienne, ô légitime orgueil !
Sois fière, ô Lamouroux, de ton œuvre si belle !
Déjà tu peux laisser ta dépouille au cercueil ;
Déjà tu peux, âme immortelle,
T'envoler vers ce ciel, ton unique désir.
Va, ton œuvre nous reste et ne peut plus périr.
Rejoins, au sein de Dieu, cette Clémence Isaure,
Fleur d'amour et de sainteté,
Que tout Français admire, et tout poëte implore.
D'une double immortalité
Sa tête charmante rayonne ;
Les arts et les vertus ont tressé sa couronne.
D'un sang presque royal, illustre rejeton,
Quel nom dans sa Toulouse éclipserait son nom ?
Elégant et chaste génie,
Elle consacre à Dieu sa touchante beauté ;
Sous l'aile de la piété

Elle abrite la poésie ;
Parmi les orangers de son Occitanie
Ses mains ont relevé le temple des beaux-arts,
Et voici qu'à sa voix, accourt de toutes parts
Le peuple empressé des poëtes :
Isaure les appelle à ses brillantes fêtes,
Et, prix éblouissant des plus heureux concerts,
L'or se transforme en fleurs pour couronner les vers.

Mais, plus que ces grands noms, dans nos moindres villages,
Plus d'une vieille fille a droit à nos hommages ;
Le monde les ignore et le ciel les bénit ;
Celle-ci, dans son sein portant un cœur de mère,
Adopte les enfants d'une sœur ou d'un frère,
Veille sur ces oiseaux, et leur fait un doux nid.
Dans ce regard qui les caresse,
Dans ces bras qui les ont reçus,
Dans ces soins que prodigue une active tendresse,
Ils ont cru retrouver leur mère qui n'est plus.
Ange pieux que je vénère,
Celle-là se dévoue aux cheveux blancs d'un père :
Ne parlez pas d'hymen, de monde, de plaisirs ;
Ranimer ce vieillard, flambeau près de s'éteindre,
Reculer un instant qu'elle doit toujours craindre,
Voilà sa vie et ses désirs !
Cette autre, humble servante, a recueilli son maître
Qui, de l'heureuse aisance où le ciel le fit naître,
Est tombé dans la pauvreté :
Sa tendresse pour lui croît dans l'adversité.
Ses amis ont pu fuir le vieillard solitaire,
Et fermer avec soin la porte à sa douleur ;
La vieille fille est là, consacrée au malheur ;

Elle entoure de soins cette noble misère ;
Elle sait le nourrir des fruits de son labeur ;
Son zèle ingénieux met dans la coupe amère
Un peu de miel consolateur.
Si j'osais vous nommer, solitudes si chères,
Où, sous des arbres séculaires,
Je vois errer deux sœurs, anges de charité !
Je ne redirais point leur esprit si vanté,
Leurs talents si connus, leur aimable sagesse,
Leurs propos pleins de sel et de délicatesse,
Que relève souvent une fine gaîté.
Non ; de quelques attraits qu'ait brillé leur jeunesse,
Quel que soit leur esprit, je préfère leur cœur :
Car c'est par la bonté, par ce charme vainqueur
Qui ne redoute rien des injures de l'âge,
Que l'on peut captiver ma muse si volage,
Ma muse toujours prête au trait vif et moqueur.
Ces deux sœurs, du hameau visible providence,
Tendent leurs mains à l'indigence,
Et les plus malheureux sont leurs plus chers amis.
Les pauvres ont leur part de ces nombreux épis,
Dont l'or mobile ondoie au souffle du zéphyre ;
Ces beaux fruits veloutés dont l'éclat vous attire,
Ce flot pur et vermeil qui jaillit du pressoir,
Aux lèvres du malade appellent le sourire,
Et dans un sein mourant font renaître l'espoir.
Leur piété féconde est semblable à l'abeille
Qui, dès que le printemps, entr'ouvrant sa corbeille,
Peint les champs et les bois des plus fraîches couleurs,
Des sucs exquis de mille fleurs,
Sait pétrir les rayons d'une douce ambroisie.
Aimer, faire le bien, c'est là toute leur vie ;

Voilà, voilà les jours qui ne sont pas perdus !
Que l'Esprit saint les loue ; elles ont ces vertus
Que dans la femme forte il célèbre lui-même.
Et vous, Eléonore, et vous, leur noble sœur,
Vous méritez aussi cet éloge suprême ;
Je pourrais, sans descendre au front d'un vil flatteur,
Vanter tous ces trésors d'une riche palette,
Ces sites, ces aspects, comme en rêve un poëte ;
Ces inspirations d'un cœur religieux,
Qui vivront plus longtemps que mes faibles louanges ;
Ces vierges qu'on croit voir s'élever vers les cieux
Sur les ailes de si beaux anges,
Tant sur leurs traits empreints d'une chaste beauté,
Rayonne une divine et douce majesté ;
Ces scènes de bergers, ces riants paysages,
Ces vallons pleins de vie où, sous de frais ombrages,
Le ruisseau semble fuir avec un bruit joyeux,
La génisse brouter l'herbe fine et fleurie,
Ou suivre le passant d'un regard curieux,
Tandis que, loin de la prairie,
La chèvre se suspend au rocher sourcilleux.
Je ne le ferai pas : qu'importe que la toile
S'anime sous vos doigts et semble respirer ;
Qu'à mes regards surpris vous fassiez admirer
Au front de vos élus les rayons de l'étoile ;
Que sous votre habile pinceau,
Comme un fluide d'or la lumière étincelle ;
Que, par un art divin, elle tremble sur l'eau,
Glisse légèrement sous la feuille nouvelle,
Et d'un éclat si doux éclaire le tableau ?
Non ; je ne veux chanter que votre foi si vive,
Qui réfléchit le ciel, comme l'eau fugitive

Réfléchit l'azur d'un beau jour,
Que votre cœur rempli d'innocence et d'amour.
Mon vers plus familier peindra la ménagère
Occupée à d'humbles travaux,
Couvrant de simples mets la table hospitalière,
Faisant courir l'aiguille ou tourner les fuseaux ;
Je redirai comment, habile jardinière,
Laissant là les crayons pour prendre le râteau,
A l'ombre du vaste chapeau
Que, pour sauver son teint, inventa la fermière,
Vous aimez à soigner les plus charmantes fleurs,
Ces fleurs que votre main dessine et fait revivre
Avec le frais éclat de leurs riches couleurs.
Les fleurs ne parlent point, si ce n'est dans un livre ;
Si Dieu leur eût donné la pensée et la voix,
Fleurs des champs, des monts et des bois,
Rassemblant leurs tribus, se rangeant par familles,
Célébreraient en vous la reine de leur choix,
Et la perle des vieilles filles.

RICHARD-BAUDIN.

LISTE ACADÉMIQUE.

JANVIER 1853.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs,

Arago, O ✡, membre de l'Académie des sciences, Directeur de l'Observatoire; à Paris (janvier 1835).

Berroyer, ancien Recteur; à Bresson, près Grenoble (juillet 1814).

Billard, C ✡, Général de division en retraite; à Paris (mars 1838).

Bixio (le docteur), médecin; à Paris (janvier 1848).

L'abbé Blanc, ancien Professeur d'histoire ecclésiastique; à Paris (16 décembre 1847).

Brouzès, Proviseur du Lycée; à Clermont (25 août 1851).

L'abbé Busson, ancien Secrétaire général du ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

L'abbé Calmels, ✡, ancien Recteur, Vicaire général; à Alby (Tarn) (août 1825).

Mgr Doney, Evêque de Montauban (24 décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Saint-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Flourens, ✡, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française; à Paris (janvier 1841).

L'abbé Gattrez, ✡, Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

L'abbé Gerbet, Vicaire général; à Amiens (novembre 1844).

Golbéry (de), O ✡, Président honoraire à la Cour impériale de Besançon; à Kientzheim (Haut-Rhin) (24 août 1842).

Goureau, O ✡, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

S. E. le Cardinal Gousset, O ✡, Archevêque de Reims, Sénateur (janvier 1831).

Mgr Guerrin, évêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✡, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), homme de lettres; à Paris (28 janvier 1843).

Huart, ✡, Recteur de l'Académie de Dijon (août 1834).

Kornprobst, ✡, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Limoges (24 août 1840).

De Laboulaye, ancien Député (30 novembre 1848).

Lacroix (l'abbé Pierre de), Clerc national; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✡, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✡, Colonel honoraire du génie; à Paris (24 novembre 1836).

Lezay-Marnésia (le comte de), C ✡, ancien Préfet de Loir-et-Cher; à Blois (5 août 1852).

Magnoncour (Flavien de), ✡, ancien Pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).

Martin (le baron), ✡, anc. Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, C ✡, Conseiller à la Cour de cassation; à Paris (août 1835).

Micaud, ✡, ancien Maire de Besançon.

Michelle, Directeur de l'école normale; à Paris (août 1850).

Michelot, ✡, ancien élève de l'école polytechnique; à Paris (août 1838).

De Montalembert (le comte), membre du Corps législatif, de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Perrin (J.-B.), Avocat; à Lons-le-Saunier (5 août 1852).

Poujoulat, homme de lettres; à Passy, près Paris (décembre 1835).

Préval (le comte), G C ✡, Général de division, membre du Sénat; à Paris (5 août 1852).

De Salvandy (le comte), G C ✵, membre de l'Académie française ; à Paris (mars 1846).

Villiers du Terrage (de), O ✵, ancien Préfet du Doubs, Conseiller d'Etat et Pair de France ; à Tours (janvier 1819).

Le Baron Voirol, G C ✵, Général de division en retraite, ancien Pair de France ; à Besançon (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs,

Droz, ✵, Conseiller honoraire à la Cour impériale, *Doyen de la Compagnie* (30 décembre 1805).

Weiss, O ✵, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (4 août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-Floraux (14 août 1820).

Desfosses, Professeur de chimie à l'école préparatoire de médecine, membre de la Société d'agriculture du Doubs (24 août 1822).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (24 août 1826).

De Saint-Juan (le baron), ancien membre du Conseil général (29 janvier 1827).

Pérennès, ✵, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel honoraire* (28 janvier 1829).

Parandier, O ✠, Ingénieur en chef des ponts et chaussées (14 février 1833).

Demesmay (Auguste), membre du Corps législatif, de l'Académie de Dijon, des Sociétés académiques du Var et du Puy-de Dôme (26 décembre 1833).

Bourgon, ✠, Président honoraire à la Cour impériale, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

Lancrenon, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (2 avril 1835).

Béchet, ✠, Conseiller à la Cour impériale, membre de la Société d'émulation du Jura (26 août 1835).

Bretillot (Léon), ✠, membre du Conseil général (12 novembre 1835).

L'abbé Ruellet, Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (28 janvier 1836).

Jobard, ✠, ancien Député, Président à la Cour impériale (28 janvier 1836).

Ponçot, ✠ O ✠, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (26 janvier 1837).

Éd. Clerc, ✠, Président à la Cour impériale (28 janvier 1837).

Vaulchier (le comte Louis de), littérateur (24 août 1837).

Convers, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (24 août 1837).

Perron, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (24 août 1838).

Gardaire, ✠, Recteur de l'Académie (24 août 1840).

L'abbé Dartois, Vicaire général (24 août 1840).

Villars, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (28 janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✵, Conseiller à la Cour impériale (24 août 1841).

Carbon, O ✵, ancien Recteur de l'Académie (24 août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (24 août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour impériale (24 août 1844).

Person, ✵, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (24 août 1845).

Monin, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres (24 août 1845).

Clerc (Ed.), Notaire (28 janvier 1847).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs,

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (28 janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✵, Professeur à l'école d'artillerie (30 août 1847).

L'abbé Besson, Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (30 août 1847).

L'abbé Grivet, Chanoine honoraire, Curé de Notre-Dame (27 janvier 1848).

Loiseau, ✵ Procureur général (30 novembre 1848).

Tourangin, C ✵, Conseiller d'Etat (30 novemb. 1848).

Bonnet (Simon), ✵, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (24 août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire-Adjoint (24 août 1849).

Blanc, ✻, premier Avocat général (24 août 1850).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant Comté de Bourgogne (1).

Messieurs,

Dusillet (Léon), ✻, membre de la Société d'émulation du Jura; à Dole (septembre 1806).

Guyétant, ✻, Docteur en médecine, membre de la société des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

Colin, ✻, Conseiller honoraire à la Cour de cassation; à Paris (février 1811).

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Lons-le-Saunier (janvier 1827).

Victor Hugo, O ✻, de l'Académie française, etc.; à Paris (août 1827).

Coillot, Docteur en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✻, membre de l'Académie des sciences; à Paris (août 1827).

Péclet, O ✻, Professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences; à Paris (août 1828).

Dalloz, ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

(1) Une délibération du 3 juillet 1854 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

L'abbé Receveur, ✵, Doyen de la Faculté de théologie de Paris (janvier 1831).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, homme de lettres; à Paris (février 1832).

Ch. Cuvier, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Duvernoy, O ✵, membre de l'Institut (Académie des sciences), Professeur au Collége de France; à Paris (août 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'école de dessin; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes; à Agde (Hérault) (janvier 1834).

Gindre de Mancy, employé de l'administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✵, membre de l'Académie des Inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✵, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✵, membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Bolu-Grillet, ✵, Docteur-Médecin; à Dole (août 1841).

Tissot, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre-d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

L'abbé Richard, Correspondant historique du ministre de l'instruction publique, curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✵, Inspecteur général de l'Université; à Paris (août 1843).

Marquiset (Armand), ✵, ancien Sous-Préfet; à Fontaine-les-Luxeuil (Haute-Saône) (janvier 1844).

Wey (Francis), ✵, homme de lettres; à Paris (août 1845).

Circourt (le comte Albert de), homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), littérateur; à Lons-le-Saunier (30 novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur de rhétorique au collège de Dole (24 août 1849).

Rochet, d'Héricourt, ✵, Consul de France (janvier 1850).

L'abbé Gaume, ancien Vicaire général; à Nevers (24 août 1850).

V. Mauvais, ✵, membre de l'Institut et du bureau des longitudes; à Paris (24 août 1850).

Reverchon, ✵, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (28 janvier 1851).

L'abbé J. Barthélemy de Beauregard, Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, Vicaire de Saint-Denis-du-St.-Sacrement; à Paris (28 janvier 1851).

Armand Dalloz, Avocat à la Cour de cassation; à Paris (25 août 1851).

Le R. P. Bigandet, Missionnaire apostolique; à Pinang (janvier 1853).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs,

Civiale, ✠, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

Taylor (le baron), ✠ O ✠, littérateur; à Paris (août 1825).

De Cailleux, ✠ O ✠, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

David, ✠, Statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✠, ancien Inspecteur général de l'Université; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✠, Chef de division au ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✠, Ingénieur en chef des mines; à Paris (août 1834).

De Caumont, O ✠, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

Reinaud, O ✠, memb. de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *vingt*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Dubeux, ✻, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Sous-Préfet (août 1842).

Leglay, ✻, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Selongey, près de Dijon (août 1845).

Deville, ✻, Professeur à l'école normale; à Paris (24 août 1845).

L'abbé Greppo, Vicaire gén.; à Belley (30 août 1847).

Delesse, ✻, Ingénieur des mines; à Paris (27 janvier 1848).

De Chénier, O ✻, Chef du bureau de la justice au ministère de la guerre; à Paris (30 novembre 1848).

Braun, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (24 août 1849).

Génin, ✻, ancien Chef de division au ministère de l'instruction publique; à Paris (28 janvier 1850).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (24 août 1850).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs,

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

Le Baron de Stassart, ✻, ancien Ministre du roi des Pays-Bas; à Bruxelles (janvier 1826).

Thurmann, ✻, ancien élève de l'Ecole nationale des mines; à Porrentruy (août 1834).

Le Baron de Gingins la Saraz, Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

L'abbé Gazzera, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Rosini (Jean), littérateur; à Pise (mars 1841).

Gachard, ✻, Directeur général des archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

Vulliemin, Historien; à Lausanne (mars 1841).

Porchat, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

Matile, Historien; à New-York (Etats-Unis) (mars 1841).

G. Groen van Prinsterer, ancien chef du cabinet du roi de Hollande, membre du Conseil d'État; à La Haye (août 1843).

Ménabréa, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie; à Chambéry (30 août 1847).

Reume, Officier d'artillerie; à Bruxelles (24 août 1850).

TABLE DES MATIÈRES.

Discours de M. le président 1
Eloge historique de S. E. le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon. — Deuxième partie. Fragment d'un voyage en Suisse, par M. l'abbé Grivet. 17
Notice sur les Whigs et les Thorys, par M. Béchet. 34
Stances à M. le marquis de 48
Rapport de M. Pérennès, secrétaire perpétuel, sur les travaux de l'année 50
Eloge de M. Ebelmen, par M. l'abbé Besson 67
Pièces de vers, par M. Viancin 86

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Persévérance et génie, par M. Ch. Laumier, associé correspondant 95
Les vieilles Filles, épître familière à mademoiselle Eléonore, par M. Richard-Baudin 106
Liste académique. 116

Besançon, DODIVERS et Ce, succ. de L. De Sainte-Agathe, imprimeurs de l'Académie.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1853.

—

Président annuel,

M. BOURGON.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

Dans une précédente réunion, j'ai eu l'honneur de vous présenter un aperçu de l'état des lettres et des sciences en Franche-Comté sous le règne de Louis XV; d'indiquer ceux de nos compatriotes qui, favorisés par la nature et par les circonstances, acquirent à cette époque une réputation qui leur a survécu; de signaler enfin à la reconnaissance publique, ceux dont les noms tiennent une place dans l'histoire des progrès de l'esprit humain.

Cette esquisse, quoique très-imparfaite, ne pouvait manquer d'intéresser les personnes qui fréquentent les

séances de l'académie. Elles ont pu voir que les Franc-Comtois se sont distingués dans presque tous les genres : sciences, histoire, littérature, beaux-arts. Je me propose aujourd'hui de continuer cette revue de nos titres de gloire, pendant le règne de Louis XVI, de ce monarque dont l'avénement au trône, sujet de tant d'espérances, devait aboutir à une si épouvantable catastrophe.

La Franche-Comté, qui avait été pour l'Espagne comme une pépinière d'hommes d'Etat et d'administrateurs habiles, semblait épuisée sous ce rapport. Depuis la réunion de notre province à la France, aucun Franc-Comtois n'avait été admis dans les conseils de la couronne, ni chargé de la représenter à l'étranger. Regrettant leurs anciennes franchises dont ils avaient été peu à peu dépouillés, nos ancêtres n'étaient pas encore entièrement ralliés ; ils paraissaient rarement à Versailles. Louis XV en témoigna sa surprise : « Mais où sont-ils donc ? » dit-il un jour. « *Sire,* lui répondit-on, *dans vos armées !* » Son jeune successeur sut les y découvrir et les employer.

Louis XVI, en prenant les rênes du gouvernement, annonça l'intention de faire des réformes dont il sentait la nécessité ; il composa dans ce but un ministère d'hommes animés comme lui de l'amour du bien public, et propres à seconder ses vues. Le comte de Saint-Germain, notre compatriote, fut nommé ministre de la guerre ; il mit au service du roi le fruit de son expérience et d'une étude approfondie de la composition des différentes armées de l'Europe ; mais son caractère, trop peu conciliant, lui avait fait de nombreux

ennemis, et les réformes qu'il entreprit ayant mécontenté la cour elle-même, il fut sacrifié. De ses mains, le portefeuille de la guerre passa dans celles d'un autre Franc-Comtois, le prince de Montbarrey, nom cher à cette province; celui-ci mit à la tête de ses bureaux un officier dont il avait apprécié la bravoure sur les champs de bataille, et qui joignait à la valeur du soldat les aptitudes d'un savant. Le lieutenant-général de Vault, d'une ancienne famille de Lure, conçut l'idée de mettre en ordre les archives du ministère; il en tira des documents précieux pour l'histoire de la guerre de la succession d'Espagne, et se proposait de les publier; le temps et les circonstances l'en empêchèrent. Ils ont été récemment imprimés aux frais du gouvernement, qui avait reconnu le mérite de ce travail (1).

A la même époque, d'Arçon, de Pontarlier, employé comme colonel du génie au siége de Gibraltar, attachait son nom aux fameuses batteries flottantes, et faisait déjà pressentir un successeur de Vauban; le comte d'Esternod, ambassadeur en Prusse, y méritait l'estime du grand Frédéric, et le marquis de Moustier, chargé de représenter Louis XVI près d'un peuple qu'il venait d'affranchir, faisait honorer et chérir le nom français en Amérique. Dans un poste plus modeste, Miroudot du Bourg, né à Vesoul et consul à Bagdad, y continuait l'œuvre de civilisation commencée par un autre Franc-Comtois, Emmanuel Ballyet, connu des savants par sa belle collection de médailles des rois parthes.

(1) Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV. *Paris, imp. royale,* 1835 et ann suiv., 6 vol. in-4°.

Cependant notre université conservait sa haute réputation : l'abbé Jacques y remplissait la chaire de théologie, et Rougnon celle de médecine. Le premier était un de ces esprits également propres à tous les genres d'étude ; avant de se faire un nom dans la théologie, il occupait un rang distingué dans les mathématiques ; plus tard, il devait se montrer dans la grammaire le rival des Dumarsais et des Beauzée. Le second, que ses disciples avaient surnommé l'Hippocrate franc-comtois, s'était acquis, surtout par la pratique de son art, une considération qui s'augmentait de jour en jour.

La ville de Dole regrettait encore la perte de cette université, qui l'avait rendue le centre des lumières et le séjour habituel des savants de notre pays ; il lui restait un collége où, parmi quelques hommes de talent, se distingua l'abbé Jantet, dont les *Leçons de mécanique* furent adoptées dans toutes les écoles de France.

Trincano, né à Vaux, balliage de Besançon, d'abord professeur adjoint à l'école d'artillerie de cette ville, ensuite professeur des chevau-légers et des pages, établit à Versailles une école qui a fourni de bons élèves ; il acquit plus tard une réputation méritée par la publication de plusieurs ouvrages élémentaires. Mais de tous nos compatriotes, celui qui s'est acquis le plus de droits à l'estime et à la reconnaissance de la postérité par ses travaux dans les sciences, c'est incontestablement le marquis de Jouffroy qui, dès 1776, fit les premières applications de la vapeur à la navigation sur la rivière du Doubs, à Baume-les-Dames ; il fit depuis à Lyon, sur la Saône, plusieurs expériences qui furent également

couronnées de succès : mais il manquait des capitaux nécessaires pour donner à sa découverte tout le développement convenable, et il se rendit à Paris pour s'en procurer. Fulton, simple ouvrier alors dans les ateliers des frères Perrier, y connut les plans et les procédés du marquis de Jouffroy et devina tout le parti qu'on en pouvait tirer. Les heureuses applications qu'il fit plus tard de la vapeur à la navigation, d'abord aux Etats-Unis et ensuite sur les mers de l'Europe, ont fait oublier le véritable inventeur. Tant les hommes sont injustes en ne tenant compte que du succès! Au surplus, ce n'est pas la première fois que le génie s'est vu dépouillé de ses découvertes. Ainsi le malheureux Christophe Colomb a été privé par Vespuce de l'honneur de donner son nom à l'Amérique.

Vers le même temps, plusieurs de nos compatriotes se livraient avec zèle à l'étude de l'astronomie : le père Chrysologue, de Gy, publiait ses *Planisphères célestes*, ainsi que sa *Mappemonde*, projetée sur l'horizon de Paris; le curé de la Grand'Combe-des-Bois, Mougin, enrichissait l'*Annuaire du bureau des longitudes* de mémoires qui lui obtinrent, avec les éloges et la protection de Lalande, des instruments que la modicité de sa fortune ne lui aurait pas permis d'acquérir. C'est ainsi qu'il se procura le moyen de continuer ses observations, et de faire faire de nouveaux progrès à la science.

D'autre part, Beauchamp, de Vesoul, appelé à Bagdad par son oncle Miroudot, corrigeait les cartes de l'Asie et publiait celle de la mer Noire. Enfin, Janvier, né à Saint-Claude, fils d'un simple cultivateur, et dont

cette Académie avait encouragé les premiers essais, perfectionnait l'art de l'horlogerie ; ses pendules astronomiques lui valaient le titre d'horloger du roi et un logement au Louvre, distinction qui n'était accordée qu'aux hommes du premier mérite.

Mais de toutes les sciences, la plus cultivée alors parmi nous était la médecine. Rougnon, comme nous l'avons dit, en était le plus digne représentant ; mais il devait trouver bientôt un émule et un rival parmi ses propres disciples. Tourtelle, en effet, par le nombre et l'importance de ses ouvrages, balança la réputation de son maître. D'autres élèves de l'université, qui vainement avaient tenté d'y obtenir le titre de professeur, se rendirent à Paris, où leurs efforts eurent plus de succès : Caille, de Villers, et Sallins, de Gray, furent tous les deux honorés du titre de docteurs-régents de la faculté de Paris. Le premier fut médecin du duc de Nivernais, qui lui a adressé quelques vers, consignés dans le recueil de ses *OEuvres ;* les utiles travaux du second ont été consignés dans les mémoires de l'Académie royale de médecine.

Pour entretenir l'émulation, cette Académie distribuait chaque année des prix aux auteurs des meilleurs mémoires sur les sujets qu'elle avait proposés. Parmi ceux qu'elle a le plus souvent couronnés, on peut citer Tissot, d'Ornans ; Guyétant, de Lons-le-Saunier ; Jeunet, de Poligny, et Meillardet, de Gray.

Une autre branche de l'art de guérir, non moins utile que la médecine, faisait alors en France des progrès importants ; elle en était redevable en grande par-

tie à l'un de nos plus illustres compatriotes, Desault, le créateur de la chirurgie moderne; Desault, dont Bichat fut l'élève, et à qui la postérité reconnaissante réserve une place à côté d'Ambroise Paré. Après lui, nous pouvons nommer avec un juste orgueil Lombard, de Dole; Percy, de Moutagney; Thomassin, de Rochefort, tous les trois membres correspondants de l'Institut.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que nulle province ne comptait, en 1789, plus que la nôtre de médecins attachés à la famille royale : Cornette, de Besançon, était médecin de Mesdames de France, qu'il suivit dans l'exil; Aubry, intendant des eaux de Luxeuil, médecin du comte d'Artois, et Desault, l'un des chirurgiens du roi, auquel il devait donner plus tard des preuves si touchantes de son courageux dévouement.

Malgré leurs brillantes découvertes et leur incontestable utilité, les sciences n'absorbaient pas tellement les esprits qu'il n'y eût place pour les travaux littéraires. Notre province avait pour la représenter à Paris des hommes de lettres aussi bien que des savants; tel était l'abbé Millot, à qui ses *Eléments d'histoire* avaient ouvert les portes de l'Académie française, et sa noble conduite à Parme, mérité l'honneur d'être chargé de l'éducation du dernier des Condé.

Tel était le bon et spirituel Suard, membre aussi de l'Académie française, qui devait une distinction si flatteuse à sa belle traduction de l'*Histoire de Charles-Quint,* par Robertson : il traduisit ensuite les voyages de Cook, cet intrépide navigateur sur qui les yeux de

l'Europe étaient fixés, et s'associa pour ce travail deux de ses compatriotes, le père Roger, d'Ornans, ancien jésuite, et Demeunier, de Nozeroi, connu seulement alors par son livre sur l'*Esprit et les usages des différents peuples,* mais qui plus tard devait se distinguer par sa modération dans nos assemblées délibérantes. Tel était aussi Bourdon de Sigrais, le traducteur de Végèce, qui enrichissait le recueil de l'Académie des inscriptions de savants mémoires, sur l'état militaire des Gaulois, des Francs et des Germains.

Dans un ordre inférieur, on peut citer encore Gabiot, l'auteur de la jolie comédie d'*Esope au boulevard;* Arnould qui venait de retrouver l'art de la pantomime, et Guyetand, secrétaire du marquis de Vilette qui n'eut jamais plus d'esprit, a dit Palissot, que lorsqu'il se servit de la plume du poëte franc-comtois.

Tous les talents n'étaient pas alors concentrés à Paris, et la province comptait aussi des hommes qui, satisfaits de leur position modeste, employaient leurs loisirs à l'étude des lettres, sans ambitionner d'autre récompense que le plaisir qu'elles procurent à ceux qui les cultivent : sans parler de Droz et de dom Grappin, déjà connus par leurs savants écrits, nous citerons Perreciot, de Roulans, auteur de l'*Etat civil dans les Gaules;* Saint-Germain, à qui nous devons un bon abrégé de l'*Histoire du comté de Bourgogne,* et Crestin, qui avait puisé dans les archives de Gray les matériaux de son histoire de cette ville. D'autre part, l'abbé Besançon publiait son *Dictionnaire portatif de la campagne,* ouvrage où il fit preuve de connaissances variées qu'il devait parti-

culièrement à la lecture assidue des bons écrivains; Legier, de Jussey, continuait à cultiver la poésie; Rouget de Lisle, alors sous-lieutenant du génie au fort de Joux, adressait sous le voile de l'anonyme une épître à notre intendant, *Caumartin de Saint-Ange*, pour le remercier, au nom de la province, des sages mesures qu'il avait prises dans le but d'atténuer les effets de la disette qui menaçait la France à la veille de la révolution : cette pièce, l'un des premiers essais de l'auteur de la *Marseillaise*, fut attribuée à Faivre d'Arcier (1), dont la muse ainsi que celle de Grimont (2), célébrait les évé-

(1) M. Arsène Faivre, mort en 1814 à Lons-le-Saunier où il remplissait depuis quelques années les fonctions de juge au tribunal de cette ville, a laissé un assez grand nombre de pièces de vers, imprimés dans les journaux de la province et dans les recueils des différentes sociétés littéraires dont il était membre. Nous ne citerons que la *Description des jardins d'Antorpes*, embellis par l'aimable auteur de *Nina* et des *Petits Savoyards*, M. Marsolier, qui venait passer quelques mois, chaque année, dans ce lieu de plaisance dont il aimait à faire les honneurs à la société polie de Besançon.

(2) De tous les écrivains que nous venons de citer, le moins connu de la génération actuelle est sans doute le poëte Grimont, qui ne mérite cependant pas cet oubli. Neveu d'un professeur en droit à notre université, sa passion pour les lettres le détourna de suivre la même carrière. Quelques pièces de vers, pleines de naturel et de sensibilité, l'avaient fait avantageusement connaître, lorsque la révolution éclata. En admettant les espérances qu'elle faisait naître, il se déclara l'ennemi des mesures violentes qui devaient la rendre odieuse. Atteint par la loi des suspects, il alla chercher un asile à Saint-Pétersbourg, où il mourut avant que des lois plus humaines lui permissent de revoir sa patrie et la jeune famille qu'il avait été forcé d'abandonner. Grimont n'avait pas quarante ans. Sa vénérable sœur, madame Grimont, religieuse de l'ordre de Notre-Dame-du-Refuge, s'est signalée pendant l'odieux régime de la terreur, par le courage

nements importants, et dont les chants embellissaient nos fêtes publiques; enfin, Verny publiait des idylles à l'imitation de Gesner, qui avait mis le genre de la pastorale en crédit.

Les arts comptaient dans cette province non moins de partisans que les lettres. L'école de peinture, fondée par M. de Lacoré, intendant de Franche-Comté, et soutenue par nos magistrats, contribuait à en répandre le goût. Breton, directeur de cette école, après avoir remporté le premier prix à Rome, était revenu dans sa patrie, qu'il enrichissait de ses ouvrages; il exécutait pour l'église de Saint-Maurice, sa paroisse, les anges adorateurs que l'on admire maintenant à Saint-Jean, et pour l'église Saint-Pierre la descente de croix, son chef-d'œuvre; enfin, il décorait d'élégantes sculptures la fontaine de la rue Neuve. De son côté, la ville de Dole demandait au ciseau d'Attiret une statue de Louis XVI, la première qui ait été érigée à ce prince. Ce monument de l'amour des Comtois pour leur souverain ne devait subsister que peu d'années; il a été détruit, ainsi que le tombeau des La Baume, dernier ouvrage de Breton que l'on voyait dans l'église de Pesmes, par les démagogues de 93, dont la puissance, on ne saurait trop le redire, n'a été que le résultat de la division et de la faiblesse des honnêtes gens.

avec lequel elle allait porter dans les prisons, des secours et des consolations aux malheureuses victimes de nos discordes. Appelée à Naples pour y fonder une maison de son ordre, elle emmena avec elle une de ses nièces qui, élevée sous ses yeux, ne s'est pas moins distinguée par ses vertus, sa piété et son dévouement à soulager tout es les infortunes.

Parmi les élèves sortis de l'école de Breton, et formés aux leçons de ce grand maître, on distinguait surtout Chazerand, jeune peintre, à qui l'on doit le beau tableau de l'Assomption, présentement à Sainte-Madeleine, et qui fut enlevé par une mort prématurée à sa famille et aux arts.

Après ces artistes, il doit être permis de rappeler les noms des amateurs alors assez nombreux qui les encourageaient, et se montraient pour eux de véritables Mécènes. Les principaux étaient, à Dole, Richardot de Choisey, connu par la délicatesse de son goût; à Gray, Perchet; à Besançon, le chevalier de Sorans, le comte de Vezet, Romange, l'abbé Pellier, etc.; tous avaient formé des cabinets, des galeries, et consacraient une partie de leurs revenus à les enrichir de morceaux précieux, qu'ils se faisaient un plaisir d'offrir à l'examen et même à la critique des étrangers et de leurs concitoyens.

Cependant nous avions encore dans les arts nos représentants à Paris. C'était Dejoux, de Vadans, sculpteur qui tenait déjà une place distinguée à l'académie des beaux arts; c'était Paris, membre de la même académie et l'un des hommes qui, par ses talents et par ses vertus, a fait le plus d'honneur à notre ville : dessinateur du cabinet du roi et admis à l'intimité de ce prince qui l'honorait d'une affection particulière, il préparait les plans des divers monuments qui devaient honorer son règne; enfin, c'était Beaumont, de Besançon, fort jeune encore, mais qui déjà se faisait remarquer parmi les architectes, et montrait les qualités

qui devaient lui mériter plus tard la confiance du gouvernement.

Tel était, Messieurs, à la veille de la révolution, l'état des lettres et des arts dans cette province. Si cette esquisse, dont le seul mérite est de rappeler le souvenir de nos compatriotes les plus distingués, vous a présenté de l'intérêt, je vous en offrirai la continuation; ou peut-être, revenant en arrière, je démontrerai facilement que la Franche-Comté, dans le XVIIe siècle, n'avait pas été moins fertile en hommes remarquables par la science, l'érudition, et surtout par le courage et le dévouement au pays.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE PHILOSOPHIE MORALE,

PAR M. BLANC.

Messieurs,

L'imagination est une faculté qui joue un grand rôle dans l'existence humaine. Il y a en nous je ne sais quel sentiment vague et indéfini qui nous enlève sans cesse au monde des réalités, pour nous transporter dans celui des espérances et des chimères ; de là cet amour de l'idéal et du merveilleux, que nous trouvons si fortement empreint à toutes les pages de l'histoire des peuples ; de là ce goût si instinctif, de toutes les nations, pour la musique, pour la poésie, pour les spectacles et les fêtes publiques. Il semble que l'humanité se complaise dans tout ce qui peut lui enlever, ne fût-ce qu'un instant, le sentiment de son impuissance et la pensée de son néant.

Les fêtes surtout sont une inspiration de la nature. On les voit présider en quelque sorte à la naissance des sociétés ; elles embellissent leur berceau ; elles célèbrent et glorifient leurs triomphes, et les consolent aux jours de la vieillesse et de la décadence.

Il est des peuples dont le nom seul rappelle le souvenir de leurs fêtes nationales. L'histoire de la Grèce ne perdrait-elle pas une partie de son intérêt, si on en retranchait les jeux olympiques? Concevrait-on le moyen âge isolé de ses tournois, de ses pas d'armes, de ses joutes chevaleresques? Toutes les nations du monde ont payé leur tribut à ce sentiment inné du plaisir. Il n'est pas une plage inexplorée de l'Océan, où le navigateur ne rencontre, au milieu des peuplades sauvages, des chants discordants, des festins et des danses. Si grand est le besoin de se réjouir chez l'homme, qu'il a survécu aux changements de l'opinion, aux caprices de la mode, à la transformation successive des habitudes et des mœurs. Est-il quelque chose de plus surprenant, chez un peuple qui a la prétention d'être sérieux, et, bien plus, d'être sage, que la danse de nos jours? Je ne parle pas de ces danses vives et légères qui entraînent la jeunesse par la séduction et l'image du plaisir, mais de ces quadrilles froids et compassés, où l'on voit des hommes graves, parvenus à l'âge mûr, et quelquefois même le dépassant, essayer, au mépris de la cadence, quelques pas mal assurés! Et cependant tel est l'empire de la nature, que cette bizarrerie se perpétue en dépit de la critique et des railleries.

Cet instinct général des peuples a, dans tous les temps, occupé les méditations des philosophes et des moralistes; les législateurs de tous les pays l'ont mis à profit dans un intérêt de gouvernement. Dans l'antiquité, les jeux et les fêtes étaient une partie essentielle de l'éducation publique; chez les peuples primitifs, tout était plaisir et

spectacle ; les citoyens, continuellement assemblés, consacraient leur vie à des amusements qui faisaient la grande affaire de l'Etat, et à des jeux dont on ne se délassait qu'à la guerre. Xénophon nous montre les Mèdes et les Perses exerçant leurs enfants à la course, au pugilat, à la danse, à tous les jeux du corps propres à impressionner l'imagination et à développer les forces physiques. Mais jamais on n'a mieux apprécié le pouvoir des fêtes et des solennités sur l'esprit et les mœurs, que chez ces deux peuples rivaux, aux yeux de la postérité, de gloire et de puissance, qui ont successivement occupé la scène du monde, les Grecs et les Romains. Chaque ville de la Grèce avait ses fêtes spéciales (1) : quatre grandes solennités réunissaient les habitants des diverses républiques ; la plus célèbre, celle d'Olympie, instituée, croyait-on, par Hercule, fut rétablie, après une longue interruption, par les conseils de Lycurgue ; on peut juger par les soins qui présidaient à l'organisation de ces fêtes, de l'importance qu'y attachaient les gouvernements. Les statuts fixés, pour en régler l'ordre et en déterminer l'ordonnance, avaient été transmis en Egypte et soumis aux sages de cette nation, qui devaient en contrôler les termes. Rien n'y était épargné pour exciter l'émulation, pour épurer et ennoblir les mœurs, pour élever les âmes à la contemplation de la vertu, au culte de l'honneur, du courage et de la gloire. Les noms des vainqueurs, indiquant les

(1) Les quatre grandes fêtes étaient les jeux pythiques ou de Delphes, les jeux isthmiques ou de Corinthe, ceux de Némée, et ceux d'Olympie. *Voyage d'Anacharsis*, III, 473.

différentes olympiades, formaient autant de points fixes pour la chronologie ; les femmes étaient exclues de l'enceinte sous des peines terribles ; les portes du stade et de l'hippodrome ne s'ouvraient aux athlètes qu'après que les magistrats avaient fait proclamer leurs noms, en adjurant les spectateurs de faire connaître s'ils avaient mené une vie licencieuse. Enfin, de tous côtés apparaissaient l'autel des sacrifices, les statues des dieux, l'image des héros. Ces jeux attiraient tous ceux qui avaient acquis de la célébrité, ou qui étaient désireux d'en acquérir par leurs talents, leurs services, ou leurs richesses : les poëtes disaient des vers, les artistes exposaient leurs chefs-d'œuvre, les guerriers étalaient de nobles cicatrices. Quelle fascination ne devaient pas exercer de pareils spectacles ! et comme on comprend bien l'émotion de Thémistocle, qui, ayant paru dans le stade après la bataille de Salamine, s'écria, accablé par les cris d'enthousiasme et de reconnaissance dont il était l'objet, que ce jour était le plus beau de sa vie !

A Rome, les cérémonies et les fêtes publiques avaient pris des proportions dignes de ce peuple-roi. Qui ne connaît les jeux du cirque ? qui n'a assisté par la pensée à ces grandes représentations des amphithéâtres, où cent mille hommes occupaient, assis à leur aise, des estrades de marbre enrichies d'or et de pierres précieuses ? *Baltheus en gemmis, en illita porticus auro. Calpurnius.* Ecl. 7.

Dans l'histoire romaine, le souvenir des fêtes se mêle aux premiers fondements de la monarchie ; les Sabines paient de leur liberté l'imprudence d'avoir pris

part aux divertissements de la Rome naissante. Le sage, le pieux Numa institua des réjouissances, dans le double but d'honorer les dieux et d'exalter les cœurs. Ce fut lui qui créa la danse des Saliens, qui n'est qu'une réminiscence de la pyrrhique des Grecs, imaginée pour entretenir le goût des combats dans l'esprit des masses, et leur insinuer que la guerre n'est qu'un jeu ou une danse armée.

La politique de Rome était d'associer le peuple, par des joies et des fêtes, aux événements importants de la vie publique. Tous les magistrats, pour signaler leur prise de possession de la chaire curule, les édiles principalement, lui offraient des festins, des spectacles, des luttes de gladiateurs. Il n'est pas jusqu'aux incidents de la vie de famille qui ne fussent aussi marqués par des fêtes domestiques. Mais c'était à la célébration des gloires de la patrie qu'étaient réservés les plus sublimes spectacles. Décrire les ovations, les triomphes, les apothéoses, ce serait s'exposer à des récits que l'on traiterait aujourd'hui de fantastiques et de merveilleux. La Rome ancienne dut peut-être tout l'éclat de ses victoires aux honneurs souverains qu'elle avait le talent de rendre à ses généraux vainqueurs. L'émulation est le premier ressort d'une république, l'amour de la gloire en est l'âme !

Le christianisme a épuré le génie des fêtes, mais loin de l'amoindrir, il lui a communiqué plus d'éclat, et l'a entouré comme d'une auréole de mille grâces touchantes : chose remarquable ! ce joug sévère, imposé aux hommes pour les régénérer en les comprimant,

cette doctrine inflexible pour les passions, implacable pour les vices, se prêtent complaisamment aux penchants les moins sérieux de notre nature ; ils n'excluent ni le plaisir ni la joie, seulement ils les purifient et les régularisent. Toutes les fêtes, dans les siècles modernes, sont nées, en quelque sorte, au pied du sanctuaire. Il n'y a pas un souvenir gracieux, une coutume naïve, un joyeux délassement, une institution suave et pure, que le christianisme ne réclame. Il semble qu'il se soit emparé de tous nos instincts pour les ennoblir. Les seuls temps poétiques de notre histoire, les temps chevaleresques lui appartiennent; la vraie religion a le singulier mérite d'avoir créé parmi nous l'âge de la féerie et des enchantements.

En France, l'époque chevaleresque a été celle des grandes choses, c'était aussi celle des divertissements et des fêtes. Le seul mot de chevalerie réveille à nos esprits charmés des merveilles que nous avons peine à comprendre, accoutumés que nous sommes à une vérité si stérile. Les tournois, les joutes, les castilles, sont les nobles exercices où notre vaillante nation préludait aux exploits de Bouvines.

Ces jeux d'adresse et de courage servaient aux guerriers comme d'échelons pour arriver au plus haut degré de gloire. On y était ingénieux à réunir tout ce qui peut élever l'âme et enhardir le cœur. Le son des fanfares, le bruit des clairons, les chants des troubadours, les éclatantes couleurs, les nobles devises, les dames aux doux regards, placées sur des échafauds en forme de tours, et attendant la fin de la lice pour décerner le prix au

vainqueur : ces délicieux tableaux, ces ravissantes images devaient enivrer ce peuple si fier, si jaloux de renommée, si passionné pour l'amour, la poésie et la gloire (1)! Jamais les nobles instincts de l'homme n'ont été plus délicatement flattés, plus habilement servis. Il n'est pas jusqu'aux paroles retentissant aux oreilles des combattants, qui ne dussent exciter leur ardeur, et l'embraser d'une flamme nouvelle. A celui qui semblait reculer on criait : *Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas!* à d'autres : *L'amour des dames, la mort des heraux, louange et priz aux chevaliers* (2)!

Aussi c'est de ces fêtes que sont sortis tous ces preux, les premiers vainqueurs de Saint-Jean-d'Acre, les héros de Constantinople et de la Terre-Sainte. C'est là que plus tard Bayard apprit à devenir sans peur et sans reproche, et que Duguesclin apprit à sauver la France (3).

Jamais le pouvoir des fêtes sur les mœurs n'a obtenu un effet plus direct et plus frappant qu'à l'époque chevaleresque et féodale ; il faudrait nier la vérité historique et les enseignements qui en découlent, pour ne pas reconnaître que l'esprit de la chevalerie, c'est-à-dire

(1) Servants d'amour, regardez doulcement
Aux eschafaux anges du paradis,
Lors jousterez fort et joyeusement
Et vous serez honorez et chéris.

(2) Sainte-Palaye. Histoire des trois chevaliers et de la chanise.

(3) Dès l'âge de quinze ans il reçut le prix dans un tournoi donné à Rennes; il y était allé inconnu, et contre la volonté de son père, après avoir emprunté le cheval d'un meunier. Depuis il ne cessa de porter les armes, et toujours avec succès. Voy. *Biographie universelle*, V° Guesclin (Bertrand du).

la passion exagérée de l'honneur, le redressement des torts, la vengeance du faible opprimé, a pris naissance au sein des tournois et des fêtes du moyen âge. C'est également au milieu des combats des chevaliers, des simulacres de guerre entre le chrétien et l'infidèle, des banquets, des spectacles, où l'on voyait apparaître Jérusalem esclave, et l'Eglise gémissante, que s'alluma ce foyer d'enthousiasme qui aboutit aux croisades, les croisades, ce grand fait historique si diversement jugé, et qui n'en a pas moins été le seul grand élan de l'esprit national avant la révolution de 1789!

Plus tard, l'esprit des fêtes s'est transformé, mais il n'a rien perdu de son influence. Aux exercices du corps ont succédé ceux de l'esprit : les lices, les joutes armées ont fait place aux magnificences des cours, aux grandes représentations scéniques, aux carrousels et aux ballets. Les Médicis, en important dans notre pays, le goût des arts qu'ils avaient vus renaître à Florence, y apportèrent aussi l'idée de ces fêtes brillantes qui furent poussées depuis à une perfection si rare. François Ier, Henri IV aimaient le plaisir; les réjouissances, les divertissements occupèrent une large part dans l'administration sous ces deux règnes. N'y a-t-il pas une pensée de haute politique dans cette idée de confier au grave, au sévère Sully la surintendance des fêtes? Bientôt la France, arrachée par une lutte terrible aux liens de la féodalité, se personnifie dans un homme, et cet homme est son roi. La majesté de Louis XIV, le plus grand de sa race, apparaît escortée des splendeurs de Versailles, de toutes les créations du luxe, de l'éclat de la poésie et des arts. Qui

pourrait nier l'influence des fêtes sur les mœurs, quand on se représente cette cour élégante qui donnait le ton à l'Europe, et façonnait la nation à ses goûts de politesse et de galanterie ? La France entière subit l'ascendant de ces fêtes somptueuses, où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les opéras de Quinault, les symphonies de Lulli se faisaient entendre aux provinces ébahies de tant de supériorités et de gloire !

Les fêtes sont tombées dans notre pays avec le grand siècle, ou plutôt elles ont déserté en face des scandales de la régence, avec la foi, source de l'enthousiasme, et l'honnêteté, source du plaisir. Une philosophie sceptique et railleuse est venue préparer le culte de la raison, en promenant le doute sur les objets révérés de nos respects et de nos croyances, en immolant à je ne sais quelle dignité de la nature humaine, ces coutumes du vieux temps ces superstitions naïves, ces usages et ces traditions qui faisaient la gaîté de nos pères. Puis les révolutions sont venues effacer jusqu'aux dernières traces de bonheur sur cette terre assombrie et dévastée, sur ces monceaux de ruines entassées par la folie et l'orgueil.

Un jour, cependant, au milieu de la France décimée par la terreur, une voix (1) s'éleva pour revendiquer le pouvoir des fêtes : il vint à l'esprit de ces hommes qui régnaient de par la mort, de décréter le rétablissement des jeux et des plaisirs : singulière bizarrerie de l'esprit humain ! les massacreurs de septembre instituèrent une

(1) Voy. Discours de Robespierre à la Convention, pour le rétablissement des fêtes, et la reconnaissance de l'Etre suprême.

fête à la justice ! les assassins des filles de Verdun, les inventeurs des mariages républicains, voulurent célébrer la virginité et la pudeur ! Mais les choses qui tiennent aux mœurs et aux sentiments d'une nation ne se règlent pas comme celles de justice particulière et de droit rigoureux, par des édits et des lois. Il ne suffit pas de dire aux hommes : Réjouissez-vous ! pour qu'ils se réjouissent. On ne crée pas des plaisirs comme des jours de deuil, l'on ne commande pas les ris aussi facilement que l'on fait couler les larmes. Il n'y a d'ailleurs de fêtes possibles que celles qui flattent les nobles instincts d'une nation, ou qui s'allient au souvenir des bienfaits qu'elle a reçus, des grandes actions qui l'ont illustrée.

De nos jours, il y a encore des solennités, des cérémonies officielles, mais il n'y a plus de fêtes ; le peuple raisonne, il ne s'amuse plus. Semblables à ces enfants qui, à peine entrés dans l'adolescence, rougissent de s'abandonner aux jeux de la jeunesse, et prennent le langage et les habitudes d'un autre âge, les populations croiraient s'amoindrir en prenant part aux divertissements d'autrefois, en s'abandonnant à ces joies dont l'innocence fait le charme, dont la simplicité fait le prix. Un grand écrivain disait, il n'y a pas un siècle : Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple, et vous aurez une fête (1) ! Ce temps est bien passé ! on veut aujourd'hui des représentations qui étonnent, des spectacles qui éblouissent ; on a rendu le plaisir si difficile qu'il a disparu !

(1) Rousseau. Lettre sur les spectacles.

L'existence, dans les villes de province surtout, est d'une triste uniformité, qui contraste péniblement avec l'aimable variété qui jadis l'animait. Plus de danses, plus de gais refrains, plus de réunions simples et affectueuses, plus de joyeux ébattements. Les philosophes géomètres, qui alignent les peuples comme ils traceraient des droites parallèles, applaudissent à cette transformation qui est leur œuvre; la société leur paraît d'une merveilleuse régularité, et cela suffit à leur orgueil; mais les traditions du passé, les souvenirs de la cité natale et de la famille, mais la personnalité originale des intelligences, la variété piquante des mœurs, des costumes, des usages; la poésie des fêtes enfin, tout cela les touche médiocrement, pour ne pas dire point. C'est à peine si l'inexorable niveau, qui passe indistinctement sur toutes les parties de notre pays, conserve dans quelques coins éloignés la trace de ces commémorations locales qui se lient au souvenir d'un grand service rendu, ou d'une grande puissance éteinte. Le triomphe du géant Gayant à Douai, la fête de Jeanne d'Arc à Orléans, pardonnez-moi, Messieurs, ce rapprochement, et quelques autres encore, voilà ce qui nous reste de ces grandes réjouissances du temps passé, qui variant au gré du climat, des mœurs, du caractère des populations, imprimaient un cachet d'originalité à chaque ville, et donnaient un attrait particulier à chaque province.

Dans notre comté de Bourgogne, ce pays de foi, de fidélité et d'honneur, toutes les fêtes avaient pour objet un hommage à la divinité ou un témoignage d'at-

tachement au souverain; les plus grandes solennités dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, ont eu lieu à Besançon en 1659, pour honorer la promotion à l'empire de l'archiduc Léopold, et en 1664, pour la prise de possession de notre ville au nom du roi d'Espagne, après l'échange avec Frakendal (1), et à Dole en 1609, pour la translation de l'hostie miraculeuse de Faverney; on célébrait aussi chaque année dans la première de ces villes les fêtes de la reprise (2) et du saint suaire, et celle de la Pentecôte dans la seconde.

La Pentecôte est encore un jour de réjouissance à Dole; mais qu'ils sont loin de nous ces pavois, ces trophées, ces arcs de triomphe, ces colonnes chargées de guirlandes et d'emblèmes, ces pages, ces hallebardiers, ces pieuses parades, ces saints déguisements, tout cet appareil enfin si noblement chanté par Boyvin le poëte, si heureusement décrit par Boyvin l'historien (3)!

(1) Voir la curieuse relation de ces fêtes publiée par messire Varin, sieur d'Audeul, ancien cogouverneur et juge de la mayrie de Besançon. Besançon, Couche, MDCLIX et MDCLXIV. La première sous ce titre: Besançon toute en joye dans l'heureuse possession de son auguste souverain, ou relation curieuse des grandes et publiques réjouissances de cette libre et impériale cité pour la glorieuse élection de son invincible empereur.

(2) La fête de la reprise était instituée pour célébrer la victoire remportée le 21 juin 1575 par la garnison et les citoyens de Besançon, sur les hérétiques qui étaient parvenus, à la faveur d'intelligences secrètes, à pénétrer dans la ville, et à s'installer avec leur artillerie sur le pont de Battant. Voy. *Histoire du Comté*, p. 91.

(3) Boyvin, président du parlement de Dole. Il défendit cette ville lors du siége de 1636, par le prince de Condé, commandant l'armée française. Il était poëte, historien, numismate, et surtout grand magistrat.

Qui croirait que nous ne sommes séparés que par deux siècles à peine du temps où ce jeune homme, vêtu en nymphe, la cotte de velours rouge cramoisi, parsemée de soleils d'or, la juppe d'armoisin bleu céleste chargée de lions et de billettes rehaussées d'or, la tête ornée des plus riches et des plus rares joyaux, venait, après un discours prononcé d'une modeste hardiesse, offrir au saint sacrement les clefs des portes de la ville dans un grand bassin d'argent doré, et le supplier en très humble respect de venir prendre son logement dans l'enclos de ses murailles (1).

Ces spectacles touchants, ingénieux hommages de la foi, frappaient l'imagination et imprimaient dans les cœurs, en traits ineffaçables, l'amour de la religion qui savait inspirer de semblables merveilles, et celui du pays qui avait su les concevoir et les réaliser. Où sont aussi ces jeux de paume, ces exercices de l'arquebuse, ces chansons, ces noëls ingénus et parfois hardis? où sont les boutades et les saillies de Jacquemard (2), cette burlesque mais joyeuse personnification de la robuste gaîté de nos pères? Hélas! ils se sont enfuis d'une terre où le plaisir n'a plus d'attrait, où le passé n'a plus d'écho, et où la religion de l'intérêt dresse seule ses autels triomphants.

Cet état de choses est triste, il n'a pas peu contribué au dégoût, au malaise social, aux révolutions incessan-

(1) Voy. Relation fidèle du miracle du saint sacrement, arrivé à Faverney, en 1608, par J. Boyvin, p. 35. Ed. Guenard.

(2) Personnage fantastique, roi des vignerons. Il préside à la sonnerie de l'église de Sainte-Madeleine.

tes, qui sont le symptôme le plus éclatant du mécontentement et de l'inquiétude. Peut-il être changé, et par quels moyens? Cette question est au plus haut degré digne de fixer l'attention des hommes d'état, les méditations du philosophe et du moraliste. Elle devait vous préoccuper, Messieurs, vous que distingue une si constante sollicitude du bien public. La place des Académies n'est pas au milieu des agitations de la politique, mais vous avez toujours pensé qu'elles ne pouvaient, sans méconnaître leur mission, se tenir en dehors du mouvement des esprits, et rester étrangères aux problèmes que soulève le progrès des idées, ou la succession des événements. Avec cette habitude qui vous est propre, de porter vos investigations sur les parties essentielles de l'économie politique, vous vous êtes posé la question « *de l'influence des fêtes et des divertissements sur les mœurs des populations,* » et vous avez appelé à la résoudre ces hommes d'étude et de savoir qui ont coutume de prendre part chaque année à vos joutes littéraires.

Quatre mémoires vous sont parvenus; deux seulement vous ont paru dignes de remarque. Ce n'est pas que les deux autres soient complétement dénués de valeur; ils ont le mérite d'être l'ouvrage d'esprits droits, de consciences honnêtes; ils ont été dictés par un amour profond de la vérité et du bien; mais ils envisagent la question sous un aspect trop restreint, et pèchent par le style et le défaut d'érudition.

Le n° 1 a pour devise : *In moribus vita.* Ce travail est une paraphrase de cette réflexion si hautement phi-

losophique de Pascal : *Que les divertissements sont le plus grand mal de l'homme, en ce qu'ils l'incitent à chercher son bien dans les choses extérieures, sans se pouvoir jamais contenter, parce qu'il n'est ni dans nous, ni dans les créatures, mais en Dieu seul!* (Pensées, chap. XXVI.)

L'auteur, jetant un coup d'œil sur l'état actuel de la société, regrette que les fêtes religieuses ne soient point reconnues par l'état. Il émet le vœu qu'elles deviennent obligatoires pour les citoyens. Il voudrait avec raison que l'on supprimât les pièces immorales sur nos théâtres. Il s'indigne, en homme qui paraît avoir vu le monde de trop loin pour le bien connaître, de la licence de manières et de langage qui règne dans les cercles les mieux choisis, et des scandales qui déshonorent les repas et les bals. Il avoue d'ailleurs lui-même qu'il n'examine pas la question soumise par l'Académie, car il dit qu'il ne veut pas rechercher si les fêtes sont un lien social, un moyen d'attache au pays, si elles peuvent entretenir les bons rapports, favoriser les progrès et étendre la civilisation. Mais il a sous ses yeux de grands désordres, et son unique préoccupation est d'y remédier.

Le style de cette composition est peu académique ; la grammaire n'y est pas toujours respectée.

Le n° 2 est intitulé : *Le pouvoir des fêtes ; extrait de poésies populaires et religieuses.* C'est, en effet, une pièce en vers alexandrins, offerte par un cultivateur aux ouvriers des villes, dans le but de leur faire pratiquer le repos du dimanche. Il serait bien à désirer que cette épître allât à son adresse, et que les ouvriers profitas-

sent des sages conseils que leur donne l'auteur. Cette composition, que recommandent les sentiments les plus purs, les plus honorables, a le tort d'être restée à côté du programme. L'observation de la loi du dimanche serait une thèse d'un haut intérêt, même au point de vue économique; mais elle a été déjà traitée dans vos précédents concours.

Si l'auteur du mémoire ne s'est pas, Messieurs, conformé à vos exigences, on doit au moins lui savoir gré de ses efforts. Il est peu poëte; Phébus n'a pas pour lui des oreilles bien tendres, ni Pégase de grandes complaisances; mais si les préceptes du goût, et même les règles de la versification n'y sont pas constamment observés, la pensée est toujours pure, et la sagesse des vues fait excuser la négligence de l'expression. Il y a du reste quelques beaux vers dans cette composition, qui semble échappée à la plume d'un élève des classes d'humanités. Tel est celui-ci :

La fête, c'est l'épargne, et non jamais l'ivresse.

Et cet autre :

Souvent l'âme s'épure où repose le corps.

Je terminerai ce qui concerne ce travail par la citation de quatre vers remarquables :

Oui, la paix c'est la foi ! C'est là votre fortune,
Vous, que nulle richesse ici-bas n'importune,
Et c'est la mienne aussi, pauvre déshérité,
Moi qui suis, comme vous, sur la terre jeté !

Je me hâte de revenir, après cette digression sur des sujets étrangers, à la véritable question du programme, en examinant les mémoires n°s 3 et 4.

Le n° 3 a pris pour épigraphe ce passage du livre de M. de Gérando, sur *la bienfaisance publique :*

Les fêtes populaires, dont l'intérêt était si bien compris des législateurs de l'antiquité, sont beaucoup trop négligées de nos jours; elles ne sont point assez multipliées, on en varie trop peu les programmes, on étudie trop peu leur objet, on méconnaît trop leur effet moral.

Prendre cette devise, c'était s'engager à résoudre le problème posé par l'Académie; car, on doit le constater, il serait impossible de le définir d'une façon plus nette, plus précise; de pénétrer plus intimement dans la pensée du concours. L'auteur prend même la peine, en débutant, de fixer encore à sa guise l'état de la question. Il se propose, dit-il, d'examiner quelle a été l'action des fêtes et des divertissements publics sur les mœurs des peuples, et quelle peut être encore aujourd'hui cette influence? car, selon lui, et on ne peut qu'applaudir, ces deux idées se tiennent, étant naturel que l'expérience du passé éclaire la route de l'avenir.

On s'attend dès lors à voir le concurrent entrer en matière, et demander à l'histoire, à la philosophie, la justification de sa devise; mais au lieu de suivre cette voie naturelle et logique, il se livre à une énumération savante des jeux et des fêtes chez les différents peuples, et conclut, à l'imitation du philosophe de Genève, dans la thèse célèbre proposée par l'académie de Dijon, que

l'action des fêtes a presque toujours été, chez les anciens, une cause de corruption et de décadence. Ainsi les jeux olympiques ont eu, suivant lui, pour conséquence de surexciter l'émulation, de créer des rivalités de peuple à peuple, d'affaiblir ce lien étroit de solidarité qui fait la force d'une puissance fédérative, et d'aboutir enfin, après les guerres sanglantes du Péloponèse, à l'esclavage de la Grèce, dissimulé sous le nom pompeux d'indépendance. Quittant les Grecs pour les Romains, il fait une peinture hideuse des combats du cirque, des représentations sanglantes de l'amphithéâtre, et montre avec indignation la Rome des Césars oubliant sa gloire au milieu des chanteurs, des eunuques et des esclaves. *Duas tantùm res anxius optat, panem et circenses.* Juvénal, 10, 80.

Puis, arrivant à la France, il reconnaît que notre pays eut pour les jeux guerriers la même ardeur que la Grèce et Rome, mais qu'il n'y porta pas le même esprit ; qu'à l'amour des combats simulés il joignit, sous l'influence des races germaines et du christianisme, les sentiments chevaleresques, c'est-à-dire les idées d'honneur, de protection au faible, de fidélité au serment ; mais bientôt, comme s'il eût regretté d'avoir fait une concession au détriment de ses principes, il fait observer que les tournois, les joutes galantes dégénérèrent en combats singuliers sous Louis XIII, et sous Louis XIV en fêtes ruineuses. Il se demande lesquels furent le plus inutiles, des duels élégants ou des ballets somptueux ?

Le système de l'auteur est, comme on le voit, d'apprécier les institutions par leurs extrêmes : il n'envisage

pas les fêtes sous leur vrai jour; il ne les voit que dans leurs excès, dans leurs enivrements et dans leur délire. Est-il bien rationnel de juger de l'esprit et des mœurs de la Grèce, en ne la considérant qu'au temps de Philippe, et du caractère des Romains par les folies du bas-empire? Il y a le même anachronisme à confondre toutes les fêtes romaines avec les lupercales et les jeux sanglants des arènes, qu'à comparer les héros de nos tournois aux spadassins du temps de Louis XIII, et aux coupe-jarrets de la régence. Les bacchanales des Grecs, les cherubs des Egyptiens, les saturnales de Rome, et dans les temps modernes, la-fête des fous (1), celle du bœuf de la crèche, de l'âne entrant à Jérusalem, sont des abus nés d'une tolérance coupable, qui pourraient tout au plus recevoir le nom de divertissements, mais qui n'ont eu qu'improprement celui de fêtes, tel que l'Académie l'a compris.

Il ne faut pas perdre de vue, et c'est ce que l'auteur paraît avoir constamment oublié dans le cours de son travail, qu'en demandant aux concurrents de recher-

(1) De toutes les fêtes extravagantes reçues dans les différents diocèses, l'Eglise de Besançon n'adopta que celle des fous. On la célébrait pendant les fêtes de Noël dans les deux cathédrales, et dans les collégiales de Saint-Paul et de Sainte-Madeleine, à la Saint-Jean et à la Saint-Etienne. L'élu des divers ordres, revêtu d'habits pontificaux, donnait au peuple la bénédiction, assisté d'un clergé nombreux, avec force cavalcades et bouffonneries. Cette fête scandaleuse, imitée des saturnales païennes, a fait gémir durant plusieurs siècles tous les bons chrétiens; ce ne fut qu'en 1518, à l'occasion d'un combat sanglant, sur le pont, entre deux cavalcades de fous, qu'elle fut supprimée du consentement de toutes les Eglises. *Histoire du Comté*, p. 72.

cher quelle a été et quelle peut être l'influence des fêtes sur les mœurs, on n'a pas entendu parler des fêtes immorales et licencieuses; celles-ci ne peuvent avoir d'autre action que de corrompre, d'autre effet que de dissoudre et de détruire. Il n'y a pas de grands frais d'imagination à faire pour conclure que le poison donne la mort!

Cette équivoque domine malheureusement tout le mémoire, car, passant à l'époque où nous sommes, le concurrent proscrit, sous le nom de fêtes, les foires, les bains et jusqu'aux bals publics et aux cabarets.

« Les nations, dit-il, chez lesquelles les fêtes prennent un tel caractère sont perdues à l'avance; Athènes, Paris, autrefois la Sicile et Tarente, en sont des exemples. » Ainsi, toujours l'abus au lieu de la chose, c'est le système invariable de l'auteur, et son mémoire repose tout entier sur cette équivoque.

Il ne restait plus au concurrent d'autre parti que celui de conclure contre les fêtes, après avoir débuté par une épigraphe à leur louange. Cependant il n'a pas eu ce courage, et il termine par cette conclusion presque naïve, qu'elles sont utiles ou nuisibles, suivant la nature du sentiment qui les inspire.

« Participant de la nature même de l'esprit, dit-il, les fêtes sont comme lui bonnes ou mauvaises; elles s'imprègnent vivement de ce que les mœurs d'un peuple ont de louable, et de ce qu'elles ont de condamnable; puis elles perpétuent également le mal et le bien; elles sont bonnes quand elles apprennent aux peuples l'amour de la patrie, le mépris de la mort, le respect des grands

hommes, la reconnaissance publique pour tous les bienfaits dont jouit l'humanité; quand elles offrent au commerce une facilité, au travail des récompenses, à l'esprit public des leçons, enfin, au besoin naturel de la joie un épanchement légitime. Elles sont mauvaises quand elles dégénèrent, quand les excès leur font dépasser la mesure légitime. »

On ne peut que regretter de voir un travail, fruit de patientes recherches et de laborieux efforts, aboutir à un résultat aussi stérile, et cela non pas faute d'intelligence, car le mémoire est évidemment l'œuvre d'un homme d'esprit et de savoir, mais faute d'avoir suffisamment réfléchi au sujet proposé, et de s'être tracé un plan de raisonnement, au lieu de s'abandonner aux caprices d'une imagination luxuriante. Dans toute dissertation métaphysique, il est indispensable que les idées se suivent et s'enchaînent, et qu'elles soient coordonnées en contemplation du but que l'on se propose d'atteindre, ou de la vérité que l'on s'efforce de faire prévaloir.

L'auteur termine par des considérations qui auraient dû occuper une large place dans le mémoire, et auxquelles il n'a consacré que quelques lignes. Il se demande ce qu'il faut faire pour que les fêtes et les divertissements publics tournent autant que possible à l'avantage des mœurs; et après avoir répondu par cette réflexion décourageante, « que le médecin, à qui on demande des remèdes pour un corps déjà usé, ne peut s'empêcher de faire observer que ces remèdes auraient bien plus d'effet si les organes étaient moins attaqués, » il expose, sans commentaire, quel devrait être, à son sens, l'objet des

fêtes de nos jours, et le restreint à la célébration des gloires nationales, à la distribution de récompenses accordées aux travaux de l'agriculture et de l'industrie, aux chefs-d'œuvre de la science, des arts et des lettres, et enfin à des quêtes faites en plein air et à la faveur de quelques réjouissances.

Cet ouvrage ne répond pas, comme vous pouvez vous en convaincre, au but que se proposait l'Académie. Vous ne demandiez pas une énumération plus ou moins complète et érudite des fêtes chez les anciens et les modernes; vous aviez posé une question de philosophie morale, et non une question d'histoire. La thèse mise au concours ne pouvait consister dans une dissertation sur les fêtes et les mœurs, considérées dans leurs rapports abstraits ; ce devait être avant tout une œuvre d'application et d'actualité. L'auteur vous a mal compris; au lieu d'une œuvre de raisonnement, il vous a donné une œuvre d'imagination et d'esprit. A une consultation sur une des plaies de la société dans notre siècle, il a répondu en doutant du remède et désespérant du malade.

Cependant, cet ouvrage est remarquable à divers titres. La partie de la narration est aussi riche que celle du raisonnement est défectueuse. On y rencontre des aperçus ingénieux, d'heureux traits d'observation et de critique ; il brille par un grand luxe d'érudition, et le style, toujours facile et élégant, est quelquefois très-élevé. Une citation, que je prends presque au hasard, justifiera ce que j'avance : l'auteur parle des fêtes romaines, il s'exprime ainsi, à la p. 11 :

« Certes, elles étaient cruelles, ces fêtes où la foule cruelle levait le pouce pour décider la mort du gladiateur tombé, où le croc hideux traînait à la voirie les cadavres fumants, où mille bouches s'écriaient : Les chrétiens aux lions !... Mais ce qui n'est pas moins douloureux à penser, c'est que plus d'un malheureux citoyen romain fut réduit par la misère à demander une place dans les haras de gladiateurs, et paya de sa vie la nourriture de quelques jours.

» Faut-il chercher l'influence de ces fêtes? La réponse est écrite dans l'histoire même de Rome. Mais les Romains ne la comprirent pas. Lorsqu'on s'effrayait de la révolte des gladiateurs sous Spartacus, lorsque Cicéron, luttant contre Catilina, redoutait cette licence donnée aux ambitieux de nourrir des troupes armées sous prétexte de préparer des plaisirs au peuple, on ne songeait pas que le danger était plus grand encore, que les mœurs romaines se perdaient, et avec elles Rome elle-même.

» Je me trompe ; quelques hommes y pensèrent : les stoïciens et les chrétiens, deux minorités ; il faut ajouter en général les lettrés. Les empereurs formés par l'un de ces trois groupes, Trajan, ami de Pline, Marc-Aurèle, disciple d'Epictète, Constantin, champion du christianisme, voulurent réduire les dépenses de ces fêtes, ou émousser les glaives. Pline s'enfermait chez lui pendant les jeux, attristé d'entendre ses concitoyens se passionner pour la couleur d'une casaque, *nunc favent panno, pannum amant ;* ou bien, au milieu du sénat, il félicitait Trajan d'avoir ramené les jeux à leur première

utilité, qui était d'enthousiasmer les âmes pour les nobles blessures, *ad pulchra vulnera,* et pour le mépris de la mort, *contemptumque mortis.* Juvénal poursuit de ses satires les fêtes romaines; pour lui les spectacles du cirque sont moins effrayants que ceux de l'humanité :

» *Tantò majores humana negotia ludi!...*

» Mais l'esprit public maintenait avec une fureur impérieuse ce droit au sang. Sénèque s'écriait avec une ironie douloureuse : Courage, Romains, tuez, brûlez, fouettez!... *Occide, ure, verbera !*

» L'opposition faite à ces jeux donna naissance à des actes de courage. Un jour un magistrat romain osa supprimer des jeux légués par testament à la ville de Vienne. Attaqué pour ce fait, il plaida contre les jeux, et si bien qu'un des juges s'écria en donnant son vote : *Je voudrais qu'on les supprimât aussi à Rome.* Parole audacieuse! dit Pline.

» Un autre jour, pendant qu'on célébrait les jeux, un moine descendit dans l'arène et sépara les combattants aux yeux de tous. Il fut lapidé, mais cet exemple et d'autres actes semblables firent disparaître ces cruels usages. Le christianisme, pendant qu'on apprenait aux lutteurs le *morituri te salutant*, enseignait aux néophytes à mourir pour l'humanité. Les martyrs l'emportèrent sur les gladiateurs.

» Mais ce triomphe était tardif; l'empire à son déclin tombait sous les barbares. L'esprit chrétien allait

avoir à assister à la naissance des empires nouveaux : il préserva le monde de pareils malheurs. »

Il vous a paru, Messieurs, qu'un tel travail, malgré ses défectuosités, méritait une mention honorable.

Le n° 4 a pour devise ces mots du livre des Prophètes : *Celebrate festivitates vestras.* Dès le début du mémoire, on juge que l'auteur a mieux saisi que les précédents la portée de la question mise au concours. « Le vœu de l'académie, dit-il, doit tendre surtout à obtenir des concurrents qu'ils aient assez approfondi les divers genres d'influence des fêtes sur les mœurs publiques, pour pouvoir arriver, sur la voie de l'observation, à des réflexions morales et à des conclusions utiles. C'est là, ajoute-t-il, la pensée qui doit les occuper principalement, à la vue de tant de populations que les fêtes n'ont plus le don d'émouvoir, et dont les divertissements ne peuvent dissiper l'ennui. »

L'auteur a également compris que, par le mot fête, l'Académie n'avait pas entendu désigner ces excès honteux, qui à diverses époques ont déshonoré l'histoire des peuples. « Les fêtes, dit-il, ont pour objet de perpétuer le souvenir d'une action mémorable, d'un bienfait du ciel, ou des services et des vertus d'un grand homme. Elles doivent en même temps frapper notre esprit et émouvoir notre cœur par la solennité qui consacre ce souvenir. »

Après cette juste définition, le concurrent établit que le goût des divertissements est un instinct général des peuples ; que partout les fêtes ont survécu aux événe-

ments qui avaient provoqué leur institution, tant c'est un besoin naturel et irrésistible du cœur de se réjouir. Puis il examine quel doit être le caractère des fêtes, pour qu'elles répondent au but que doit se proposer un gouvernement sage : ce doit être d'offrir au peuple de nobles exemples, de faire aimer la vertu, d'exciter l'élan du patriotisme. Il démontre que, pour réussir dans cette tentative, il est indispensable de rattacher toutes les solennités à des gloires pures et incontestées, à des souvenirs nationaux, à des croyances généralement admises; que tous les essais entrepris en dehors de ces conditions, n'auront aucun empire sur les esprits et sur les mœurs; que le peuple restera froid au milieu des plus ingénieuses combinaisons, indifférent au milieu des plus splendides appareils. Les tournois, les joutes de la chevalerie, et aussi les grandes démonstrations catholiques du moyen âge lui paraissent être le beau idéal des fêtes, parce qu'ils répondaient à un besoin d'enthousiasme inhérent à la nature de ces populations pleines d'ardeur et de foi, et que passionnait au même degré l'amour de la religion et de la gloire. Les solennités de notre temps ne sont si désertes, le peuple n'y reste si étranger, que parce qu'elles ne répondent pas aux instincts des masses, aux besoins du cœur des populations. « Depuis la révolution de 1789, dit-il, l'imitation, l'afféterie, l'enthousiasme de commande, ont présidé à toutes les réjouissances publiques; leur programme est sec et froid comme un ordre, leur compte-rendu tient du procès-verbal. » L'auteur ne se dissimule pas la difficulté de ranimer l'esprit des fêtes, chez un

peuple qui vieillit et s'ennuie; mais cette tâche, quoique bien ardue, ne lui semble cependant pas désespérée. Il rappelle l'enthousiasme qu'excita, dans le nord de la France, une fête donnée à Cambrai en 1804, et consacrée à honorer la mémoire de Fénélon. « Certes, dit-il, si de semblables fêtes s'étaient généralisées alors dans les provinces exonérées d'un joug affreux, si chacune d'elles se fût emparée de ses illustrations les plus vénérables et les plus chères, pour en commémorer triomphalement le souvenir, cette initiative eût été le point de départ de nouveaux et de meilleurs sentiments dans les populations. » Les fêtes agricoles et industrielles, qui répondent si intimement aux instincts de la nation et à la direction actuelle des esprits, lui semblent devoir être aussi la source de plaisirs purs, de délassements utiles. Il fait observer que l'agriculture, le premier des arts, n'est honorée en France que par des courses de chevaux et des distributions de primes; que la seule cérémonie, ayant un certain appareil de fête qui s'y rattache, est la promenade du bœuf gras. Cette insignifiante parodie des solennités païennes, excite la réprobation de l'auteur; il oppose, comme exemple digne d'être imité, la fête nationale de la Chine, où l'on voit le souverain, aux premiers jours du printemps, ouvrir la terre avec la charrue, et implorer du ciel d'abondantes moissons. Il cite aussi la fête des vignerons, à Vevay, celle des bergers, à Unterseen, et enfin la procession du lac des Quatre-Cantons, où tous les attributs de la vie pastorale s'unissent à l'appareil des armes et au bruit du canon, en souvenir de l'indépendance. Enfin il croit que la

musique, cet art que l'on cultive tous les jours de plus en plus, et qui a tant de puissance sur l'organisation humaine, pourrait être aussi appropriée à de grands exercices populaires, et devenir un précieux élément pour les réjouissances publiques; les chants des méthodistes dans les *camps meetings*, aux Etats-Unis, et les festivals chantants d'Angleterre, lui semblent autoriser cet espoir.

Tel est en raccourci le mémoire portant le n° 4. C'est, comme vous pouvez vous en convaincre, Messieurs, l'œuvre d'un esprit droit, d'un homme sage, qui sent le bien et s'ingénie à en trouver la voie. La question soumise a été aperçue sous son vrai jour, et résolue, sinon avec éclat, du moins avec maturité. L'auteur a beaucoup voyagé, et il sait allier aux observations du philosophe les souvenirs du touriste; l'ouvrage présente des détails intéressants sur les fêtes modernes, en Suisse, en Italie et en Allemagne. Vous n'auriez pas hésité à lui déférer le prix, si des défauts graves, au point de vue littéraire, ne venaient en atténuer le mérite. La forme ne répond pas au fond; le style est lourd, embarrassé, diffus; il fourmille de répétitions, de négligences; on y rencontre des expressions vulgaires et de mauvais goût; vous avez donc restreint votre appréciation à une mention honorable.

En résumé, Messieurs, le résultat du concours consistera en deux témoignages d'encouragement, accordés aux numéros 3 et 4. Vous aurez également à voir s'il ne conviendrait pas de reproduire pour l'année 1854, la question que nous venons d'examiner. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'il n'en est pas

qui soit plus vaste, plus palpitante d'intérêt, et qui réunisse au même degré les conditions que vous désirez obtenir dans vos programmes académiques, c'est-à-dire l'utilité généralement reconnue, jointe au mérite de l'application. Il y a près de trois siècles qu'un moraliste, philosophe profond, dont les maximes concernant le gouvernement des sociétés sembleraient être le fruit de notre expérience, si la vivacité des couleurs, et la naïveté du style ne les reportaient à un autre âge, s'exprimait ainsi, sur l'influence des fêtes : « Les bonnes polices prennent soing d'assembler les citoyens, et les rallier aux offices sérieux de la dévotion, aussi aux exercices et jeux. La société et amitié s'en augmentent; et puis on ne leur sçauroit concéder des passe-temps plus réglés que ceux qui se font en présence d'un chacun, et à la veue même du magistrat, et trouverois raisonnable que le prince, à ses despends, en gratifiât quelquefois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle, et qu'aux villes populeuses il y eust des lieux destinés et dispos pour ces spectacles. » Ch. XXV.

Ce que disait Montaigne un homme de génie l'a répété dans le dernier siècle : « Que doit-on penser, dit Rousseau, de ceux qui voudraient ôter au peuple les fêtes, les plaisirs, et toute espèce d'amusements? Cette maxime est barbare et fausse. Ce Dieu juste et bienfaisant, qui veut qu'il s'occupe, veut aussi qu'il se délasse; la nature lui impose également l'exercice et le repos, le plaisir et la peine; le dégoût du travail accable plus les malheureux que le travail même.

» Voulez-vous donc rendre un peuple actif et labo-

rieux ? Donnez-lui des fêtes, offrez-lui des amusements qui lui fassent aimer son état, et l'empêchent d'en envier un plus doux ; des jours ainsi perdus feront mieux valoir tous les autres. Présidez à ses plaisirs pour les rendre honnêtes ; c'est le vrai moyen d'animer ses travaux (1). »

Je pourrais multiplier ces citations ; mais dans quel but ? Il n'est personne qui ne soit convaincu, en théorie, de l'heureuse influence des fêtes sur les mœurs, et c'était bien la moindre face de la question que vous aviez proposé de résoudre. Mais quelles doivent être ces fêtes au temps où nous sommes ? Quel caractère leur assigner pour ne pas provoquer les susceptibilités de cet esprit français si mobile, si léger, si railleur ? Sous quelle forme les présenter à cette nation qui a goûté de tout, sans se soucier de rien, et que l'on pourrait comparer à ces divinités de la fable, qui dédaignent de mouiller leurs lèvres dans la coupe d'ambroisie ?

Telle est, Messieurs, la véritable difficulté ; en la soumettant de nouveau à l'examen des hommes de cœur et d'intelligence, qui comprennent l'utilité de vos concours, et s'honorent d'y prendre part, vous ne vous bornerez pas à bien mériter des lettres, vous ferez encore un acte de haute philosophie et de véritable patriotisme.

Les deux concurrents qui ont mérité une mention honorable sont M. Emile Chasles, professeur au lycée de Mâcon, auteur du Mémoire n° 3, et M. Balahu, de Noiron, auteur du Mémoire n° 4.

(1) Rousseau. Lettre sur les spectacles.

RAPPORT

DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

SUR

L'ÉLECTION DU NOUVEAU PENSIONNAIRE SUARD.

Messieurs,

Le testament de Mme Suard n'a pas été seulement un acte de bienfaisance, il porte aussi le caractère d'une inspiration patriotique. Lorsque cette femme généreuse dictait, il y a vingt-quatre ans, ses volontés dernières, dans la vue d'affranchir la jeunesse des cruelles épreuves qui l'attendent trop souvent à l'entrée des carrières libérales, le souvenir du lieu qui avait vu naître son époux, et pour lequel elle partageait son affection, était présent à sa pensée, et en fondant la pension dont l'Académie est chargée de disposer, elle se proposait de faire une chose qui fût particulièrement agréable et utile à la ville de Besançon. Cette noble intention ne pouvait manquer d'être appréciée. Le conseil municipal vient de prouver qu'il a compris tout l'intérêt que la cité doit attacher à l'institution Suard, en complétant pour l'année qui va s'ouvrir le chiffre de la pension, que l'abaissement de la rente avait réduit de 150 fr. Ce fait, Messieurs, est heureusement significatif. Il témoigne que les inté-

rêts moraux et intellectuels ne sont pas, de la part des représentants de la commune, l'objet d'une sollicitude moins vive que les intérêts matériels. J'obéis en le signalant à un sentiment de gratitude que vous partagez.

Appelée pour la huitième fois à disposer de la pension, l'Académie a dû se demander d'abord si, dans le cours de la période triennale qui vient de finir, le dernier titulaire avait répondu aux vues de la testatrice, s'il avait accompli dans toute leur étendue les obligations que lui imposait le choix dont il avait été l'objet.

La réponse n'a pas été une instant douteuse.

M. Fleury-Bergier avait, au moment de son élection, l'avantage de s'être déjà mûri l'esprit par de sérieuses et longues études. Pendant le séjour de trois ans qu'il vient de faire à Paris, il a poursuivi avec persévérance les travaux qu'il avait entrepris, et il s'est spécialement appliqué à l'analyse des documents relatifs à l'histoire *de Franche-Comté*, qui sont déposés à la Bibliothèque impériale. Ses recherches patientes lui ont fourni la matière de plusieurs *Mémoires* qu'il a préparés pour l'Académie des inscriptions, et qui ont fixé l'attention de quelques membres de ce corps savant, soit par la nature des questions que l'auteur a choisis, soit pour l'excellent esprit avec lequel il les discute. Le pensionnaire Suard est resté à Paris ce qu'il était parmi nous. Exempt d'ambition et préservé par la modération de son caractère des illusions que le séjour de la capitale ne favorise que trop dans les esprits légers, M. Fleury-Bergier a toujours souhaité le retour au pays natal et la possession d'un

emploi modeste qui lui laissât assez de temps pour continuer ses travaux historiques. Ce vœu est accompli. M. Bergier, vient d'être nommé juge de paix du canton de Blamont.

Sans doute le pensionnaire de l'Académie, après le temps considérable qu'il a consacré à l'étude de *l'histoire et de l'économie publique,* aurait pu sans trop de présomption porter ses vues plus haut et songer à un avenir plus séduisant. Mais n'est-ce pas de sa part un mérite, à une époque ou tant de prétentions extravagantes se font jour, que d'avoir su borner ses désirs à ce qui était possible et facile? L'Académie sera d'autant moins portée à le blâmer, que l'honorable M. Pouillet, à qui elle avait confié la tutelle du pensionnaire, et qui s'est acquitté de cette charge avec un dévouement sans borne, n'a pas hésité à approuver sa résolution. « Lorsque » M. Fleury m'a exprimé ses vœux à cet égard, écri- » vait-il y a deux mois à peine, en développant les » considérations diverses qui le faisaient pencher de ce » côté, il m'a été impossible de ne pas applaudir à son » choix. J'ai la confiance que l'illustre fondateur de la » pension ne l'aurait pas désapprouvé. Dans ma jeu- » nesse, j'ai entendu dire souvent à M. Suard, et j'en » conserve le précieux souvenir, que notre province » n'aurait le rang qu'elle mérite que quand toutes les » fonctions, jusqu'aux plus modestes, y seraient rem- » plies par des hommes d'un noble caractère et d'une » grande culture d'esprit..... M. Suard, avait sans » doute le sentiment de l'influence considérable qu'il » avait exercée autour de lui pour donner une trempe

» plus vigoureuse à toutes les âmes qui entraient
» en rapport avec la sienne; et d'après mes souve-
» nirs, je serais porté à croire que sa généreuse fon-
» dation avait principalement pour objet de répandre
» en effet sur le sol de notre Franche-Comté des jeunes
» gens d'un noble cœur et d'un esprit cultivé, exerçant
» autour d'eux dans leurs sphères diverses une influence
» salutaire sur les populations. J'ai donc applaudi au vœu
» modeste de M. Fleury, avec la confiance que pour sa
» part il réaliserait à un haut degré la belle pensée de
» M. Suard. »

A cette appréciation si haute d'un esprit éminent, j'ajouterai les paroles de M. Bergier lui-même.

« Une fois à Blamont, m'écrivait-il, après avoir donné
» à mes occupations de juge de paix le temps qui leur
» est dû, je reprendrai avec bonheur mes études histori-
» ques; je reverrai les unes et finirai les autres. C'est
» ainsi que j'espère continuer, selon mes goûts, ma
» vocation d'homme de lettres, et témoigner à l'Académie
» mie combien je reste sensible au choix qu'elle a bien
» voulu faire de moi, il y a trois ans; c'est le motif
» dans mon cœur d'une reconnaissance qui ne s'étein-
» dra jamais.

Ces paroles sont d'un heureux augure, et le caractère ferme et loyal de M. Bergier nous donne la garantie qu'il tiendra sa promesse.

La place qu'il laisse vacante a été sollicitée par quatre candidats. Tous sont nés dans le département du Doubs. Tous présentaient à l'appui de leur demande des certifi-

cats qui attestent la régularité de leur conduite et la médiocrité de leur fortune.

Le premier (Brun, Jean-François), né à Chaucenne, en 1822, de la plus pauvre famille de ce village, se recommande par les dispositions surprenantes dont la nature l'a doué pour la sculpture et la mécanique. Simple berger, et n'ayant en sa possession d'autre instrument qu'un couteau, il a réussi à exécuter en bois des ouvrages et des machines qui ont excité l'admiration. Malheureusement, pressé par les besoins impérieux de la vie, Brun s'est vu dans la nécessité de vendre ou d'abandonner avant leur achèvement plusieurs objets d'art qu'il s'était appliqué à confectionner. Les personnes les plus honorables, des curés, des maires, rendent témoignage de son intelligence industrieuse, et s'accordent à déclarer que, si ce jeune homme avait à sa disposition quelque avance qui l'affranchît au moins pour un temps du souci de la vie matérielle et lui permît de donner un libre essor à son génie inventif, il se ferait bientôt un nom dans les arts. Brun est un des hommes les plus laborieux de sa commune, et ses qualités morales lui ont mérité l'estime générale.

Ce sont là des titres réels à l'intérêt, mais qui ne suffisent pas pour obtenir la pension Suard. Ce candidat ne remplit pas une des conditions essentielles imposées aux aspirants par la testatrice : non-seulement il n'est pas bachelier, mais il n'a fait aucune étude scientifique ou littéraire, et il ne possède d'autre instruction que celle qu'on peut recevoir dans une école de village. L'Aca-

démie n'a donc pas jugé qu'il pût être admis sérieusement à concourir. Mais elle a cru que l'espèce de phénomène qu'il présente méritait une mention publique, et elle se plaît à exprimer le vœu que la position de ce jeune homme fixe l'attention de quelque ami généreux des arts, et lui obtienne les encouragements qu'il paraît mériter par sa bonne conduite autant que par son talent.

Deux candidats présentaient des titres de valeur à peu près égale. Elèves distingués de l'école de médecine de Besançon, munis des certificats les plus honorables, l'un et l'autre faisaient valoir à l'appui de leur demande des études classiques faites avec succès, des prix remportés à l'école de médecine, une place d'élève interne obtenue au concours, enfin des marques éclatantes d'estime reçues de leurs professeurs. Tous deux paraissent destinés à se distinguer dans la profession médicale, et l'Académie sans aucun doute se serait prononcée en faveur de l'un d'eux, si un quatrième candidat ne lui eût paru par sa position avoir des droits plus marqués à l'obtention d'un bienfait que la généreuse prévoyance de Mme Suard destinait au jeune homme de talent, qui trouve dans la modicité de ses ressources un obstacle presque insurmontable à l'accomplissement de sa vocation.

A ce titre le jeune Pioche avait sur ses compétiteurs un incontestable avantage, sans leur être inférieur pour l'intelligence et le talent. Né à Besançon, en 1833, fils d'une honnête ouvrière, demeurée veuve, il y a quinze ans, dont les forces sont épuisées par suite des veilles et

des fatigues excessives auxquelles elle a dû se vouer sans relâche pour élever sa famille, le jeune Pioche, a noblement compris ses devoirs de fils. Ses études terminées, il s'est mis à l'œuvre avec courage, et en donnant huit à neuf heures de répétitions par jour, il est parvenu non-seulement à se suffire à lui-même, mais encore à alléger sensiblement la position de sa mère. Ce candidat s'est fait estimer de ses maîtres et aimer de ses condisciples ; sa conduite est irréprochable, ses manières sont douces et modestes. Il a surtout à un haut degré le sentiment du devoir.

Aux qualités morales qui le distinguent il joint d'heureuses dispositions pour les lettres. L'Académie de Toulouse dans son dernier concours lui a décerné un lis d'argent pour un hymne en l'honneur de la Vierge. Il va recevoir aujourd'hui de l'Académie de Besançon une médaille d'encouragement, seule distinction qu'elle accorde pour le concours de poésie. M. Pioche, se destine à l'enseignement, et songe à se préparer aux épreuves de la licence et de l'agrégation. Mais il lui serait impossible de donner suite à ce projet, s'il n'était affranchi pour quelque temps de la dure nécessité qui l'oblige à se livrer à un travail journalier presque infructueux pour son instruction. Les deux concurrents dont j'ai parlé paraissent avoir un avenir à peu près assuré. Le jeune Pioche est arrêté à l'entrée de sa carrière par des embarras et des obstacles contre lesquels il a lutté péniblement jusqu'à ce jour et qui le condamneraient pour de longues années, si l'Académie ne lui venait en aide, au métier stérile de répétiteur. Appelé à jouir

de la pension dont l'Académie dispose, il pourra suivre en liberté sa vocation, fortifier son talent, étendre ses connaissances et se mettre à même de subir avec succès, au bout de trois années, les sévères épreuves qui ouvrent l'accès de l'enseignement public.

Au moment de faire un choix entre des aspirants tous dignes de sa sympathie, l'Académie a cherché à se pénétrer de l'esprit du testament qui fait sa loi, et elle s'est demandé pour inspirer son vote ce que, selon toute probabilité, Suard lui-même eût prononcé en pareille circonstance. Après un examen attentif et impartial, elle a jugé que le dernier candidat dont je viens d'énumérer les titres réunissait au plus haut degré les conditions prescrites, et c'est sur lui que se sont arrêtés ses suffrages. Je proclame donc en son nom le jeune Louis-Etienne Pioche, comme titulaire de la *pension Suard*.

Si le nouvel élu se trouvait dans cette assemblée, pour me conformer aux touchantes prescriptions de la fondatrice, je lui dirais : Vous que l'Académie a choisi pour enfant adoptif et dont le nom va être désormais uni à celui de Suard, approchez et contemplez l'image de l'homme généreux qui a voulu être le bienfaiteur de la jeunesse, et qui a plus compté pour perpétuer sa mémoire sur la puissance d'une bonne action que sur tout le mérite de ses écrits. Ces traits sont ceux d'un critique fin et spirituel, qui fut en même temps un homme aimable et bienveillant, un honnête homme. Lisez ses ouvrages, ils enseignent la sagesse et la modération. Etudiez sa vie, elle

vous apprendra comment on peut passer sans se souiller à travers les vices d'une société corrompue, et comment au milieu d'une confuse mêlée de principes dissolvants et de doctrines perverses, on peut conserver la droiture et la candeur native de son âme. Comme lui soyez toujours modeste, laborieux, bienveillant, modéré. Suivez toujours comme lui la route de la sagesse et du devoir, c'est celle qui conduit au bonheur. Le choix dont vous venez d'être l'objet vous impose de sérieuses obligations, mais un moyen vous est offert de vous acquitter; c'est de vous rendre utile à la société; donnez de beaux ouvrages, si vous pouvez, mais donnez surtout de bons exemples. Montrez-vous digne de l'honorable patronage que l'Académie vous assure en vous confiant à la sollicitude attentive d'un homme éminent qui est comme les Droz et les Nodier, une des gloires de la Franche-Comté. Que l'image de cette ville où se sont écoulées vos jeunes années et qui a voulu s'associer pour vous au bienfait de Suard, vous soit toujours présente. Faites en sorte qu'elle soit fière d'avoir étendu sur vous sa protection libérale, et qu'elle vous compte un jour au nombre des enfants qui l'honorent par l'union du talent, du savoir et de la vertu.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE,

PAR M. VIANCIN.

—

Messieurs,

L'Académie a donné pour sujet de poésie : La Loue et ses Bords. Ce titre sans commentaire, comme sans restriction, laissait aux concurrents une grande latitude, la plus entière liberté pour le plan et la contexture de leurs compositions. Le sujet prêtait aux descriptions les plus variées et les plus magnifiques. On y pouvait, avec un peu d'imagination, placer quelque épisode qui en aurait accru l'intérêt. Mais, si les excursions dans le domaine des fables étaient permises, elles pouvaient bien aussi paraître superflues à qui devait parcourir un espace si rempli de merveilleuses réalités. Rien de tout cela n'a été compris au point de faire éclore une de ces œuvres complètes qui remportent la palme sans qu'il soit nécessaire de l'effeuiller.

Cinq pièces sont parvenues à M. le secrétaire perpétuel. Une seule a paru suffisamment riche de beautés incontestables pour mériter une récompense. Elle sera la dernière dont nous aurons l'honneur de vous entretenir.

La pièce n° 1 est d'une étendue qui ne nous permet pas de l'analyser brièvement. D'ailleurs sous plus d'un rapport elle mérite d'être sérieusement examinée. Elle renferme tout près de cinq cents vers, en stances régulières de diverses factures. Il y a dans quelques-unes de la cadence, une certaine mélodie ; mais on regrette d'y trouver une surabondance de détails minutieux et peu convenables au cadre proposé. Une nature grandiose comme celle que les concurrents avaient à peindre, ne comporte pas l'abus de la miniature. Dès son début, l'auteur se pose en touriste qui a vu beaucoup de pays, sans jamais perdre le souvenir des frais vallons du Jura. Sachons-lui gré de sa préférence pour une contrée qui sans doute est son berceau. Mais il aborde la Loue d'une façon par trop négligée.

« Elle est petite, *oh oui!* la rivière que j'aime :
» Presque pas d'eau l'été;
» Peu de ponts, peu de bacs. —Villageois, enfants même
» *Vous* la passent à *gué*. »

Toute la partie descriptive qui suit est consacrée à des ornements accessoires. Après le hochequeue qui vole de cailloux en cailloux, le beau martin-pêcheur qui passe comme l'éclair, la jeune villageoise qui *remue* le râteau et la fourche, le saule qui *dénoue* sa *folle* chevelure aux brises de la nuit,

« C'est la *claire chanson* des lointaines cascades,
» Des nymphes les ébats..... »

A quoi l'auteur ajoute cette réflexion badine :

« Même, sans être Grec, on peut croire aux naïades !
» Moi j'y crois; — pourquoi pas? »

Viennent après cela le bruit monotone du *moulin vigilant :*

« Les grands bœufs *réveillés*,
» Le coq qui *s'égosille*, et l'angelus qui sonne;
» La caille dans les blés. »

Ensuite le concurrent traite la Loue d'enfant gâté;

« Que tout le monde flatte, et dont chacun caresse
» La candeur, la beauté; »

mais qui un *beau jour* emporté par la colère, se met à tout briser d'un flot *brutal,* ravage les palais diaphanes des Ondines, les guirlandes de lianes, le bluet d'azur, le pâle narcisse, le coquelicot *si doux à voir,* la renoncule au brillant calice, les riches toisons des blondes gerbes; entraîne les digues, les ponts (qui maintenant ne sont que trop nombreux), les saules, les tilleuls (il n'est fait mention ni des noyers, ni des cerisiers), l'agneau bêlant après sa mère, l'enfant, le nid à peine *éclos*, etc. Tel est en effet l'effroyable désastre dont se rend parfois coupable cette petite Loue qu'on aime et qu'on admire dans ses jours d'innocence et de limpidité. On conçoit qu'après ce tableau, l'auteur soit empressé de nous décrire le lieu où ce terrible enfant prend naissance.

Cette description laisse à désirer; mais pourtant on y trouve de la vérité et de l'énergie. Nous vous en citerons de préférence le passage suivant :

« O merveille! ô prodige! où l'herbe croît à peine,
» Où nulle fleur ne s'ouvre à la clarté sereine,
» Sous ce roc sans oiseaux,
» L'homme a dans son audace osé planter sa tente
» Et mêler les cent voix de l'usine stridente
» Aux voix rauques des eaux. »

Après cette stance et plusieurs autres que lui inspire la source de la Loue, le concurrent revient sur ses pas. Il ne tarde pas à rencontrer la cascade autrefois si belle et maintenant si défigurée, qu'on appelle dans tout le vallon *Siratu*, et qu'il nomme le *Bief-de-la-Baume*, d'une manière équivalente et peut-être plus heureuse. Dans l'onde argentine de cette cascade, il voit de la vapeur, de la fumée, de l'azur, de la neige et même de la *mousseline*. Certainement tout cela n'est pas dépourvu de poésie. Mais plus loin il y a quelque chose de mieux sur la voie nouvelle qui, près de là, fut solennellement inaugurée en 1845.

« Te chanterai-je aussi, route aux sombres murailles,
» Que vit creuser le roc dans ses noires entrailles,
» Travail cyclopéen?
» Dirai-je ta spirale, ainsi qu'une couleuvre
» Déroulant ses anneaux et ses courbes, — chef-d'œuvre
» D'audace et d'art humain? »

Arrivant à Mouthier, l'explorateur trouve

« Le torrent moins fougueux, la gorge moins étroite,
» *Des cerisiers à gauche et des vignes à droite.* »

On ne saurait être plus exact, mais en même temps moins poétique.

Il montre ensuite le village de Lods, au bord du torrent :

« Lods dont toujours flamboie et retentit la forge. »

Mais il se hâte de fuir ce noir séjour pour se diriger sur Vuillafans, dont le site moins sauvage, est évidemment beaucoup plus de son goût.

Ici le concurrent commence à faire de l'érudition historique. Le nom de Balthazar Gérard tombe de sa plume, et pour rimer il qualifie *d'homme étrange* le fanatique assassin de Guillaume d'Orange. Il trouve moyen d'excuser assez gracieusement cette mention par les trois vers suivants :

» Ce souvenir fatal, pourquoi vouloir le taire?
» Aime-t-on moins les fleurs, parce qu'une vipère
» S'y glissa par hasard? »

Arrivant à Ornans, c'est avec raison que notre voyageur puise son premier hommage à cette ville dans la mémoire d'une grande illustration ; mais s'il était fort bien de rappeler qu'Ornans est à la fois le berceau et la tombe du premier des Granvelle, c'est une idée malencontreuse que d'avoir voulu faire un vers de ces deux noms propres :

» Nicolas Perrenot. »

Le concurrent est un peu plus heureux d'expression dans les souvenirs des luttes sanglantes dont la ville d'Ornans fut le théâtre à différentes époques, et des assauts que le château de Scey eut à soutenir.

Mais ses accords sont préférables quand il revient à la description du paysage sur le territoire de Cléron ; il représente la Loue précipitant son cours au-devant du Lison, ce qui le conduit à parler du beau site de Nans, et le Lison même obtient sa part des vers que le concurrent sème en si grand nombre sur son passage.

Vous pensez bien qu'en arrivant à Quingey et pour ne point faire de jaloux, l'auteur n'oublie pas de nommer le pontife Calixte II. Nous passerons sous silence tout ce qu'il ajoute à ce souvenir.

Suit l'énumération des villages qui conduisent au château de Roches, à celui de Clairvaux, à l'église de Senans.

. . . . . « Si riche et si parée,
» Où brillent sous la voûte élégante et dorée
» Carrache et Murillo. »

Tel est, ajoute l'inépuisable concurrent :

» Tel est le val d'Amour, l'*Amaous* des Burgundes,
» Jadis, dit la légende, y mugissaient les ondes,
» Lac immense et sans fond.
» Un jeune châtelain, consumé d'amour tendre,
» Quittant sa douce Héro périt comme Léandre
» Dans cet autre Hellespont. »

Nous pourrions encore avec intérêt nous occuper de cette pièce ; mais forcé de nous restreindre, nous nous hâtons de vous en citer les deux strophes qui nous ont paru les plus remarquables. Après avoir réuni la Loue, le Doubs et la Saône, l'auteur salue en ces mots la terre maternelle arrosée de leurs ondes :

« Tu fus riche en héros, en vaillantes épées;
» Depuis Rome et César, en toutes épopées,
» *Luit* et *brille* ton nom,
» Dans tes vallons ombreux, brûlantes étincelles,
» Le génie et les arts ont touché de leurs ailes
» Plus d'un cœur, plus d'un front!
» Ainsi pas un laurier qui manque à ta couronne,
» O mère! — que toujours cet éclat t'environne!
» Poursuis ton noble essor.
» Puisse à tous tes enfants ta gloire être sacrée
» Et de vive splendeur par leurs vertus parée,
» Croître et grandir encor! »

Comme vous le voyez, Messieurs, ces derniers vers sont touchants. L'auteur de cette composition annonce du feu, de la verve; et, si nous avons signalé un peu minutieusement les défauts qui déparent sa pièce, c'est que nous sommes convaincus qu'il est capable de faire beaucoup mieux, et qu'avec du travail et de la réflexion il pourra, dans un autre concours, mériter la couronne qui lui échappe aujourd'hui.

La pièce n° 2 est, quant au nombre des vers, d'une mesure plus sage que la première. Il y en a 250. Elle est écrite dans un ordre d'idées assez élevées. Malheureusement l'expression n'y répond pas, et bien que, selon toute apparence, elle soit péniblement travaillée, cette expression manque souvent de justesse et d'harmonie. Elle est même de temps en temps incorrecte. Mais avec tous ces défauts que nous nous abstiendrons de vous énumérer, on ne peut refuser de reconnaître

dans cette production quelques traces de sentiment poétique. Par exemple cette apostrophe :

« Et toi que le regret des dons de la fortune,
» Regret pesant comme les fers,
» Fait gémir chaque nuit et le jour importune,
» Toi qu'ont écrasé les revers,
» Ah ! secouant enfin les fanges de la ville,
» Prends le bâton du pélerin ;
» Voici mai, vers Mouthier, viens chercher un asile,
» Sur la rive, allons ce matin.
» Des cerisiers en fleurs vois la neige odorante ;
» Vois ces rocs abrupts, menaçants
» Et ce fleuve argenté qui bouillonne et serpente.
» Déjà les zéphirs caressants
» Rafraîchissent ton front, dilatent ta paupière,
» Et portent la vie en ton sein !
» Où pourrais-tu donc mieux, oubliant ta misère,
» Entrer dans un nouveau destin ?
» De la Loue écumante écoute les cascades.... etc. »

Nous vous citerons encore une comparaison philosophique tirée des mystérieuses profondeurs où s'amassent les eaux de la Loue avant de sortir de leur conque majestueuse, pour devenir un objet de contemplation.

Dans les cavités souterraines des rochers d'Ouhans, Dieu seul, dit l'auteur,

« Dieu seul voit s'infiltrer, lentement jour et nuit,
» D'invisibles torrents dont il entend le bruit.
» Là, sa main, goutte à goutte, et de veines en veines
» Réunit en un lac des milliers de fontaines,
» Et quand des flots pressés bouillonne le trop plein,

» Dans le roc entr'ouvert il leur livre un chemin.
» Heureux serait le sort de la France et du monde,
» Si toujours le génie en sa veille féconde,
» Afin d'enrichir mieux sa virtualité,
» De ses bonds retardait l'impétuosité,
» Et couvant loin des yeux un trésor de pensées
» Par un constant labeur en silence amassées,
» Attendait pour montrer au grand jour son destin,
» Que leur flot débordât sous le souffle divin! »

Ce petit nombre de vers est tellement supérieur à tous ceux qui le précèdent, que nous serions tentés de les croire sortis d'une autre source, si nous n'étions bien persuadés qu'entre le concurrent et un plagiaire il y a aussi une très grande distance.

Peut-être n'eût-il fallu dans cette pièce que peu de chose encore de semblable aux deux extraits que nous venons de vous en donner, pour la rendre digne de ce qu'on appelle une mention honorable; mais l'absence de coloris dans tout le reste et les nombreuses fautes qu'on regrette d'y rencontrer ne permettent pas de lui accorder une distinction jusqu'à ce point marquée.

Rien de plus singulier, Messieurs, que la composition n° 3. Nous avions d'abord jugé convenable de ne vous en parler que pour mémoire, non par dédain assurément, mais par des considérations qu'il nous est impossible de vous exposer. Tout bien considéré, nous avons craint que cette excessive retenue ne vînt donner quelque ombrage à un homme estimable qu'il nous serait pénible d'affliger, et dont l'amour pour ses vers se

trahit jusque dans le soin qu'il prend de les numéroter d'un bout à l'autre.

Sa production porte pour épigraphe : *Simple et pur* (*c'est ma devise*).

Si dans l'œuvre, le premier terme de cette devise est assez justifié, il n'en est pas tout à fait de même du second, non quant à la pensée qui certes ne blesse jamais la décence, mais dans la versification qui souvent ne satisfait ni la prosodie ni l'oreille.

Si l'Académie décernait quelques prix aux bons cœurs, nous en solliciterions un pour celui qui nous est ici révélé, et qui se dévoile surtout dans l'expression de son deuil paternel.

Le concurrent pleure depuis plusieurs années une fille chérie, une fille unique dont la mémoire lui arrache à la fin de son œuvre un cri de nature digne de sympathie. C'est pour cela que nous sentons le besoin de le féliciter d'avoir pu trouver dans son entraînement irrésistible au plaisir de rimer, un adoucissement à sa respectable douleur.

L'auteur de la pièce n° 4 a donné une forme dramatique à sa composition divisée en trois chants.

Dans le premier la scène est à Paris, dont il essaie de peindre les gloires et les opprobres. En apostrophant la grande cité, *féconde en contrastes frappants,* il lui dit entre autres choses :

« Chez toi les dévoûments sont sans nombre comptés,
» Les vols audacieux sont même réputés.
» Sur le même chemin on rencontre des *Afres,*
» Et d'honnêtes filous qui circulent en *fiacres.* »

Un peu plus haut nous trouvons pour rime à la *grande capi*TALE, les *tours de Notre*-DAME, Il y a, comme vous le voyez, dans le monde des oreilles peu difficiles sur le choix des consonnances. Mais ne nous occupons pas trop maintenant de ces bagatelles. Voyons plutôt comment nous passerons des rives de la Seine aux bords de la Loue. C'est une rencontre qui va nous y préparer.

L'auteur se promène au clair de la lune sur les quais de Paris. Il y trouve un jeune homme étendu sur le sable, mourant de misère et de désespoir, qui implore son assistance, lui apprend qu'il est enfant de la Comté, *qu'aux jours de son bonheur la Loue était sa Seine;* et que dans le vallon natal il partageait les travaux de ses parents, honnêtes cultivateurs; mais qu'entraîné par de faux amis et livré aux plus funestes égarements, il est venu *dans la capitale* achever de se perdre. C'est une nouvelle édition de l'*Enfant prodigue*. Mais le repentir que celui-ci manifeste lui vaut tout d'abord une bourse que lui offre son protecteur de hasard, en l'invitant à retourner bien vite dans les champs de ses pères et en lui donnant sa bénédiction.

Vous pressentez que dans le deuxième chant nous sommes conduits vers la Loue. Sa description commence par la source et suit le courant de la rivière; mais partout elle est pâle, froide et prosaïque. Ce n'est pas tout.

Murmure y rime avec *écume*, *précipice* avec *précipite*, *spirale* avec *montagne*, *fortune* avec *nocturne*, *fêtes* avec *châtelaines*, *prêtre* avec *célèbre*, *cataractes*

avec *cascades;* c'est désespérant. Ajoutez à tout cela une longueur interminable : nous avons compté dans ce chant plus de 330 vers. C'est vainement que l'auteur veut animer son récit d'un épisode. La légende romanesque de la belle Isaure, comtesse de Clervans dont l'amant fait naufrage dans le lac qu'on suppose avoir occupé jadis le val d'Amour, et que la châtelaine désolée serait parvenue à mettre à sec pour se venger de sa perte, ne lui fournit qu'une esquisse incolore.

Arrive le 3e chant, aussi écourté que le précédent est prolixe. C'est la faible peinture du vrai bonheur reconquis par le jeune Franc-Comtois, pour fruit des conseils et du secours qu'il a reçus dix ans auparavant sur le théâtre de ses derniers désordres. Il est marié, père de famille, ardent travailleur, en possession d'une aisance qu'il voudrait faire partager à son bienfaiteur. Celui-ci a le bon esprit de ne point accepter ce partage, et se borne à promettre qu'il reviendra de temps en temps contempler une félicité dont encore le hasard vient de le rendre témoin.

Voilà, Messieurs, en quoi consiste la composition qui porte pour épigraphe : *Travail et persévérance.* De louables intentions morales ne peuvent racheter les nombreux défauts de ce poème où sont tant de fois violées les plus simples règles du métier.

Il nous reste à vous entretenir de la pièce qui a fixé favorablement l'attention de l'Académie. Ici notre tâche devient beaucoup plus facile. Ce n'est pas toutefois que nous n'ayons plus à vous signaler que de beaux vers :

il y a aussi des taches, des négligences dans cette composition n° 5, qui porte pour épigraphe :

« *Hic Lupa ferventes volvere gaudet aquas.* »

On y trouve de distance en distance des idées pareilles et dont l'expression va s'affaiblissant. Après avoir dit par exemple :

« C'est la Loue. — Elle sort du fond de son domaine,
» Entraînant avec elle un fleuve tout entier, »

Le concurrent met plus bas :

« Voyez : elle est déjà rivière dès sa source. »

Sans trop de sévérité, le goût peut lui reprocher de dire à la Loue qu'elle a choisi *pour couler* nos vallons et nos *cieux*, de commencer une strophe par un *car*, d'accumuler dans une autre les mots *nappe d'eau*, *fleuve*, *bassin* qui déborde, *coupe* pleine, *cascade* jetée *aux gorges* de Mouthier, de dire ailleurs d'un sentier qu'il *chemine* et *rampe en serpentant*, de faire *respirer* plutôt que *soupirer* la brise, enfin d'avoir commis quelques autres inadvertances. Mais on remarque dans son œuvre plusieurs belles strophes, de la couleur poétique, de l'harmonie, le germe d'un talent vrai qui sans doute mûrira et donnera de plus heureux fruits. Vous en jugerez, Messieurs, à la lecture de la pièce entière, qui a aussi le mérite de n'être point trop longue et qu'il sera très facile à l'auteur de rendre par des corrections plus complètement digne de vos suffrages.

C'est par ces motifs que l'Académie lui décerne une médaille d'encouragement valant moitié du prix.

Nous sommes portés à croire que deux choses essentielles ont manqué au concurrent pour traiter le sujet avec plus de succès. Il n'a pas assez vu les beautés pittoresques dont l'aspect devait l'inspirer. Il a trop tardé et par conséquent a dû se presser de mettre en œuvre ses couleurs, sans se ménager le temps d'en fondre les nuances. Mais il n'est pas le seul à qui devienne fâcheuse une précipitation que l'on excuse avec indulgence lorsqu'elle est forcée, que l'on pardonne moins facilement quand elle est volontaire, et qui trop souvent a pour cause moins la nécessité que la présomption. Maintenant qu'on ne songe plus qu'à dévorer l'espace en chemin de fer, on ne sait plus guère voyager en observateur. On ne se contente même plus du train modéré, on veut la grande vitesse. Il en est ainsi du mouvement des intelligences. Le temps n'est plus où les amants des muses pâlissaient des mois entiers sur une ode, sur un sonnet, quelquefois sur un rondeau. Il faut que le peu qui reste des disciples de Boileau en prennent leur parti. Qui peut se résoudre désormais à remettre son ouvrage tant de fois sur le métier? Les vers se font aujourd'hui de la même manière qu'on parcourt les kilomètres, à la vapeur. En poésie comme en peinture, nos jeunes artistes produisent plus de *pochades* que de tableaux achevés, et sur la voie du goût comme sur celle des wagons, ils ont encore une chance heureuse, lorsqu'ils approchent du but sans trop *dérailler*.

Nous allons terminer par la lecture de la pièce couronnée.

LA LOUE ET SES BORDS.

I.

J'ai vu la Loire, aux rives de verdure,
Qui jette en se jouant sa flottante ceinture
Autour d'orgueilleuses cités ;
Et le Rhin sommeillant sur son urne helvétique,
A l'ombre de l'Adule antique,
Et la Garonne et ses bords enchantés ;
Le Rhône qui descend, plein d'une jaune arène,
De ces Alpes de neige aux célestes couleurs ;
Et la Seine au flot bleu, si calme et si sereine,
Qu'en la voyant rouler on devine une reine
Endormie au milieu de ses îles de fleurs.

Mais c'est toi que je chante, ô rivière ignorée,
Qui, comme une écharpe azurée ,
Ceins les flancs du Jura de tes plis gracieux,
Loue, ô fille du Doubs, si fière de tes ondes,
Qui creusas ton palais sous nos roches profondes
Et choisis *pour couler* nos vallons et nos *cieux !*

Car j'aime ton rivage, ô fougueuse naïade!
J'aime à te voir bondir de cascade en cascade ;
Tu remplis tout le val d'un murmure éternel ;
Et tu ressemblerais, dans ta course orageuse,
Aux torrents à l'urne fangeuse,
Si tes flots transparents ne reflétaient le ciel !

Il en est bien de ceux qu'inspirait le génie,
Bien des bardes de Séquanie
Dont les lyres pour toi n'eurent jamais d'accords ;
Mais moi je chanterai ton nom plein d'harmonie
A l'ombre des forêts qui pendent sur tes bords !

II.

Voyez ce rocher qui s'élance
Du sein de l'abîme béant ;
On dirait le portail immense
De quelque palais de géant :
Sa crête sombre au loin domine ;
Et, quand le soleil l'illumine,
Son ombre couvre tout un mont ;
Dieu, couronnant sa tête altière,
Mit une forêt tout entière
Pour ombrager son large front.

Quel est ce noir séjour que la nuit sombre assiége,
Cet antre environné de festons toujours verts?
Quelle est la nappe d'eau plus blanche que la neige,
Qui tombe avec fracas de ses flancs entr'ouverts ?
C'est la Loue !... Elle fut sa grotte souterraine,
Entraînant avec elle un fleuve tout entier ;
Le bassin de rocher, qui la contient à peine,
Déborde en écumant comme une coupe pleine,
Et la *jette* en cascade *aux gorges de Mouthier.*

Voyez-vous d'abîme en abîme
S'engloutir l'écume des flots ?
Ecoutez ce concert sublime

Prolongé d'échos en échos !
La brume en tourbillons s'élance ;
Le bois antique se balance,
Mêlant ses bruits aux bruits des eaux ;
Tandis que les vagues brisées
Jettent d'éternelles rosées
Sur ses mélodieux rameaux !

On dit qu'en pénétrant sous l'arche ténébreuse
De la grotte où la Loue a creusé son palais,
On voit au pâle éclat de la torche fumeuse
Les parois s'éclairer de merveilleux reflets :
Stalactites, rochers en riches draperies,
Cristaux étincelants dans l'ombre, tout y luit ;
La voûte scintillante a plus de pierreries
Qu'il n'est dans le vallon de corolles fleuries,
Qu'il n'est d'étoiles d'or au voile de la nuit.

III.

Suivez ce sentier qui chemine
Et rampe en serpentant autour de la colline ;
Les bords en sont voilés d'odorants églantiers ;
Mais écartez soudain ce rideau de feuillée,
Jetez les yeux au fond de la vallée :
Toute la Loue est à vos pieds !

Voyez ! elle est déjà rivière dès sa source ;
Avant d'enfler ses eaux des tributs d'alentour,
Elle roule, et déjà rien n'arrête sa course,
Et sa vague puissante anime tour à tour,
Le rustique moulin dont la roue écumante

Ecrase les épis mûris dans le vallon,
Et la bruyante usine, où gronde la tourmente,
Et ses mille fourneaux, dont la bouche fumante,
Respire en mugissant la flamme et l'aquilon.

Les voilà ces vergers dont les arbres sans nombre
Revêtent au printemps de si riches couleurs !
Avant de les parer de leur feuillage sombre
Mai blanchit leurs rameaux d'une neige de fleurs ;
Et quand juin y suspend en guirlandes vermeilles
Ces beaux fruits dont Monthier tire un brûlant nectar,
Sur les rives on voit, comme un essaim d'abeilles,
Vierges et blonds enfants en remplir leurs corbeilles
Et les pâtres joyeux en couronner leur char.

Mais suivez ce vallon et vous verrez encore
Ces donjons, ces manoirs autrefois si hantés,
Qui, se dorant aux feux du soir ou de l'aurore,
S'illuminaient, la nuit, de magiques clartés ;
Vous verrez des cités, des bourgades antiques,
Vous verrez des hameaux pleins d'ombre, de fraîcheur,
Avec leurs toits fumants, leurs chaumines rustiques,
Qui se groupent autour de leurs clochers gothiques
Comme un troupeau timide autour de son pasteur.

Ici, c'est Hautepierre, aux cimes éternelles,
Suspendant aux rochers ses sentiers tortueux;
Lods s'endormant *au bruit de quatre cascatelles*
Qui jettent à ses pieds leurs flots impétueux ;
Là, l'heureux Vuillafans, que le pampre couronne,
Si fier, chaque printemps, de ses vergers fleuris,
Et de ce vin doré que le coteau lui donne,
Et qu'un pressoir tardif exprime après l'automne,
Des grains délicieux que l'hiver a mûris.

Là, dans ces frais bosquets où respire la brise,
C'est Montgesoye, aux pieds de sa modeste église,
D'où l'airain matinal éveille le hameau ;
Et là-bas c'est Ornans, dans sa vallée ombreuse,
Ornans, blanche cité, qui semble une baigneuse,
Assise sur la rive et se mirant dans l'eau.

Plus loin, *c'est Scey*, le beau village,
Qui semble dans les prés un indolent faucheur,
C'est Cléron qui sourit dans son nid de feuillage,
C'est Chenecey, qui sur la plage,
Etend, chaque matin, ses filets de pêcheur !

Mais déjà voyez-vous s'abaisser les montagnes ?
Ici commencent les campagnes
Avec leur riant appareil,
Leurs moissons ondulant sous une molle haleine,
Et leurs riches coteaux *étalant dans la plaine*
Leur robe de pampre au soleil.

IV.

Mais c'est la nuit surtout, la nuit sereine et pure
Qui donne à ces beaux lieux leur sublime beauté ;
Et c'est surtout ici que la nature
Repose en son sommeil pleine de majesté :
Alors, — si l'on en croit les contes des *veillées*,
Les laboureurs de nos *vallées*,
Les légendes de nos aïeux, —
Ces cascades, ces bois, ces roches désolées,
Dans l'ombre se peuplaient d'êtres mystérieux.

Il en était partout : près des tours, des portiques

De la vieille abbaye ou du sombre manoir,
Et dans les plis flottants des brumes fantastiques
Qu'on voit, au fond du val, errer après le soir ;
A cette heure, où la lune argentait les collines,
Où du beffroi lointain mourait le dernier bruit,
Plus d'un pâtre crut voir les folâtres ondines
Et les chœurs gracieux des sylphides badines
Sur les eaux voltiger aux brises de la nuit.

V.

O Loue aux flots d'azur, nymphe de ma patrie,
Non, rien ne t'égale à mes yeux !
J'aime mieux ton onde chérie
Qu'un fleuve plus superbe errant sous d'autres cieux !
Et pourtant de nos jours, sur ta rive charmante,
Près de ta cascade écumante,
Hélas ! voit-on s'asseoir ou barde ou ménestrel ?
Toi, la fille du Doubs, on te connaît à peine !...
Vaucluse n'est qu'une fontaine,
Et son renom est immortel !

Mais s'il est parmi nous des fils de l'harmonie,
Dont les lyres pour toi n'eurent jamais d'accords,
Moi, j'ai chanté ton nom, nymphe de Séquanie,
A l'ombre des forêts qui pendent sur tes bords !

M. le président fait connaître que l'auteur de cette pièce est M. Louis Pioche, de Besançon. Ce nom est accueilli par de vifs applaudissements.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE,

PAR M. L'ABBÉ BESSON.

—

Messieurs,

De tous les concours de l'année, celui d'histoire est le moins brillant; de tous les rapports qui vous sont soumis, le mien doit par conséquent être le plus court. D'ailleurs, au lieu de décerner des couronnes, votre commission n'a que des conseils à donner. C'est une raison de plus pour abréger sa tâche. Elle a, beaucoup moins que ne l'ont pu penser certains écrivains, froissés par ses jugements, le goût des sentences rigoureuses; elle tient compte, dans ses appréciations, de tous les embarras et de tous les obstacles; et, pour peu qu'on lui eût donné la facilité de le faire, elle eût été bien plus disposée à l'indulgence qu'à la sévérité.

Faisons d'abord observer que le zèle le plus sincère et le plus vif pour vos concours ne saurait tenir lieu ni de science ni de talent. C'est le regret que nous a inspiré la lecture d'un *Mémoire sur l'abbaye de Montigny-les-Dames*. Nous avons cru reconnaître dans l'auteur de cet écrit, un concurrent déjà nommé dans les concours pré-

cédents pour deux notices : l'une sur le château de Vesoul, l'autre sur le prieuré de Malfroy. Nous ne demandions pas mieux que de le récompenser aujourd'hui par une distinction plus honorable que les deux premières. Le choix du sujet nous faisait espérer, sinon des découvertes historiques, du moins un récit curieux et animé. Malheureusement l'ouvrage est plutôt un mémoire sur procès qu'une histoire; il a le mérite de l'exactitude, mais non celui de l'intérêt; enfin les citations un peu étranges qui sont mêlées au sujet, loin de rendre cette composition plus lisible, surprennent plutôt qu'elles ne charment, et ne se fondent presque jamais avec le récit. L'auteur est assez modeste : « Loin » de nous, dit-il, la pensée de croire notre travail » exempt de défauts, plein de vie et de couleurs. Pour » le rendre plus intéressant, il aurait fallu plus de » moyens que le ciel ne nous en a départi. Daigne » l'Académie de Besançon, malgré l'imperfection de » notre mise en œuvre, laisser tomber un regard de » bienveillance sur ces pauvres pages que nous avons » écrites pour charmer nos loisirs et pour perpétuer le » souvenir d'une abbaye *fondée en l'honneur de Dieu,* » *de sa douce mère, de monseigneur saint François,* » *et de madame sainte Claire.* » L'Académie a été très édifiée de ces pieux sentiments; mais elle aurait voulu que le concurrent fît plus d'honneur à son sujet.

Il nous reste à vous rendre compte d'un *Mémoire sur l'église et le couvent de Sellières.* Cette composition, qui porte pour épigraphe : *Le travail est une mine d'or inépuisable*, ne manque pas d'intérêt, mais on y trouve

plus d'imagination que de goût, et moins d'érudition que de désir de plaire. L'auteur s'est mis en frais pour rendre son style agréable. Il n'a pas toujours réussi, comme on peut en juger par un exemple. Le principal personnage du couvent de Sellières est un prédicateur célèbre du XVIe siècle, nommé Jean de Cathalando. Pour le faire connaître, ce n'est pas l'auteur du mémoire que nous citerons, mais un religieux du temps qui a écrit l'histoire de son ordre. Voici comment Fodéré raconte la vie de Cathalando, et apprécie son talent :

« Il est à savoir que l'an 1548, au mois de mai, se leva une très-grande émotion de populace, à cause de la gabelle extraordinaire et non accoutumée, imposée sur le sel en Limousin et en Auvergne, où ils se trouvèrent 11,000 hommes, lesquels, à cause des meurtres, saccagements, larcins et voleries qu'ils faisaient, étaient appelés vulgairement les 11,000 diables. Au mois de septembre de la même année, le roi venant de Piémont fit son entrée très-pompeuse à Lyon, et, au mois d'octobre suivant, la fit aussi à Moulins; puis avant de prendre le chemin de Paris, il mit sur pied une fort puissante armée, laquelle chargea si à propos et si vivement les 11,000 diables, que la plus grande partie demeura sur place. Ceux qui purent échapper se sauvèrent en pays étranger; Jean de Cathalando était du nombre, nonobstant qu'il fût prêtre séculier, et tient-on qu'il était chef ou au moins un des principaux capitaines de ces 11,000 diables, lequel se sauva au comté de Bourgogne, et ayant obtenu son absolution du pape Paul III, il se fit religieux en ce couvent de Sellières, où il changea

tellement sa vie avec l'habit, qu'il se rendit un des bons et vertueux religieux de son temps. Comme il avait déjà de bonnes lettres et qu'il était d'ailleurs d'un grand entendement et d'un esprit relevé, il s'appliqua à l'étude, auquel il profita tellement qu'il fut fait docteur de la faculté de Dole, et homme d'une profonde doctrine. Et il se perfectionna si bien qu'il fut élu ministre de cette province au chapitre d'Autun, l'an 1551. Au surplus, jusqu'à la fin de ses jours, il a été un des plus zélés et sérieux prédicateurs de son temps, et grand fléau des hérétiques, principalement en la ville de Dijon.

» Ce bon père, sur la fin de ses jours, devint entièrement aveugle, qui lui était d'un regret insupportable de dire adieu aux livres. Néanmois, il ne discontinua jamais de prêcher qu'environ un mois avant sa mort, et il faut dire qu'il était doué d'une grande mémoire....., et c'étaient des prédications admirables et non pareilles, j'en puis témoigner, car j'ai eu le bonheur de l'assister un carême entier qu'il prêcha à Lyon l'année d'avant sa mort qui était l'an 1569. Mais c'était avec une doctrine si solide, avec une gravité si magistrale et avec un tel zèle, ferveur et ardeur, que tous les jours il provoquait ses auditeurs aux chaudes larmes. De là, il se retira au couvent de Vienne qu'il avait en particulière affection, d'autant qu'il y avait toujours été gardien depuis son provincialat, et y décéda l'an 1570. »

L'auteur du mémoire a voulu louer en style moderne Jean de Cathalando. On jugera par la comparaison des deux passages, que nous n'avons pas à nous applaudir beaucoup du progrès des lettres :

» Cette âme de feu se sentit à l'étroit derrière les épaisses et sombres murailles du monastère; cette vie si humble du cordelier, passée tout entière dans l'abnégation et la prière, le morne silence du grand cloître lui laissaient un vide immense que, ni les macérations, ni les longues méditations au pied de l'autel ne pouvaient combler. Il fallait un champ plus vaste, un aliment quelconque à cet esprit inquiet.

» Quoique déjà très instruit, Cathalando chercha un refuge dans l'étude.

» Que ce devait être un magnifique spectacle que celui de ce moine encore jeune, alors que tout dormait au monastère, alors que le silence religieux de la nuit n'était troublé de temps à autre que par le bruit du vent mugissant dans le vaste enclos ou le cri rauque de l'oiseau nocturne s'enfuyant à tire d'ailes vers les tourelles du château, de ce moine, dis-je, seul à la clarté d'une lampe, dans sa pauvre cellule, accoudé sur sa table de chêne, couverte de livres, son front puissant retombant dans ses mains, laissant sa vaste intelligence s'égarer jusqu'aux abîmes les plus reculés de cette mer sans fond, qu'on appelle la science! »

Ainsi, au lieu d'un *bon et vertueux religieux,* comme Fodéré le représente, nous avons le portrait d'un héros de roman. Au lieu d'un récit simple, correct, intéressant, nous trouvons l'exagération dans le sentiment et l'enflure dans le style. Nous engageons l'auteur à mieux choisir ses modèles ; nos chroniqueurs les plus anciens et les plus naïfs l'initieront aux secrets de l'art d'écrire,

bien mieux que ne pourraient le faire nos romanciers et nos dramaturges les plus renommés.

Après avoir fait la part de la critique, faisons aussi celle de l'éloge. Les deux concurrents ont donné des preuves non équivoques de bonne volonté, de travail et d'intelligence. Nous n'avons remarqué dans leur composition aucune erreur grave. Après avoir acquis une connaissance assez exacte de l'histoire de notre province, ils ont recueilli et mis en œuvre tous les documents relatifs à leur sujet. Ce sont ces louables efforts que nous vous proposons de récompenser en décernant aux auteurs des deux mémoires envoyés au concours une mention honorable.

M. le président proclame ensuite :

M. l'abbé Vannier, curé de Montigny, auteur du *Mémoire sur l'abbaye de Montigny-les-Dames ;*

Et M. Louis Malfroy, de Sellières (Jura), auteur du *Mémoire sur l'église et le couvent de Sellières.*

ÉPIGRAMMES [1],

PAR M. AUG. DUSILLET.

—

I.

L'homme en naissant marche à la mort,
Tremblant au moindre bruit, tombant au moindre obstacle.
La vie est un passage et le monde un spectacle :
On entre, on regarde et l'on sort.

II.

Depuis longtemps je m'aperçois
Que soi-même on se flatte avec un zèle extrême ;
Aussi, dès longtemps je conçois
Qu'on chérisse un flatteur comme un autre soi-même.

III.

N'apprenez pas tant de leçons.
Ne dites pas sans cesse et de mille façons :
Qu'est-ce? comment? pourquoi?... recherche inattentive
D'une instruction fugitive.

(1) Ce mot est pris dans son ancienne acception, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer à l'occasion de diverses lectures empruntées au même recueil.

Réfléchissez plutôt, observez, et souvent
Au seul effet produit vous connaîtrez la cause.
J'ai vu le fat et le savant ;
L'un est homme qui pense et l'autre homme qui cause.
La méditation féconde notre esprit ;
Au joug plus aisément la mémoire se plie ;
On perd le souvenir des choses qu'on apprit ;
Ce qu'on a deviné jamais on ne l'oublie.

IV.

Le peuple est un enfant mutin ; pour en jouir,
Il le faut amuser, effrayer, éblouir.
Tout-puissant est le roi dont la sagesse étale
Aux regards de la foule indocile et brutale
Des spectacles, des jeux propres à l'enivrer,
Et des canons prêts à tirer.

V.

L'émeute à son début est la flamme naissante,
Qu'un léger souffle attisera ;
Mais soufflez fort, soufflez d'une haleine puissante :
Flamme, émeute, tout s'éteindra.

VI.

L'indigent aux abois comprend l'utilité
Du travail, de l'épargne et de la vigilance,
Qui l'élèvent parfois jusques à l'opulence.
Là, trop épris du luxe et de l'oisiveté,

Bientôt sa prodigue indolence
Le ramène à la pauvreté.
Ainsi, vers la célébrité
Chaque peuple à son tour s'élance,
Puis rentre dans l'obscurité.
L'un descend, un autre est monté.
Le progrès de l'humanité
N'est que l'essor d'une balance.

VII.

Sur une enseigne, un jour, je vis en certain lieu
La Force, ayant sceptre et couronne,
Embrasser la Justice en montant sur le trône;
Et plus bas : Au baiser d'adieu.

VIII.

Fou qui du repos se lasse,
Et qui s'embarque à tout vent.
Le sage tient peu de place
Et n'en change pas souvent.

IX.

Le génie a ses jours, ses moments de faiblesse.
N'en soyez pas trop fiers, ô vulgaires esprits!
Malgré quelques écarts à son orgueil surpris,
Bien loin dans l'arène il vous laisse.
Ne vantez pas plus qu'il ne faut
L'humble perfection de ceux de votre sphère.

Nul, croyez-moi, nul ne préfère
Au diamant taché les cailloux sans défaut.

X.

Pour habile écrivain certain fat se donna;
Un regard du public le remit à sa place,
Comme l'enfant assis sur un monceau de glace,
Qu'un rayon de soleil en passant détrôna.

XI.

Un jour, au palais du roi
J'allais chercher la richesse;
Je rencontrai la sagesse,
Qui me ramena chez moi.
Hors l'aimer et la connaître,
Rien depuis ne me tenta.
Riche!... hélas! elle m'ôta
Jusqu'au vain désir de l'être.

XII.

Oh! que j'aime bien mieux un honnête indigent
Qu'un riche ayant d'honneur une trop faible somme!
Là, c'est un homme et point d'argent;
Ici, de l'argent mais point d'homme.

XIII.

Taches profondes ou légères,
Celles du corps sont passagères;

Un peu d'eau va les enlever.
La réputation ternie,
C'est l'éternelle ignominie ;
Un fleuve ne la peut laver.

XIV.

Comment on mène un fat, le voulez-vous savoir ?
La louange a pour lui des douceurs sans pareilles.
C'est la cruche qu'on fait mouvoir
En la prenant par les oreilles.

XV.

Oh ! le rare ami que Pancrace !
Si j'éprouve quelque disgrâce,
Il s'afflige, et, notez ce point,
Mes succès ne l'affligent point.
Oh ! le rare ami que Pancrace !

XVI.

A tout propos le vieux Bastien,
Prenant son air de chattemite,
Fait l'éloge des gens de bien.
J'attends, moi, pour faire le sien,
Qu'il les imite.

XVII.

Depuis tantôt vingt ans, disait la vieille Estelle,
Je n'ai commis, en vérité,
Qu'une seule méchanceté.
Soit, repartit Cléon, mais quand finira-t-elle ?

XVIII.

Orgon est mort ; la perspective
Du sort qui l'attend m'a troublé.
Connaissant son humeur rétive,
Lorsqu'à lui Dieu l'a rappelé,
Je doute qu'il y soit allé.

XIX.

Quelle disgrâce inattendue !
Pauvre Alain ! sa mémoire est à moitié perdue.
Il savait sur le bout du doigt
Ses propres dettes et les nôtres ;
Il sait encor ce qu'on lui doit,
Mais ne se souvient plus de ce qu'il doit aux autres.

XX.

Sur mon ignorance on glose,
Disait un jour Adrien,
Mais on en grossit la dose.
Je sais que je ne sais rien :
C'est bien savoir quelque chose.

XXI.

Pour nous séduire, aimable Claire,
Laissez, laissez faire au hasard.
Heureuse qui sait l'art de plaire ;
Plus heureuse qui plaît sans art !

XXII.

En soi-même chacun se mire ;
Qu'en dites-vous, belle Thémire ?
Et nul à son prochain n'entend céder le pas.
Si nous aimons qui nous admire ,
Ceux que nous admirons nous ne les aimons pas.
Qu'en dites-vous , belle Thémire ?

XXIII.

Quoi de plus léger qu'une plume ?
— La poussière qui fuit , la flamme qui s'allume ,
Le vent. — De plus léger que le vent?... Cherche bien.
— La femme. — Et qu'une femme ? — Oh ! rien (1).

(1) Ces vers ne sont que la traduction d'un distique bien connu ;

Quid plumâ levius ? pulvis ; quid pulvere ? ventus ;
Quid vento ? mulier ; quid muliere ? nihil.

PIÈCE

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

—

LE CHANT DE LA CLOCHE,

D'APRÈS SCHILLER.

Vivos voco, mortuos plango, fulgura frango.

« Solidement fixé dans le mur qui l'enserre,
» Le moule fait d'argile est scellé dans la terre ;
» La cloche aujourd'hui même en doit naître et sortir.
» Compagnons, soyez prêts ! le travail va s'ouvrir.
» De nos fronts la sueur brûlante
» Bientôt doit tomber ruisselante !
» Ce que l'artiste vaut, son œuvre le dira ;
» Mais d'en haut seulement le succès nous viendra. »

Au travail sérieux où notre main s'engage,
Il ne doit se mêler que des mots sérieux ;
Qu'une sage parole accompagne l'ouvrage,
L'ouvrage ira plus vite et coulera joyeux ;
Ce que doit enfanter notre faible puissance,
Il nous faut, mes amis, l'observer gravement :
Qui ne sait réfléchir à l'œuvre qu'il commence
N'est de l'art profané qu'un indigne iustrument.

Ce qui révèle en l'homme un rayon de génie,
En lui ce qui dénote un esprit ferme et sain,
C'est qu'au fond de son cœur, d'avance, il étudie
L'œuvre qui va bientôt se créer sous sa main.

« Allons, vite du bois... Et qu'on se diligente !
» Prenez du sapin sec... Il faut dans le conduit
» Que la flamme, arrivant rapide, vive, ardente,
» Saisisse tout à coup le métal introduit.
» Qu'on apporte le cuivre...
» Et l'étain qui doit suivre !
» Sachons, pour prévenir un mécompte fatal,
» Suivant les lois de l'art mélanger le métal. »

Profondeurs de la terre, oh ! ce qu'en vos entrailles,
Avec l'aide du feu, nos mains doivent former,
La cloche, du sommet des plus hautes murailles,
Au monde, en notre honneur, saura le proclamer.
Sa voix édifiante ira frapper l'oreille,
Dans un long avenir, à des peuples nombreux ;
Et quand reviendra l'heure où leur ferveur s'éveille,
Son chant retentira dans leurs hymnes pieux.
Elle saura pleurer avec les malheureux. —
De quelque grande fête est-ce aujourd'hui la veille ?
Ecoutez !... la voilà qui lance jusqu'aux cieux
Ses trésors d'harmonie en carillons joyeux. —
Ce qu'à chacun de nous, enfants de cette terre,
Réserve, dans ses flancs, l'avenir incertain,
Fera vibrer d'abord sa poitrine d'airain,
Et du haut du clocher, une voix grave, austère,
Ira, tout aussitôt, l'anonncer au lointain.

« Voyez ! brille déjà plus d'une bulle blanche ;

» Les masses vont tomber en ébullition.
» Que le sel alcalin dans la fonte s'épanche !
» Sans le sel il n'est pas de bonne fusion.
» Que tout ce mélange qui fume
» Soit allégé de son écume,
» Afin que du métal, ainsi rendu plus pur,
» La voix monte plus pleine à la voûte d'azur ! »

D'abord, avec des chants de joie et d'espérance,
Elle ira saluer l'enfant cher et vermeil,
Qui, dès ses premiers pas dans l'humaine existence,
Se repose, bercé dans les bras du sommeil.
Pour lui de même encor, tristes ou fortunées,
Dans le secret des temps dorment les destinées ;
De l'amour maternel, amour tendre et sacré,
Veille l'œil attentif sur son matin doré. —
Rapides comme un trait, s'envolent les années !
Bientôt, fuyant ses sœurs, l'enfant impétueux
Du hardi voyageur prend le bâton noueux ;
Il va courir le monde ; il va tenter la vie ;
Mais sa soif de tout voir est bientôt assouvie :
Il revient, étranger, au toit de ses aïeux.
C'est alors que, reflet de la beauté des cieux,
Brillante de jeunesse, et la forme angélique,
Une sainte rougeur couvrant son front pudique,
La vierge tout à coup apparaît à ses yeux !
Un desir inconnu du jeune homme s'empare...
Fuyant ses compagnons, solitaire, il s'égare...
De ses yeux pleins d'amour on voit couler des pleurs ;
Rougissant, il s'attache aux pas de son idole,
Heureux d'un salut d'elle, heureux d'une parole !
Et, pour la faire belle entre toutes ses sœurs,
Du vallon, chaque jour, il moissonne les fleurs,

O désirs innommés ! ravissante espérance !
O d'un premier amour jours brillants et dorés !
Dans le ciel, large ouvert, notre âme alors s'élance,
Et le bonheur déborde de nos cœurs enivrés.
Ah ! pourquoi ne peux-tu fleurir ainsi sans cesse,
Du frais printemps du cœur saison enchanteresse !

« Le métal se brunit — qu'on y plonge un roseau !
» Et si nous l'y voyons se glacer comme verre,
» C'est preuve qu'il est temps de couler la matière.
» Mais ne négligeons rien pour un succès nouveau ;
» Et tout d'abord, suivant l'usage,
» Assurons-nous que l'alliage,
» Unissant la douceur à la ténacité,
» D'une fonte parfaite a bien la qualité. »

Car lorsque la tendresse à la vigueur s'allie,
Lorsque l'on voit s'unir le faible avec le fort,
L'alliance est parfaite, et l'harmonie en sort. —
Qu'il s'assure, celui qui pour jamais se lie,
Si, dans cet acte saint où s'enchaîne sa vie,
C'est bien avec un cœur que son cœur va s'unir !
L'illusion est brève, et long le repentir !
La fleur de l'oranger, virginale couronne.
Au front de l'épousée avec grâce rayonne,
Quand, pour nous convier aux fêtes de l'hymen,
Le sonneur fait chanter la cloche sous sa main.
Mais la plus belle, hélas ! des fêtes de la vie
Du printemps de la vie est le dernier beau jour !
Le voile est déchiré, la ceinture flétrie ;
La belle illusion s'envole, et sans retour !
La passion n'est plus, l'amitié doit survivre ;
La fleur passe, mais vient le fruit qui doit la suivre.

Dans une vie hostile alors entre l'époux ; —
Obligé de lutter contre un destin jaloux,
Il doit agir, créer, souffrir, et, plein d'audace,
Au soleil du bonheur se faire enfin sa place.
La fortune sourit à ses nobles efforts,
Et dans ses magasins s'entassent des trésorts ;
Bientôt il agrandit la maison trop petite ;
Là, de joyeux enfants une troupe s'agite ;
La mère, jeune encor, vive et pleine de soin,
Dirige la maison, prévoit tous les besoins ; —
Comme un ange gardien, veillant sur la famille,
Elle gronde ses fils, elle enseigne sa fille ;
Elle a les yeux partout, partout elle a la main,
Et par son esprit d'ordre elle augmente le gain :
D'approvisionnements les armoires s'emplissent ;
Un fil souple s'enroule aux fuseaux qui bruissent ;
Des buffets odorants et clairs comme miroirs,
D'un linge blanc de neige elle emplit les tiroirs,
Et, joignant l'élégant au bon dans toute chose,
Pas plus que son esprit son corps ne se repose.

Le père, cependant, du haut de sa maison,
D'où se découvre au loin un immense horizon,
Contemple son bonheur d'un œil brillant de joie :
Ici, c'est son verger et des fruits à foison ;
Là, sous le poids des grains, c'est sa grange qui ploie ;
Mollement balancée au doux souffle des cieux,
Plus loin, c'est la moisson qui, jaunissante, ondoie ;
Et le voilà qui dit dans son cœur orgueilleux :
« Tout autant que le roc, contre un destin perfide
» L'éclat de ma maison est à jamais solide !... »
Mais avec le bonheur ne dure aucun traité ;
D'un pas rapide et sûr marche l'adversité !

« C'est bien !... Que maintenant commence la coulée ;
» Car ainsi qu'il convient la fonte est dentelée.
» Oh ! mais auparavant, que de nos cœurs pieux
» La prière s'élance et monte vers les cieux !
» Mon Dieu, protégez l'édifice !
» Allons ! qu'on ouvre l'orifice !...
» Comme un fleuve de feu le métal ruisselant
» S'échappe, et dans le moule il s'engouffre, bouillant. »

Oui, du feu la puissance en bienfaits est fertile,
Quand l'homme la maîtrise et, de sa main habile,
Pour ses créations s'en fait un instrument.
Mais, alors qu'il échappe au pouvoir qui le règle,
Force venant du ciel, libre dans son vol d'aigle,
Oh ! que le feu devient un terrible élément !

Le tocsin ! Ecoutez !... Au feu !... C'est l'incendie !
Sans obstacle d'abord, il marche impétueux !
Il marche ! Et, par le vent sa fureur agrandie,
Enserre dans la flamme un quartier populeux !
Pour les créations de la puissance humaine
Pourquoi les éléments ont-ils donc tant de haine ?
Sous des torrents de pluie (il faudrait les bénir)
On dirait que les cieux veulent tout engloutir !
Mais la foudre s'y mêle, et dans l'épais nuage.
Incessante, elle creuse un sinistre sillage !
Sur les hommes troublés, dans l'horizon en feu,
Eclate en mille éclairs la colère de Dieu !
Rouge comme du sang, une étrange lumière
Vient envahir des cieux la voûte tout entière...
Mais, hélas ! ce n'est pas la lumière du jour !
Et le tocsin redouble au sommet de la tour !
Brûlante est la vapeur qui monte vers les nues,

On dirait qu'on respire à la gueule d'un four !
Quel horrible tumulte au milieu de ces rues !...
La colonne de flamme, à travers leurs contours,
Plus prompte que le vent, va grandissant toujours ;
Elle lèche, elle étreint les frontons, les façades,
S'acharne et tourbillonne autour des colonnades ;
Ici, la poutre craque et tombe le plafond ;
Là, la fenêtre éclate et la vitre se fond, —
Sous les débris fumants qu'entasse la tourmente,
Le bétail effrayé mugit et se lamente.
Chacun, épouvanté, jette des cris et fuit.
Autant que dans le jour, il fait clair dans la nuit ! —
La mère, pour chercher l'enfant qu'elle a perdue,
A travers la cité court à demi vêtue ;
Et ne la trouvant point, dans son cœur plein d'effroi,
Elle insulte le ciel et maudit le beffroi. —
Mais à la chaîne enfin la foule est revenue ;
Le seau rapidement vole de main en main ;
En cent jets, par la pompe, à torrents répandue,
L'eau lutte avec le feu... mais, hélas ! c'est en vain !
Le vent souffle plus fort, la flamme s'en active,
Et devient, par degrés, plus ardente et plus vive.
La voilà pénétrant dans la sèche moisson ;
Elle atteint les greniers, les toits de la maison,
Et de là s'élançant, terrible et rugissante,
On dirait qu'elle va, dans sa fureur croissante,
Par un dernier effort, bruyant, impétueux,
Avec elle enlever la terre jusqu'aux cieux !

L'homme perd tout espoir ! A la force divine
Il sent qu'il doit céder ; et frappé de stupeur,
Il voit ses monuments s'écrouler en ruine.
Le lieu qu'il habitait dans ses jours de bonheur,

Dévasté maintenant, et couvert de décombres,
Dans ces murs sans fenêtre habite la terreur !
L'aquilon déchaîné les bat avec fureur ;
Et, dans les champs du ciel, de gros nuages sombres
Passent en contemplant ce tableau plein d'horreur !

Sur le tombeau fumant de son riche héritage,
L'homme, encore une fois, tourne un œil gros de pleurs ;
Bientôt, se résignant, du bâton de voyage
Il se saisit et part pour aller vivre ailleurs. .
Du moins, dans ce désastre où sa fortune sombre,
Il peut, en s'éloignant, rendre grâces à Dieu ;
Des êtres qu'il chérit il suppute le nombre :
Aucun d'eux, ô bonheur ! n'a péri dans le feu.

« Nous avons achevé notre œuvre souterraine :
» Voyez ! la forme s'est remplie heureusement.
» Que du sol à présent la cloche sorte en reine ;
» Et nos efforts seront rétribués dignement !
» Sous le métal qui se dilate,
» Pourvu que le moule n'éclate !...
» Ciel ! si pendant qu'ici nous nous berçons d'espoir,
» Un malheur nous frappait !... Dieu seul peut le savoir. »

Dans ton sein ténébreux, terre, ô mère sacrée !
L'homme aime à déposer les œuvres de sa main ;
Le semeur confiant lui prodigue son grain,
Espérant qu'en des flots d'une moisson dorée
Dieu voudra les lui rendre, au centuple, demain.
Nous, — nous lui confions des semences plus chères,
Alors que d'un ami nous conduisons le deuil ,
Avec l'espoir aussi que, pour des jours prospères,
Dieu les fera fleurir au-delà du cercueil !

Quel bruit, en ce moment, du haut du dôme tombe ?
C'est la voix du trépas, c'est l'appel de la tombe !
Accord mystérieux qui, sombre et solennel,
Dans son dernier voyage accompagne un mortel.
Hélas ! c'est le convoi de l'épouse adorée,
De la mère, à l'envi, par chacun révérée !
Divinité farouche, impitoyable à tous,
La mort vient de la prendre aux bras de son époux ;
Au milieu des enfants dont sa verte jeunesse
Avait de l'homme aimé couronné la tendresse ;
Enfants que de son lait heureuse de nourrir,
Sur son sein maternel elle avait vu grandir !
Bonheur de la maison, liens de la famille,
Hélas ! à tout jamais vous voilà donc rompus !
Celle qui fut ta mère, ô pauvre jeune fille,
De ses soins incessants ne te bercera plus !
Elle va pour toujours dormir au cimetière !
A sa place, demain, on verra l'étrangère,
Au cœur vide d'amour, au parler rigoureux,
Venir vous régenter, orphelins malheureux !

« En attendant que l'airain se froidisse,
» Suspendons, un moment, notre rude labeur ;
» Et que chacun de nous, libre, s'épanouisse,
» Ainsi que fait l'oiseau parmi les bois en fleur.
» Quand vers l'étoile qui se lève,
» L'*Angelus* lentement s'élève,
» Le serviteur se sent libre de tout souci ;
» Mais jamais pour le maître il n'en peut être ainsi. »

Attardé dans les bois, où s'égara sa route,
O cloche ! qu'avec joie il t'entend... il t'écoute...

Le voyageur cherchant son chez-lui bien-aimé (1) !
Le bœuf au large front et la vache au poil lisse,
Et le mouton bêlant et la blanche génisse,
Alors gagnent aussi le toit accoutumé.
Sous le poids des épis le lourd char qui chancelle,

(1) J'en demande pardon à l'ombre du grand poëte; mais il m'est impossible de ne pas chercher à retracer ici une scène qui n'est que trop fréquente dans nos montagnes, et dans laquelle la cloche joue l'un des plus beaux rôles qui lui soient assignés parmi nous :

S'abattant, par degrés, sur le vallet la plaine,
Voyez quel noir brouillard aux flancs des monts se traine!
Entendez-vous au loin la tempête mugir,
Le vent dans les sapins s'engouffrer et rugir?
La neige, en tourbillons avec force poussée,
En travers du chemin s'accumule entassée ;
Elle fouette au visage, elle aveugle, étourdit
L'imprudent voyageur attardé dans la nuit.
La route a disparu! Dans le ciel, sur la terre,
Il cherche, mais en vain, un astre, une lumière...
Tout est noir !... Le vertige arrive et le saisit ;
Plus encor que son corps, son cœur se refroidit.
Il veut crier : sa voix, qu'arrête l'épouvante,
Comme un râle de mort se perd dans la tourmente.
Il trébuche, il chancelle à chacun de ses pas ;
Qui tombe en ces instants ne se relève pas!
Il le sait; il frémit, sentant la mort si proche !
Mais au loin, tout à coup, retentit une cloche...
Il en connaît les sons : c'est celle du saint lieu
Où pendant son enfance il pria souvent Dieu.
Son courage revait! Il croit que Dieu lui-même
Vient lui tendre la main dans cette heure suprême ;
Et, concentrant sa force en un dernier effort,
Tout prêt à succomber, il échappe à la mort.

Trop souvent la cloche d'alarme sonne en vain : la tourmente ne lâche sa proie qu'après l'avoir étouffée, et ne rend à la société qu'un cadavre.

(*Note du traducteur.*)

Rentre au logis, chargé de la moisson nouvelle,
Là, sur les gerbes d'or, belle de cent couleurs,
S'étale à tous les yeux la guirlande de fleurs,
Les jeunes moissonneurs se rendent à la danse ;
La place et le marché dorment dans le silence ; —
Autour de la lumière et d'un foyer joyeux,
La famille s'assemble, et l'on bénit les cieux ;
La porte de la ville avec grand bruit est close ; —
Et dans l'obscurité la terre se repose.
Mais si la nuit retient le méchant éveillé,
Le paisible habitant n'en est point effrayé :
Honnête homme, il comprend que, pendant qu'il sommeille,
L'œil sévère des lois est là qui toujours veille ;
Content de sa journée, exempt de tout remord,
Il se couche tranquille, et tranquille s'endort.

Ordre saint ! que le ciel, dans sa grâce infinie,
Voulut constituer sur la terre bénie,
Tout ce qui se convient, c'est toi qui sais l'unir :
Bonheur, liberté, joie, oh ! c'est là ton ouvrage ;
Nos superbes cités, seul, tu les sus bâtir ; —
Sous ton impulsion le farouche sauvage
Du fond de ses forêts consentit à sortir.
Pénétrant sous le toit où nous passons la vie,
Tu vins nous y former à de plus douces mœurs ;
Et ce lien sacré, l'amour de la patrie,
C'est toi qui le fais naître au fond de tous les cœurs !

Où règne l'ordre, on voit toute main diligente
S'empresser au travail dans un joyeux concours.
Chaque force se montre, et, d'un mutuel secours
S'aidant, devient plus grande et plus intelligente.
Sous ta protection, ô sainte liberté !

Toi qui seule fais l'homme et sa moralité
(Car l'âme de l'esclave, agissant par contrainte,
Jamais du sens moral ne révèle l'empreinte),
Sous ta protection, avec sérénité,
Maîtres et compagnons luttent d'activité ;
Chacun sent qu'il est libre, et son indépendance
Du bien comme du mal lui donne conscience ;
Et, maître de lui-même, honnête homme par choix,
C'est d'un libre respect qu'il entoure les lois.
Méprisant le dédain, et la haine, et l'envie,
Chacun bénit la place où le sort le convie.
Le travail est ta gloire, enfant de la cité !
Pour prix de ton labeur ton lot s'améliore.
Va, si l'honneur des rois est dans leur dignité,
Par l'œuvre de ses mains le citoyen s'honore.

Sainte paix, doux accord, demeurez parmi nous !
Régnez, et pour jamais, régnez dans cette ville !
Puissent de l'étranger les hordes en courroux
Respecter les abords de ce vallon tranquille !
Que ce ciel, coloré de la pourpre du soir,
Ainsi soit toujours pur et jamais n'ait à voir,
Sous les efforts du feu dévorant nos villages,
D'un lugubre reflet se rougir ses nuages !

« Compagnons, que le moule à présent disparaisse !
» Il n'a vécu qu'un jour, mais son but est rempli;
» Et que notre œil joyeux s'enivre et se repaisse
» De l'aspect de notre œuvre à la fin accompli. —
» Jusqu'au moment où l'enveloppe cède,
» Que du marteau chaque coup se succède...
» Pour que la cloche enfin apparaisse au grand jour,
» Sachons sacrifier le moule sans retour. »

Le maître doit briser la forme en temps utile :
Sa prudence est plus grande et sa main plus habile.
Mais malheur ! quand l'airain, ruisselant embrasé,
Échappe de lui-même à son moule brisé !
Dans sa fureur aveugle, avec un bruit de foudre,
Le lieu qui le renferme, il le réduit en poudre.
Et, comme s'il sortait des gouffres infernaux,
Sur la terre effrayée il vomit tous les maux.
Force brutale ! aux lieux où tu fais ton domaine,
Nul travail sérieux ne peut plus s'accomplir ;
Où le peuple lui-même a dû briser sa chaîne,
Le bien-être pour nul ne saurait s'établir.

Malheur ! quand dans le sein des cités, l'étincelle
Qui couvait sous la cendre enfin doit éclater !
Le peuple rompt ses fers ; — dans sa force nouvelle
Sans frein, et pour lui seul, terrible, il va lutter !
Pour convoquer les siens aux combats de la rue,
Aux cordes de la cloche, en fureur, il se rue ;
Et l'instrment de paix, de bénédiction,
Prête une voix sauvage à la rébellion !

Le citoyen paisible a dû courir aux armes ;
La place se remplit d'une foule en alarmes ;
On entend invoquer ton nom, Egalité !
Bien haut l'on te proclame, ô sainte Liberté !
O profanation des mots les plus sublimes !
Par eux l'homme enivré se livre à tous les crimes !
Des bandes d'assassins parcourent la cité, —
Et l'on s'égorge au nom de la Fraternité !
Des femmes, se parant du nom de citoyennes,
S'excitent aux excès, se changent en hyènes ;
Et mêlant l'ironie à la férocité,

Plus d'une, on l'a pu voir, de sa dent de panthère
Se plaît à déchirer son ennemi par terre.
Rien ne reste sacré ; — dans ces jours de terreur,
Se rompent les liens de la sainte pudeur,
Au méchant furieux le bon cède la place,
Le vice en liberté s'étale avec audace !...
Oh ! c'est un grand péril d'éveiller le lion ;
Le tigre est furieux quand la faim le dévore :
Mais l'homme, quand domine en lui la passion,
Cent fois, dans son délire, est plus terrible encore !
Malheur ! quand tombe aux mains de l'*Aveugle* éternel
Le flambeau des clartés que nous prête le ciel !
Il ne l'éclaire point, mais il brûle, ravage
Et dévaste, en passant, la ville et le village !

« Notre œuvre est achevée ; Dieu l'a voulu bénir.
» Déployant devant nous sa beauté virginale,
» Hors de son moule enfin notre cloche s'étale ;
» Comme une étoile d'or, voyez-la resplendir !
» Ses flancs, sa base, sa couronne,
» Tout brille en elle, tout rayonne !
» Et son noble écusson, bien gravé sur son cœur,
» Atteste le savoir d'un habile mouleur. »

Venez tous, compagnons ; en cercle qu'on s'approche,
Et donnons, à l'instant, le baptême à la cloche :
Concorde ! que ce nom lui reste à tout jamais !
Qu'à l'union des cœurs sa voix toujours appelle
De la communauté la peuplade fidèle !
Que l'art, en la créant, ait fait œuvre de paix !
Bientôt, se balançant au-dessus de la terre,
Sous l'éclat du soleil et dans l'azur des cieux,
Elle s'en va planer, voisine du tonnerre,

Voisine aussi de vous, astres si radieux !
Son chant viendra d'en haut, comme votre harmonie
Qui proclame aux humains de Dieu, leur créateur,
La puissance sans borne et la gloire infinie,
Et leur marque des ans le cours et la longueur.

Que le temps, dans son vol, l'effleurant d'heure en heure,
Nous dise qu'il s'enfuit et jamais ne demeure !
De sa bouches d'airain que les sons solennels
Ne nous portent jamais qu'aux pensers éternels !
Et que sa voix, du sort interprète sévère,
Raconte, impitoyable, aux enfants de la terre,
Le drame de la vie et sa mobilité ! —

A peine son chant vibre, aussitôt il expire...
Au gouffre du néant par le vent emporté !
Oh ! comprenons par là ce qu'elle vient nous dire :
« Ici-bas rien ne dure et tout est vanité ;
» L'homme au ciel seulement trouve l'éternité.... »

—

« Des câbles maintenant !... De sa fosse profonde
» Que la cloche s'élève aux yeux de tout le monde !
» Qu'elle en sorte brillante et monte dans les airs,
» Empire harmonieux des chants et des concerts !
» Tirez, amis... elle remue !...
» Elle plane... et monte à la nue !
» Que sa voix au lointain dise notre succès,
» Et que son premier chant soit un beau chant de paix ! »

A. D.

Ems, juillet 1851.

RAPPORT

SUR

LE CHANT DE LA CLOCHE,

D'APRÈS SCHILLER,

Lu à l'Académie dans sa séance du 11 août 1853.

Le Chant de la Cloche est une des créations de Schiller dont le génie allemand se glorifie à plus juste titre. C'est un objet d'admiration passionnée parmi les imaginations rêveuses de la Germanie. D'habiles peintres en ont reproduit les diverses scènes dans des tableaux qui décorent les riches musées de l'Allemagne, notamment celui de Munich.

Dans l'œuvre originale dont nous avons à vous signaler la nouvelle traduction, Schiller a retracé tous les détails de l'opération difficile et laborieuse de la fonte d'une cloche, entremêlant à cette description d'une savante exactitude la peinture des plus importantes phases de la vie et des plus terribles événements dont elle est frappée. — « On pourrait, dit Mme de Staël, traduire en » français les pensées fortes, les images belles et tou- » chantes qu'inspirent à Schiller les grandes époques de » la destinée humaine; mais il est impossible d'imiter » noblement les strophes en petits vers et composées de » mots dont le son bizarre et précipité semble faire en-

» tendre les coups redoublés et les pas rapides des ou-
» vriers qui dirigent la lave brûlante de l'airain. »

Avec cette modestie et cette défiance de soi-même qui accompagnent toujours le véritable talent, notre confrère M. Demesmay a pourtant essayé de faire passer dans notre langue poétique les beautés d'un modèle si haut placé parmi les ouvrages du genre descriptif et philosophique.

En jetant les yeux sur ce titre choisi par M. Demesmay, Le Chant de la Cloche, *d'après Schiller,* on serait tenté de croire qu'il n'a voulu faire qu'une imitation. Mais soyez certains, Messieurs, qu'il s'est imposé scrupuleusement la tâche de suivre le texte. L'étude approfondie qu'il a faite de la langue de Schiller nous est un sûr garant de sa fidélité. Aussi ne l'avons-nous pas suspectée. Toutefois, n'ayant pas comme lui la faculté de lire les chefs-d'œuvre écrits dans l'idiome de nos voisins d'outre-Rhin, nous avons senti le besoin d'appuyer notre affirmation du témoignage d'une personne à qui la langue allemande est familière et qui la professe avec succès. Son examen attentif l'a conduite à nous déclarer qu'elle ne connaît point de traduction française plus exacte et plus élégante du poëme de Schiller que celle de M. Demesmay.

La sentence de Mme de Staël n'en reste pas moins justifiée, quant aux parties de l'œuvre du grand poëte, où il a pu produire tant d'effets d'harmonie imitative. Mais puisque le rhythme dont il a fait usage n'a pas de noble équivalent dans les diverses factures de nos vers, il se-

rait injuste de reprocher à notre confrère de n'avoir pas tenté l'impossible.

Cependant il a pris le soin de marquer par un léger changement de mesure le contraste établi dans l'original, entre les strophes qui expriment le travail de la forge, et celles qui décrivent les circonstances solennelles et les événements extraordinaires annoncés par les cloches. C'est à cette dernière partie que les alexandrins sont exclusivement employés dans la traduction, et c'est là surtout que les beaux vers sont arrivés en abondance sous la plume du traducteur.

Des strophes consacrées à la description du travail, nous ne vous citerons que la première, non que les suivantes soient inférieures, mais parce qu'elle suffira pour vous donner une idée de cette partie distincte du poëme.

« Solidement fixé dans le mur qui l'enserre,
» Le moule fait d'argile est scellé dans la terre ;
» La cloche aujourd'hui même en doit naître et sortir.
» Compagnons, soyez prêts ! le travail va s'ouvrir.
    » De nos fronts la sueur brûlante
    » Bientôt doit tomber ruisselante !
» Ce que l'artiste vaut, son œuvre le dira ;
» Mais d'en haut seulement le succès nous viendra. »

Parcourons maintenant avec rapidité les tableaux que Schiller a rattachés à son sujet, et qui sont du premier ordre par tout ce qu'ils offrent de gracieux, d'élevé, de triste et d'énergique.

La *naissance* que doit annoncer la cloche amène les vers suivants :

« D'abord, avec des chants de joie et d'espérance,
» Elle ira saluer l'enfant cher et vermeil,
» Qui, dès ses premiers pas dans l'humaine existence,
» Se repose, bercé dans les bras du sommeil.
» Pour lui de même encor, tristes ou fortunées,
» Dans le secret des temps dorment les destinées ;
» De l'amour maternel, amour tendre et sacré,
» Veille l'œil attentif sur son matin doré. —
» Rapides comme un trait, s'envolent les années !
» Bientôt, fuyant ses sœurs, l'enfant impétueux
» Du hardi voyageur prend le bâton noueux ;
» Il va courir le monde ; il va tenter la vie ;
» Mais sa soif de tout voir est bientôt assouvie :
» Il revient, étranger, au toit de ses aïeux.
» C'est alors que, reflet de la beauté des cieux,
» Brillante de jeunesse, et la forme angélique,
» Une sainte rougeur couvrant son front pudique,
» La vierge tout à coup apparaît à ses yeux !
» Un desir inconnu du jeune homme s'emparé...
» Fuyant ses compagnons, solitaire, il s'égare...
» De ses yeux pleins d'amour on voit couler des pleurs ;
» Rougissant, il s'attache aux pas de son idole,
» Heureux d'un salut d'elle, heureux d'une parole !
» Et, pour la faire belle entre toutes ses sœurs,
» Du vallon, chaque jour, il moissonne les fleurs. »

Le tableau de l'union conjugale suit de près cette suave peinture d'un chaste amour.

« Qu'il s'assure, celui qui pour jamais se lie,
» Si, dans cet acte saint où s'enchaîne sa vie,
» C'est bien avec un cœur que son cœur va s'unir !
» L'illusion est brève, et long le repentir ! »

Ces quatre vers rendent parfaitement la pensée et l'expression du poëte allemand, dont les compatriotes redisent souvent ce passage devenu populaire.

Viennent ensuite les détails que lui inspirent les illusions trop promptement fugitives du printemps de la vie, les luttes laborieuses qui les suivent dans la personne de l'époux, ses efforts pour procurer le bien-être à ses nombreux enfants, les pieuses sollicitudes, les soins économes de sa vigilante compagne; les espérances et les joies d'une famille prospère, et puis les couleurs sombres d'une subite adversité.

« Le tocsin ! Ecoutez !... Au feu !... C'est l'incendie !
» Sans obstacle d'abord, il marche impétueux !
» Il marche ! Et, par le vent sa fureur agrandie,
» Enserre dans la flamme un quartier populeux !
» Pour les créations de la puissance humaine,
» Pourquoi les éléments ont-ils donc tant de haine ?
» . . . . . .
» Sur les hommes troublés, dans l'horizon en feu,
» Eclate en mille éclairs la colère de Dieu !
» Rouge comme du sang, une étrange lumière
» Vient envahir des cieux la voûte tout entière...
» Mais, hélas ! ce n'est pas la lumière du jour !
» Et le tocsin redouble au sommet de la tour !
» Brûlante est la vapeur qui monte vers les nues,
» . . . . . .
» Quel horrible tumulte au milieu de ces rues !...
» La colonne de flamme, à travers leurs contours,
» Plus prompte que le vent, va grandissant toujours ;
» Elle lèche, elle étreint les frontons, les façades,
» S'acharne et tourbillonne autour des colonnades ;

» Ici, la poutre craque et tombe le plafond ;
» Là, la fenêtre éclate et la vitre se fond, etc. »

Cette description beaucoup plus développée est jusqu'à la fin d'une saisissante vérité.

Celle du convoi funèbre n'est pas moins frappante.

« Quel bruit, en ce moment, du haut du dôme tombe ?
» C'est la voix du trépas, c'est l'appel de la tombe !
» Accord mystérieux qui, sombre et solennel,
» Dans son dernier voyage accompagne un mortel.
» Hélas ! c'est le convoi de l'épouse adorée,
» De la mère, à l'envi, par chacun révérée !
» Divinité farouche, impitoyable à tous,
» La mort vient de la prendre aux bras de son époux,
» Au milieu des enfants dont sa verte jeunesse
» Avait de l'homme aimé couronné la tendresse ;
» Enfants que de son lait heureuse de nourrir,
» Sur son sein maternel elle avait vu grandir !
» Bonheur de la maison, liens de la famille,
» Hélas ! à tout jamais vous voilà donc rompus !
» Celle qui fut ta mère, ô pauvre jeune fille,
» De ses soins incessants ne te bercera plus !
» Elle va pour toujours dormir au cimetière !
» A sa place, demain, on verra l'étrangère,
» Au cœur vide d'amour, au parler rigoureux,
» Venir vous régenter, orphelins malheureux ! »

Les sons religieux de l'*Angelus*, la voix de la cloche lointaine ramenant vers sa demeure le paysan attardé dans les bois, ne pouvaient être oubliés dans l'œuvre de Schiller. Mais dans une note ajoutée à sa traduction, avec une réserve pleine de respect pour son modèle,

M. Demesmay complète par de très-beaux vers qui lui appartiennent tout entiers, la scène du voyageur égaré au milieu des montagnes couvertes de brouillards et de neige. Nous vous recommandons, Messieurs, la lecture de ce morceau, que les bornes de ce rapport ne nous permettent pas de vous donner.

Il nous tarde de vous citer le passage de la pièce où le traducteur nous semble s'être le mieux animé des inspirations du maître et avoir déployé le plus d'énergie. C'est celui qui dépeint les révoltes populaires.

« Malheur ! quand dans le sein des cités, l'étincelle
» Qui couvait sous la cendre enfin doit éclater !
» Le peuple rompt ses fers ; — dans sa force nouvelle
» Sans frein et pour lui seul, terrible il va lutter !
» Pour convoquer les siens aux combats de la rue,
» Aux cordes de la cloche, en fureur, il se rue ;
» Et l'instrument de paix, de bénédiction,
» Prête une voix sauvage à la rébellion !

» Le citoyen paisible a dû courir aux armes ;
» La place se remplit d'une foule en alarmes ;
» On entend invoquer ton nom, Egalité !
» Bien haut l'on te proclame, ô sainte Liberté !
» O profanation des mots les plus sublimes !
» Par eux l'homme enivré se livre à tous les crimes !
» Des bandes d'assassins parcourent la cité, —
» Et l'on s'égorge au nom de la Fraternité !
» Des femmes, se parant du nom de citoyennes,
» S'excitent aux excès, se changent en hyènes ;
» Et mêlant l'ironie à la férocité,
» Plus d'une, on l'a pu voir, de sa dent de panthère
» Se plaît à déchirer son ennemi par terre.

» Rien ne reste sacré ; — dans ces jours de terreur,
» Se rompent les liens de la sainte pudeur,
» Aux méchants furieux le bon cède la place,
» Le vice en liberté s'étale avec audace !...
» Oh ! c'est un grand péril d'éveiller le lion ;
» Le tigre est furieux quand la faim le dévore ;
» Mais l'homme, quand domine en lui la passion,
» Cent fois, dans son délire, est plus terrible encore !
» Malheur ! quand tombe aux mains de l'*Aveugle* éternel
» Le flambeau des clartés que nous prête le ciel !
» Il ne l'éclaire point, mais il brûle, ravage
» Et dévaste, en passant, la ville et le village ! »

Nous terminerons par une des strophes qui forment le couronnement de l'œuvre.

« Venez tous, compagnons ; en cercle qu'on s'approche,
» Et donnons, à l'instant, le baptême à la cloche ;
» Concorde ! que ce nom lui reste à tout jamais !
» Qu'à l'union des cœurs sa voix toujours appelle
» De la communauté la peuplade fidèle !
» Que l'art, en la créant, ait fait œuvre de paix !
» Bientôt se balançant au-dessus de la terre,
» Sous l'éclat du soleil et dans l'azur des cieux,
» Elle s'en va planer, voisine du tonnerre,
» Voisine aussi de vous, astres si radieux !
» Son chant viendra d'en haut, comme votre harmonie
» Qui proclame aux humains de Dieu, leur créateur,
» La puissance sans borne et la gloire infinie.
» Et leur marque des ans le cours et la longueur. »

M. Demesmay, dont le cœur s'est toujours ému en présence des nobles choses, a dû profondément sentir, et

s'est montré digne de nous faire goûter les beautés de ce poëme. Félicitons-nous de ce qu'au milieu des arides travaux auxquels il a pris tant de part dans les nombreuses législatures où l'ont porté les suffrages de ses concitoyens, il n'a pas perdu le goût des études littéraires et spécialement de la poésie. Sa récente communication nous fait regretter d'autant plus vivement de le savoir retenu loin de nous par une douloureuse maladie, qui du moins (nous sommes heureux de vous l'annoncer), a perdu de sa gravité depuis quelques jours. Rien ne manquerait au charme de cette séance, si, jouissant du plaisir de le voir assis à côté de son illustre collègue (1), que nous sommes fiers de compter dans nos rangs, nous pouvions lui témoigner de vive voix combien nous sont chers sa santé, sa muse et son souvenir.

Ch. Viancin.

(1) M. le comte de Montalembert.

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1854.

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1854, décernera les prix suivants :

Prix d'Histoire. — Médaille d'or de 300 francs.— Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre ou une Eglise de la province.* Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Salins, Vesoul, les maisons de Joux et de Montfaucon, les abbayes de Baume-les-Dames, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît et Saint-Claude,* sur lesquelles l'Académie a des renseignements suffisants.

Les biographies sont également exclues de ce concours.

Prix d'Eloquence. — Médaille de 300 francs. — L'Académie remet au concours l'éloge de *Boyvin,* président du parlement de Dole, auteur de l'histoire de cette ville en 1636, l'un des hommes les plus distingués que notre province ait produits, comme magistrat, comme écrivain et comme citoyen.

Prix de Philosophie morale. — Médaille de 300 francs. — L'Académie remet au concours la question : *De l'influence des fêtes et des divertissements publics sur les mœurs des populations.*

Les concurrents ne signeront point leurs Mémoires; ils y attacheront seulement une sentence ou devise,

qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces mémoires seront adressés *francs de port au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Le Secrétaire perpétuel,
J.-B. PÉRENNÈS.

ÉLECTIONS.

A l'issue de la séance publique du 24 août, l'Académie, procédant au renouvellement de son bureau, a élu :

Président annuel,

M. Ed. Clerc, président à la cour impériale.

Vice-président,

M. Guenard, conservateur-adjoint de la bibliothèque publique.

Ont été élus membres associés résidants,

MM. Just Vuilleret, juge au tribunal de première instance, et Alexandre de Saint-Juan.

Associés correspondants,

Dans l'ordre des associés nés dans la province,

M. Jules Vieille, maître de conférence à l'école normale supérieure.

Dans l'ordre des associés nés hors de la province,

M. Forster, membre de l'Institut.

TABLE DES MATIÈRES.

Discours de M. le Président 1
Rapport sur le concours de philosophie morale, par M. Blanc 13
Rapport du Secrétaire perpétuel sur l'élection du nouveau pensionnaire Suard 43
Rapport sur le concours de poésie, par M. Viancin . 52
La Loue et ses bords 66
Rapport sur le concours d'histoire, par M. l'abbé Besson 72
Epigrammes, par M. Aug. Dusillet 78

Pièce dont l'Académie a voté l'impression.

Le Chant de la cloche, d'après Schiller 85
Rapport sur le Chant de la cloche, d'après Schiller, lu à l'Académie dans sa séance du 11 août 1853 . 100
Programme des prix à décerner en 1854. . . . 109
Elections 110

Besançon, imprimerie de Dodivers et Ce, Grande-Rue, 42.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1854.

—

Président annuel,

M. Éd. CLERC.

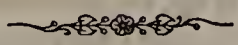

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

Le xve siècle n'est pas un des moins curieux de notre histoire. C'est l'époque des splendeurs de la maison de Bourgogne, parvenue au plus haut degré de la puissance : c'est aussi le temps de ses malheurs, de son rapide déclin, de sa chute profonde. De si grands événements n'ont pas manqué d'historiens : Enguerrand de Monstrelet ouvre le xve siècle, et Philippe de Comines l'achève. Mais, quelque lumière que leurs narrations contemporaines, et d'autres d'un mérite inférieur, aient répandue sur nos annales, il est un personnage du premier ordre, mêlé sans cesse à ces remarquables révolutions,

dont la vie n'a pas été écrite ou est imparfaitement connue. Nous voulons parler de Jean de Chalon IV, baron d'Arlay, comte de Tonnerre et prince d'Orange, qui fut longtemps sous des régimes divers, et même ennemis, gouverneur de la Franche-Comté.

De trop bienveillants suffrages nous ayant élevé pour la seconde fois à l'honneur de la présidence, nous avons cru devoir choisir pour sujet du discours public dont cet honneur nous impose le devoir, la vie de cet homme célèbre. Ce fragment historique, le seul qui sera lu dans cette séance, est extrait d'un travail plus étendu, qu'il nous sera peut-être donné de publier un jour sur la maison de Chalon. Ecrire l'histoire, c'est s'engager à dire la vérité, et nous oserons la dire sans détour, après avoir étudié, dans sa correspondance et ses papiers les plus intimes, la vie de ce politique habile et délié, les secrets de cette conscience cachée et ténébreuse qui semble appartenir moins à un chevalier du xve siècle, qu'à un diplomate des temps modernes.

Jean de Chalon-Arlay, IVe du nom, naquit à Noseroy, en 1443. La maison de Chalon, dont il descend, n'est autre, comme on sait, que la branche cadette des comtes de Bourgogne.

Son père se nommait Guillaume, prince d'un caractère guerrier, léger et dissipateur ; sa mère était Catherine de Bretagne, issue des fameux ducs de ce nom, si puissants encore au XVe siècle, princesse renommée dans les cours de France et de Bourgogne, par sa remarquable beauté.

Jean de Chalon, leur unique enfant, fut élevé sous

les yeux du fameux Louis de Chalon, son grand-père, illustre par ses faits d'armes et ses richesses ; son éducation, au château de Noseroy, dans un intérieur froid, parcimonieux et assez désuni, fut toute militaire comme celle des seigneurs de son temps. Il apprit à lire dans des livres de chevalerie ; et, si quelques termes de science frappèrent parfois son oreille, ce fut dans la compagnie des jurisconsultes, dont son grand-père, devenu vieux, avait la fantaisie d'être toujours entouré. On remarqua de bonne heure dans le jeune prince la passion des armes et des tournois, et ce courage guerrier qui, à force d'être commun dans les héros de sa race, n'était plus même une vertu. L'exercice d'une vie active le rendit vigoureux et robuste; il n'était pas très-grand de taille : son teint était mâle et animé ; son œil brun, un peu méditatif, décelait une certaine finesse qui pouvait s'allier assez bien à la dissimulation. J'ai vu et copié un portrait peint de ce prince, portrait dont Gilbert Cousin atteste et vante la parfaite ressemblance.

Jean IV était parvenu à sa vingt-quatrième année, lorsque Philippe-le-Bon mourut en 1467, laissant un fils unique, Charles-le-Téméraire ou le Hardi, héritier de sa vaste puissance, de ses richesses accumulées et d'une prospérité qui semblait faire de la maison de Bourgogne une véritable maison de rois.

Dans les habitudes du xve siècle, les seigneurs de haute naissance se mariaient de bonne heure. Aucune alliance ne parut trop illustre pour l'unique fils du prince d'Orange; et, dès l'âge de vingt-cinq ans, Jean IV devint

l'époux d'Anne de Bourbon. Charles-le-Téméraire et lui épousèrent les deux sœurs. Cette alliance le rendait à la fois le beau-frère et le cousin germain du plus belliqueux des ducs de Bourgogne.

Quoiqu'il devînt ainsi le premier seigneur de la cour, des liens si étroits ne rapprochèrent point deux princes de caractère visiblement opposé. La raideur inflexible de l'un sympathisait mal avec la souplesse astucieuse de l'autre. Mais une cause bien autrement sérieuse de dissentiment vint les séparer pour jamais. Depuis cinq ans un procès de famille tenait en grand trouble toute la maison de Chalon : il ne s'agissait pas moins que de la succession de Louis de Chalon, prince d'Orange, mort en 1463, succession disputée entre les enfants de deux lits. Dans ce différend, l'un des plus importants qui aient été agités en ce siècle, la balance encore indécise de la justice avait paru pencher vers la maison de Chalon-Orange, tant que vécut le duc Philippe-le-Bon ; mais tout changea sous le gouvernement de son fils, et l'arrêt du prince, sévère dans ses motifs, rigoureux dans son exécution, vint obliger le père de Jean IV, déjà ruiné en partie par de folles profusions, à restituer en totalité le riche héritage dont il s'était emparé.

Guillaume de Chalon accueillit cette décision souveraine avec une tristesse sombre et résignée ; mais Jean, son fils, outré de colère et avec l'impétuosité violente d'un jeune homme peu habitué à se dominer, poussa un cri de vengeance : sortant immédiatement de Bourgogne, et se déclarant l'ennemi juré du duc, son beau-

frère, il courut à la cour de Louis XI, lui offrit ses services, obtint le commandement d'un corps de gendarmerie, et vint en pleine trêve faire une excursion au nord de la Franche-Comté, sur la malheureuse ville de Jonvelle qu'il prit et saccagea.

En apprenant cet acte de brusque agression et la ligue de son beau-frère avec le plus cruel de ses ennemis, le duc Charles fut saisi d'une telle fureur qu'il ne put d'abord parler. Quand il fut en état de se faire entendre, il fit porter en toute hâte au père du coupable, à Guillaume de Chalon, l'ordre absolu d'avoir à se rendre immédiatement en Bourgogne, et à y résider, voulant l'avoir sous sa main et pour otage, sans quoi il allait assiéger et mettre en ruine toutes ses villes et forteresses. Le triste père frappé de stupeur obéit, et, quittant sur-le-champ la ville d'Orange, pour prendre son chemin vers le nord en petit équipage, il arriva au pont de Loëte sur les bords du Rhône. Là, sans s'y être attendu, il trouva des troupes de Louis XI, dont les capitaines, qui le guettaient au passage, l'arrêtèrent. Guillaume de Chalon, prisonnier du roi, fut conduit sous escorte dans une des tours de la ville de Rouen, qu'il ne quitta après vingt-huit mois de captivité, et en vendant forcément à Louis XI la suzeraineté de la ville d'Orange, que pour y venir mourir de chagrin.

Etre cause de la longue détention d'un père, et avoir abrégé ses jours, c'est un de ces souvenirs amers qui doivent pour jamais empoisonner la vie. Cependant Jean IV ne parut pas beaucoup s'en émouvoir; ce titre de prince d'Orange, auquel il allait succéder, souriait à

son ambition ; et, sans trop se préoccuper des morts, il fit à cheval, au milieu d'un concours immense, son entrée magnifique dans la ville d'Orange pour en prendre possession.

Pendant ce temps, les événements se précipitaient en Bourgogne ; sur tous les points, Louis XI avait enveloppé d'ennemis le duc Charles. Les batailles de Granson et de Morat sont des traits éclatants de cette politique profonde, qui ruinait la maison de Bourgogne par la main de l'étranger. Que faisait pendant ces tristes jours le nouveau prince d'Orange, que le plus illustre historien de la Suisse, Muller, dans un tableau un peu romanesque de la bataille de Granson, place si gratuitement à la tête de l'un des corps d'armée de Bourgogne ? Des papiers secrets de ce prince m'ont appris la réponse : quittant brusquement la Bretagne où il résidait à la cour pendant cette double défaite des Bourguignons, il vint secrètement en Franche-Comté, non pour porter secours à son beau-frère abattu, mais pour jouir de sa ruine ; il s'arrêta entre Lons-le-Saunier et Poligny, et vint, c'est l'expression presque effrayante des gens de sa maison, *s'esbattre* à son château d'Arlay !

La mort du duc Charles sous les murs de Nancy, le 5 janvier 1477, mit le comble aux désastres de la Bourgogne, entourée d'ennemis, épuisée d'hommes et d'argent. Le cruel auteur de tant de calamités, Louis XI, offrait alors à sa filleule Marie de Bourgogne, dont il avait ruiné et perdu le père, le dernier et le plus funeste de ses présents, sa protection. Sous le prétexte de garantir les Etats de Marie, mais réellement pour s'en em-

parer, il demandait que ses troupes fussent reçues dans toutes nos villes. Alors pour la première fois, Jean de Chalon, exilé depuis sept ans, reparaît ouvertement, librement, dans le comté. De Lyon où il s'est concerté avec le roi, il arrive par la voie la plus courte à Dole où les Etats du pays délibéraient. Son éloquence naturelle, son crédit, le désordre des événements et le trouble des esprits, font accueillir par la majorité des Etats les propositions du roi, et toutes nos villes, Besançon excepté, reçoivent garnison française.

En livrant ainsi le comté au roi, le prince d'Orange trompait les Etats de Bourgogne, mais lui-même était trompé par le roi, qui lui avait promis et qui donna à un autre le brevet de gouverneur du duché et du comté. L'ambition déçue ramena sur-le-champ Jean IV au parti de Marie de Bourgogne, sa nièce, qui lui confia cette dignité tant désirée. Dans ce poste périlleux, ce prince se montra à la hauteur du rôle qu'il avait à remplir. Cette époque de sa vie a une véritable grandeur: déployant une activité inouïe, payant avec effort les Suisses allemands appelés à la défense du pays, il affranchit entièrement le comté de la domination française, et fut à la veille de reconquérir le duché tout entier.

Les bornes de notre plan ne nous permettent pas de raconter comment tant de nobles efforts du prince, tant d'immortels faits d'armes de nos aïeux, ont échoué à cette époque si grande et si malheureuse de notre histoire. En 1479, Dole fut brûlé, la Franche-Comté conquise par la force et par la trahison. Jean de Châlon, dépourvu de troupes, ne put livrer aucune bataille; mais

il se retira dans nos montagnes, où il résista encore quelque temps ; puis, voyant la cause désespérée, il se réfugia à Bâle, promettant aux derniers défenseurs de Marie des secours qu'il était hors d'état de leur fournir ; promesse fatale, qui acheva la destruction et la ruine de nos montagnes.

Le prince vaincu, et dont tous les biens en France et en Bourgogne étaient confisqués par Louis XI, se rendit dans les Pays-Bas. Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, son époux, lui firent l'accueil le plus flatteur ; Marie l'appelait son oncle ; madame de Chalon était l'amie de cœur de cette princesse : affection, honneurs, pensions, rien ne fut épargné en faveur de celui qui avait tout perdu pour soutenir la cause du bon droit.

Le traité d'Arras, qui assura à Louis XI la possession des deux Bourgognes, acheva de renverser les espérances de Jean IV, tout en lui rendant ses domaines. Quel rôle en effet pouvait-il jouer en Bourgogne sous la domination de la France ? mais il n'était pas homme à se contenter du second rang, après avoir joui du premier : aussi, sans demeurer dans les Pays-Bas ou sans revenir en Bourgogne, il se décida promptement à partir pour la Bretagne, où des circonstances heureuses ouvraient une carrière toute nouvelle à son inquiète ambition.

Ce prince bourguignon était, comme on l'a vu, Breton par sa mère, et possédait de grands biens en Bretagne, où le duc régnant était son oncle. Ce pays, presque indépendant de la France, et fort riche alors, puisque, selon Saint-Gelais, *vous n'eussiez sceu aller en*

maison de laboureur, ou autre en plat pays, que n'y eussiez trouvé de la vaisselle d'argent, était alors gouverné par le plus incapable des hommes, François II, dont le ministre tout-puissant était un tailleur d'habits. La présence de Jean IV, ligué avec le duc d'Orléans, depuis le roi Louis XII, son parent, causa de grands troubles en Bretagne; ces deux princes supplantèrent le tailleur d'habits, qui fut mis à mort; mais leur domination, surtout celle du prince d'Orange, devenu promptement, par le don de son oncle, comte de Penthièvre et lieutenant général de Bretagne, souleva contre eux toute la noblesse, qui appela Charles VIII à son secours. L'armée française entra en Bretagne, et malgré leurs talents militaires, les deux dominateurs du pays furent, en 1488, vaincus à la bataille de Saint-Aubin. Dans la déroute générale, le prince d'Orange, pour sauver sa vie, fut obligé de se coucher parmi les morts, sans faire un seul mouvement; mais, quoiqu'il eût déchiré sa croix noire pour n'être pas reconnu, un archer suisse, qui l'avait vu en Bourgogne, remarqua qu'il était plein de vie, le saisit d'un bras vigoureux, et, le forçant à se relever, lui déclara qu'il était prisonnier. Quelques jours après Jean IV était conduit et enfermé à Angers.

Vaincu et captif! Ces situations désespérées étaient le triomphe du prince d'Orange, parce qu'elles excitaient en lui au plus haut degré l'activité de l'esprit le plus fécond en ressources. Les bornes de ce récit ne nous permettent pas de raconter en détail comment il recouvra sa liberté, ni par quel concours de circonstances, le duc François II étant mort de chagrin, et Anne de Bretagne

sa fille lui ayant succédé, le prince d'Orange parvint rapidement, sous le gouvernement de cette princesse, au faîte des honneurs, du crédit et de la puissance.

Anne de Bretagne, sa cousine, était l'un des plus beaux partis de l'Europe : le roi de France, Charles VIII, et Maximilien, roi des Romains, se disputèrent la main de cette princesse. L'influence décisive de Jean IV, son principal ministre, fit pencher d'abord la balance en faveur de Maximilien. Ce mariage, qui unissait le neveu et la cousine du prince d'Orange, fut célébré par procureur. Maximilien en fut ivre de joie; et, dans les élans de sa reconnaissance, il assura à son ami, auteur de cette union, la pension annuelle de 12,000 écus d'or, sans compter une autre somme de 100,000 écus, plus la dépouille du riche trésorier de Bretagne, et la lieutenance générale des deux Bourgognes, au cas où la maison d'Autriche viendrait à les recouvrer. Maximilien songea même à solliciter pour cet oncle chéri le collier de la Toison d'or : le nom de Chalon était grand et illustre; mais Jean IV avait servi trop de partis pour inspirer la confiance et rallier les suffrages. Aussi ce projet fut abandonné.

Dans ce mariage si chèrement payé, Maximilien ne tenait qu'une ombre; déjà, avec sa mobilité ordinaire, le prince d'Orange avait changé d'avis, abandonné son neveu, et le mari d'Anne de Bretagne devait être décidément le prince le plus voisin, le plus riche et le plus laid, Charles VIII. Jean de Chalon avait-il reçu de la France des offres plus brillantes ? avait-il réfléchi qu'il exposait la Bretagne à des guerres dont Maximilien du

fond de l'Allemagne ne pourrait la défendre ? ou bien, avait-il été entraîné par la pensée que la France possédait alors les deux Bourgognes, dont il était devenu récemment, par la mort d'un neveu, le plus riche et le plus puissant seigneur ? Quoi qu'il en soit, la main d'Anne de Bretagne fut irrévocablement promise au roi de France qui, sous un simulacre de guerre, entra en Bretagne, investit la ville de Rennes, traita avec la princesse, et un peu plus tard, le 6 mai 1491, l'épousa solennellement à Nantes.

Cependant le prince d'Orange, présent à cette union que la voix publique proclamait son ouvrage, n'était pas sans perplexité. Comment déguiser à son neveu Maximilien un manque de foi aussi outrageant ? D'un autre côté, une des révolutions si communes en ce siècle ne pouvait-elle pas rendre à ce prince irrité la possession des deux Bourgognes ? Enfin ce mariage de Charles VIII unissait définitivement la Bretagne à la France, dans le cas même où le roi n'aurait pas d'enfant ; et, cependant en ce cas, l'héritier de ce duché, c'était le prince d'Orange lui-même !

Une situation si compliquée n'arrêta pas longtemps l'esprit le plus fécond en ressources qu'ait connu le xve siècle après Louis XI. Le jour même du mariage d'Anne et de Charles VIII, Jean IV, quittant sans bruit le château de Nantes, où la joyeuse cour était encore réunie, se rendit chez un notaire avec qui il était d'intelligence. Là, dans une protestation fort secrète et qui ne devait paraître au grand jour qu'en cas de nécessité, le prince déclara que, s'il avait donné son con-

sentement au mariage de l'héritière, c'était par erreur, mais que la ruse et la fraude par lesquelles on avait surpris sa volonté ne pouvaient lui porter préjudice. Cela fait, il quitta silencieusement l'hôtel du notaire, rentra au château le front serein, et prit part à toutes les fêtes du royal hyménée (1). Du reste, cette protestation mystérieuse ne l'empêcha d'accepter aucun des dons magnifiques des deux époux, confirmation des libéralités du duc François en Comté, terre et seigneurie, confirmation de la lieutenance générale de la Bretagne, don viager de la seigneurie de Rouvre, et un peu plus tard dignité de gouverneur des deux Bourgognes.

Telle était la prospérité inouïe de Jean IV aux premiers mois de l'année 1493. C'est alors qu'une révolu-

(1) Ces faits résultent d'un document fort curieux, dont l'original, aujourd'hui perdu, est longuement analysé dans l'inventaire in-fol. des archives de la maison de Châlon, t. 1er, vo *Bretagne*, no 5.

« Une grande lettre en parchemin, par laquelle il se voit que » Charles, roy de France, seroit entré avec une forte armée dans le » duché de Bretagne, où il auroit commis plusieurs actes d'hostilité, » assiégé et pris plusieurs villes, mesme la ville de Renues, dans » laquelle la duchesse de Bretagne s'estoit retirée, avec plusieurs de » ses gens, alliés et amis, parmi lesquels estoit Jean de Châlon, prince » d'Orange, laquelle guerre auroit esté terminée par le mariage » dudit Charles, roi de France, avec ladite dame Anne de Bretagne, » laquelle pour donation qu'elle auroit faicte en faveur du roy, auroit » ordonné et déclaré qu'au cas elle vienne à mourir sans enfants, le » duché de Bretagne céderoit et appartiendroit entièrement au roy » Charles et à ses successeurs, nez de loyal mariage, à quoy ledit » Jeau de Châlon, auroit donné son consentemeut, et auroit protesté » ensuite, que ledit consentement n'avoit esté donné que par fraude, » ruse, et contre sa volonté, ladite lettre du 6 décembre 1491. Signé » Joannes Louvel; à laquelle en est jointe une autre concernant la » même chose. »

tion nouvelle, cimentée par le traité de Senlis, rendit la Franche-Comté à Maximilien. Singulier embarras pour le prince d'Orange, le plus puissant et le plus compromis des seigneurs de cette province. L'audace vint à son secours : il se sentit le courage de soutenir les regards de l'homme qu'il avait si cruellement offensé, et se rendit presque immédiatement en Allemagne. Par quelles excuses, par quelles assurances de service et de dévouement parvint-il à regagner la faveur de Maximilien, récemment élevé à la dignité de l'empire? Tout annonce que, dans cette entrevue difficile, Jean IV montra à son neveu l'acte secret qu'il avait préparé à Nantes avec tant d'artifice, et qui justifiait par une erreur involontaire sa participation au mariage d'Anne de Bretagne avec le roi de France. Maximilien se rendit ou feignit de se rendre à cette justification douteuse, et un an après il rendit à son oncle le gouvernement de la Franche-Comté.

Une dignité si peu méritée et un pardon si généreux ne touchèrent point complétement le cœur du prince d'Orange, dont la nature était de ne s'attacher à aucun prince et à aucun pays. Loin de se livrer aux soins de son gouvernement dans un pays épuisé par de longs malheurs, Jean IV partit pour le royaume de Naples, au grand étonnement de Maximilien profondément inquiet. Il allait accompagner Charles VIII dans cette expédition lointaine, comme un peu plus tard il suivit Louis XII à la conquête du Milanais. Cette conduite étrange du gouverneur de la Franche-Comté était l'objet de toutes les conversations en Bourgogne ; et j'ai remarqué par les

documents de l'époque, que dans les auberges on se hasardait à dire assez publiquement : Monseigneur de Chalon portera donc toujours l'ordre de St-Michel de France, sans avoir collier de la Toison d'or. Vraiment, on ne sait ce qu'il veut, ni si notre gouverneur est de Bourgogne ou de France.

Cependant, au sein de ces expéditions glorieuses, mais éphémères, des rois ses cousins, l'âge du déclin et la mort approchaient pour le prince d'Orange, vieux avant soixante ans, usé par ses dernières guerres et par les agitations d'une vie pleine de périls et d'aventures.

Ce prince, l'un des plus remarquables du xve siècle, mourut au château de Lons-le-Saunier au mois d'avril 1502. On peut remarquer qu'il eut sur les destinées de son pays une grande influence, utile parfois, souvent fatale. Jean IV s'allia à tous les partis sans s'attacher sérieusement à aucun : malgré ses talents militaires et politiques, il n'acquit pas la véritable gloire : il traversa la vie sans être estimé, les grandeurs sans être heureux. Pour prix de tant d'agitations par lesquelles il semblait sans cesse se dérober à lui-même, il recueillit justement le soupçon et la défiance, de grands embarras financiers, et laissa en mourant une partie de ses domaines engagés et, valeur actuelle, un million de dettes. Type unique dans sa nation et dans sa race, la vie de ce prince est une preuve de plus que, dans le présent, comme aux yeux de la postérité, la voie droite est la plus sûre des politiques, que la loyauté franc-comtoise dont il s'écarta si souvent vaut mieux que la finesse et l'intrigue, et que, pour l'honneur

du pays, cette vertu si chère à nos aïeux, si profondément empreinte dans leur histoire et qu'ils nous ont transmise d'âge en âge, doit demeurer l'invariable, le glorieux héritage de leurs descendants.

TRADUCTION EN VERS

DE LA

VIe SATIRE DU IIe LIVRE D'HORACE,

PAR M. AUG. DUSILLET.

Que désirais-je, amis? quelques arpents de terre,
Jardin, source d'eau vive et logis solitaire;
Un petit bois enfin eût comblé tous mes vœux :
Le ciel m'a donné plus, et je suis trop heureux.
Que longtemps son bienfait embellisse ma vie !
Divin fils de Maïa, je n'ai pas d'autre envie.
Tu ne me vis jamais par de honteux moyens
Accroître ma fortune ou dissiper mes biens.
Si je dois rester sage, ayant tes lois pour guides;
Si je ne forme point de ces souhaits avides :
« O dieux ! pour m'arrondir un coin de terre encor !
» O dieux! où trouverai-je une urne pleine d'or,
» Comme ce mercenaire à qui le bon Hercule
» Découvrit un trésor au pied du Janicule,
» Et qui possède en maître et récolte aujourd'hui
» Ce même champ qu'hier il semait pour autrui ? »
Si, joyeux et content, je bénis mon partage,
Engraisse mes troupeaux et tout mon héritage,
Tout, tout... sauf mon esprit pourtant (1), et sois toujours,
Sois mon gardien fidèle et l'appui de mes jours.

(1) *Pingue pecus domino facias et cætera, præter Ingenium.*

Ah ! quand pour ces rochers abandonnant la ville,
J'y trouvai comme un fort qui devint mon asile ;
Libre d'ambition et sans plus redouter
Ni l'automne malsain ni le pesant auster,
Puis-je mieux faire ici, dans une paix profonde,
Que des vers sans apprêts sur les ennuis du monde ?

Dieu de l'aube ou Janus ! ta voix, chaque matin,
Nous rappelle au travail par l'ordre du destin ;
Je veux donc avec toi commencer mon ouvrage.
Tu m'éveillais à Rome : « Allons ! Quintus, courage !
» Viens çà pour un ami répondre et t'engager.
» Hâtons nous ! ou tu perds le plaisir d'obliger. »
Mais l'aquilon mugit et la terre est glacée;
La neige, au sein des airs en flocons amassée,
Obscurcit les rayons du soleil sans chaleur,
Qui dans un orbe étroit promène sa pâleur ;
N'importe, il faut partir malgré vent et bruine.
Puis lorsqu'en termes clairs j'ai dicté ma ruine,
Autre embarras ! je dois, reprenant mon chemin,
Ecarter les fâcheux du coude et de la main,
Et des clients tardifs heurter, fendre la presse.
« Que veut ce forcené ? qu'a-t-il donc qui le presse ?
» Pour voir plus tôt Mécène il va tout renverser ;
» Il y court.» Soit, le mot ne saurait m'offenser.
Voir Mécène, à vrai dire, est un plaisir extrême.
Mais, à peine arrivé, l'on m'enlève à moi-même.
Mille soins étrangers viennent de toute part
M'assaillir à la fois : « Roscius, au plus tard,
» Demain au tribunal vous attend à huit heures ;
» Il a besoin de vous... — Pour affaires majeures,
» Les scribes du Trésor vous rappellent ici
» Que vous avez promis d'y retourner...—Voici

» Certain acte à sceller par votre ami Mécène.
» Obtenez-moi cela. — Je l'essaîrai sans peine.
» — Oh ! si vous le voulez, certes, vous pouvez tout. »
Et l'on m'obsède encore, et l'on me pousse à bout.

Voilà bientôt huit ans que, par insigne grâce,
Dans son intimité Mécène admit Horace,
Pour trouver au besoin un compagnon tout prêt,
M'avoir dans sa litière et me dire en secret
Des riens : « Quelle heure est-il ?... Le temps est à l'orage.
» Vous préférez le Thrace au Syrien, je gage (1). »
Mystères importants qu'on pourrait au hasard
Confier sans scrupule au plus grand babillard.

Dès lors j'ai vu l'envie, autour de ma demeure,
Croître de jour en jour et presque d'heure en heure.
Que Mécène se montre au théâtre avec moi ;
Qu'il m'invite à son jeu, sans trop savoir pourquoi :
« Voyez, dit-on, l'enfant chéri de la fortune ! »
Quelque bruit alarmant part-il de la tribune,
On m'aborde, on m'arrête : « Eh ! vous voilà ; tant mieux.
» Que font les Daces ? vous qui fréquentez les dieux,
» Qu'en avez-vous appris ? — Moi ? rien, je vous assure.
» — Bath ! vous plaisantez. — Non, c'est la vérité pure.
» Que le ciel me confonde !.. — Et ces champs qu'aux soldats
» César veut partager après tant de combats,
» Les prend-on en Sicile ou chez nous ? — Je l'ignore. »
J'ai beau le répéter et le jurer encore,
Chacun montre à l'envi son admiration,
Et vante ma prudence et ma discrétion.

Ainsi se perd le temps ! Et parfois je m'écrie :

(1) Il s'agissait, croit-on, de deux gladiateurs en vogue.

Quand donc te reverrai-je, ô campagne chérie ?
Quand pourrai-je en ton sein couler mes heureux jours,
Et goûter à mon aise, en partageant leur cours
Entre l'oisiveté, le sommeil et l'étude,
L'oubli délicieux de tant d'inquiétude ?
Quand me permettra-t-on d'offrir à mes amis,
Auprès de mon foyer sans façon réunis,
Les légumes au lard et la fève dorée,
Des pythagoriciens cousine révérée (1)?
Soupers dignes des dieux ! Là, dans l'ombre des nuits,
Là d'un parfait accord, on se régale, et puis
Du festin aux valets j'abandonne les restes.
Là, sans craindre des lois (2) à nos plaisirs funestes,
Chacun peut à son gré boire à coups inégaux,
Soit qu'élevant sa coupe il veuille à petits flots
Savourer le nectar, soit que d'un trait rapide
Il sable une rasade en buveur intrépide.
Nous aimons à causer ; mais non pas du voisin,
Ou des sauts merveilleux de quelque baladin.
Parmi nous les discours que la table fait naître
Ont un but moins frivole : on cherche à reconnaître
Si l'or nous rend heureux, ou si dans notre cœur
C'est la seule vertu qui porte le bonheur ;
Si des amis entre eux la liaison intime
A pour mobile au fond l'intérêt (3) ou l'estime ;
Ce que c'est que le bien et le souverain bien.

Aux utiles douceurs d'un semblable entretien

(1) *Faba Pythagoræ cognata.*

(2) Les lois du festin, que le maître du logis imposait, selon l'usage du temps, à ses convives, pour les exciter à boire outre mesure.

(3) *Usus*, à cause de l'utilité, de l'agrément qu'on y trouve. (*Epicure.*)

Cervius à propos sait mêler un vieux conte.
Si quelqu'un, par exemple, a fait tout haut le compte
Des richesses d'Arèle et non de ses soucis :
J'ai lu, lui répond-il, parmi d'anciens récits,
Qu'un petit rat des bois, dans son modeste gîte,
D'un gros rat de la ville eut un jour la visite,
Vieil ami qu'un vieil hôte accueillit de son mieux,
Bien qu'âpre aux demandeurs et parcimonieux ;
Mais l'hospitalité changeait son caractère.
Tout fut donc prodigué par notre solitaire :
Pois chiches, raisins secs, quelques bribes de lard,
Et l'avoine aux longs grains qu'il avait mise à part.
L'autre à peine y touchait d'une dent dédaigneuse.
En vain, pour exciter sa faim capricieuse,
Notre pauvre reclus s'empresse à lui donner
Les vivres les meilleurs de son maigre dîner,
Et, seul, gruge à l'écart l'ivraie aride et fade.
Le rat de ville enfin dit à son camarade :
« Quel charme te retient en ces tristes forêts ?
» Le séjour des humains a-t-il donc moins d'attraits ?
» Viens, suis-moi ; dans le monde il est temps de paraître.
» Déjà, vois-tu, la mort plane sur nous peut-être ;
» Songe, ami, qu'ici-bas les rats grands et petits
» A ses barbares lois sont tous assujétis.
» Le terme approche ; avant qu'elle te soit ravie
» Jouis, crois-moi, jouis des plaisirs de la vie ;
» Elle est si courte, hélas !... » Par ce discours séduit,
D'un saut le villageois a quitté son réduit.
En route ! il faut courir et durant la nuit sombre
Escalader les murs à la faveur de l'ombre.
Bref, d'un riche palais ils ont franchi les cours,
Et la nuit règne encore au plus haut de son cours.

Ils entrent. L'étranger, dont la surprise éclate,
Aperçoit des lits d'or, d'ivoire et d'écarlate,
Près des débris fumants d'un splendide repas.
Quelle magnificence ! il n'en revenait pas.
Son guide, en arrivant, sur la pourpre l'installe,
Choisit les bons morceaux, devant lui les étale,
Relève l'un par l'autre, et de chacun des mets
Qu'il offre tour à tour sans se lasser jamais,
Avant de le servir il goûte avec prudence.
Couché sur son tapis au sein de l'abondance,
Le convive, enchanté d'un si nouveau destin,
Par sa joyeuse humeur égayait le festin...
Soudain, la porte s'ouvre... Un bruit épouvantable
Force nos compagnons à déserter la table,
Eperdus, demi-morts, maudissant à la fi s
Les valets et les chiens dont on entend la voix.
La voûte en retentit... « Oh oh ! dit le rustique,
» Vos cuisiniers, seigneur, n'auront pas ma pratique.
» Je retourne à mon trou ; dans ce champêtre lieu
» Si je vis pauvrement, je vis tranquille... Adieu. »

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES BEAUX-ARTS,

PAR M. CLERC, NOTAIRE.

MESSIEURS,

Nous ne devons pas voir dans les arts seulement le charme qu'ils peuvent répandre, la poésie qui leur est propre et celle qu'ils réfléchissent. Ils jouent un rôle plus élevé comme agents de civilisation, ils participent à tout ce qui se fait de grand dans l'humanité, et sont une source féconde d'enseignements et de traditions.

C'est l'art, en effet, qui donne à la religion plus de majesté, aux monuments de la splendeur, aux solennités publiques de l'éclat, aux armées de l'enthousiasme, aux sciences des moyens de progrès, à l'industrie du goût, à la nature même des aspects plus variés.

Il se mêle à toute notre existence matérielle ou morale, à nos joies comme à nos douleurs; il voue le crime à l'exécration, il éternise la vertu.

C'est lui qui, sous les formes animées du marbre ou du bronze, sous les couleurs brillantes de la peinture, transmet les mœurs et les croyances de chaque peuple, de chaque siècle. C'est à lui que nous devons ces débris d'une civilisation éteinte, avec lesquels, de nos jours encore, des hommes patients et érudits ont pu reconstruire bien des pages de l'histoire du passé.

Les arts suffisent pour illustrer un règne comme ceux de Jules II, de Léon X, de François Ier ; une époque comme le XVIe siècle, une nation comme la Grèce et Rome.

Il faut remarquer, Messieurs, que c'est selon l'ordre et la mesure de leur poésie que les arts se produisent ordinairement. Les peuples commencent par célébrer dans des vers leurs combats, leurs triomphes ; la musique accompagne ensuite leurs chants. C'est l'époque héroïque. La sculpture et la peinture n'apparaissent que plus tard avec les progrès de la civilisation, de l'intelligence. C'est l'époque religieuse, philosophique.

Tous les arts ne sont pas non plus au même degré susceptibles de poésie. La première, la plus complète de toutes, est celle que le poète exprime dans ses vers. Il a à sa disposition toutes les sensations humaines, toute la vaste étendue de la pensée ; l'univers entier lui appartient, le ciel aussi bien que la terre, le passé, le présent, l'avenir, la réalité et la fiction. Nul ne saurait lutter contre lui, et Homère régnera toujours bien au-dessus de Phidias ou de Praxitèle.

La musique impressionne plus aisément que la peinture, et celle-ci, à son tour, plus vivement que la sculpture. La raison en est que la poésie a besoin de vague, de contrastes, de mystérieux, et que plus un art est défini, arrêté, matériel, moins il laisse d'action à la pensée, à l'imagination.

La musique, impalpable, fugitive, est un langage universel dont les notes n'ont pas de sens précis, et ne peuvent aussi traduire que les sensations de l'âme ou

les harmonies de la nature; c'est un rêve qui vous berce doucement ou vous agite, c'est l'accent du cœur, de la joie ou de la douleur, c'est enfin l'hymne d'aspiration vers le ciel.

La peinture est moins précise que la sculpture et par cela même plus poétique, moins froide; elle réfléchit mieux les passions, mais l'une et l'autre sont bornées dans leurs moyens; elles ont besoin de fixer une forme sur la toile ou le marbre; ce n'est plus l'âme, c'est déjà le corps, la matière, en sorte que ces deux arts empruntent beaucoup de leur poésie à l'imagination du spectateur.

L'architecture a son caractère à part. Elle impressionne par la majesté, le grandiose de ses proportions, par la magnificence de ses détails, la hardiesse de ses flèches qui s'élancent vers le ciel, et par le langage mystique des symboles. Les autres arts sont comme les tributaires de celui-là, qui les réunit tous dans une immense harmonie. Sous les arceaux gothiques s'abritent les mystères de la religion, qui parlent tant à l'âme; émue par les voix du chœur, les accents de l'orgue, l'âme s'exalte encore à la vue des tableaux qui décorent la nef, et sous l'impression de cette lumière mélancolique et vague qui glisse à travers les vitraux aux mille couleurs.

C'est le plus grand, le plus difficile de tous les arts, l'art des grandes nations, fait pour les dieux, pour les rois et les héros. Il a été tour à tour l'orgueil de l'Egypte, la gloire de la Grèce et de Rome, l'épopée du moyen âge, le rêve du christianisme.

Comme on l'a dit avant moi, l'architecture est le grand livre de l'humanité, dans lequel toute croyance religieuse, tout symbole a sa page. C'est là que se réfugiaient dans un temps toutes les fantaisies, toutes les critiques, toutes les licences. Les monuments traduisaient en hiéroglyphes, en légendes les mœurs et la foi de leur époque. Sous toutes les formes, temples, pyramides, cathédrales ou pagodes, l'architecture est toujours l'histoire vivante des peuples.

Pour ce grand art, plus que pour les autres, il faut une époque de dévouement, de foi et d'amour. La pensée s'arrête étonnée et comme suspendue devant ces ouvrages gigantesques pour lesquels souvent un siècle ne suffisait pas. On se demande quels géants en furent les architectes, et l'esprit répond que ce n'est point l'ouvrage d'un homme, mais de tout un peuple, dont les générations se relayaient pour apporter chacune son assise à l'édifice, accomplissant sa tâche comme un acte de foi, et transmettant l'idée primitive comme un vœu sacré. Les détails pouvaient se modifier selon les dispositions capricieuses des esprits, mais l'œuvre marchait à son but et conservait son unité, tant que le dogme n'était pas changé. Ainsi s'accomplirent toutes les grandes choses, depuis le temple de Salomon, jusqu'à Notre-Dame de Paris ou Saint-Pierre de Rome.

Il serait aisé de noter, par l'absence ou la décadence de l'architecture, les temps de troubles ou de dépérissement de la foi. Pour n'en citer qu'un exemple près de nous, on peut remarquer que le XVIIIe siècle, sceptique, incrédule, agitant, décomposant l'état social, semant

l'esprit corrosif et destructeur des révolutions, n'a rien élevé, n'a fondé aucun monument dans les arts. Du jour où les croyances religieuse ont commencé à s'éteindre, l'architecture a décliné avec elles.

L'art antique avait bien trouvé dans la mythologie une pureté, une élégance de formes, une beauté idéale que nous n'avons peut-être pas su encore atteindre; mais il lui manquait cette poésie nouvelle, née avec le christianisme et qui a produit tant de chefs-d'œuvre.

Au moyen âge le mérite d'exécution manque en général aux œuvres d'art; la forme est grossière, incorrecte, bizarre; le goût en est souvent offensé; mais on y trouve déjà des progrès remarquables dans la composition. Le sentiment et l'idée remplacent la sécheresse de la fantaisie. La méthode est encore timide et froide, la peinture ne se hasarde pas dans le jeu des muscles, dans la représentation du corps humain. La sculpture antique, peu connue alors, n'avait pas encore réveillé le goût des études anatomiques. Michel-Ange fit, sous ce rapport, une véritable révolution par son fameux carton de la guerre de Pise. Il était arrivé à une science profonde, à une habileté prodigieuse, et il avait poussé l'art du dessin jusqu'à sa dernière limite, en se jouant de toutes les difficultés.

Raphaël, très-jeune encore, en profita pour compléter ses études, et acquérir une correction aussi grande que celle de son rival, mais en conservant le contraste de leurs natures opposées comme leurs caractères. Dans le premier, l'originalité, le grandiose, la hardiesse, l'énergie souvent fantasque et bizarre; dans

le second, la grâce naïve, la douceur, la noblesse, la pureté du goût.

La supériorité de cette nouvelle école était si grande sur tout ce qui l'avait précédée, que les Italiens racontent avec leur exagération habituelle, que Francia, peintre de Bologne, déjà vieux et ami de Raphaël, recevant de ce dernier le tableau de Sainte-Cécile, destiné à la chapelle de S. Giovanni inmonti, fut saisi d'un tel étonnement qu'il en tomba malade sur-le-champ, et mourut peu de jours après.

Ce qui caractérise surtout les œuvres de Raphaël, c'est l'art avec lequel il a su répandre sur tous ses sujets religieux, sur ses vierges nombreuses, un rayon de cette vertu céleste qui élève les personnages et la pensée au-dessus des idées et des affections terrestres, tandis que d'autres ne savent représenter qu'une action vulgaire ou une scène de famille.

Le charme de la correction ou de la fantaisie ne suffit pas en effet, il faut encore l'idée qui nous fait réfléchir, la leçon qui nous éclaire par le jeu des passions, et toute œuvre qui ne parle qu'aux sens, qui ne dit rien à l'âme, qui n'est ni expressive, ni morale, n'est qu'une œuvre incomplète, quelle que soit d'ailleurs l'habileté de son exécution.

Quand par exemple la peinture n'est qu'une servile imitation, au lieu d'être la traduction d'une pensée, elle a pris le moyen pour le but, le métier pour l'art, la forme pour l'idée.

Dans un portrait même, qu'est-ce que la ressemblance exacte des formes et des détails du visage, s'il

n'est le fidèle miroir des passions, du caractère de l'homme, s'il ne peint pas le moral du sujet, ce que Pline appelait *pingere mores?* Voyez le portrait de Jules II par Raphaël. Pour qui connaît l'histoire morale de ce pape, cette histoire est écrite sur son portrait, et aujourd'hui encore on est porté à dire avec Vasari : Il fait peur comme s'il était vivant. *Faceva temere come se egli fosse vivo.*

Dans un autre ouvrage du même maître, le mérite de ressemblance et d'illusion était si grand que, s'il faut en croire les chroniques, le cardinal Pesia, dataire de Léon x, se serait agenouillé devant son portrait pour lui présenter des bulles à signer. Mais ce qui est bien supérieur, c'est la profondeur du caractère de la tête du pape, l'intelligence de son regard, la pensée qui l'anime. Alors le portrait n'est pas réduit à n'avoir d'intérêt que pour un moment, pour une famille, il devient une œuvre d'art qui survit à l'affection; son individualité disparaît, et il reste pour tous un sujet d'admiration ou d'étude.

A cette grande époque du XVIe siècle, il y avait en Italie plusieurs écoles de peinture, dont les ouvrages remarquables sont encore la richesse, la gloire de ce pays, et le premier ornement de tous les musées du monde. L'Espagne et la Flandre avaient aussi de grands peintres.

Le goût des arts naissait à peine alors en France, et malgré les encouragements de François Ier, elle resta longtemps en arrière du progrès qui s'accomplissait autour d'elle. Ce n'est que plus tard et à mesure que les

autres écoles s'affaiblissaient, qu'elle prit enfin dans les arts un rang distingué qu'elle n'a plus perdu, et qui la place aujourd'hui, sous ce rapport, bien au-dessus des autres nations.

Ce n'est pas à dire que nous ayons jamais surpassé, ni même égalé les Raphaël, les Michel-Ange, les Titien, les Véronèse, les Murillo, ni tant d'autres grands maîtres. Notre supériorité tient moins à notre propre mérite qu'à la médiocrité des autres.

Au reste, il faut bien le reconnaître, partout, chez tous les peuples, le grand art disparaît de jour en jour, avec les idées de foi, de dévouement, d'enthousiasme, avec la diffusion de la puissance et de la fortune. Il n'y a plus ni écoles, ni chefs, et le goût se perd faute d'études et de direction. Chaque artiste suit sa propre inspiration, cherchant l'originalité, et ne trouvant souvent que le ridicule.

Comme l'a dit M. de Chateaubriand, dans notre époque où les lumières sont plus généralement répandues, on trouve plus d'orgueil que d'audace, plus de présomption que de génie, et les médiocrités abondent en toutes choses.

Cette observation est vraie, malheureusement pour les beaux arts. Les procédés matériels se sont perfectionnés; le coloris, la perspective laissent peu à désirer; la naïveté et l'incorrection des premiers temps ont disparu, et malgré cette grande facilité d'exécution, nous voyons se produire chaque année des ouvrages estimables, élégants même, qui rendent avec fidélité des scènes de la vie privée, des effets pittoresques de la na-

ture, mais point d'œuvres originales, d'une portée élevée, qui laissent un long et profond souvenir.

C'est que nous ne sommes pas dans le temps des grandes choses, de celles qui demandent une longue succession d'années, de la persévérance dans les idées et les pouvoirs.

Les existences politiques, comme les croyances sont trop changeantes, trop éphémères, pour fonder quelque monument durable. A ceux qui vivent pour ainsi dire au jour le jour, obligés de combattre sans cesse pour défendre leur position, on ne peut rien demander de grand, qui ait besoin d'un avenir qui n'est pas à eux.

Tout au plus savons-nous rapiécer, gratter, badigeonner les anciennes choses, en les défigurant ou les mutilant quelquefois, pour les approprier à nos usages bourgeois. Au lieu de ces temples majestueux et solides qui traversent des siècles, nous élevons à grands frais des palais de verre, qu'un orage détruit, ou que la spéculation convertit le lendemain en devantures de boutiques; les églises deviennent des boudoirs; les villas coquettes remplacent les châteaux.

L'industrie, la spéculation, le besoin de confortable et de mouvement ont tout envahi. La vie n'est plus dans la réflexion suivie, dans l'étude calme et patiente; il faut aller vite en toutes choses; on court, on se presse, on se heurte en tous sens, sans but philosophique. Les trains de plaisir sont l'image de notre société moderne.

La vapeur ne suffit déjà plus à cette activité qui dévore l'espace et la vie; l'électricité, devenue docile, transmet la parole à travers l'Océan, et bientôt peut-

être, l'homme tracera jusque dans les airs des routes nouvelles.

Au milieu de cette ivresse entraînante, irrésistible, que peut faire l'artiste, sinon suivre le mouvement et le caprice des esprits? Il n'étudie plus, il improvise, il jette à la hâte sur la toile une œuvre imparfaite, comme ces instruments qui calquent la nature sans l'âme, sans le sentiment.

Dans les arts, comme en littérature, on a trouvé plus commode de nier la science que de s'y assujettir. Le mauvais goût s'est érigé en système pour cacher son impuissance, et la laideur, le trivial ont eu la prétention de fonder une école où le ridicule le dispute à l'incorrection, où l'on se plaît à étaler les infirmités de la société ou de la nature.

C'est méconnaître la fonction caractéristique de l'artiste qui est de créer, non de copier servilement. C'est là ce qui le distingue essentiellement du manœuvre. La vérité de l'art est supérieure à la vérité de la nature, parce qu'il y ajoute la perfection absolue, idéale, parce qu'il l'anime par le sentiment, la pensée, la poésie.

LECTURE

DE M. ALEX. DE SAINT-JUAN.

MESSIEURS,

Lorsque l'académie de Besançon a bien voulu songer à moi, et, par un scrutin presque unanime, me faire l'honneur inespéré de m'admettre dans son sein, je m'étais promis, dans ma profonde gratitude, d'essayer de la lui prouver à cette séance, par la lecture d'une étude sur notre collègue et regrettable ami Auguste Demesmay. Le temps plus que la volonté m'a fait défaut, aussi prié-je l'académie, en agréant la vive expression de ma reconnaissance, de recevoir ici la promesse que je lui fais de lui présenter, à sa prochaine séance publique, mon travail terminé.

La bluette, dont je donne aujourd'hui lecture, non sans rougir de son peu d'importance, n'est que le paraphe de mon engagement; car je ne m'abuse point sur la valeur de ces rimes; leur seul mérite à mes yeux sera d'avoir eu l'honneur d'être écoutées avec indulgence par des confrères qui sont presque tous mes maîtres, et par un public aussi distingué, dont la bienveillance est acquise à tous ceux qui entreprennent de cultiver les lettres.

LA MOISSON DE LOUIS D'OR,

Conte à mon cher petit Joseph.

—

Venez, méchant lutin, né sous les fleurs de mai,
Venez, monsieur Joseph, vous que j'ai trop aimé,
Et qui faites damner tous les jours votre père ;
Approchez, aujourd'hui je veux être sévère :
Vous avez sans façon pris pour votre jouet,
Et dans ma chambre encor, mon fusil à rouet.
Vous avez, complément de votre mascarade,
Affublé votre front de la vieille salade
Que portait à Paris quelque soldat *guisard*.
Vous ne respectez rien; avant-hier, pas plus tard,
A mon grand crève-cœur, votre main assassine
A fêlé le plus beau de mes vases de Chine.
On vous a vu souffler, grimpé sur le balcon,
Dans mon narghiléh turc des bulles de savon ;
Si vous vous contentiez de transformer mes rimes
En poules de papier, je rirais de vos crimes,
Grâce à tout ces méfaits d'indomptable vaurien,
Je perdrais peu de chose et le bon public rien.
Mais non, sur mon bureau, pillard microscopique,
Vous avez su choisir mon titre académique,
Et vous en avez fait un léger cerf-volant.
Qui pourra réparer ce larcin révoltant?
Encor si vous étiez un héros *fort en thème*,
Calculateur habile à dérouter Barême ;
Mais non, vous distinguez à peine un A d'un B,
Et vous ne lisez pas couramment l'Alphabet.

Vous écoutez le bruit de la mouche qui vole,
Et non M. Brahier (1), à la docte parole ;
Votre regard distrait quitte le livre ouvert,
Joue avec le friquet au versant du couvert ;
Vous ne pensez à rien, vous ne savez rien faire,
Courir, muser, dormir, c'est toute votre affaire ;
Et cependant, Joseph, quand viendra le printemps,
O mon gros paresseux ! vous compterez quatre ans ;
Quatre ans ! mais à quatre ans on est un personnage ;
La vie est si rapide aujourd'hui qu'à cet âge
On sait que le travail est la loi d'ici-bas,
Que seul pour se vêtir le lis ne file pas.
Afin de t'éviter plus d'un fâcheux mécompte,
Sur mes genoux assis, viens écouter un conte,
Et si tu t'en souviens, et si tu l'as compris,
Dis-le moi ; mon pardon, Joseph, est à ce prix.

Guillaume était un gars plus avisé qu'un moine ;
Mais comme il n'avait vu que dix-huit fois l'avoine
Jaunir au soleil d'août ses grapillets d'argent,
De lui, les vieux disaient avec raison vraiment,
Quand ils tillaient, le soir, près de la ménagère,
Qu'il ne saurait jamais se tirer d'une ornière.
Maître de sa fortune et de conseil privé,
Découragé, le cœur de dégoûts abreuvé,
Il comptait les chardons, les ronces et le lierre.
Que d'anciens fermiers, famille routinière,
Avaient laissés pousser dans les meilleurs terrains ;

(1) Instituteur de Saint-Juan, aussi recommandable par sa modestie que par son mérite, et digne sous tous les rapports des médailles de l'académie.

Aussi, le voyait-on gémir tous les matins,
S'asseoir sur un murger, calculer en détresse
Ce qu'il faudrait de soins renouvelés sans cesse,
Et d'argent pour remettre en bon état ses champs.
Pendant cet examen, l'épine en tous les sens
Etendait sur le sol ses rameaux longs et croches.
Un jour qu'il contemplait, les deux mains dans ses poches
Ses landes, à part lui se demandant pourquoi,
Au lieu de seigle pur, de blé de bon aloi,
Dieu faisait croître tant de chiendent et de ronce,
Et qu'il ne pouvait pas trouver une réponse,
Une vieille au chef blanc, pied boîteux, dos voûté,
Lui demanda soudain bien bas la charité.
Guillaume avait la bourse auprès du cœur, et preste
Il eut bientôt fouillé son gilet sous sa veste.
Il en tire une faible aumône de cinq sous :
— Mère, prenez, dit-il d'un ton rêveur et doux,
C'est peu, mais le ciel sait qu'en ce temps sans ressource
J'ai plus de peine au cœur que d'argent dans ma bourse.
— La valeur du présent est dans l'intention,
Reprit la mendiante en branlant le menton.
Puisque aux infortunés vous prêtez assistance,
Je vous en veux donner la juste récompense.
— Et comment, bonne vieille, hélas! le pourriez-vous ?
— Jeune homme, en vous disant un secret qui de tous
Les métayers d'ici vous rendra le plus riche.
Guillaume de trois pas recula sur la friche,
Roulant des yeux ardents comme un chat affamé
A qui l'on montrerait un rôti parfumé.
— Ce secret, ce secret, s'écria-t-il, ma mère?
Et la vieille : — O mon fils, trop heureux, votre terre
A le don merveilleux de produire de l'or.

— De l'or ! — Tous les trois ans, le vent soufflant du nord.
Il y vient des louis ; chose extraordinaire!
Nul ne peut les trouver que le propriétaire ;
Mais il faut qu'il arrive un des premiers, qu'il soit
Au travail avant jour par le chaud, par le froid.
— Afin de recueillir cette moisson dorée,
Faut-il un talisman, une phrase sacrée?
— Rien que ces simples mots, après s'être signé:
Terre, terre, rends-moi ce que je t'ai donné !

. . . . . .

. . . . . .

La vieille disparut. Par cette confidence,
Notre gars, le cœur gros de crainte et d'espérance,
Rentra. Minuit venu, ses grands yeux éblouis
Voyaient ses champs couverts d'inombrables louis.
Comme de belles fleurs de rosée imprégnées,
Il pouvait les cueillir sans peine et par poignées ;
Si bien que les louis s'amoncelant encor,
Il se sentit nager dans un océan d'or.
Dès la pointe du jour, armé d'une pioche,
Il courut attaquer la broussaille et la roche ;
Et tant il se trouva cœur joyeux, bras dispos,
Qu'il fit sur d'autres champs de semblables travaux.
L'espérance du gain centuplait son courage ;
Du matin à la nuit il était à l'ouvrage.
Un an, puis deux, puis trois se passèrent ainsi ;
Par le pic et le soc le domaine ameubli,
Fouillé jusqu'au sous-sol et jonché de fumure,
Devint le plus parfait modèle de culture.
Le jour promis, le jour qu'il avait tant rêvé,
Dans un ciel sans nuage, enfin s'était levé ;
Bien avant lui déjà s'était levé Guillaume ;

D'un œil inquisiteur il fouillait prés et chaume.
Cherchant à distinguer de loin si les louis
A travers herbe ou fleurs étaient épanouis.
Mais lorsqu'il atteignit son dernier héritage,
De son cœur déchiré sortit ce cri de rage:
— Vieille, tu m'as menti, sois maudite à toujours!
Hélas! de point en point j'ai suivi tes discours;
Les trois ans sont finis, prophétesse incongrue!
La moisson de louis ne m'est point apparue.
— Elle est là, devant toi, Guillaume, ingrat garçon!
La vieille sur sa canne appuyant son menton,
Désignait au jeune homme, à l'horizon immense,
Des blés aux épis mûrs ployant sous l'abondance,
Des pommiers aux fruits d'or, ombrageant maints vergers,
Des bœufs aux longs fanons, gardés par des bergers,
A l'ombre ruminant l'herbe toujours nouvelle.
— Mon secret t'a promis la richesse, dit-elle;
T'ai-je trompé, réponds? Jadis quand je te vis,
Tu n'avais qu'un domaine infertile et sans prix,
Encombré de chardons, envahi par l'épine,
Et qui te promettait les dettes, la ruine.
Au soleil aujourd'hui tes fertiles enclos
T'assurent pour toujours l'aisance et le repos.
La vieille, tu le vois, n'a point menti, Guillaume;
Au revoir! dans ton cœur grave cet axiome;
Apprends-le à tes voisins et redis-leur encor:
Chaque terre a le don de produire de l'or;
Mais l'homme qu'au travail trouve l'aube azurée
Pourra seul récolter cette moisson dorée.

LE GÉNIE GREC DANS HOMÈRE,

EXTRAIT D'UNE ÉTUDE SUR LES ANCIENS PEUPLES,

Par M. Tripard.

—

MESSIEURS,

La Grèce est formée sous l'influence des civilisations égyptiennes, chaldéennes et phéniciennes, de cette Phénicie qui nous vient des Troglodytes habitants des cavernes, des Chananéens chassés de la Palestine et acculés à la mer, contraints en quelque sorte d'y bâtir successivement Sidon et Tyr, et plus loin Carthage; de se jeter sur des vaisseaux pour suppléer à la terre qui leur manque, de puiser dans la vie nomade maritime, dans le commerce des nations, les moyens d'existence qu'un étroit territoire leur refuse. Leurs comptoirs, l'entrepôt des marchandises, ce sont d'abord des cavernes souterraines, des vides pratiqués dans le roc, qui bientôt deviendront les splendides bazars de l'Orient, les magnifiques ateliers qui verseront dans le monde ces objets d'arts, qu'Homère étalera aux yeux jaloux des artistes grecs : « Une urne d'argent qui contient six mesures brille aux yeux des guerriers, chef-d'œuvre que *jadis* dans Sidon enfanta l'humaine industrie (1). »

(1) Il. ch. 23, p. 370.

Ils côtoient la Méditerranée, et viennent avec Inachus, puis Cadmus, se fixer dans la Grèce. Ils y apportent l'alphabet, l'astronomie, le génie de la Chaldée, le goût de la mer, comme Cécrops et Danaüs y ont apporté le génie de l'Egypte.

L'histoire de la Grèce commence au xve siècle avant J.-C. C'est l'époque des grands établissements. Tandis que Moïse quitte l'Egypte pour aller constituer une nation dans la terre de Chanaan, l'Egyptien Cécrops fuit sa patrie et va fonder Athènes, suivi bientôt de l'Egyptien Danaüs qui va bâtir Argos. Cadmus vient de la Phénicie pour élever les murs de Thèbes, apportant les lettres de l'alphabet que la Grèce ne connaissait point encore, et qui devait un jour lui donner tant de gloire. Dardanus et Deucalion le suivent de près, et s'établissent le premier sur l'Hellespont, le second sur le Parnasse.

Avec eux les dieux de l'Egypte et de l'Orient pénètrent dans la Grèce, et se placent à côté des divinités pélasgiques et thraciennes; ils y fondent.... quoi donc ? une civilisation majestueuse ?... Non, Messieurs, mais une barbarie millénaire.

La coalition barbare des Grecs contre Troie commencera l'œuvre de fusion de tant d'éléments disparates; mais ce ne sera que par le génie d'Homère, qu'enfin ces dieux cosmopolites de la Chaldée, de la Phénicie, de l'Egypte et de la Thrace, formeront alliance avec les dieux pélasgiques, et composeront la vaste famille olympique, fédération céleste dont le Jupiter-Ammon, apporté par Cécrops, sera le président. C'est le premier rayon de la civilisation hellénique, commençant à peine

six cents ans après Cécrops et Moïse, et n'atteignant que quatre cents ans plus tard son adolescente splendeur.

Cécrops et Danaüs viennent ici déposer qu'il ne suffit pas d'être né en Egypte, élevé dans la sagesse de ce pays et chef d'un peuple, pour écrire un Pentateuque et fonder spontanément et avec des esclaves une éclatante et impérissable civilisation!

Cette rencontre des peuples les plus variés sur un même territoire, cette circonstance qui réunit en un même cercle bien déterminé, tant de races, de langues, de croyances et de génies divers, cette rivalité qui dispute un promontoire, une montagne, une vallée, ou bien un golfe, une île, une presqu'île, vont développer un esprit nouveau, une activité inconnue à l'Asie, un génie propre qui n'aura rien de ce vague indéfini qu'inspirent les vastes horizons des plaines et des mers, mais la précision même des merveilleux contours qui dessinent le Péloponèse, l'Attique et l'Archipel. Dans l'Asie, l'immensité de la nature semblait absorber l'homme. En Grèce, l'homme semble au contraire la dominer. Toute la nature s'y résume dans quelques vallées, dans ces mille rivages en présence qui se correspondent, dans ce jeu enchanteur des deux éléments, la terre et l'eau, qui s'enlacent, se croisent et s'embrassent en tous sens. Orphée, Amphyon, Musée, Linus sont les premiers inspirateurs de cette société naissante. Ils préparent l'unité grecque que la coalition contre Troie et le génie d'Homère devaient fixer. Homère n'est plus pour nous qu'un grand poëte, mais à l'aube

de la civilisation hellénique, le poëte était le théologien national, le révélateur complet de la religion olympienne. Ce qui n'a plus pour nous que l'intérêt d'un poëme, d'un roman, avait alors l'importance de l'histoire et la valeur d'un culte. Ces êtres qui peuplaient l'Olympe avaient tous une réalité de tradition et de foi.

L'Egypte avait tout divinisé dans la nature, l'Inde puisait dans la vie universelle la révélation de son dieu Tout. La Perse s'inspirait, à l'aspect de la nature, d'un idéal supérieur qui lui faisait remplir l'éthéré d'un monde d'esprits incessamment en lutte. Homère détermine le culte de la Grèce dans un cercle plus restreint, loin des vastes horizons du monde asiatisque, il ne se sent point étouffé par le sentiment de l'infini, il peuple l'Olympe d'une multitude de dieux bien dessinés, qui ne s'élèvent guère au-dessus de la stature humaine. Il les classe dans un ordre d'hiérarchie rigoureusement définie, ce qui n'exclura pas les luttes, les rivalités célestes. Le premier des dieux n'est guère qu'un président dans une assemblée de héros. Souverain, son autorité ne s'exercera pas sans contestation, l'émeute elle-même s'élèvera contre sa royauté. Les autres dieux sortiront des entrailles mêmes de la nature, comme ces esprits bienfaisants du Zend-Avesta pour protéger les récoltes, les mille objets qui embellissent la nature et les diverses fonctions des hommes. Mais ils ne seront plus, comme en Perse, de purs esprits; Homère les incarne dans la forme humaine, sous les conditions d'une poésie, d'une richesse et d'une variété infinie. Cette magnifique nature de la Grèce ne sera plus une campagne déserte : voyez ce fleuve, il a

son dieu, ses nymphes, ses naïades, et cette forêt ses dryades. Les Grâces voltigent dans ces campagnes de fleurs, et la jeune Hellène, errante sur les bords des fleuves ou dans les champs, y sera saluée par le baiser d'un dieu. Le moyen de ne pas aimer une patrie habitée par les dieux, de rester barbare en présence de cette harmonie suave, de cette civilisation vraiment céleste ? Qu'était-ce que ces dieux de l'Olympe, sinon l'idéal d'une civilisation plus avancée?

Au centre d'un état barbare, Homère chante, écrit et peint l'histoire des dieux. Ils se réunissent, ils délibèrent, la raison souvent préside à leurs déterminations. La sagesse est consultée, l'expérience a sa voix, et le président Jupiter a la prépondérance de l'autorité. Ce que font les dieux, les héros de la patrie, ces Agamemnon, Diomède, Ajax, Achille, Nestor, Ulysse le répètent dans leurs conseils de guerre. La finesse d'Ulysse, l'expérience de Nestor, l'audace d'Ajax montrent comment les caractères se dessinent et comment les vertus se produisent. Or, ces noms qui ne sont qu'harmonieux pour nous, c'étaient les pères de la patrie, c'étaient les modèles éternels que l'étincelante imagination d'Homère faisait briller à l'âme patriotique des Grecs. En célébrant ces héros par l'encens d'une aussi haute poésie, comment n'aurait-il pas enfanté des Miltiade, des Cimon, des Thémistocle, des Aristide, des Epaminondas?

Quel génie dans la conception de ces grands caractères! Héroïques au combat, ils sont encore grands dans la pensée, dans le langage, dans leurs vertus, même

dans leurs crimes. Homère soutient le rôle de ces héros avec une identité si persévérante, qu'il est impossible d'admettre que le génie seul puisse imaginer et peindre de si grandes choses, s'il n'était aidé par l'histoire. L'Iliade, c'est l'héroïque jeunesse de la Grèce, c'est l'heure des combats, de la poésie guerrière. Quand le jeu des combats a moissonné ou dispersé les héros, alors la lassitude envahit ceux qu'épargna le destin. Mûris par l'âge, fatigués des travaux d'un siége de dix ans, ils regagnent la Grèce, où la paix, la culture, les jeux, les fêtes vont faire reverdir la riante patrie, et commencer une nouvelle ère de civilisation : c'est l'Odyssée. Les souvenirs de la lutte triomphante de la Grèce contre l'Asie-Mineure, accourue au secours de Troie, vont circuler par ces chants sublimes du poëte dans toutes les tribus, et former cet esprit national qui reproduira dans l'histoire et la forme héroïque de l'Iliade au temps de Miltiade, et la forme pacifique de l'Odyssée au temps de Périclès.

Homère a découronné les rois; il n'admire en eux que leurs grandes actions, et n'admet leurs ordres qu'après avoir été sanctionnés par une délibération. Même à l'armée, il y a des conseils souverains, et dans la Grèce, Ulysse et Télémaque y trouvent partout les peuples partageant la souveraineté avec les rois. Aussi les Miltiade, les Thémistocle, les Périclès n'exerceront point en Grèce de souveraineté, si ce n'est celle du génie et du patriotisme. Dans l'Iliade et dans l'Odyssée, Homère se complaît à nous représenter les hommes les plus divers, goûtant dans un commun repas les douceurs de l'égalité.

C'est ainsi qu'il forme les esprits et qu'on le voit préparer les institutions politiques, où le citoyen de la démocratie pourra faire retentir, sur la place publique, la voix de la liberté. Qui ne reconnaît à ces idées le type inspirateur de la république de Solon, tandis que le caractère féodal, indépendant et austère des guerriers fournit à Lycurgue l'exemplaire héroïque de sa république spartiate?

Ces discours dans les conseils des dieux, qu'il revêt d'une poésie si élevée, auront bientôt leur écho dans la Grèce. Ces réunions, ces conclaves deviendront plus tard l'assemblée du peuple; ces discours se transformeront en lutte politique, et Démosthène, avant de monter à la tribune et de dicter ses conseils, aura puisé dans Homère les inspirations des dieux.

Quand un type idéal est donné à un peuple, la civilisation est bientôt en marche pour le réaliser. Et l'éternelle gloire d'Homère sera d'avoir fourni cet idéal.

Homère en écrivant a formé et fixé sa langue; il l'a rendue la plus harmonieuse de l'univers. Or, le premier instrument d'une civilisation est sans contredit le langage, puisqu'il est le véhicule des idées. Aussi, voyez ce qu'il en fait, de cette langue, et avec quelle souplesse infinie il va vous initier au langage de la théologie, de la philosophie, de la civilisation et de la barbarie, de la poésie et des arts! C'est un vrai miroir de l'humanité.

Il vous a peint les dieux, les héros, les combats, il vous peindra encore les douceurs de la paix, les mœurs des villes et des champs. La même inspiration qui a créé ces caractères héroïques et sanglants, ce farouche Achil-

le, traînant à la suite de son char le cadavre d'Hector, a su composer le caractère le plus suave de la femme civilisée. « Alcinoüs s'unit à Arété par les nœuds de l'hyménée. Il la chérit et l'honore plus que jamais femme ne fut honorée et chérie. Adorée de son époux, adorée de ses enfants, adorée de son peuple, si elle se montre, on croit voir une divinité ; partout les vœux et les hommages publics l'accompagnent. La bonté, la sagesse forment son caractère ; sensible et bienfaisante, elle aime à répandre les grâces ; ses vertus, ses conseils font taire les querelles et les discordes (1). » On ne dirait pas mieux d'une femme chrétienne. Vous chercherez en vain son modèle dans l'Olympe, vous n'y découvrirez point une déesse d'une aussi douce perfection. Quant aux héros de l'Iliade, il ne faut pas se le dissimuler, ces héros ne sont au fond que des barbares qui vont s'enrichir des dépouilles de la civilisation troyenne. Quelle distance entre Priam, Paris, Enée, Hector lui-même, et ces farouches coalisés, ces avides combattants de la Grèce qui se disputent les dépouilles et le sang des Troyens ! La ville de Troie, qu'est-elle elle-même ? Lisez Homère, et vous verrez que c'est la reine des cités, resplendissante des arts et des richesses orientales. Ecoutez cette plainte d'Hector et ses tristes pressentiments : « Jadis l'univers vantait la ville de Priam et sa vaste opulence. Elle n'est plus cette reine des cités. (*Fuit Ilion !*) Depuis que Jupiter s'arma contre nous, la guerre a dévoré les trésors entassés dans

(1) Od. ch. 7, p. 485.

son sein. La Phrygie, la Méonie sont pleines des débris de notre fortune (1) ! »

Le poëte tout à l'heure au combat va devenir artiste, architecte, peintre. Le voici qui vous dessine ces monuments funéraires qui doivent, avec les chants du poëte, illustrer la mort des héros. Sarpédon, l'enfant chéri de Jupiter, est tué par Patrocle. Jupiter est ému de pitié, il veut dérober la dépouille de son fils aux outrages du vainqueur. « Que le Sommeil et la Mort, dit-il, aillent le déposer au fond de la Lycie. Là, ses frères et amis lui donneront un cercueil, et sur son tombeau élèveront une colonne, monument de son néant et de leurs regrets (2) ! » Ne vous semble-t-il pas déjà assister à cette pompe funèbre du grand Condé, où le grand Bossuet doit vous montrer *ces colonnes qui semblent porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant ?*

Après la mort de Patrocle, les coursiers d'Achille pleurent leur guide étendu sur la poussière. « Ils ne veulent ni marcher vers l'Hellespont , ni reculer sur la plaine. Semblables à ces statues qui pleurent sur des tombeaux, ils s'arrêtent immobiles et la tête baissée, des torrents de larmes coulent de leurs yeux, leurs crins épars tombent à longs flots et se souillent dans la poussière (3). » C'est ainsi que le poëte peint , sculpte , et cisèle de son immortel burin tout ce que son cœur sent, tout ce que son intelligence embrasse, et grave dans l'âme du lecteur l'ineffaçable empreinte de ses idées !

(1) Il. ch. 18.
(2) Il. ch. 16.
(3) Il. ch. 17.

Cette imagination qui s'enflamme, qui trace dans son esprit l'idéal du beau, ne va-t-elle pas enfanter par le procédé le plus simple, la ligne droite, ce qu'il y a de monuments les plus parfaits, le Parthénon et tous ces chefs-d'œuvre qui font la gloire d'Athènes et de la Grèce?

Ces dieux si merveilleusement dépeints dans ses vers, Jupiter, Apollon, Vénus et Niobé, ne sortiront-ils pas de son poëme pour venir prendre une réalité nouvelle et vivante, dans ce marbre de Paros que la nature fournit aux artistes? Ces vases des temples, ces bas-reliefs, ce bouclier d'Achille, chef-d'œuvre de Vulcain (1) dont Homère nous trace la configuration si vive et si poétique, ne prendront-ils pas une place dans ces temples dont il nous prépare la magnifique ordonnance? N'est-ce pas là le véritable inspirateur de l'art grec, le père de Phidias et de Praxitèle?

Dans ces chants consacrés au culte de la gloire, éclatent les grandes pensées, les sentiments héroïques. L'enthousiasme guerrier a passé dans l'âme du poëte, il s'échauffe au spectacle des grandes scènes; son cœur bouillonne et frémit au succès ou à la défaite d'un héros, et d'un de ses accents parti du fond de ses entrailles, il immortalise celui qui triomphe ou qui meurt pour la gloire et la patrie. Tout concourt à l'exaltation poétique et c'est par là qu'il nous conduit au pindarisme.

La vigueur avec laquelle il accuse les caractères, le naturel, le vrai de ce jeu héroïque; cet intérêt, cette

(1) Il., ch. 18.

animation qu'il répand dans ces scènes des combats, dans ces drames sanglants où tour à tour le destin, les dieux, les passions humaines viennent jouer leur rôle, ne reconnaissez-vous pas déjà ces voix tragiques qui jettent le frisson dans l'âme du peuple, sous l'inspiration de Sophocle, d'Euripide et d'Eschyle? Ne reconnaissez-vous pas dans ce Thersite, nature difforme et indocile, qui jette constamment le sarcasme et le mépris sur les dieux, sur Agamemnon et les chefs du peuple, la verve incisive et sanglante d'Aristophane?

Qui sont ces peuples convoqués, réunis pour marcher à la destruction de la société troyenne? Ces Troyens eux-mêmes, d'où viennent-ils? Ici c'est l'historien qui répond, qui vous conduit à l'origine des races, aux générations antérieures, c'est l'antiquaire, c'est l'observateur, c'est le moraliste et le politique qui va vous initier à tous ses secrets. En nous montrant l'origine des races, à l'occasion d'une épopée, et comment la profondeur de la science historique peut servir à l'intérêt d'une grande scène nationale, il trace à Hérodote le plan de sa merveilleuse histoire. En nous faisant pénétrer dans les secrets des conseils, dans les mobiles des hommes et dans les combinaisons de la politique, il forme Thucydide et Xénophon.

Enfin cet artiste sublime s'est demandé ce qu'étaient les dieux, ce qu'étaient les hommes. Dans l'élévation de son génie, comme dans les traditions de sa patrie, il a senti qu'il y avait du divin dans le monde. Ce divin il l'a recherché et reconnu dans l'homme et dans la nature, mais il ne l'a que vaguement pénétré. La profusion des

dieux l'a détourné des profondeurs de l'essence éternelle. Cependant il en triomphe quelquefois pour arriver aux plus hautes pensées. Quand il nous peint Jupiter, cet exécuteur des volontés du destin, ce maître du tonnerre, « lui seul, dit-il, connaît les secrets de l'avenir et voit dans la série des siècles le cours des destinées des humains, leurs prospérités et leurs disgrâces (1)! » Et lorsqu'il voit venir la mort frapper Patrocle au milieu de ses victoires, il s'écrie : « Misérables humains! le moteur suprême se joue de nos pensées. Il élève, il abaisse notre courage à son gré ; il nous montre, et puis soudain il nous dérobe la victoire (2). »

Le spectacle de la mort de la reine Henriette d'Angleterre a réveillé dans Bossuet ces grandes idées; s'il y ajoute des inspirations puisées dans le christianisme, il ne dépasse point la sublimité de son modèle. Et puisque Bossuet a si profondément dépeint les grandeurs morales et les faiblesses de l'homme, montrons qu'Homère les a saisies avec une initiative de pensées vraiment philosophiques. « Non, dit Polydamas à Hector, le ciel ne prodigue point à un seul toutes ses faveurs. A l'un, il donna le courage, à l'autre les talents et les grâces. Un autre a reçu de Jupiter une portion de cette intelligence suprême qui l'anime, rare bienfait qui sauve les cités et assure le destin des Etats (3). » Mais ce même homme, associé en quelque sorte à l'intelligence

(1) Od., ch. 20.
(2) Il., ch. 16.
(3) Il., ch. 10.

suprême, Homère, va aussitôt nous le reproduire dans toute la réalité de l'éphémère et de son néant. « Moi, Neptune, moi te combattre! dit Apollon. Eh! pour qui encore? Pour ces insectes, qui semblables aux feuilles des forêts ne naissent que pour mourir (1)! » Ces insectes, ce sont les héros que chante Homère! Cependant l'homme ne meurt pas tout entier, et Homère le relève bientôt de son néant pour nous donner ce sublime enseignement de l'immortalité de l'âme : « L'ombre de Patrocle se penche sur la tête du héros : Tu dors! tu dors, Achille, et tu m'oublies! Vivant, je te fus cher, mort je te trouve insensible : rends, rends à ma cendre les honneurs du tombeau.... » Achille se lève interdit, étonné : il frappe ses mains, il s'écrie : « O Dieu! l'homme survit donc au trépas! Une âme, image fantastique du corps qu'elle habita, existe encore dans l'infernal séjour! Cette nuit, l'âme de l'infortuné Patrocle s'est offerte à ma vue, gémissante, éplorée ; c'était lui-même, il m'a prescrit tout ce que mon amitié avait promis à ses mânes (2). » A ces grands traits ne reconnaissez-vous pas le premier maître de Platon? L'idéal du poëte devait former l'idéal du philosophe. Platon, malgré son injustice envers les poëtes, nous en fait l'aveu dans ces belles paroles : « Les philosophes travailleront sur l'âme comme sur une toile, en jetant souvent les yeux, tantôt sur l'essence de la justice, de la beauté, de la tempérance et des autres vertus, tantôt sur ce que l'homme peut comporter de

(1) Il., ch. 21.
(2) Il., ch. 23.

cet idéal, et par le mélange et la combinaison de ces deux éléments, ils formeront l'homme véritable, d'après cet exemplaire qu'Homère appelle divin et semblable aux dieux, lorsqu'il se rencontre dans un homme (1). » Mais la magnificence des idées d'Homère sont des éclairs du génie qui dépasse la théologie du poëte. A ses yeux, le principe éternel et générateur des choses est dans la matière qui compose l'Océan. Les dieux n'ont point précédé l'existence des choses, ils en sont au contraire le produit, et ils ne deviennent dieux ou principes qu'après avoir goûté le nectar et l'ambroisie. « Anaxagore fut le premier, chez les Grecs, dit Plutarque dans la Vie de Périclès (2), qui fit présider à l'universalité des choses comme principe d'ordre, non la fortune ou la nécessité, mais l'intelligence pure et sans mélange. J'entendis un jour quelqu'un, dit Socrate dans le Phœdon de Platon, qui, lisant dans un livre d'Anaxagore, disait que c'était certainement l'intelligence, νους, qui, comme cause, avait disposé toutes choses; je fus ravi de cette découverte; il me sembla que c'était une heureuse idée de dire que l'intelligence était la cause de tout ce que nous voyons. J'accueillis donc, avec joie, le maître que je croyais avoir rencontré dans Anaxagore, qui m'enseignait la cause de tout ce qui existe, en la plaçant dans l'intelligence. » C'est à cette époque si récente de la civilisation que la philosophie grecque acquiert l'idée

(1) Rép., l. 6.
(2) Ch. 4.

fondamentale que, depuis mille ans, Moïse répétait à tout un peuple ! Tant il est vrai de dire que si la Grèce a eu l'initiative de la forme et de la méthode philosophique, c'est Moïse qui en a fixé les idées !

Ne nous étonnons plus si Homère, dans les conditions générales de son œuvre, humanise les dieux, et divinise les hommes. Par cette tendance, l'homme gagne tout ce que la divinité perd en puissance, en dignité, en grandeur. Ajax, avec son audace et dans le feu du combat, ne craint pas de lancer au dieu de la lumière cet insolent défi : Grand dieu, rends-nous le jour et combats contre nous ! C'est le premier cri du scepticisme philosophique qui s'enhardit et qui met dans la bouche de Minerve ce conseil sacrilége : « Respecte les habitants de l'Olympe ; mais si Vénus ose affronter la mêlée, perce-la de ta lance. » L'impie Diomède obéit, et dans le combat il blesse et Vénus et le dieu Mars ! Ces mêmes dieux sont plus loin flétris par le poëte, et livrés aux sarcasmes insultants et des dieux et des hommes. De nos jours, la loi protectrice de la pudeur publique conduirait ces divinités honteuses dans le sanctuaire de la police correctionnelle. C'est par là que commence cette guerre sourde de la philosophie, que Socrate soutiendra par sa verve et la puissance de sa dialectique, et que Platon et ses disciples, au nom de la nature humaine blessée, continueront contre la religion olympienne.

En abaissant les dieux, en donnant à l'homme cette empreinte héroïque et surhumaine, Homère rapproche le ciel de la terre, il établit des liens de parenté entre les dieux et les hommes. Ses dieux ne sont plus que des

héros, et son Olympe un type de l'humanité civilisée. C'est dans la Grèce qu'il a cherché le ciel olympique, c'est dans l'homme même qu'il a cherché le divin, et ce caractère particulier de sa philosophie sera le cercle fatal qui circonscrira toute la philosophie grecque. Socrate Platon, Aristote, Pythagore subiront cette influence homérique, et Dieu restera pour eux tous dans un vague mystérieux et indéterminé. Formés à l'école d'un poëte, le vrai leur apparaîtra surtout sous la forme du beau, et la science ne s'élèvera guère au-dessus de l'art.

Ainsi toute la civilisation grecque se reflète dans Homère, qui en est le type et l'inspirateur. Son magnifique génie a tellement dominé la Grèce, qu'elle n'a pu échapper à sa prépondérance. Le beau, dont il a donné le modèle dans ses poëmes, est devenu le fonds du sentiment national, et la Grèce a eu l'heureuse destinée de le réaliser de la manière la plus complète dans toutes les branches des arts. Elle l'a élevé à un tel degré, qu'elle est devenue elle-même l'idéal du beau dans l'humanité.

Mais le beau, comme le reconnaissait Platon, n'est qu'un rayonnement du vrai, et lorsqu'il n'est pas appuyé sur le juste et sur le bien, il enfante le culte de la forme, il donne à l'homme une grandeur plus théâtrale que réelle, il souffle l'orgueil dans son âme. Bientôt vaincu par la superbe, l'homme se flatte et s'adore, il tombe dans la délirante ambition de se faire dieu. Arrivé à ce terme, l'homme serait perdu, s'il n'était bientôt dégoûté de lui-même, et si, du sein d'une vie douce et molle, l'ennui et la lassitude ne réveillaient dans sa conscience

une voix qui lui dit : Il y a un dieu inconnu. Le philosophe le recherche, en étudiant les divers phénomènes de sa conscience; il y découvre une énergie morale qui doit commander aux sens, parce qu'elle est une, spirituelle, immortelle. La philosophie s'élève sur ces données, elle passe du particulier au général, du relatif à l'absolu, et parvient ainsi à la conception d'une unité supérieure, active, permanente, éternelle. Cette magnifique conquête de la raison est le dernier terme du génie de Platon. Mais cette donnée reste à l'état d'hypothèse rationnelle, de conception pure, dans quelques rares intelligences, jusqu'à ce que saint Paul vienne donner à la société grecque la solution vivante de cette énigme philosophique. A côté de Platon, un autre génie s'élève, le plus profond peut-être qu'ait enfanté l'humanité, je veux parler d'Aristote. Philosophie, logique, grammaire, linguistique, critique, sciences naturelles, il a tout saisi, tout classé, tout déterminé; il a posé les bases et fixé les limites de toutes les sciences, et cette tête encyclopédique a été le promoteur et le premier organisateur des connaissances humaines. Le beau pour lui n'a pas été dans la forme, mais dans la coordination grandiose de ses vastes conceptions. Que lui a-t-il manqué? l'âme de la science, la notion de Dieu.

Tel a été le glorieux enfantement de la civilisation grecque. Elle a réalisé le beau sur la terre, et par cet idéal est arrivée à la conception du beau absolu. Mais quel bien a-t-elle enfanté? Cette société si restreinte a triomphé de l'Asie; elle a puisé ses richesses dans l'Egypte, dans la Phénicie et la Chaldée; par Alexan-

dre, elle a pénétré jusque dans l'Inde. La première, elle a donné ce singulier spectacle d'une peuplade, d'une cité gouvernant le monde, s'emparant de ses richesses, s'ornant de ses dépouilles et l'asservissant par la supériorité seule de son intelligence. Elle a montré tout ce que peut la force morale sur la force matérielle. Mais cette Grèce spoliatrice, qui s'élève resplendissante comme un temple, cette démocratie jalouse et orageuse, organisait dans son propre sein la plus superbe aristocratie qui fut jamais. Cette liberté démocratique athénienne avait sous elle-même une multitude d'esclaves ; Sparte l'austère avait ses ilotes, et cette tyrannie du petit nombre sur l'immense population esclave était sanctionnée par les dogmes religieux et par la philosophie d'Aristote et de Platon. Ces fiers aristocrates de la place publique étaient d'élégants ravageurs de nations, et ils ne dédaignaient point les hommages de l'humanité venant déposer à leurs pieds souverains les richesses de l'univers. La Grèce s'élevait ainsi comme une divinité, et consacrait autant qu'il était en elle sa propre apothéose.

Mais l'orgueil des sens dénonce une corruption profonde. La Beauté, l'Amour , les Grâces , les Plaisirs et toutes ces divinités joyeuses qui voltigeaient innocemment sur le berceau de la civilisation grecque, sont aujourd'hui engraissées, alourdies et lascives. La pesanteur des sens les énerve et les fait lourdement tomber sur une société fatiguée, corrompue et flétrie. Ces vierges divines du premier âge hellénique ne sont plus que de viles courtisanes. Déjà Démosthène, en son temps, pouvait peindre ainsi les mœurs publiques : « Nous avons

des courtisanes pour le plaisir, des concubines pour les soins journaliers des personnes, des femmes pour nous donner des enfants légitimes et faire régner l'ordre dans le ménage (1). » Les Hétéries, les infâmes amours devenus de bon ton, nous montrent que la dégradation morale est à son comble. Platon, le grand Platon, que les pères de l'Eglise appellent le *divin,* dans le *Ménon,* là même où il s'élève aux conceptions les plus hautes sur la vertu, qui, selon ses expressions, *vient par un don de Dieu à ceux qui la possèdent,* met dans la bouche de Socrate parlant à son disciple qu'il veut former à la vertu, ces étranges paroles : « Quand on aurait le visage couvert, Ménon, on connoîtrait à ta conversation seule que tu es beau, et que tu as encore des amants. » Le cynisme des mœurs accepté par le philosophe le plus pur et le plus austère du monde païen, entrant comme un agréable badinage dans un dialogue sur la vertu ! Qui ne reconnaît à ce trait l'homme déchu, qui semble n'écrire le cinquième livre de sa République que pour étaler sa hideuse dégradation au centre des plus magnifiques splendeurs? Tel est le honteux tableau que nous en laisse Platon. Pourrions-nous en flétrir sa mémoire? N'avait-il pas ses modèles dans le céleste Olympe ? Jupiter brûlant d'amour pour Ganymède ? La corruption partait du sanctuaire et se communiquait jusqu'à Socrate. Saint Augustin, témoin encore de l'idolâtrie grecque et latine, malgré les détestables erreurs de Platon, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Ne serait-il pas plus

(1) Démosthène, Harangue contre Neacra, p. 446.

conforme à la bienséance et à la vertu, de lire les livres de Platon dans son temple, que d'assister dans le temple des démons à ces mutilations volontaires des prêtres galles, à ces consécrations cyniques, à ces blessures forcenées, enfin à toutes ces turpitudes cruelles, solennellement pratiquées dans les fêtes de ces infâmes divinités (1) ? » Les adultères, les incestes, les rapts et tous les vices qui trônent dans l'Olympe avaient passé dans les mœurs de la religion olympienne. Tous ces dieux célibataires se rient du mariage. Jupiter ne semble avoir épousé Junon que pour mettre en spectacle l'inceste, l'adultère, les orages du mariage et sa stérilité. Vénus et Vulcain nous montrent la capricieuse alliance de la laideur et de la beauté ne pouvant enfanter que l'adultère. Quelle vertu pouvait sortir d'une civilisation où les âmes les moins flétries s'inclinaient devant les vices les plus déshonorants? La philosophie elle-même, cédant sous le poids de l'abaissement général, devient sceptique, épicurienne, ou tombe dans la sophistique et l'argutie. La personnalité orgueilleuse formée par Homère a brisé le lien social ; de la religion elle a passé dans la philosophie, de la philosophie dans la politique, de la politique dans les mœurs civiles. L'école de Platon essaie vainement de reconstituer une unité morale sur les débris de la religion olympienne ; vains efforts. Le signe de la décadence est écrit partout. Quand une nation a rempli sa destinée,

(1) Cité de Dieu, l. 2, ch. 7.

quand elle devient inutile au développement de la civilisation, la loi providentielle, qui préside à la marche de l'humanité, brise cet inutile instrument. Les Romains descendants d'Enée, qui avaient à venger le sac de Troie, furent les exécuteurs de cette loi suprême.

UN FABLIAU,

PAR M. ALEX. GUENARD.

—

MESSIEURS,

Quelques affaires personnelles m'ayant conduit, l'année dernière, dans le département des Vosges, je résolus de profiter de l'occasion pour visiter les abbayes de Sénones, de Moyen-Moutier et d'Estival, qui furent, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, trois asiles de la science et de la piété. On sait que Voltaire, ayant passé quelque temps à Sénones pour y faire des recherches sur l'histoire d'Allemagne, conserva toujours, en dépit de son antipathie pour les moines, un doux souvenir de la vie qu'il y avait menée, et qu'il a consacré sa reconnaissance envers l'illustre abbé de Sénones, dom Calmet, par une épitaphe, où il rend une éclatante justice à ses talents et à ses vertus. C'est à Estival qu'un autre savant distingué, dom Hugo, a composé le précieux recueil intitulé : *Antiquitates sacræ et profanæ.* Enfin Moyen-Moutier a été longtemps une pépinière de doctes religieux, parmi lesquels il me suffira de citer dom Ceillier, à qui l'on doit un des ouvrages les plus vastes et les plus instructifs qui aient paru dans le dernier siècle : *l'Histoire générale des auteurs ecclésiastiques.*

Ces souvenirs étaient bien propres à exciter ma curiosité ; je trouvais de l'intérêt à juger par moi-même

des changements que la révolution avait fait subir à ces lieux jadis célèbres ; j'étais animé aussi par l'espoir de découvrir dans les villages voisins des livres, peut-être même des manuscrits, que le hasard pouvait avoir transportés de ces riches bibliothèques dans la chaumière de quelques paysans.

La vallée aujourd'hui si riante, où furent bâtis les couvents de Sénones et de Moyen-Moutier, était un affreux désert, lorsque les disciples de saint Benoît vinrent, au VIIe siècle, y chercher un asile contre les dangers du monde. C'est à leurs travaux persévérants que sont dues ces cultures intelligentes, qui en font un des endroits les plus agréables des Vosges.

Rien n'est changé dans les bâtiments, du moins à l'extérieur; et le voyageur retrouve ces deux abbayes telles qu'elles étaient en 1789. Un aspect imposant, de la richesse dans les constructions, une distribution bien entendue, de vastes dépendances, tout en un mot rappelle encore le séjour de ces puissantes corporations, qui apportaient, dans les pays où elles se fixaient, un développement matériel et intellectuel que l'on aurait vainement cherché dans les autres parties de la Lorraine.

A Sénones, l'on a conservé le grand et bel escalier qui conduisait aux cloîtres, ainsi que la chambre habitée par dom Calmet; mais la vaste salle de la bibliothèque, au lieu des livres qui la décoraient, ne contient plus que des métiers à tisser le coton. Sénones était situé dans la principauté du prince de Salm, dont le château est également occupé par l'industrie.

Moyen-Moutier, à une lieue au-dessous de Sénones,

offre un ensemble de bâtiments du même genre. L'église a de l'élégance, elle se distingue par des effets d'architecture très-remarquables ; une galerie supérieure en fait le tour.

Estival est beaucoup moins bien conservé. Il ne reste qu'une partie du principal corps de logis et l'église, dont les voûtes à plein cintre font l'étonnement des curieux.

Ces trois abbayes avaient été reconstruites sous le règne du roi Stanislas, ère de bonheur, dont la Lorraine garde un pieux souvenir. Ce Prince, surnommé par ses sujets le Bienfaisant, titre que la postérité lui conserve, avait pour confesseur (disons-le en passant), et pour conseiller intime un Franc-Comtois, un Bisontin, le P. de Menoux, qui joignait aux vertus de son état un esprit cultivé et le goût des lettres et des arts. Ce fut par ses conseils et sur ses plans que Stanislas établit l'académie de Nancy, qui vient de reprendre le nom de son glorieux fondateur. Le P. de Menoux se servit souvent de son influence sur le Roi pour favoriser ses compatriotes. Parmi les premiers membres de l'académie de Nancy, on compte plusieurs Franc-Comtois, notamment l'abbé Coyer, auteur d'une *Histoire* estimée *de Sobiesky,* l'un des prédécesseurs de Stanislas sur le trône de Pologne, et l'abbé Millot, qui venait de faire paraître ses *Eléments de l'histoire de France.* Dom Miroudot du Bourg, depuis évêque et consul de France à Bagdad, mais alors pourvu d'une abbaye en Lorraine, mérita les bienfaits de ce grand Roi d'un petit Etat, pour avoir essayé d'y introduire de nouvelles cultures. Enfin,

notre compatriote, le P. Elisée, que Stanislas avait honoré du titre de son prédicateur, prononça son oraison funèbre, que quelques critiques regardent comme un chef-d'œuvre.

Je me hâte de revenir à mon sujet, dont cette digression m'a éloigné; mais vous me la pardonnerez facilement, Messieurs, puisqu'elle m'a fourni l'occasion de rappeler les noms de Franc-Comtois dont les talents honorent notre province.

Les bibliothèques de Sénones, de Moyen-Moutier et d'Estival furent transportées en 1789 à Epinal et à Saint-Dié, et c'est dans ces deux villes, mais surtout à Saint-Dié, que l'on peut apprécier l'importance de ces anciennes collections. La bibliothèque de Saint-Dié possède, entre autres manuscrits remarquables, un *Antiphonaire* sur velin de grandeur atlantique, orné d'une infinité de miniatures d'une belle exécution. Ces miniatures représentent généralement des faits relatifs à l'histoire de la localité : c'est ainsi qu'on y voit l'exploitation des mines d'argent de la Lorraine au moyen *d'un chemin de fer*. Le sujet d'une autre vignette est tiré d'une légende qui n'est pas sans intérêt. Un habitant de Saint-Dié, dans un mouvement de foi vive, avait fait don au chapitre d'une vigne qui produisait d'excellent vin. Bientôt il se repent de sa générosité, et trouve le moyen d'annuler sa donation; mais ayant invité le soir même un de ses amis à venir savourer avec lui le jus de sa bonne vigne, il n'eut pas plus tôt débouché la bouteille, qu'un essaim d'abeilles s'en échappe, qui l'étourdissent par leur bourdonnement. Consterné de

ce prodige, notre homme se hâta de restituer au chapitre ce qu'il avait été si mal à propos tenté de lui reprendre.

Ce ne fut pas sans regret que je quittai la bibliothèque de Saint-Dié; mais ne pouvant donner à l'examen des richesses qu'elle renferme qu'un temps très-court, je laissai passer un grand nombre de volumes rares et précieux, me promettant de les examiner une autre fois avec toute l'attention qu'ils méritent.

A mon arrivée à Saint-Dié, j'avais fait la connaissance de M. Féry, avocat et bibliophile distingué, très-versé dans les antiquités littéraires de la Lorraine. Dans les conversations que j'ai eues avec ce jeune et aimable littérateur, il m'a raconté un vieux fabliau qui m'a paru digne de vous être communiqué. Je n'y ai rien changé au fond, mais j'ai cru devoir retrancher quelques détails inutiles et quelques plaisanteries que, dans les siècles de foi, un conteur pouvait, sans danger, se permettre, mais qui choqueraient, à juste titre, dans un temps de doute et d'incrédulité comme le nôtre; j'ai d'ailleurs conservé, autant que je l'ai pu, le style de l'époque.

LE FILLEUL DE LA MORT (1).

Au temps que Monseigneur le duc de Lorraine, Dieu le veuille avoir en son giron! guerroyait contre les

(1) *Le Médecin de Kozma*, dans les *douze Convives du chanoine de Tours*, par M. Collin de Plancy, est une imitation du fabliau lorrain.

Suédois, un manant d'Estival, grandement besoigneux, s'en allait tout dolent devers la bonne ville de Saint-Dié, qu'est la plus gente cité de tout le val de Galilée, quérant par les chemins un parrain pour le fils que sa ménagère lui avait baillé, après grands meaux, au matin de cettui jour.

C'était pitié que de voir le triste accoutrement de notre homme, dont le sayon tombait en loques, et dont les braies engouffraient la bise; pitié de l'entendre geindre, ne sachant à quel huis frapper en son estrange pourchas. Avait, au demeurant, le vilain formé en sa cervelle un moult embarrassant projet, comme allez voir céans : s'était dit, à part lui, de n'élire pour parrain à son nouveau-né, qu'un homme juste! Non point de cette moyenne justice qu'abonde en tout lieu, moitié à Dieu, moitié à Satan, justice à l'intérêt près, justice de palais, justice de négoce, mais grande et entière justice, comme feu Aristides en avait, dit-on, au pays hellénique.

Or, damp Abbé n'était point le fait du quérant, damp Abbé taillant le menu peuple à merci, ni plus messire le Comte *voué,* qu'avait par trois fois pillé le cloître commis à sa garde; ni plus les Reitres qui violentaient les femmes et brandaient les églises.

Donc, le pauvre affligé s'en allait à la quête, quand proche d'un lieu à grandes aventures, trouva en son chemin un benoist vieillard bien accoutré et portant en ses mains deux clefs longues d'une coudée, le salua et lui conta son cas, le requérant lui apprendre quel il

était, pour savoir de juste science s'il était son fait en l'occurrence.

— Suis saint Pierre! répondit le vieil homme; ai la garde du céleste parvis, et veux bien te servir de parrain.

— Oh que néni! fit le manant, n'êtes point juste assez, Monseigneur. Baillez trop souvent l'huis au visage à maint pauvre hère, faute d'un ducaton pour une messe *a libera;* donc ne serez point mon parrain. Puis s'en fut.

Peu après vit un beau jeune homme au doux regard, au front triste et majestueux, l'accosta, lui fit sa remontrance et demanda son nom.

— Suis le Christ! dit Dieu le Fils.

— Hélas! repartit le manant, n'êtes point encore mon fait; avez donné votre pur sang pour le monde, et y avez laissé la misère tout contre l'opulence, la faim proche les nopces et festins. Un vouloir de vous, mon doux Jésus, eût fait tout égal et délectable; vous salue, vous adore, mais vous refuse.

Sourit le divin maître à cette rustique franchise, songeant qu'il ne lui pouvait expliquer les voies mystérieuses de ses desseins, et partit.

Or, au même moment, à la détournée du sentier, entrevit notre poursuivant au parrain, une grande forme qui n'avait d'humain que le marcher, car c'était un hideux squelette portant grande faulx, comme faucheurs qui s'en vont au pré.

Et vint à lui le squelette dont les os cliquetaient :

— Sais ton pourchas, dit-il, et te veux faire service.

— Qu'êtes-vous, Messire?

— Suis la Mort!

— Oh! fit le vilain, trémoulant en tout son être, êtes juste en effet, et serez notre parrain (1). Ne riche, ne paulvre ne s'en sauvent de vostre faulx: Roi, Prélat, Berger, sont menés par vous en la même façon; êtes juste par excellence! Et sur ce, la conduisit en son logis.

Jamais n'ouis dire quelle fut la commère de cet estrange parrain; saurez seulement que l'enfant crut en joie, paulvre, mais guilleret, que c'était plaisir de le voir en son vingtième printemps.

Or, en ceste époque, la Mort qui nuit et jour chevauche, s'en vint à passer par le Moutier d'Estival à celle fin d'envoyer vers l'autre monde trois frères qu'avaient trop grassement festé la benoiste sainte Richarde, leur patrone; et en bon parrain rendit visite à son filleul.

Le Manant lui fit chère lie; puis à la sieste, sous un vieil chêne, se mirent à deviser sur ce qu'ils feraient de ce beau Filleul.

— Que peut-il être? disait la Mort.

— Si vouliez, reprit notre homme, en ferions un soudard, puis, par votre grâce, un vaillant capitaine.

— Oh néni! ai bien assez d'œuvrée par le fait des gens de guerre, sans créer mon Filleul un boucher d'hommes.

— Si le faisions moine? repartit le Père.

(1) La Mort, quoique du genre féminin, étant toujours représentée sous la figure d'un homme, j'ai cru pouvoir, à l'imitation des Allemands, lui donner la qualification masculine.

— Non, par ma faulx, car. . . . . .

— Craignez, dit le Compère se jetant en son discours, qu'il ne saulve les âmes?

— Oh! n'ai de ce souciance, mais suis de naturel vagabond, cheminant et fauchant à droite, à gauche, et ne fais cas des reclus.

— Oncques que faire?

— Ecoute, ai par l'esprit une plaisante idée. La docte faculté d'Hippocrate m'a, souventes fois, grandement esbaudie, se figurant me jouer maille et m'enlever.... pour un jour ou deux.... quelque humain; elle crie sa louange et croit à sa sapience! Ai pour certain que ces benoist docteurs sont gens de peu de cervelle, grands conteurs, hableurs, trompeurs et gripeurs de sols, vendant eau claire pour panacée et graisse de porc pour baulme arabique, n'ayant jamais guari que gens en santé, et saulvé de ma faulx que ceux qu'avaient bail asseuré de vie. Ferons de ton fils un médecin, et veux qu'avant deux ans ait ruiné tous les rebouteurs, mires et fraters de la Lorraine et des estats circonvoisins.

— Et comment ferons-nous? dit le Compère.

— N'est chose difficile, repartit la Mort: quand mon filleul entrera dans une demeure, que jette prestement son regard au grabat du malade; si m'entrevoit au chef, que dise d'un docte air : Hélai! mon art est vain, sera trépassé le pauvret avant l'Angelus. Si me voit au pied du lit, qu'asseure qu'avant peu le patient sera guari de toute maladie. Que laisse surtout, mon beau Filleul, en son bahut drogues et médecines, la vie est en Dieu

le Père, lui seul peut la bailler, et s'en fera la chose doulcement, sans effort, ne art, ne artifice, et le docteur onc ne faillira.

— Ainsi soit, dit le Père.

Et la Mort s'en fut. Et les manants du Moustier escrivirent au charbon, à défaut de mirifique enseigne avec palette dorée et lancette de fin acier, ce mot d'une orgueilleuse simplesse :

AU DOCTEUR QUI NE FAULT.

Bien dict, mais peu venaient les chalands..... quand un jour les cloches de l'abbaye, sonnant le glas jour et nuitée, apprirent au paulvre Médecin sans pratiques que la fillette de Monseigneur le Duc s'en allait trépassant, et que moines et clercs psalmodiaient pour la guarison d'icelle.

Le Docteur prit son bâton blanc et ses chausses, puis s'en fut par monts et par vaux, tant et si bien qu'en la troisième journée entre à Nancy la grande ville. Là n'étaient que douleurs et gémissements ; les Docteurs, en grande assemblée, après s'être moult débattus, voire même battus, au dire des mieux informés, avaient déclaré, annoncé, asseuré que la Princesse descendrait en sépulture avant la minuit.

S'en alla promptement à l'hôtel du Duc, notre Médecin, et demanda l'entrée devers ladite Princesse, asseurant qu'il la guarirait mieux que pas un, si les autres ne l'avaient jà tuée.

— Les Chambellans le pensèrent jeter à l'huis, vu sa paulvre figure, et s'en mena si grand bruit et tumulte

que le Duc, que geignait s'arrachant les cheveux en un réduict voisin, s'en vint pour gourmander les importuns, et apprit céans ce dont il s'agissait.

— Laissez entrer, dit-il; David, en la Bible sainte, a tué Goliath; peut-être ce manant saura-t-il guarir notre bien-aimée.

Il vint donc en la chambre haute de la Princesse, et vit, à sa grande joie, le squelette assis au pied de la couche, entre les brocatelles pendantes aux colonnettes du lit.

—Gente Dame, dit le Filleul, en saluant de l'œuillée son parrain qui lui souriait, viens vous asseurer que serez saulvée par la grâce de Dieu et de Monseigneur saint Nicolas, qu'est le patron de la Lorraine.

Puis fit balayer proprement la chambre, mit l'air pur du ciel en ces réduits clos depuis longs jours, jeta par la croisée les drogues inutiles, et attendit, offrant à l'étanchement de la soif de la royale malade de simple eau de fontaine.

Or, le lendemain sur l'aube, le hérault de Monseigneur le Duc s'en partit par la ville, monté sur ung destrier, annonçant la merveilleuse guarison de la Princesse; et ne fut oncques pendant deux semaines que festins, passes d'armes, joustes et réjouissances. Qui bien aussi, et tout le premier eut grande chère, si ce n'est le Médecin? Monseigneur lui bailla un hostel, avec moult bénéfices et largesses de toutes façons.

Comme icelui était bon fils, il manda près de lui Monsieur son Père et Madame sa Mère, menant grande vie en ses logis et continuant son mestier des cures, sans

jamais faillir à ses promesses, de quoi tira grands avantages et profits.

Certaine nuit eut un rêve prophétique, ledit Père, et se crut transporté en une salle moult spacieuse, où ardaient des mille et mille lampes; aucunes toutes luciantes, autres quasi esteintes et fumeuses. Et la Mort trajetait et furetait de çà, de là, parmi ces luminaires.

— Qu'est ceci? fit le vieil homme tout émerveillé.

— Sont, dit la Mort, lampes de la vie, chaque humain a la sienne; quand l'une s'éteint, m'en vais querir le maître pour le mener à Dieu.

— Or çà! exclama le Compère, où donc, par grâce, est la mienne?

Et fut bien triste le paulvre sire de voir qu'elle menait à sa fin, avec grandes cornes au lumignon, et fumée comme bois vert en l'astre de feu. Tout contre, une austre était toute vivette et ardente.

— Quelle est ceste austre? demanda-t-il.

— Celle de ton voisin Claude, respondit la Mort.

Sur ce le bonhomme avançait la main vers icelle lampe, quand la Mort l'arrêta.

— Qu'entends-tu faire? lui dit-elle.

— Prendre un peu de son huile pour mestre en la mienne.

Sourit tristement la Mort, et repartit :

— Cesse ceste pensée; si permettais que semblable chose eût lieu, ne serais plus le juste qu'a tout guari.

Sur ce, le poussa prestement hors le réduict aux lampes de vie.

Peu après mourut le Compère.

Véceut par contre longues années le Médecin ; mais enfin vinct aussi son heure, de quoi fut adverti par la présence du squelette au chef de sa couche. Comme estait adroict et venu fort retors par fréquentation des gens de qualité, dit tout bas à son valet de promptement lui placer la tête aux pieds du lit, et les pieds en la tête, cuidant ainsi eschapper à la commune et inflexible loi du mourir.

Mais combien qu'il eût vingt fois fait ce manége, s'en revenait toujours le squelette se mettre à son chef.... ce que voyant, dit son *confiteor* aux mains d'un Carme, et s'en fut de vie à trépas.

LES ÉMIGRANTS EN AMÉRIQUE

(1853),

PAR M. DE RONCHAUX.

I.

Je les ai vus passer, familles fugitives,
Enfants, femmes, vieillards, de nos champs dépeuplés,
Emportant avec eux, vers de lointaines rives,
Leurs lares indigents, et comme eux exilés !

Je les ai vus passer, l'aïeul avec le père,
Les fils à l'âge d'homme à peine parvenus,
Et le petit enfant, dans les bras de la mère,
Souriant vaguement aux pays inconnus !

Je les ai vus traîner leurs caravanes mornes,
Tout le long des chemins, du matin jusqu'au soir !
Pour un maigre repas, en groupe, au pied des bornes,
Aux revers des fossés, je les ai vus s'asseoir !

Je les ai vus, la nuit, sur le pavé des villes,
Faire sonner le fer de leurs bâtons poudreux,
Puis chercher à tâtons quelqu'un de ces asiles
Où la paille pour lit attend le malheureux !

Puis sur un char rapide, à la roue enflammée,
Le char de l'industrie au coursier de métal,

Parmi des tourbillons de bruit et de fumée,
Ils montaient emportés loin du pays natal.

Puis la mer devant eux s'ouvrait, vaste et profonde,
Et, le cœur leur manquant à ce dernier départ,
Du pont qui les devait porter au nouveau monde
Ils jetaient sur l'ancien un triste et long regard !

II.

Et pourquoi quitter la patrie ?
La misère a donc ses proscrits !
Las de leur sillon, l'industrie
Enrôle-t-elle ses conscrits?
L'Europe, vieux champ de batailles,
Semé de tant de funérailles,
Par ses rois et ses empereurs,
Malgré la sanglante rosée,
Voit-elle la terre épuisée
Sous le soc de ses laboureurs ?

Est-ce la soif de la richesse
Dont l'âpre et secret aiguillon
A dompté l'antique rudesse
Des robustes fils du sillon ?
Les récits dorés des veillées,
Dans les âmes émerveillées,
Ont-ils fait naître les instincts
Qui précipitent cette foule
Vers le fleuve brillant qui coule
Pour eux aux rivages lointains ?

Ou bien des antiques voyages
Le vieil instinct ressuscité,

Souffle-t-il à travers les âges
Pour ressaisir l'humanité ?
La terre, comme en sa jeunesse,
Verra-t-elle dans sa vieillesse
Ces immenses migrations
Par qui d'errantes multitudes
Ont jeté dans des solitudes
Les fondements des nations ?

Notre temps verra-t-il renaître,
Dans ce vieillissant Occident,
La loi que l'Arabe, sans maître,
Observe en son désert ardent ?
Verrons-nous les cités humaines,
Ainsi que des ruches trop pleines,
Envoyer au loin leurs essaims,
Et Dieu, sous les tentes nomades,
Guider ces errantes peuplades
Au rendez-vous de ses desseins?

III.

Ainsi, c'est vainement que l'on bâtit des villes,
Qu'on sème les sillons, et que des lois civiles
Le lien protecteur
Enchaîne chaque peuple au sol qui l'a vu naître :
Troupeaux intelligents dont Dieu seul est le maître,
Et l'esprit le pasteur !

Ainsi, les souvenirs que l'histoire éternise,
La gloire des aïeux, d'âge en âge transmise,
Les droits payés de sang,
Les conquêtes du fer, celles de l'industrie,

Tout ce qui fait, enfin, du nom de la patrie
Un nom doux et puissant ;

Des droits et des pouvoirs le savant équilibre
Par qui l'homme est soumis en même temps que libre,
L'orgueil du citoyen,
Et la sainte sueur dont la bêche est trempée
Rendue égale au sang dont ruisselle l'épée,
Tout cela n'est donc rien ?...

Tout cela n'est donc rien pour arracher des âmes
Cet indomptable instinct dont les sauvages flammes,
Renaissant en leur temps,
Font courir à travers l'exil et les orages,
Pareils à ces oiseaux qui changent de rivages,
Les hommes inconstants ?

C'est lui dont la puissance aujourd'hui reparue,
Qu'on avait crue éteinte, arrache à la charrue,
Ces milliers de colons.
Qui, dédaignant la terre où leurs frères moissonnent,
Pour des pays lointains, inconnus, abandonnent
Leurs paisibles vallons.

IV.

Mais pourquoi tournent-ils leurs pas vers l'Amérique?
Quelle voix les appelle, à travers l'Atlantique,
Vers ce monde nouveau sorti des océans,
Monde aux vastes déserts peuplés d'arbres géants,
Monde où la liberté, qui s'exile du nôtre,
Naguère ayant choisi Washington pour apôtre,
Semble avoir établi son beau règne divin,

Quand pour la posséder nous combattions en vain !
Vers ce ciel du couchant quel doigt secret les pousse,
Eux, enfants du Midi, dont la vie était douce
Sous leur beau ciel propice, aux tranquilles saisons ?
Quel signe ont-ils vu luire aux lointains horizons ?
Quel instinct inconnu vient guider leurs phalanges
Vers ce peuple, sorti naguère de ses langes,
Qui, sur un sol fécond, lève à la liberté
Son front resplendissant d'une juste fierté ?

Quel outrage du temps, obscurcissant l'histoire,
Déshérite l'Europe aujourd'hui de sa gloire,
Et pourquoi ses enfants ingrats la quittent-ils ?
Quel mystère se cache au fond de ces exils ?
Eh quoi ! cette lumière éternelle et divine,
Dont chaque nation à son tour s'illumine,
Suit-elle dans les cieux la route du soleil ?
L'Orient autrefois vit son brillant réveil ;
Puis, l'Europe, si riche en cités orgueilleuses,
Reçut de son midi des clartés merveilleuses.
Peut-être qu'aujourd'hui l'Amérique, à son tour,
A des droits au déclin de ce splendide jour !
Peut-être l'avenir se cache en ses savanes,
Que foulent en tous sens les pieds des caravanes,
Qui, de tous les côtés, lui portant leur tribut,
Toutes, sans le savoir, se rencontrent au but !

Est-ce donc pour cela que cent hommes célèbres
Ont, de l'antique nuit dissipant les ténèbres,
Sur l'Europe et sur nous fait luire leurs travaux ?
Que, dans les temps anciens et dans les temps nouveaux,
Tant de fameux écrits, d'illustres découvertes,
D'âge en âge ont conduit, par cent routes ouvertes,

Vers l'avenir, plus riche en apparence encor,
L'esprit humain chargé de son riche trésor ;
Que tant de monuments, tant de nobles vestiges,
De la gloire nous font respirer les prestiges,
Et que, sous les Brutus comme sous les Césars,
Tant de dons ont brillé dans le temple des arts ?
Est-ce donc pour cela qu'après la barbarie,
Des lettres on a vu la gloire refleurie
S'épanouir brillante en chefs-d'œuvre divers ;
Que l'art italien éblouit l'univers ;
Que la France a régné par l'esprit et le glaive ;
Qu'un laurier immortel sur notre sol s'élève,
Si robuste qu'autour l'orage peut gronder,
Sa rage, en s'y jouant, ne fait que l'émonder ?
Est-ce pour enrichir l'Amérique sauvage
Que l'Europe amassa cet immense héritage
Où poètes, héros, législateurs, tribuns,
Ont apporté leur part dans les trésors communs?
Est-ce pour ombrager ses libertés naissantes,
Que nos pères et nous, en des luttes récentes,
Jusques sur le volcan des révolutions
Avons cueilli le droit, palme des nations?

V.

Non, un espoir me dit, malgré de tristes signes,
Que du divin flambeau nos yeux sont encor dignes.
Il ne périra pas en d'infidèles mains,
L'héritage sacré dû par nous aux humains.
Elle n'est pas encor, cette terre où nous sommes
Plus stérile d'épis qu'elle n'est pauvre d'hommes,
Et ni du pain du corps, ni du pain de l'esprit
Dans leurs sacrés sillons l'espoir ne s'y flétrit.

Nos pères, à leurs fils en donnant la naissance,
Ne leur ont pas légué la honte et l'impuissance.
L'Europe encor verra ses destins éclatants
Sortir, comme autrefois, des nuages du temps.
Puisse la France alors, et libre et rajeunie,
Rendre encor l'univers épris de son génie !
Puisse-t-elle, gardant son trésor tout entier,
Retenir tous ses fils au civique foyer,
Et ni la pauvreté, ni de funestes guerres,
N'envoyer de proscrits aux rives étrangères !

ELECTIONS.

A l'issue de la séance publique, l'Académie a élu membres associés résidants :

M. Coquand, Professeur de minéralogie à la Faculté des sciences de Besançon.

M. Dey, Inspecteur de l'Enregistrement et des Domaines, à Besançon.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

RAPPORT

SUR

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON DE M. MARTIN, DE GRAY,

PAR M. PÉRENNÈS.

—

M. Martin, de Gray, vous a adressé une *Histoire de Napoléon* qu'il vient de publier en trois volumes. C'est un ouvrage important, laborieusement préparé, composé avec soin et fort bien écrit. Le sujet est un des plus intéressants qu'on pût choisir, et l'auteur a droit à toute votre sympathie par son caractère, par son talent et par l'exemple qu'il donne, à un âge très-avancé, d'un noble amour pour les lettres. M. Martin est octogénaire et aveugle; mais sa vieillesse ni son infirmité ne lui ont rien fait perdre de l'activité, de la vigueur et de la lucidité de son esprit. A force de volonté et de patience, il est parvenu à terminer une œuvre qui semblait d'une exécution impossible dans la situation où il se trouve. Il a désiré qu'il fût fait à l'Académie un rapport de son ouvrage, et je me suis chargé d'autant plus volontiers

de cette tâche, que j'ai trouvé dans la lecture de son livre à la fois plaisir et instruction.

Les faits dont se compose l'histoire de Napoléon sont universellement connus ; il n'est pas d'homme ancien ou moderne qui ait laissé des traces plus éclatantes de son passage dans le monde ; il n'en est pas sur lequel on ait plus écrit, et entre tant de matériaux accumulés, le seul embarras de l'historien est de choisir. Mais le règne de Napoléon est encore peut-être trop près de nous, son souvenir se trouve mêlé à trop d'intérêts actifs, son image jette, pour ainsi dire, une lumière trop éblouissante pour qu'il soit possible de le juger avec cette calme et froide impartialité que demande l'histoire. « L'heure de la postérité n'a pas encore sonné pour lui, disait, il y a trente ans, M. Villemain, et ce mot est encore vrai aujourd'hui. Les hommes extraordinaires et les grands événements qui ont remué le monde ne peuvent être définitivement appréciés que lorsqu'il s'est écoulé un intervalle suffisant pour que les nuages formés par les passions qu'ils ont soulevées se soient dissipés. Nous n'avons pas encore, nous n'aurons pas probablement de longtemps une bonne histoire de la Révolution française, et l'on peut douter qu'il y ait aujourd'hui un homme assez affranchi de passion politique, assez dégagé des préjugés de sa jeunesse, pour écrire, en véritable juge, celle de Napoléon. Les uns ont parlé de l'Empereur avec un enthousiasme d'admiration qui ne leur a permis de reconnaître, dans leur héros, aucun défaut, aucune faiblesse, aucune erreur. D'autres, dominés par des rancunes secrètes, se sont attachés

surtout à signaler ses fautes, et n'ont pas rendu assez de justice aux admirables choses qu'il a exécutées. La vérité est entre ces deux extrêmes ; mais ce juste milieu est fort difficile à saisir et à garder.

M. Martin, à notre avis, s'est trouvé placé, en écrivant son livre, dans les conditions les plus favorables à l'impartialité de l'historien. Esprit calme et méditatif, éclairé par l'étude et par l'expérience de sa vie politique, sans colère et sans engouement, *sine irâ et studio,* il n'a pris la plume qu'après de mûres reflexions, et il a écrit sous la dictée d'une conscience droite. Je ne puis mieux faire que de citer ici le jugement de notre savant collègue M. Weiss :

« Par l'esprit qui l'a dictée et la manière dont elle est écrite, cette histoire aurait pu paraître sous le règne de Charles X comme sous celui du neveu de Napoléon, sans avoir à craindre les persécutions du pouvoir ni les ovations non moins redoutables de l'esprit de parti. Elle n'est point destinée à exciter cet engouement qui ne peut être le partage que des écrits composés pour flatter les préjugés populaires ou les passions du moment. L'auteur s'adresse surtout aux hommes sérieux, pour qui l'histoire est un enseignement, et qui veulent trouver de l'instruction dans leurs lectures. S'il a le bonheur d'obtenir leurs suffrages, il se trouvera pleinement dédommagé de ses travaux et de ses sacrifices. Quel que soit le jugement qu'on porte de son ouvrage, du moins on sera forcé de reconnaître que l'auteur est toujours de bonne foi, et que, s'il s'est trompé dans quelques-

unes de ses appréciations, c'est qu'il est impossible à l'homme le plus consciencieux d'échapper à tous les préjugés de son temps, et de ne pas conserver quelques-unes des idées dont il a été imbu dans sa jeunesse. Partisan d'une sage réforme dans nos institutions, les événements si peu prévus qui viennent de s'accomplir n'ont point affaibli son espoir dans les progrès de la raison humaine; et ses derniers vœux seront toujours pour l'ordre et la liberté. »

Cette histoire a tout l'intérêt et le mouvement d'un drame saisissant; elle nous conduit, avec une émotion toujours croissante, depuis le premier fait d'armes de Bonaparte arrachant Toulon aux Anglais, jusqu'à la mort du héros expirant, après une longue agonie, sur le rocher de Sainte-Hélène. Le narrateur a mis en relief, avec un soin particulier, les circonstances et les événements qui exercèrent une influence décisive sur la destinée de Napoléon : le retour d'Egypte et la journée du 18 brumaire, l'établissement de l'empire, la campagne de Russie, le retour de l'île d'Elbe, et la bataille de Waterloo. Il l'apprécie tour à tour comme général, comme législateur et comme souverain.

Comme général, il l'admire sans restriction, et cela est juste. Sous ce rapport, Napoléon est jugé, et le monde entier s'accorde à reconnaître en lui le plus grand homme de guerre des temps modernes; un homme de la taille des Alexandre, des César et des Charlemagne. L'auteur décrit avec une sorte d'enthousiasme qu'il nous fait partager ses brillantes batailles, et

spécialement celles de la première campagne d'Italie et de l'expédition d'Egypte.

Comme législateur, Napoléon a aussi des droits à l'admiration et à la reconnaissance publiques. Le Code civil est un magnifique monument élevé sur la limite de la société ancienne et de la société nouvelle, et qui marque le point de départ d'une transformation fondée sur l'égalité civile, et à laquelle semblent appelées toutes les nations chrétiennes. Mais l'admiration n'empêche pas l'auteur de signaler quelques erreurs dans les lois napoléoniennes ; il condamne, dans les articles organiques du Concordat, certaines dispositions contraires à la dignité de l'Eglise catholique, comme à la liberté des cultes, et nous partageons son opinion. Il blâme également la rigueur des lois sur la presse, le régime des prisons d'Etat, et quelques articles du Code pénal qui lui paraissent d'une rigueur peu mesurée.

Ces dernières critiques peuvent être fondées au point de vue spéculatif de la philosophie et de l'humanité ; mais il est juste de faire ici la part des circonstances. Est-il certain que la France eût pu supporter un régime plus libéral que l'empire, au sortir d'une révolution qui avait relâché tous les liens de l'ordre social, à une époque où les passions politiques, comprimées avec peine, menaçaient sans cesse d'une explosion nouvelle? Est-il certain que la liberté de la presse fût compatible avec l'établissement du pouvoir nouveau qui se substituait à la révolution ? On peut en douter. Après trente ans d'usage du gouvernement représentatif, certaines mesures préventives du gouvernement impérial,

à l'égard de quelques hommes suspects, peuvent nous paraître des énormités. Mais ne pourrait-on pas dire à la décharge de Napoléon, que dans le temps l'opinion publique s'en émut assez peu, soit que la confiance qu'inspirait l'Empereur fît taire tout autre sentiment, soit que les souvenirs encore récents de la révolution eussent accoutumé à regarder de pareils actes comme une des conditions du gouvernement; soit, enfin, qu'on fût convaincu que le maintien de l'ordre, qui était le premier besoin de la France, exigeait de la liberté quelques sacrifices? Ces mesures, d'ailleurs, étaient, pour ainsi dire, dans la logique de la situation. Après le retentissement qu'avaient eu les procès de Pichegru, de Moreau, de Cadoudal, dont les menées avaient failli compromettre l'empire à son début, Napoléon se sentait invinciblement poussé à vouloir étouffer dans leur germe tous les complots contre son autorité, et à employer tous les moyens pour ne pas laisser croire même à la possibilité de conspirer contre lui. Absorbé par une guerre extérieure qui prenait de jour en jour des proportions plus menaçantes, il avait besoin, à l'intérieur, d'une sorte de prestige qui facilitât l'obéissance. Il savait, d'ailleurs, que l'élément révolutionnaire n'était pas entièrement étouffé, et qu'il existait un parti tout prêt à profiter de l'occasion pour lui arracher le pouvoir. La conspiration de Mallet (1812) fut dans ce sens une sinistre révélation.

L'auteur, jugeant Napoléon comme administrateur et homme politique, rend justice à la hauteur de ses vues, à sa puissante intelligence et à sa prodigieuse activité.

Il rapproche et met en lumière, avec une heureuse vivacité d'expressions, les grandes choses opérées par ce grand génie, depuis le moment où le coup d'Etat du 18 brumaire lui livra le pouvoir, jusqu'au jour où élevé sur le plus beau trône du monde, il devint l'arbitre de l'Europe entière. Aux yeux de l'historien, l'établissement du Consulat sur les ruines du Directoire fut un grand bienfait. Bonaparte, en effet, comme on l'a dit souvent, ne détrônait que l'anarchie; il remplaçait un pouvoir faible, inique et avili, par un gouvernement plein de force et animé des meilleures intentions. La France entière l'avait reçu à bras ouverts à son retour d'Egypte; elle voyait en lui un sauveur, l'Hercule suscité par le ciel pour enchaîner l'hydre révolutionnaire et rétablir la société ébranlée sur ses véritables bases. Bonaparte, consul, répondit à l'attente universelle. En peu de temps, il fit sortir des ruines de l'anarchie un ordre nouveau. M. Martin fait ressortir le caractère réparateur de son gouvernement, en racontant les premiers actes du Consulat :

« Bonaparte seul, par sa profonde politique et par l'énergie de son âme, pouvait étouffer l'anarchie. On le vit s'appliquer avec une infatigable sollicitude à réparer les maux de la France.

» Il révoque l'odieuse loi des otages, qui rendait responsables de tous les mouvements royalistes les parents d'émigrés, les nobles, et les parents de ceux qui, sans être nobles, étaient connus pour faire partie des rassemblements. Il va lui-même délivrer les victimes

qui gémissaient dans la prison du Temple; et d'autres captifs, dans l'Ouest et le Midi, voient tomber leurs fers. Les prêtres dissidents, et même des prêtres assermentés, en butte à la plus affreuse persécution, avaient été déportés dans la Guiane et à l'île de Rhé, ou s'étaient réfugiés à l'étranger : ils sont rappelés ; le serment à la Constitution civile du clergé est remplacé par une simple promesse d'obéissance à la Constitution de l'Etat, et la liberté de conscience est proclamée. Des honneurs funèbres sont rendus à Pie VI, qui, transporté de Rome malgré sa vieillesse et une cruelle maladie, mourut captif à Valence, auguste victime de la barbarie du Directoire ; un mausolée lui est consacré, et l'on érige une statue à saint Vincent de Paul, dans l'hospice de la Maternité. Le christianisme, qui a civilisé l'Europe, va devenir un appui pour le gouvernement, et un lien de concorde pour tous les Français. — Bonaparte répara l'iniquité du Directoire en rappelant les représentants et les écrivains déportés après le 18 fructidor ; ils revinrent des déserts de Sinnamari, et plusieurs furent appelés à de hauts emplois. Des émigrés, jetés par un naufrage sur la côte de Calais, gémissaient, depuis quatre années, dans les prisons sous le coup d'une loi de mort. Bonaparte ne veut plus que la patrie soit plus implacable que la tempête, il les délivre, et la France applaudit.— Il abroge les lois qui privaient les nobles et les parents des émigrés des droits politiques, et les excluaient de toutes fonctions publiques. Il raie les ex-constituants de la liste des émigrés, entre autres Lafayette, et donne une pension à la veuve de l'infor-

tuné Bailly, qui avait présidé l'Assemblée constituante à la séance du Jeu de Paume. C'était à la fois un hommage à cette mémorable assemblée et une réprobation des barbaries révolutionnaires. »

On comprend mieux, après avoir lu ce passage, les sentiments profonds de joie et de reconnaissance qu'excita dans la France l'avénement de Bonaparte au pouvoir consulaire. M. Martin ne rend pas moins de justice au gouvernement impérial et aux choses merveilleuses qu'il fit pour élever la France à un point de grandeur qu'elle ne connaissait plus depuis Louis XIV :

« Cependant, l'Empereur ne négligeait rien pour accroître la prospérité matérielle de la France. Treize à quatorze mille lieues de route sont réparées ; on travaille à celles qui doivent lier l'Espagne à l'Italie, le Piémont à la Méditerranée et la Ligurie à nos départements méridionaux. La navigation de dix-huit fleuves est perfectionnée; leurs cours contenus par des digues et surmontés de dix nouveaux ponts. De nombreux canaux vont porter la vie et l'abondance dans des pays que la nature avait déshérités. Anvers devient un centre de marine militaire ; et, pour la première fois, l'Escaut voit flotter des vaisseaux de haut bord. Le port de Flessingue, dont les bassins sont creusés et l'écluse élargie, peut recevoir une escadre. A Dunkerque, à Calais, à Cherbourg, de vastes travaux attestent la prévoyance et l'activité de Napoléon. Le Code du commerce se prépare. Enfin la diminution des procès, due à plusieurs dispositions du

Code civil, et le cadastre général, voté par l'Assemblée constituante, mais que Napoléon eut la gloire d'exécuter, exercent une heureuse influence sur l'agriculture. Une nouvelle administration est créée pour en accroître les progrès, pour encourager les défrichements, la plantation des dunes et des landes, et naturaliser les arbres exotiques. Des écoles d'arts et métiers sont ouvertes et l'accès en est facilité par des bourses aux jeunes gens ayant plus de dispositions que de fortune. La capitale de l'empire offre un aspect digne de la capitale du monde. Le pont d'Iéna unit les Champs-Elysées au noble séjour des guerriers invalides. Le Louvre s'avance. Des marchés publics et des fontaines jaillissantes annoncent au peuple la sollicitude du chef de l'Etat ; et les arts retracent à l'envi, sur la toile, le marbre ou le bronze, sa merveilleuse histoire. L'Institut est solennellement admis à lui rendre compte de l'état des sciences, des lettres et des arts. Douze écoles de droit, des écoles gratuites de médecine et l'école des ponts et chaussées sont établies. Des essais sont tentés pour l'abolition de la mendicité ; et les établissements de bienfaisance, ainsi que les congrégations charitables, activement encouragés. Plusieurs branches du service public sont améliorées et les statuts de la Banque de France fixés par un décret. Une Cour des comptes, composée de membres inamovibles, jouissant du rang et des prérogatives de la Cour de cassation, est organisée sur le modèle très-perfectionné des anciennes chambres des comptes. Les finances prospèrent, et la France est de tous les Etats de l'Europe le seul qui ne fasse point d'emprunt et qui n'ait point de papier-monnaie. Tels

furent pendant une année les travaux de Napoléon, tandis qu'il étonnait le monde par des victoires sans exemple et portait ses aigles aux extrémités de l'Europe. »

Il est vrai que l'historien fait remarquer qu'au milieu de tous ces éléments de prospérité matérielle et de gloire militaire, il manquait à la France une chose essentielle : le régime d'une sage liberté, le gouvernement représentatif. Sans doute, il eût été beau d'associer la gloire à la liberté, d'étendre, au dehors, la domination de la France par des victoires, et d'élever, au dedans, une tribune où des orateurs auraient fait assaut d'éloquence en discutant, sous les yeux du peuple, les intérêts publics. Mais cela était-il possible? Ici encore le doute est permis. Les mœurs constitutionnelles n'existaient pas ; la guerre occupait tous les esprits, l'enthousiasme de la gloire transportait la jeunesse : elle rêvait des victoires et non des succès d'éloquence ; toutes les pensées, tous les vœux suivaient Napoléon dans ses campagnes : c'était là l'intérêt dominant qui faisait palpiter les cœurs français. Avec de telles dispositions, on n'eût prêté que bien peu d'attention aux débats des orateurs. D'ailleurs, des discussions publiques sur les causes, les moyens, les chances, les résultats de la guerre, n'eussent-elles pas insensiblement refroidi la nation et dépouillé Napoléon de son prestige? C'est un effet qu'il prévoyait et qu'il voulait éviter. Napoléon, on le sait, n'aimait pas plus la contradiction que Louis XIV. Pour en faire un monarque constitutionnel, il aurait fallu changer sa nature. Il se croyait

appelé à régénérer la France et l'Europe entière, et la guerre était à ses yeux le seul moyen d'atteindre son but. A cela, il faut ajouter que les débats politiques se liaient pour lui aux souvenirs sanglants de la révolution : relever la tribune avec sa liberté, c'eût été, selon lui, déchaîner le torrent qu'il avait si laborieusement contenu. Qu'on y fasse attention, on verra que ç'a été la préoccupation de toute sa vie, et peut-être cette pensée, qui était aussi celle de la France, explique-t-elle l'indifférence de la nation pour la liberté représentative. M. Martin blâme Napoléon de n'avoir pas saisi la dictature après son retour de l'île d'Elbe, et d'avoir laissé entraver son pouvoir par la Chambre des représentants, dans un moment critique où il avait besoin de toute sa liberté d'action. Il me semble que cette considération peut aussi excuser, jusqu'à un certain point, Napoléon de n'avoir pas donné une entière liberté à la tribune, soit dans les premiers jours de l'empire, quand il s'appliquait à fonder un pouvoir nouveau, soit à l'époque des campagnes désastreuses d'Espagne et de Russie, qui firent voir le côté vulnérable de son pouvoir. L'empire, il faut bien le dire, fut une crise continuelle.

M. Martin signale, dans la politique de Napoléon, trois fautes capitales, qui eurent une funeste influence sur sa destinée. La première est de n'avoir pas reconstitué la Pologne en Etat indépendant, dans un moment où il était l'arbitre de l'Europe. Napoléon, en ressuscitant cette généreuse nation qui lui eût été dévouée, eût augmenté sa gloire et sa force. La Pologne, avec sa

nombreuse armée couverte par la Dwina et par le Borysthène, aurait formé, pour son expédition de Russie, un immense camp retranché; elle eût été la base de ses opérations, le dépôt de ses approvisionnements, et, en cas de revers, une retraite assurée. En exigeant, au nom de la France, une glorieuse réparation de l'acte inique qui avait partagé ce malheureux pays, Napoléon n'eût pas seulement fait prévaloir un principe de haute justice; il eût prouvé qu'en véritable homme d'Etat, il lisait dans l'avenir et qu'il entendait garantir à tout jamais la sécurité de l'Europe occidentale, en opposant une barrière infranchissable aux envahissements dont la Russie n'a cessé de la menacer. Les événements qui se passent aujourd'hui font encore ressortir cette faute. L'auteur ne blâme pas avec moins de force les procédés de l'Empereur, à l'égard du souverain Pontife, procédés qui eurent pour effet de lui aliéner toute la France catholique. Enfin, il voit, dans la politique suivie par Napoléon à l'égard des Bourbons, une des erreurs qui contribuèrent le plus à accélérer le déclin de sa puissance. Sur tous ces points, il est difficile de ne pas être de l'avis de l'historien. Mais n'est-il pas entraîné trop loin par ses souvenirs et ses prédilections politiques, lorsqu'il fait un reproche à Napoléon de n'avoir pas remplacé les monarchies féodales de l'Europe par des monarchies représentatives, et suscité partout des révolutions libérales, comme il s'en était opéré en Italie, en Hollande, dans la Suisse et sur les bords du Rhin? En supposant que la chose fût possible, ce qui peut être contesté, agir ainsi, n'eût-ce pas été déchaîner dans

l'Europe l'esprit révolutionnaire que Napoléon redoutait par dessus tout et non sans raison, et qu'il avait eu tant de peine à comprimer en France?

La dernière phase de l'empire, c'est-à-dire la désastreuse retraite de Russie et la campagne de France, a fourni à M. Martin la matière de pages extrêmement attachantes. Lorsqu'il nous montre l'Empereur luttant avec une énergie désespérée contre l'Europe coalisée, disputant pied à pied la France aux innombrables armées qui l'envahissent, et faisant acheter, par de cruelles défaites, aux souverains étrangers, l'honneur d'entrer en vainqueurs dans la capitale du monde civilisé, l'auteur nous fait partager l'émotion qu'il éprouve ; M. Martin fait ressortir la prodigieuse activité de génie que Napoléon déploya dans ces circonstances critiques. Mais que pouvait le génie d'un seul homme contre la fatalité de la situation ? L'épuisement de la France, le découragement de ses généraux et l'attitude menaçante du Corps législatif ne lui laissaient d'autre parti à prendre que l'abdication, et il s'y résigna noblement. L'historien a saisi avec beaucoup de sagacité les causes qui préparèrent le retour de l'île d'Elbe et qui déterminèrent la chute de l'empire dans une dernière catastrophe. Il semble pourtant qu'on pourrait lui reprocher d'avoir jugé les Bourbons avec une excessive sévérité. Sans doute leur gouvernement commit des fautes, et c'en furent deux bien graves que de confier le ministère de la guerre à l'homme qui avait signé la honteuse capitulation de Baylen, et de réduire de moitié le traitement des légionnaires. Mais n'était-il pas juste de re-

connaître aussi le bien qu'il fit? Si la Restauration fermait pour la France l'ère de la gloire militaire, elle ouvrait, en retour, celle de la paix et de la liberté constitutionnelle à laquelle M. Martin attache un si grand prix, et il eût été digne de lui de reconnaître les avantages dont la nation fut redevable à l'auteur de la Charte.

Le dernier chapitre du livre, dans lequel l'historien raconte la captivité et la mort de Napoléon à Sainte-Hélène, est écrit avec un soin particulier et mérite d'être lu, même après d'autres ouvrages remarquables composés sur le même sujet. Le narrateur a retracé avec une grande vivacité d'expressions les angoisses qui marquèrent l'agonie de cette grande victime. Rappelant la mission providentielle que Napoléon semble avoir recue du ciel, et résumant les principaux actes de sa vie politique, il fait la part de l'éloge et du blâme qui lui reviennent au tribunal de la postérité. Mais la part du blâme est la plus forte, et le jugement de l'auteur ne peut manquer de paraître bien sévère à un grand nombre de lecteurs. Si Napoléon n'a pu conserver aucune de ses conquêtes, et s'il a perdu par la guerre ce que la guerre lui avait donné, il a augmenté l'éclat du nom français et l'a rendu respectable à toutes les nations; s'il n'a pas assuré le *triomphe de la révolution contre les rois absolus de l'Europe*, ce qui paraît regrettable à l'historien, il a reconstitué la société française, qui n'offrait que des ruines à son avénement au pouvoir. Rassemblant sous sa main puissante ses débris épars, il les organisa, leur communiqua la vie et fit surgir un ordre nouveau fondé sur l'égalité

civile. Le fils du paysan et l'héritier des plus nobles familles se rapprochèrent dans ses camps comme dans ses palais, et une fusion heureuse s'opéra sous son règne au sein de la nation. Si l'on compare l'état de la France, à la fin de l'empire, avec ce qu'il était sous le Directoire, on est forcé de reconnaître un magnifique progrès. La révolution avait détruit l'ancien régime; Napoléon a édifié et organisé la société nouvelle : c'était là sa mission, c'est là son mérite incontestable et peut-être un titre plus assuré que ses victoires au souvenir reconnaissant de la postérité.

Si l'on considère le livre de M. Martin au point de vue purement littéraire, on y trouve beaucoup à louer. Le style a de la rapidité, de l'élégance et souvent une heureuse énergie. La bataille de Marengo, l'expédition de Saint-Domingue, les batailles de Chobrakhit et des Pyramides, le siége de Saragosse, la journée de Waterloo, sont des morceaux très-remarquables; quelques-uns ont déjà figuré dans les recueils de l'Académie et ont été justement applaudis. Ce sont des tableaux achevés où l'on trouve de l'éclat, du mouvement et de la chaleur. Cependant, s'il m'était permis de hasarder une critique, j'oserais dire que le style de l'auteur m'a paru avoir parfois une teinte un peu trop oratoire; ces figures si animées et si hardies, ces expressions hyperboliques qu'on y rencontre peuvent convenir au poète et à l'orateur; mais ne sortent-elles pas de ce ton de simplicité, de dignité sévère qui convient à l'histoire? C'est un doute que je soumettrai à l'auteur lui-même. Au reste, il est impossible de ne pas reconnaître à la

lecture de son livre un écrivain nourri des modeles antiques. M. Martin a étudié sérieusement les historiens latins, et cette étude lui a profité; il a trouvé dans leurs livres le secret de cette heureuse précision qui satisfait l'esprit par une suite de pensées justes, exprimées sous une forme à la fois simple et lumineuse qui les laisse voir sans exagération et sans nuage. J'en citerai pour exemple le passage où, résumant la politique de Bonaparte après le 18 brumaire, il fait, avec beaucoup de sagacité, la part des circonstances et celle de son génie :

« Bonaparte se rallie tous les intérêts en les satisfaisant tous sans distinction. Républicain ou royaliste, jacobin ou vendéen, peu lui importe, pourvu qu'on serve ses desseins..... Ce fut ainsi qu'il revêtit de charges éminentes des hommes d'une sanglante célébrité, et qu'il associa Fouché à son gouvernement. Son système de fusion fut singulièrement favorisé par les circonstances. L'abattement des partis, la lassitude publique, la docilité d'une nation façonnée au despotisme par la Convention et par les coups d'Etat du Directoire, la corruption et l'égoïsme presque universels, inévitable résultat de plusieurs révolutions successives; enfin le fol engouement d'un peuple si facile à séduire par l'éclat de la grandeur, si prompt à se précipiter dans la gloire, tout concourait à lui aplanir les voies de l'absolu pouvoir. Mais ce qui n'appartient qu'à lui, c'est l'art infini avec lequel, malgré son impétuosité naturelle, il sut nuancer la transition de l'anarchie à l'ordre; c'est le travail si patient, la marche si mesurée et si subtile avec laquelle il s'achemina vers

le trône, sans que les royalistes s'aperçussent qu'il les dérobait à la légitimité, ni les républicains qu'il les menait à la monarchie. »

En résumé, l'*Histoire de Napoléon* par M. Martin est un livre important, préparé avec conscience, écrit de bonne foi et dont la lecture est à la fois agréable et instructive. Il n'a ni la sécheresse d'un abrégé ni la diffusion de ces longs écrits où l'on a peine à suivre, au milieu de la multiplicité des détails, le fil des événements. Si l'auteur ne nous fait pas partager toutes ses vues, il réussit à jeter un grand jour sur certaines parties moins connues de la vie de l'Empereur. Enfin ce livre a droit de nous intéresser, non-seulement par le sujet, qui se lie aux événements qui nous touchent le plus, mais encore par le caractère de l'auteur, par les idées généreuses qu'il y a répandues et par l'incontestable talent dont il y a fait preuve.

Avant d'entreprendre l'histoire du plus grand homme de son siècle, M. Martin avait fait une étude sérieuse et approfondie des historiens latins. Convaincu qu'il n'est encore aujourd'hui pour l'écrivain aucun moyen plus assuré de succès que de se faire disciple des anciens, il avait consacré à la traduction des œuvres de Salluste une grande partie de sa vie. C'est à ce travail, poursuivi avec la plus courageuse persévérance, qu'il doit les qualités éminentes qui distinguent son style. La préface qui précède cette traduction montre à quel point de vue élevé M. Martin s'est placé pour apprécier l'art historique. L'Académie, après en avoir entendu la lecture, a jugé que ce morceau méritait d'être inséré en entier dans ses recueils.

DISCOURS

SUR

L'ART DE TRADUIRE ET SUR SALLUSTE.

Il règne en général, contre les traductions, de tels préjugés, et nos idées sur l'art de traduire, sur le caractère et le génie de Salluste sont encore si peu approfondies, que je crois devoir soumettre à mes lecteurs quelques réflexions puisées dans une étude attentive de cet excellent auteur.

Bien sentir et bien rendre, voilà le principe et la règle de l'art de traduire, et ce sont aussi ceux de l'art d'écrire, dont Buffon, qui nous offre à la fois les plus magnifiques exemples et les meilleurs préceptes, a dit : *Le style est l'homme même.* Pour traduire un grand écrivain, il faudrait donc être soi-même un grand écrivain. Mais si l'on prenait ce mot de *traduction* dans un sens absolu, tout ouvrage où il y a du style, et, à plus forte raison, toute œuvre de l'antiquité seraient intraduisibles ; car le procédé de copier ne peut s'appliquer qu'aux arts plastiques, dont les élements sont identiques et restent toujours les mêmes, au lieu que ceux du style changent avec les langues, avec les peuples, avec les siècles. Rien de plus infidèle qu'une traduction littérale. On rend les idées, les mots, les tours de son auteur, mais on dénature sa

propre langue ; toute la force et tout le charme de l'élocution, en un mot l'esprit et la vie de l'original disparaissent ; et, dans cette version rampante et glacée, on ne trouve plus qu'un cadavre.

Pour représenter dignement auprès des générations modernes les sublimes écrivains d'Athènes et de Rome, et évoquer, en quelque sorte, leur génie de la poussière des siècles, ce n'est rien que d'avoir une profonde connaissance de deux langues, et c'est peu que de saisir le sens de leurs pensées ; il faut surtout rendre l'énergie de leurs expressions, suivre les formes et les combinaisons de leurs phrases, imiter leur coloris, la finesse de leurs transitions et tous les mouvements de la passion qui les anime ; en un mot, il faut rendre leur style, car c'est là que respirent leur âme et leur génie. Il faut le rendre avec une langue timide et monotone, qui ne s'écarte guère de la construction directe, presque entièrement privée de prosodie et de rhythme, et se traîner avec un lourd cortége de verbes auxiliaires, d'articles et de pronoms ; tandis que les anciens, tels que les dieux d'Homère, franchissent d'un pas des espaces immenses, et volent avec les ailes d'un idiome souple et rapide comme la pensée, d'un idiome à la fois musical et pittoresque, qui donne la faculté de combiner à l'infini les formes de la période, les mots et les sons de la manière la plus propre à charmer l'oreille, à frapper l'imagination, à émouvoir le cœur.

Pour cette lutte de style et de talent, il faudrait avoir avec son auteur une grande conformité d'esprit et des rapports sympathiques ; il faut se nourrir et se pénétrer

de son génie, comme un acteur s'identifie à son personnage, en traduisant à sa manière la poésie des Corneille et des Racine par une déclamation savante et expressive, par son accent, ses gestes, son jeu muet, en un mot par son action théâtrale. Le cœur de l'interprète d'un grand écrivain doit aussi palpiter à l'unisson de son auteur et s'enflammer de la même passion. A la faculté de recevoir une émotion profonde et une ardente inspiration, il doit allier une souplesse extrême pour serrer de près son original et saisir les nuances de son style; une vive sagacité pour ne s'en écarter qu'autant qu'il s'y voit forcé par la différence des langues; un tact fin et délicat pour compenser les expressions et les métaphores intraduisibles par des mots analogues, par des images et des beautés équivalentes, et joindre à la fidélité une élégante et noble hardiesse. Mais cette œuvre de transformation n'est encore qu'une ébauche, et, pour la perfectionner, il a besoin d'une qualité presque incompatible avec la nature passionnée de l'inspiration qui nous rend éloquents. Il lui faut une patience, une ténacité incomparablement plus soutenue, plus infatigable qu'à l'écrivain original, dont l'allure est dégagée de toute entrave, qui choisit ou rejette à son gré les expressions et les formes, qui ne fait que traduire ses propres pensées et ses libres émotions ; et cela nous explique peut-être pourquoi les bonnes traductions sont si rares, et comment de grands écrivains, les Boileau, les La Bruyère, les Rousseau, n'ont été que de faibles traducteurs.

L'invention, ce trait distinctif du génie, est essen-

tielle aussi pour le style. Que seraient, en effet, les chefs-d'œuvre de l'art les plus admirables par la beauté de leur ordonnance et l'harmonie de leur ensemble, sans l'éclat du coloris et la vie de l'expression ? Que seraient les plus sublimes compositions de la sculpture antique et de la peinture moderne, si elles étaient privées de la vigueur du dessin, de la grandeur du style et du sentiment de la grâce? Dans les lettres comme dans les arts, ce sont moins les pensées que la manière de les rendre qui distinguent le grand artiste de l'auteur médiocre. Pour les sciences exactes, tout gît dans les faits et dans l'esprit d'analyse; pour les lettres et les arts, la création la plus essentielle est celle du style et des formes. C'est surtout à l'égard des idées qu'on peut dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil; mais la magie du style et la beauté des formes varient à l'infini. Voyez les auteurs les plus originaux, les Montaigne, les Pascal, les Rousseau! leurs idées se trouvent partout, avant et après eux; mais leur style n'appartient qu'à eux et rend leurs œuvres immortelles. Les faits dont se composent les histoires de Salluste et de Tacite ont été cent fois reproduits par des historiens modernes; ils les ont exposés avec beaucoup d'ordre, de clarté et parfois d'élégance. Cependant leurs récits, que le feu sacré d'un style énergique n'a point vivifiés, nous laissent froids et indifférents, tandis que les œuvres de ces deux grands peintres de l'antiquité nous ravissent toujours d'admiration.

Mais avant d'examiner notre auteur sous le double aspect d'historien et d'écrivain, je crois qu'il est à pro-

pos de dire quelque chose de son caractère et de sa vie.

La plupart des biographes et des critiques représentent Salluste comme un homme de mœurs infâmes, souillé par ses extorsions et ses brigandages, comme un hypocrite qui couvre sa perversité du masque de la vertu et de l'austérité chagrine d'un philosophe. C'est un sentiment bien pénible de ne pouvoir estimer ce qu'on admire, et de voir le génie prostitué au vice ; mais cette impression douloureuse s'est dissipée, lorsque, après d'exactes recherches, j'ai reconnu que les détracteurs de Salluste se sont laissé tromper par un injuste et malheureux préjugé. J'ai vu que nous n'avons sur ce grand historien que des satires dictées par l'esprit de parti, par la haine et l'envie : telle est la déclamation du faux Cicéron ; tel est encore le libelle du grammairien Lenœus, affranchi de Pompée, qui, en vomissant tant d'injures contre Salluste, partisan de la démocratie et ami de César, n'avait pour but que de venger son ancien maître.

Quant au témoignage de Dion Cassius, on ne saurait avoir aucune foi dans un historien postérieur de deux siècles, connu pour sa crédulité et sa jalousie contre les plus illustres Romains, qu'il se plaît à dénigrer, et qui n'a été, comme ses propres copistes, les Macrobe et les Symmachus, que le triste écho de la calomnie.

Un scoliaste assure que le Salluste contre lequel Horace a lancé quelques traits satiriques est notre historien ; mais, indépendamment de la confusion causée par la multiplicité du nom de *Salluste,* il serait

absurde de supposer que cet ingénieux courtisan, cet esprit si fin et si délié, eût attaqué l'ami de César, un personnage puissant, dont le neveu vivait dans l'intimité de Mécène et jouissait de la faveur d'Auguste, et qu'il l'eût insulté après lui avoir fait hommage d'une de ses odes.

Un seul témoignage grave s'élève contre les mœurs de Salluste, celui d'un ami de Cicéron, le docte Varron, qui a malignement raconté l'aventure de notre historien avec la belle Fausta. On sait que cette noble courtisane, fille du dictateur Sylla et femme de Milon, prodiguait ses charmes à la jeunesse romaine, et que le mari, ayant surpris Salluste, le fit accabler de coups par ses esclaves et en exigea une énorme rançon. Mais assurément cette aventure, dans un siècle si dissolu, ne fera point regarder Salluste comme un monstre de vices.

L'affranchi de Pompée, ennemi déclaré de notre historien, et, après lui, Dion Cassius, l'accusent de s'être gorgé de richesses dans le gouvernement de la Numidie, province fort attachée au parti pompéien, et que lui avait confiée César. Il prétend qu'une députation de Numides vint à Rome porter des plaintes contre ses extorsions et le poursuivre en justice; mais, selon les propres imputations du satirique et de son copiste, on ne sait pas même si l'action fut intentée, et, en le supposant, on voit qu'il fut absous (1).

On se scandalise de la magnificence des jardins

(1) *Vie de Salluste*, par de Brosses.

plantés par Salluste dans un des plus beaux sites de Rome, et qui portent encore son nom. Mais on oublie qu'après la mort de César, Augustè fit de ces jardins un lieu de délices, où, dans ses orgies, il imitait les voluptés et les vices des habitants de l'Olympe, dont il semblait avoir la puissance sur la terre; qu'ensuite, d'autres empereurs abandonnèrent leurs palais pour y fixer leur résidence, et que ces maîtres du monde se plurent à les agrandir et à les orner de toutes les beautés de l'art et de la nature. On y admire encore les ruines des thermes et des cirques, et l'on y a exhumé de précieuses antiques. C'est là que, dans une tranquille retraite, Salluste méditait ses chefs-d'œuvre, et que, de son burin immortel, il stigmatisait la corruption romaine; et c'est là que, par un de ces préjugés que la malice invente et que la crédulité propage, on veut que les monuments érigés par les Césars, que les statues des dieux, se lèvent pour accuser et flétrir sa mémoire !

Un fait qui semble irrécusable a sans doute contribué beaucoup à accréditer la diffamation de Salluste : c'est son expulsion du Sénat par les censeurs; mais, selon ses accusateurs eux-mêmes, il ne fut point expulsé pour des extorsions ou quelque autre méfait déshonorant : il le fut pour s'être vanté de son commerce avec Fausta, ou plutôt parce que l'institution de la censure, qui, dans les premiers temps de la république, avait produit les plus heureux effets, devint, dans ce siècle de dissensions et de guerre civile, une sorte de verge au service des factieux, un instrument de haine et de vengeance. On voit donc que cette diffamation, éma-

née des sources les plus impures et transmise d'âge en âge par des écrivains crédules ou irréfléchis, ne peut soutenir les regards de la critique.

Salluste, obéissant à l'heureuse impulsion de son génie, se consacra tout entier au culte des lettres, et négligea les exercices ordinaires de la gymnastique pour cultiver, selon son expression, la partie la plus forte de son être. Malgré son éloquence et la bravoure dont il donna des preuves sous les enseignes de César, il ne suivit ni le barreau ni les armes, ces deux grands moyens d'arriver aux honneurs et au pouvoir. Cependant il céda fort jeune encore à l'esprit de son siècle, et se lança dans la terrible lice où les factions se disputaient les magistratures; mais voyez avec quel accent de vérité il déplore son erreur :

« Pour moi, dès ma première jeunesse, je m'adon-
» nai comme tant d'autres aux affaires publiques, et j'é-
» prouvai bien des traverses. Au lieu de la retenue, du
» désintéressement, de la vertu, régnaient l'audace, la
» vénalité, l'avarice. Etranger à de tels excès, mon cœur
» en était révolté; mais l'ambition séduisait ma faible
» jeunesse et la retenait au milieu de tant de vices ; et,
» tout en désavouant les mœurs perverses des autres,
» tourmenté comme eux par la soif des honneurs, j'é-
» tais en butte aux rumeurs de l'opinion et à l'envie. »

Félicitons-nous, du reste, de cette erreur sans laquelle il n'aurait peut-être point acquis les qualités essentielles à l'historien, et qui sont la principale cause de la supériorité des anciens dans le genre historique : je veux dire cette profonde connaissance du cœur humain,

cette entente des partis et des caractères si divers des personnages de leur temps ; cette vive intuition de tous les ressorts de la politique et du jeu des factions ; ces grandes vues de l'homme d'Etat ; cet accent de l'âme, ce style si chaleureux et si naturel ; enfin la vérité locale de leur coloris et leur puissante énergie.

Que si Salluste ne fut point étranger aux scènes factieuses de son temps, il a montré dans ses ouvrages toutes les vertus de l'historien. Avec quelle courageuse impartialité n'expose-t-il pas les soupçons d'une ténébreuse complicité avec Catilina qui s'élevaient contre le grand César et le puissant Crassus? Avec quelle vérité ne dépeint-il pas les hautes qualités de Sylla, l'heureux rival de Marius, dont César avait relevé les statues et la cause? Dans son parallèle entre le conquérant des Gaules et Caton d'Utique, ne nous montre-t-il point l'austère et modeste vertu de ce grand citoyen qui ne voulut pas survivre à la liberté, triomphant de toutes les splendeurs du génie et de la fortune du vainqueur de Pharsale ? Et dans ses lettres à ce maître du monde, quel sentiment religieux et moral ne fait-il pas voir lorsqu'en l'engageant à rétablir la république, il atteste la divinité, dont l'œil est ouvert sur toutes les actions des hommes, dont l'éternelle Providence réserve aux bons et aux méchants une juste récompense, et qu'il ose ainsi s'exposer au dédain de son esprit sceptique et épicurien.

J'avouerai pourtant que, dans l'histoire de Catilina, il parle si peu de Cicéron qu'on peut le soupçonner de n'avoir pas abjuré ses ressentiments contre ce grand homme. On sent aussi que, même sous le rapport de

l'art, il s'est privé des nouvelles beautés que lui aurait offertes le sublime contraste du crime et de la vertu, s'il eût placé au premier plan de son tableau la majestueuse figure du Consul qui, en se dévouant au poignard de Catilina et aux fureurs populaires, déjoua ses complots par sa prudence, le déconcerta par sa foudroyante parole, vengea Rome par son énergie, et mérita d'être proclamé *Père de la patrie*.

Un littérateur célèbre (1) a tracé un admirable tableau des qualités morales et intellectuelles nécessaire pour écrire l'histoire ; et ses idées, aussi neuves que justes, s'appliquent merveilleusement à Salluste. Il ne veut pas, comme Lucien et quelques modernes, que l'historien soit sans pays, sans autels, sans affections ; il veut que l'amour de la vérité le guide, que l'amour de la patrie et de la liberté l'inspire et le passionne, qu'il joigne à de vives croyances une raison forte et élevée, qu'il ait foi en lui pour qu'on ait foi en lui-même. De ces nobles passions découlera son style ; elles sont l'âme de son talent.

Tel fut Salluste : au profond sentiment de la vérité et de la justice, si rare et presque impossible dans un historien contemporain, il unit deux passions : Rome et la liberté. Sa froide impartialité lui fait blâmer les Gracques d'avoir manqué de modération ; mais on retrouve dans tous ses écrits l'ardent promoteur d'une réforme dont ils furent les glorieux martyrs. Il rend justice au courage et au génie de Sylla, ce terrible vengeur de

(1) M. Villemain, *Cours de littérature française*.

l'aristocratie; mais il se complaît à peindre cette imposante figure de Marius, à faire retentir les mâles et rudes accents de son éloquence plébéienne et militaire. Il monte à la tribune aux harangues avec Memmius, avec Macer, et tonne contre cette aristocratie qui sans doute contribua puissamment à la grandeur romaine par sa profonde politique, mais qui dégrada et appauvrit les plébéiens, écrasa le peuple de sa domination tyrannique et le prépara au despotisme impérial. C'est son enthousiasme pour la vertu et pour ce qu'il y a de plus beau sur la terre après elle, le génie et la gloire, qui lui a dicté ces belles pages qu'on croirait enlevées à Platon, et qui sont, non des hors d'œuvre, mais des morceaux philosophiques dignes de son immortel ouvrage, lesquels n'ont été probablement confondus avec lui que par l'erreur de quelques copistes. C'est la colère de la vertu qui lui inspire cette mâle énergie avec laquelle il met sous nos yeux la corruption et les hideuses turpitudes des patriciens. Ne dirait-on pas aussi que c'était pour donner plus de poids à la gravité, à la majesté romaine, qu'il emprunta son archaïsme à la langue antique et nationale d'Ennius et du vieux Caton? Sans doute il trouva dans cet archaïsme, qu'on n'a peut-être pas compris, une arme mieux trempée pour combattre l'aristocratie, un instrument plus propre à rendre toute l'énergie de ses fortes conceptions. Ainsi l'on voit, quelques siècles plus tard, le Dante, formé comme lui au milieu des orages d'une autre république, puiser dans tous les idiomes de l'Italie une langue et un style mieux assortis à son caractère et à son génie.

On me pardonnera de m'être un peu étendu sur l'éloquence de Salluste, en se rappelant qu'à l'exemple des Grecs, les Romains recherchaient particulièrement dans l'histoire des modèles de l'art oratoire ; c'est ce que l'on voit dans Thucydide et dans Tite-Live, et ce que l'on sait positivement de notre historien. C'est cet art de la parole que l'on étudie surtout lorsque les représentants d'une nation sont appelés à discuter les grands intérêts de l'Etat, à exprimer les vœux de l'opinion publique, enfin dans tout pays libre ou qui aspire à l'être.

Salluste, comme narrateur, n'est pas moins admirable. Son récit vif et pressé, *immortalis Crispii velocitas*, semble avoir des ailes ; mais son extrême concision et la rapide hardiesse de son vol elliptique n'ôtent rien à la clarté de son style, et n'altèrent point la parfaite lucidité de ses idées. A la nouveauté des pensées, il joint la naïveté de l'expression ; et toutes les beautés intellectuelles et morales de son style s'offrent si naturellement à l'esprit du lecteur, que, par une illusion de l'amour-propre, il est tenté de croire qu'il les aurait trouvées lui-même. Quelle vérité, quelle magie de coloris dans ses descriptions ! Ce qu'il peint, on croit le voir.

Je ne parlerai pas de la belle ordonnance de son sujet, de ses digressions ménagées avec tant d'art, de la touche fine et précieuse de ses portraits peut-être trop brillants, de sa progression d'intérêt si habilement graduée, et qui tient sans cesse le lecteur en haleine. Mais ce qu'on n'a pas, ce me semble, assez remarqué,

c'est l'étonnante variété de son talent. Dans le Catilina, son style est nerveux et concis. Il a quelque chose de dur et d'austère; il est, pour ainsi dire, précipité et menaçant comme la conjuration; ses couleurs sont heurtées et sombres, ses touches énergiques et profondément ressenties. Mais, dans le Jugurtha, son style s'élargit avec son sujet, et prend de l'ampleur et du nombre; les idées ne sont plus détachées et en relief; la couleur de ce vaste et imposant tableau est nuancée et fondue avec un art inimitable. Le langage de ses personnages est aussi divers que leurs caractères et leurs physionomies. L'allocution de Catilina aux conjurés est farouche, désespérée, terrible. César, qui veut les sauver, couvre sa politique du voile de la sagesse et de la modération; son discours est disert, son langage réservé, adroit, insinuant. Caton le combat avec la franchise et l'impétuosité d'un ardent patriotisme; il le pénètre, il renverse l'échafaudage de ses captieux arguments, et, par une objurgation véhémente, il châtie la mollesse et l'inertie des Romains. C'est la voix du grand homme qui s'ensevelira sous les ruines de la république et déchirera ses entrailles pour ne pas obéir à César. Adherbal, dans ses plaintes au Sénat, se répand en lamentations qui décèlent un jeune prince énervé par le despotisme; et son humiliante attitude n'inspire que le dégoût à la fierté des sénateurs. Dans les harangues de Memmius et de Macer éclate et se déploie l'énergique et fougueuse éloquence des tribuns du peuple. Voyez encore comme la hauteur et l'ostentation de Pompée se peignent dans sa lettre au Sénat, et l'indomptable

orgueil, l'invincible courage de Mithridate, dans son Épître au roi des Parthes!

Les anciens ont d'une voix assez unanime décerné la première place à Salluste dans le genre historique :

Crispus Romanâ primus in historiâ.

On peut dire qu'il a créé l'histoire politique, et qu'en même temps il l'a portée au plus haut degré de perfection ; car, avant lui, Rome n'avait guère eu que des analystes ou des chroniqueurs.

Emule de Thucydide, il le surpassa au jugement de Quintilien ; il excita l'envie de Tite-Live ; et Tacite, qui s'est formé à son école et l'a souvent imité, le proclame avec une noble candeur : *rerum Romanarum florentissimus auctor.*

Si la calomnie a terni sa mémoire, le temps a mutilé ses écrits. Il nous a envié la plus considérable, la plus précieuse de ses compositions, l'histoire de la période qui s'est écoulée entre Jugurtha et Catilina, et, avec l'œuvre de son génie, a disparu presque entièrement le siècle le plus fertile en grands événements, et le plus dramatique de la république romaine.

Salluste compte de nombreux traducteurs : beaucoup sont exacts et corrects ; quelques-uns ne manquent pas d'élégance ; mais ils sont froids et languissants. Ils n'ont point le sentiment du style, et ne semblent pas même en avoir l'idée.

La grande Elisabeth, en traduisant Salluste, en luttant avec ce vigoureux athlète, cherchait sans doute, par cette forte et grave étude, à nourrir l'énergie virile

qui a signalé son règne. Alfiéri, le rénovateur de la tragédie italienne, adorateur du Dante, voulut aussi tremper son esprit et acérer son style en étudiant un auteur qui, par son idiome et sa nerveuse concision, lui rappelait si bien le sublime génie du chantre de l'*Enfer;* et sa traduction, où l'on retrouve la chaleur et la vie qui respirent dans ses mâles écrits, nous fait voir qu'il l'a traduit avec *amour*, comme disent les Italiens.

L'heureux traducteur de Tacite, Dureau de la Malle, et, plus récemment, de bons écrivains ont laissé loin derrière eux leurs devanciers; et, par un meilleur système de traduction, joint à la supériorité de leur esprit, ils nous offrent une image, plus ou moins fidèle, du génie et du style de Salluste. Mais peut-être auraient-ils donné à leurs traductions un degré de perfection de plus, s'ils eussent consacré à cette œuvre si difficile autant de labeur et de constance qu'ils ont montré de talent.

Je ne me flatte point d'avoir mieux réussi; mais, dans ce nouvel essai où j'ai profité de leurs travaux, je puis espérer du moins de fournir un objet de comparaison, toujours propre à former le goût, et un secours de plus pour un plus habile interprète.

On sait que Cicéron recommandait l'exercice de la traduction comme un des plus propres à cultiver et à développer l'esprit; et combien n'est-il pas regrettable que l'injure du temps nous ait ravi la traduction dans laquelle il renouvelait la lutte de Démosthène et d'Eschine, en disputant au premier orateur de la Grèce la couronne de l'éloquence.

Les plus illustres orateurs romains, les Crassus, les Messala, s'exerçaient aussi dans l'art du style en traduisant les chefs-d'œuvre des lettres grecques; et Quintilien regardait la traduction comme le moyen le plus fécond et le plus sûr de perfectionner la langue latine. A cette opinion du plus grand des critiques, j'ajouterai que ce n'est pas seulement le style que l'on améliore en perfectionnant le langage, mais la pensée même dont il est l'instrument, et que, dans le travail de la traduction, cette base de toute instruction classique, on apprend non-seulement la syntaxe et l'esprit des langues, mais encore l'art de raisonner et de penser.

Quels services Amyot n'a-t-il pas rendus à notre langue en lui donnant plus de souplesse, en façonnant le rude idiome de nos ancêtres aux formes élégantes du style grec, à la grâce, à la finesse de la plus belle des langues, par ces traductions de Plutarque et de Longus, qui seront toujours comptées parmi les chefs-d'œuvre de notre littérature.

Vaugelas, qui mit trente années à traduire Quinte-Curce, mais dont l'ouvrage est maintenant suranné, a peut-être plus contribué par sa traduction à épurer notre langue que par ses doctes élucubrations sur la grammaire et sur la langue française.

Combien l'immortelle traduction des *Géorgiques*, l'ouvrage le plus original du siècle, au dire du grand Frédéric, n'a-t-elle pas enrichi la langue poétique! Que de tournures et d'expressions familières qui révoltaient la pruderie de la muse française, et qui semblaient

forcées ou ignobles à notre fausse délicatesse, n'a-t-elle point naturalisées!

Dans ce beau siècle de Louis XIV, si fertile en chefs-d'œuvre, le sévère Boileau trouvait que les Français manquaient encore de goût. « Il n'y a que le goût » ancien, dit-il, qui puisse former parmi nous des au- » teurs et des connaisseurs; et de bonnes traductions » donneraient ce goût précieux à ceux qui ne seraient » pas en état de lire les originaux. » Que dirait-il donc ce législateur du Parnasse, que Voltaire admirait (1) et que nos jeunes écrivains accablent de leurs dédains; que dirait-il aujourd'hui, si, pour son chagrin, il voyait notre chaos littéraire et la dépravation du goût, de ce goût formé et épuré par tant d'admirables modèles; s'il voyait des hommes que le Ciel a doués d'un heureux génie, le tourner à la ruine des lettres et des mœurs, et, par leurs drames frénétiques, par leurs romans obscènes et ignobles, changer les Muses en bacchantes et en furies, lutter entre eux et avec eux-mêmes à qui se parodiera le mieux par le mélange du trivial et du sublime, par l'emphase et la violence du style, ou par la mollesse de l'afféterie et les vapeurs du mysticisme; s'il les voyait torturer le divin langage des Bossuet, des Pascal et des Racine, et, pour montrer leur esprit inventif et original, nous ramener au siècle des Ronsard et des du Bartas; et tous ces nains à la suite de quelques auteurs doués d'un grand et malheureux talent, se trémousser pour renverser ces colosses de l'antiquité

(1) Jean et Nicolas sont nos maîtres, disait Voltaire.

et des temps les plus brillants de notre littérature? Enfin que dirait-il s'il voyait notre théâtre, qui devrait être une école de goût et de morale, un puissant moyen de rendre les hommes meilleurs en élevant leurs âmes par le sentiment de l'héroïsme et de l'admiration, en attendrissant leurs cœurs par celui de la pitié, et en les corrigeant de leurs travers par le ridicule, ce théâtre où le grand Condé pleurait aux vers du grand Corneille, devenir une sorte de place de Grève, une arène fangeuse et sanglante, où l'on voit triompher le crime, où le peuple va se former à l'école de l'adultère et des forfaits, comme les Romains à l'effusion du sang par le spectacle des combats de gladiateurs ou de bêtes féroces? Ah! s'écrierait-il, relevez les autels de l'antiquité, étudiez, imitez les anciens : c'est à ces sources pures et fécondes que vous puiserez cette justesse de pensée, cette vérité d'expression, cette noble simplicité, ce bon sens enfin qui doit régner dans les lettres comme dans la vie humaine; et, en régénérant votre goût, vous purifierez vos ouvrages et vos cœurs; car le sentiment du beau et celui du bon se tiennent par des nœuds sympathiques, et sont, pour ainsi dire, enlacés dans un embrassement éternel. Voyez ces génies du siècle d'Auguste, les Virgile, les Horace, les Térence, les Cicéron, les Salluste! c'est en imitant les Grecs qu'ils ont créé leurs chefs-d'œuvre ; et c'est en imitant les Latins à leur tour, c'est à l'école d'Athènes et de Rome que les grands écrivains du siècle de Louis XIV ont atteint cette perfection qui a fait de la littérature française la littérature de l'Europe.

Qui pourrait donc ne pas reconnaître les précieux avantages de l'art de traduire, et combien des traductions de style et de génie, s'il m'est permis de parler ainsi, seraient propres à régénérer le goût et à préparer cette réaction littéraire si vivement désirée par tous les bons esprits !

Ne croyons pas d'ailleurs que l'étude et l'imitation des anciens n'aient d'autres fruits que d'épurer notre goût, de polir notre esprit et notre langage ; leur influence est plus profonde. Si Athènes et Rome nous fournissent de divins modèles du beau idéal dans les lettres et dans les arts, elles nous offrent aussi les plus sublimes exemples de vertu. Nous voyons dans les beaux siècles de ces républiques, l'homme élevé au plus haut point de grandeur morale par l'intégrité des mœurs, le respect du serment, le courage et la patience, par l'amour de la patrie, de la liberté et de la gloire. L'esprit de cette antiquité, si féconde en grands exemples, reproduit et propagé par de nobles et hardies traductions, mais tempéré par la raison du siècle et une juste appréciation des nationalités et des temps, rallumerait dans nos cœurs, refroidis par le sensualisme moderne, quelques étincelles de la flamme sacrée des vertus antiques, et contre-balancerait ou affaiblirait du moins cette cupidité et cet égoïsme universels, cette perversion des sentiments du beau et du bon, cette mort vivante de l'humanité, tristes et inévitables effets d'une civilisation corrompue. Pense-t-on que l'imitation des anciens, qui, sous Louis XIV, fit éclore tant de talents, ne contribua pas aussi à élever les âmes, à ennoblir les caractères ?

Et si l'on songe au penchant inné de l'homme à l'imitation, croit-on que l'influence de la traduction des *Vies des hommes illustres,* d'Amyot, ne soit pas aussi morale que littéraire?

Si l'art de traduire est le vrai moyen de généraliser l'étude des anciens et de propager leur influence intellectuelle et morale, s'il dévoile pour tous le sanctuaire de l'antiquité, il leur ouvre aussi les trésors de la littérature étrangère. Il fait circuler partout les idées utiles et les nobles pensées de tous les âges et de tous les peuples ; il offre à la contemplation des poètes cette merveilleuse variété des formes de l'art, modifiée par la différence des races et des institutions, et à la méditation des philosophes, le spectacle divers des mœurs et des gouvernements ; il les rapproche, les unit, et, par la fusion des idées, des usages et des formes sociales, il prépare l'unité et la régénération de l'Europe.

Les doctes et consciencieux Allemands, les Anglais, ces libres penseurs, les spirituels Italiens savent mieux que nous apprécier l'importance de l'art de traduire et le talent qu'il exige. Aussi des hommes de génie ont-ils reproduit chez eux les chefs-d'œuvre de l'antiquité par des chefs-d'œuvre de traduction. Admirées et par les savants et par ceux qui ne sont point initiés aux langues anciennes, les traductions des Luther, des Woss, des Wieland, des Dryden, des Cowper, des Pope, des Davanzati, des Cesarotti, des Monti, ont placé ces auteurs au rang des grands écrivains, et sont comptées parmi les plus beaux titres littéraires de leur nation.

En France, au contraire, où notre esprit vif et léger ne s'allie guère à la patience nécessaire pour ce genre de travail, où notre idiome, moins abondant, moins hardi, moins inversif et, pour ainsi dire, moins ductile que celui de nos voisins, offre beaucoup plus de difficultés aux traducteurs ; où enfin le préjugé, joint au mépris des bonnes études et au vaniteux désir d'une fausse originalité, écarte d'un travail si ingrat les hommes de talent ; la multiplicité des traducteurs médiocres accroît encore cette injuste et aveugle prévention, et une nouvelle traduction n'est accueillie qu'avec une superbe ingratitude. Il y a longtemps qu'on a dit : *Traduire, c'est se dévouer ;* mais si pendant une vie qui touche à son terme, j'ai pu faire un peu de bien, j'ai toujours trouvé ma récompense dans mon cœur. Lorsque, par une cruelle fatalité, je fus écarté d'une carrière que l'amour de la patrie et de la liberté me faisait aimer, et d'une tribune où mes débuts avaient été encouragés par les plus honorables suffrages, je cherchai dans le charme de l'étude, dans le labeur d'une traduction que ma cécité rendait plus difficile encore, une puissante distraction pour mes peines, et la lumière de l'intelligence, en m'éclairant de ces divins rayons, semblait rendre moins sombres les ténèbres éternelles auxquelles je suis condamné... Puissent mes veilles n'être pas tout à fait infructueuses ! puissent-elles contribuer un peu à ranimer le goût des bonnes études et l'amour des grands modèles de l'antiquité !

A LA MÉMOIRE

D'AUGUSTE DEMESMAY,

PAR M. GINDRE DE MANCY.

—

Entendez-vous dans l'air siffler le vent d'automne ?
Voyez comme déjà le bois se découronne,
Et couvre en gémissant le sol de ses débris !...
L'œil partout se fait jour aux plus secrets abris;
Dans les champs tout s'éteint, tout s'efface, tout tombe,
Et l'homme, se hâtant lui-même vers la tombe,
Avec moins de regrets va quitter pour toujours
Ce triste lieu d'exil, d'où s'en vont les beaux jours.

Tel, ô chantre à jamais béni de nos vallées,
Toi dont le nom toujours vivra dans les veillées,
Tel, par un pâle jour de l'arrière-saison,
Pour la dernière fois, du seuil de ta maison,
Tu contemplas le lieu qui te donna naissance,
Ces bois, ces prés, ces monts, où coula ton enfance;
Puis, ton âme, exhalée en un suprême adieu,
Dans un monde meilleur, au sein même de Dieu,
Libre de ses liens, remonta vers sa source.

Hélas! l'année à peine a terminé sa course,
Depuis qu'aux lieux remplis de ton cher souvenir,
J'allais, d'un pas joyeux, de toi m'entretenir,

Là, sur les bords du lac au flot calme et limpide, (1)
Où le Doubs, suspendant soudain son cours rapide,
S'arrête, émerveillé lui-même et comme épris
Du beau site étalé devant notre œil surpris.
Le soleil au couchant était près de s'éteindre ;
Les monts de pourpre et d'or commençaient à se peindre,
Et du haut des rochers et du flanc des coteaux
L'ombre insensiblement s'allongeait sur les eaux.
J'avais déjà quitté la rive hospitalière,
Et, conduit par la jeune et blonde batelière,
Du souffle d'un vent frais mollement caressé,
Sur le fragile esquif comme un enfant bercé,
J'aimais à rappeler tout bas en ma mémoire
Des noces des Brenets (2) ta douloureuse histoire,
Et mêlais de tes vers l'harmonieux accent
Au sourd bruit de l'abîme au loin retentissant.
La rame accompagnait le doux rhythme en cadence,
Et, sous le ciel d'azur, au milieu du silence,
Je voguais, savourant l'ineffable concert,
Le plus beau qui jamais ait charmé le désert.
Puis la lune au-dessus d'une roche isolée
Se leva, l'Angelus tinta dans la vallée ;
Sur l'onde un blanc fantôme auprès de moi passa,
Et le long de la nef en soupirant glissa.
Etait-ce, ô chantre ami, la pâle fiancée,
Celle dont tes accords nourrissaient ma pensée,
Qui, du fond de l'abîme, aux feux mourants du jour,
Revenait visiter le paternel séjour,
Et pleurer sur sa mort, ou prédire la tienne ?

(1) Le lac de Villers ou de Chaillevon, près du Saut du Doubs.

(2) Village suisse que le Doubs sépare de la France. Allusion à la pièce de vers de M. Demesmay, intitulée *le Saut du Doubs*.

Je ne sais, — mais mon cœur d'une terreur soudaine
Tressaillit, et, trois fois, plongeant la rame en vain,
Mon guide la sentit s'arrêter dans sa main.

Et cependant, alors, plein d'ardeur et de vie,
Défiant à la fois et la mort et l'envie,
De tes nobles travaux tu poursuivais le cours ;
Aux soins du bien public tu dévouais tes jours,
Et du bonheur de tous tu faisais ton beau rêve...
Et voilà que la mort d'un coup soudain t'enlève,
Et qu'un immense deuil, de nos monts descendu,
Sur les vallons plaintifs au loin s'est étendu.

Oui, pleurez-le, pleurez, enfants de nos montagnes,
Nul d'un plus vif amour ne chérit les campagnes
Où serpente le Doubs et que ceint le Jura ;
En des vers plus heureux nul ne les célébra ;
D'un soin plus diligent nul surtout sous le chaume
N'épandit plus de bien, ne versa plus de baume.
C'est par lui, par un zèle à ne jamais faillir,
Qu'à moins de frais enfin vous pouvez recueillir
Le sel, ce seul régal de la table indigente ;
Par lui, vous rit du ciel la faveur indulgente ;
De plus riches moissons flottent sur vos guérets,
De plus épais rameaux ombragent vos forêts,
Des troupeaux plus nombreux emplissent votre étable,
De leur mamelle coule un lait plus délectable,
Et, sous vos doigts pressé, le liquide trésor
Se condense, et pour vous se change en mine d'or.

Ainsi, législateur, historien, poète,
C'est pour vous seuls qu'il vit, travaille et s'inquiète,
Vous qu'en tous lieux il porte et sent battre en son cœur,

Vous en qui son esprit retrempe sa vigueur,
Jusqu'au suprême instant vous à qui tout l'enchaîne ;
Vous, enfin, près de qui, sentant la mort prochaine,
Au doux foyer natal il vient fermer les yeux,
Et dormir dans la tombe où dorment ses aïeux.

Pleurez-le donc, pleurez un bienfaiteur, un père !
Que de l'humble châlet, que de toute chaumière,
S'élève jusqu'au ciel la voix de vos douleurs !
Semez sur son tombeau la verdure et les fleurs,
D'un immortel regret simple et trop juste hommage.
Que vos fils à leurs fils transmettent son image,
Et redisent ses vers en nos bois soupirés,
Par l'amour du pays au poète inspirés ;
Que tout cœur franc-comtois en garde la mémoire ;
D'âge en âge béni, que son nom, que sa gloire,
Vive autant que ces monts au sourcilleux sommet
Qui couronnent le val et les champs qu'il aimait.

Pour moi, dont le Jura fut aussi le Parnasse,
Moi qui, d'un pied timide, osai suivre ta trace,
O chantre aimé des cieux, loin du sol paternel,
Je viens aussi t'offrir ce tribut fraternel.
Puis, si la Liberté me daigne un jour sourire,
Si, jouissant enfin du repos où j'aspire,
Je puis dans un châlet à mon tour m'abriter,
Par d'autres soins encor je me veux acquitter.
Comme un vieux pèlerin qu'une foi vive anime,
Tantôt sur les rochers errant de cime en cime,
Tantôt dans les vallons portant mon pas rêveur,
Sous tes auspices chers, je veux, dans ma ferveur,
Visiter tous les lieux où t'égara la Muse,
M'inspirer de la grâce en tes accords infuse,

Et, sous l'ombrage ami des sapins toujours verts,
Sur le bord de nos lacs redire tes beaux vers;
Et j'entendrai l'écho, fidèle à ton génie,
En prolonger au loin la suave harmonie,
Ou quelque jeune fille, avec un doux émoi,
En moduler le chant, en passant près de moi.
Sur le lieu même aussi, je veux, à chaque pause,
Cueillir pour toi la fleur nouvellement éclose ;
Puis, au pied du coteau, sous le saule éploré
Et qui marque ta place en l'asile sacré,
Je viendrai déposer mon offrande pieuse,
Et ton ombre, à ma voix, tressaillera joyeuse,
Et, planant au-dessus de ce calme séjour,
Le remplira de paix, d'harmonie et d'amour.

SUR LA MORT PRÉMATURÉE DE Mlle ***,

PAR M. LE COMTE DE LEZAY-MARNÉSIA.

—

Peu de mois s'étaient écoulés,
Depuis qu'au château séculaire
Peuple, amis, parents assemblés,
Fêtaient l'heureux anniversaire
De cet incomparable jour,
Jour si cher au cœur d'une mère,
Où la fille de son amour
Était venue à la lumière.
Les roses de seize printemps
Paraient l'idole de la fête ;
Tous priaient pour que sur sa tête
Le ciel accumulât les ans.
Le Dieu qui donne à la nature
La vie et la fécondité,
Aux fleurs leur brillante parure,
A la lumière sa clarté,
Avait répandu sans mesure
Sur sa charmante créature
Tous les trésors de sa bonté.
Il avait avec complaisance
Tissu de grâce et de beauté,
De candeur et d'intelligence,
Sa couronne d'adolescence.

Charme des yeux, on l'admirait :
Charme des cœurs, on l'adorait.
Tous ces biens que tant on envie
De la fortune et des grandeurs,
Nom, richesse, hommages, honneurs,
Doraient le berceau de sa vie,
Et rayonnante d'avenir,
La santé fraîche et gracieuse
Semblait devoir lui garantir
Une suite longue et joyeuse
De jours d'amour et de plaisir.
C'est ainsi que la jeune Aurore
Ouvrant les portes du matin,
Que de ses feux elle colore,
Promet au monde un jour serein.

Mais là-bas s'élève un nuage :
Ses flancs recèlent-ils l'orage
Dont la funèbre obscurité
Doit d'un avenir enchanté
Voiler la naissante clarté ?
O Dieu ! détourne ce présage !
Fais-lui le temps doux et serein ;
Rends-lui facile le chemin ;
Couvre de ta grâce féconde
Cette œuvre exquise de ta main ;
Qu'elle accomplisse son destin,
C'est celui d'embellir le monde.

Que son abord est gracieux !
Que de beauté ! que de décence !
Nul ne résiste à l'influence
Du chaste pouvoir de ses yeux.

Chaque jour, chaque nuit l'appelle
A de nouveaux enchantements;
Partout et toujours la plus belle,
Elle excite tout autour d'elle
D'unanimes ravissements.
Tu triomphes, mère orgueilleuse !
Et tant de gloire t'éblouit !
Jouis, hâte-toi d'être heureuse;
Comme un songe le bonheur fuit.
Pauvre mère, quand tu t'enivres
De ces hommages décevants ;
Imprudente, quand tu la livres
A tous ces plaisirs dévorants,
Tu ne vois donc pas que sa vie
A peine encore épanouie,
S'use et s'épuise avant le temps.
Ainsi qu'encor frêle et précaire
La tendre fleur prête à s'ouvrir
Passe de l'abri tutélaire
Qui protégeait son avenir
Aux flots brûlants de la lumière,
Elle va sécher et mourir.

Quel son a frappé mon oreille?
Lugubre, il me glace; il éveille
En moi d'invincibles terreurs.
La tristesse a saisi mon âme ;
C'est l'airain sacré qui proclame
Une agonie et des douleurs.
La foule en prière, interdite,
S'ébranle, je marche à sa suite
Au milieu des pompes du deuil ;
Tous les yeux sont remplis de larmes ;

Aux lieux où brillaient tant de charmes,
Je ne trouve plus qu'un cercueil,
Un crucifix, un blanc linceul.

Ame divine, sœur des anges,
Leurs mystérieuses phalanges
Dans des concerts religieux
Célèbrent ton apothéose,
Et ton vol aux célestes lieux
Est comme un doux parfum de rose
Qui s'évapore vers les cieux.

ÉPILOGUE.

La pauvre enfant, fleur éphémère,
A vécu l'âge d'une fleur;
Plus à plaindre, la pauvre mère
Vit encor, vouée au malheur.
On ne meurt donc pas de douleur !
Et pourtant morne et solitaire,
Elle n'aspire qu'au bonheur
D'être enlevée à cette terre
Pour rejoindre au sein du Seigneur
Cette autre moitié de son cœur.

LISTE ACADÉMIQUE.

AOUT 1854.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs

Beaupré, Conseiller à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).

Berroyer, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).

Billard, C ✠, Général de division en retraite; à Paris (mars 1838).

Bixio (le Docteur), Médecin; à Paris (janvier 1848).

Blanc (l'Abbé), ancien Professeur d'histoire ecclésiastique; à Paris (16 décembre 1847).

Brouzès, Proviseur du Lycée; à Clermont (25 août 1851).

Busson (l'Abbé), ancien Secrétaire général du Ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

Carbon, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (24 août 1841).

Doney (Mgr), ✻, Evêque de Montauban (24 décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Saint-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Flourens, O ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française; à Paris (janvier 1841).

Gattrez (l'Abbé), ✻, ancien Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

Gerbet (Mgr), ✻, Evêque de Perpignan (novembre 1844).

Goureau, O ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

Gousset (S. E. le Cardinal), O ✻, Archevêque de Reims, Sénateur (janvier 1831).

Guerrin (Mgr), Evêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), Homme de lettres; à Paris (28 janvier 1843).

Huart, ✻, ancien Recteur (août 1834).

Kornprobst, ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Limoges (24 août 1840).

Laboulaye (de), ancien Député (30 novembre 1848).

Lacaux (l'Abbé Pierre de). Clerc national; à Rome (janvier 1832).

Lamartine (Alphonse de). O ✠, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefebvre. C ✠. Colonel honoraire du génie; à Paris (24 novembre 1836).

Lezay-Marnésia (le Comte de). C ✠, ancien Préfet de Loir-et-Cher. Sénateur; à Blois (3 août 1832).

Magnoncour (Florien de). ✠, ancien Pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).

Martin (le Baron). ✠, anc. Député; à Gray (août 1836).

Meynard de St.-Marc. C ✠. Conseiller à la Cour de cassation; à Paris (août 1835).

Morand. ✠, ancien Maire de Besançon.

Michelet. O ✠. Directeur de l'Ecole normale; à Paris (août 1850).

Michelot. ✠, ancien élève de l'Ecole polytechnique; à Paris (août 1836).

Montalembert (le Comte de), membre du Corps législatif, de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Perrin (J.-B.). Avocat; à Lons-le-Saunier (3 août 1832).

Pouchelet. Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

Salvandy (le Comte de). G C ✠, membre de l'Académie française; à Paris (mars 1846).

Villers de Terrage (de). O ✠, ancien Préfet du Doubs, Conseiller d'Etat et Pair de France; à Tours (janvier 1819).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs

Droz, ✵, Conseiller honoraire à la Cour impériale, *Doyen de la Compagnie* (30 décembre 1805).

Weiss, O ✵, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (4 août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-Floraux (14 août 1820).

Desfosses, Professeur de chimie à l'Ecole préparatoire de médecine, membre de la Société d'agriculture du Doubs (24 août 1822).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (24 août 1826).

Saint-Juan (le Baron de), ancien membre du Conseil général (29 janvier 1827).

Pérennès, ✵, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (28 janvier 1829).

Parandier, O ✵, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (14 février 1833).

Bourgon, ✵, Président honoraire à la Cour impériale, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

Lancrenon, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (2 avril 1835).

Bretillot (Léon), ✵, membre du Conseil général (12 novembre 1835).

Ruellet (l'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (28 janvier 1836).

Jobard, ✵, ancien Député, Président à la Cour impériale (28 janvier 1836).

Ponçot, ✵ O ✵, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (26 janvier 1837).

Clerc (Ed.), ✵, Président à la Cour impériale (28 janvier 1837).

Vaulchier (le Comte Louis de), Littérateur (24 août 1837).

Convers, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (24 août 1837).

Perron, ✵, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel honoraire* (24 août 1838).

Gardaire, ✵, ancien Recteur (24 août 1840).

Dartois (l'Abbé), Vicaire général (24 août 1840).

Villars, ✵, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (28 janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✵, Conseiller à la Cour impériale (24 août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (24 août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour impériale (24 août 1844).

Person, ✵, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (24 août 1845).

Monin, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres (24 août 1845).

Clerc (Ed.), Notaire (28 janvier 1847).

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (28 janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'Ecole d'artillerie (30 août 1847).

Besson (l'Abbé), Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (30 août 1847).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs

Loiseau, ✻ Procureur général (30 novembre 1848).

Tourangin, C ✻, Conseiller d'Etat (30 novemb. 1848).

Bonnet (Simon), ✻, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (24 août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire adjoint (24 août 1849).

Blanc, ✻, Procureur général; à Colmar (24 août 1850).

Saint-Juan (Alexandre de) (24 août 1853).

Vuilleret (Just), Juge au Tribunal de première instance de Besançon (24 août 1853).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant Comté de Bourgogne (1).

Messieurs

Dusillet (Léon), ✻, membre de la Société d'émulation du Jura ; à Dole (septembre 1806).

Guyétant, ✻, Docteur en médecine, membre de la So-

(1) Une délibération du 3 juillet 1854 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

ciété des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

Colin, ✻, Conseiller honoraire à la Cour de cassation; à Paris (février 1811).

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Lons-le-Saunier (janvier 1827).

Hugo (Victor), O ✻, de l'Académie française, etc. (août 1827).

Coillot, Docteur en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✻, membre de l'Académie des sciences; à Paris (août 1827).

Péclet, O ✻, Professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences; à Paris (août 1828).

Dalloz, O ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres; à Paris (février 1832).

Cuvier (Ch.), Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Duvernoy, O ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences), Professeur au Collége de France; à Paris (août 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'Ecole de dessin; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes; à Agde (Hérault) (janvier 1834).

Gindre de Mancy, Employé de l'Administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✵, membre de l'Académie des inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✵, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✵, membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Tissot, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

Richard (l'Abbé), Correspondant historique du Ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✵, Recteur de l'Académie; à Dijon (août 1843).

Marquiset (Armand), ✵, ancien Sous-Préfet; à Fontaine lez-Luxeuil (Haute-Saône) (janvier 1844).

Wey (Francis), ✵, Inspecteur général des Archives de l'Empire; à Paris (août 1845).

Circourt (le Comte Albert de), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), Littérateur; à Saint-Lupicin (30 novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur de rhétorique au collége de Cahors (24 août 1849).

Gaume (l'Abbé), ancien Vicaire général; à Paris (24 août 1850).

Reverchon, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (28 janvier 1851).

Barthélemy de Beauregard (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, Vicaire de Saint-Denis-du-St.-Sacrement; à Paris (28 janvier 1851).

Dalloz (Armand), ✻, Avocat à la Cour de cassation; à Paris (25 août 1851).

Bigandet (le R. P.), Missionnaire apostolique; à Pinang (janvier 1853).

Vieille (Jules), Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (24 août 1853).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs

Civiale, ✻, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

Taylor (le Baron), ✻ O ✻, Littérateur; à Paris (août 1825).

Cailleux (de), ✻ O ✻, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *vingt*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

David, ✻, Statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✻, ancien Inspecteur général de l'Université; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✻, Chef de division au Ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✻, Ingénieur en chef des Mines; à Paris (août 1834).

Caumont (de), O ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

Reinaud, O ✻, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Dubeux, ✻, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Sous-Préfet (août 1842).

Leglay, ✻, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Selongey, près de Dijon (août 1845).

Deville, ✻, Professeur à l'Ecole normale; à Paris (24 août 1845).

Greppo (l'Abbé), Vic. gén.; à Belley (30 août 1847).

Delesse, ✻, Ingénieur des Mines; à Paris (27 janvier 1848).

Chénier (de), O ✻, Chef du bureau de la justice au Ministère de la guerre; à Paris (30 novembre 1848).

Braun, ✻, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (24 août 1849).

Génin, ✻, ancien Chef de division au Ministère de l'instruction publique; à Paris (28 janvier 1850).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (24 août 1850).

Forster, ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (24 août 1853).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

Stassart (le Baron de), ✻, ancien Ministre du Roi des Pays-Bas; à Bruxelles (janvier 1826).

Thurmann, ✻, ancien élève de l'Ecole nationale des mines; à Porrentruy (août 1834).

Gingins la Saraz (le Baron de), Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

Gazzera (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Rosini (Jean), Littérateur; à Pise (mars 1841).

Gachard, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

Vulliemin, Historien; à Lausanne (mars 1841).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

Porchat, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

Matile, Historien; à New-York (Etats-Unis) (mars 1841).

Groen van Prinsterer (G.), ancien Chef du cabinet du Roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).

Ménabréa, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie; à Chambéry (30 août 1847).

Reume, Officier d'artillerie; à Bruxelles (24 août 1850).

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1855.

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1855, décernera les prix suivants :

Prix d'Histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la province.* Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Ornans, Salins, Vesoul, les maisons de Joux et de Montfaucon, les abbayes de Baume-les-Dames, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît, du Mont-Sainte-Marie et de Saint-Claude,* sur lesquelles l'Académie a des renseignements suffisants.

Les biographies sont également exclues de ce concours.

Prix d'Eloquence. — Médaille de 300 francs. — L'Académie remet au concours l'éloge de *Boyvin,* président du Parlement de Dole, auteur de l'Histoire de cette ville en 1636.

Prix de Poésie. — Médaille de 200 francs. — *Saint-Ferréol et saint Ferjeux, apôtres de la Séquanie et protecteurs de Besançon.*

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie,* avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

L'Académie a décidé qu'à raison de l'inquiétude générale causée par l'invasion du choléra dans quelques localités voisines, la séance publique du 24 août n'aurait pas lieu et que les prix du dernier concours seraient décernés dans la séance publique du 28 janvier 1855. (Délibération du 10 août 1854.)

Le Secrétaire perpétuel,

J.-B. PÉRENNÈS.

TABLE DES MATIÈRES.

—

Discours de M. le Président..... 1
Traduction en vers de la VIe satire du IIe livre d'Horace, par M. Aug. Dusillet 16
Quelques réflexions sur les beaux-arts, par M. Clerc, notaire..... 22
Lecture par M. Alex. de Saint-Juan. *La Moisson de louis d'or*, conte à mon cher petit Joseph..... 33
Le Génie grec dans Homère, extrait d'une étude sur les anciens peuples, par M. Tripart..... 38
Un Fabliau, par M. Guenard..... 59
Les Émigrants en Amérique (1838), par M. de Ronchaux..... 72
Élections..... 79

Pièces dont l'Académie a voté l'impression.

Rapport sur l'*Histoire de Napoléon* de M. le baron Martin de Gray, par M. Pérennès..... 81
Discours sur l'art de traduire et sur Salluste..... 99
A la mémoire d'Auguste Demesmay, par M. Gindre de Mancy 120
Sur la mort prématurée de Mlle ***, par M. le comte Lezay-Marnésia..... 125
Liste académique..... 129
Programme des prix à décerner en 1855..... 141

Besançon.— Dodivers et Ce, imp. de l'Académie, Grande-Rue, 42.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1855.

Président annuel,

M. Éd. CLERC.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

Parmi les noms les plus illustres de la magistrature franc-comtoise aux grandes époques des seizième et dix-septième siècles, il en est un dont le peuple surtout a gardé la mémoire. La reconnaissance publique le signale avec éclat comme celui du magistrat qui a le plus honoré la justice, du courageux citoyen à qui le pays fut redevable de son salut dans des jours de terrible mémoire. A ces titres, vous avez déjà reconnu Jean Boyvin, président du Parlement de Dole (1). Cepen-

(1) L'auteur de ce mémoire se propose de publier à part une notice beaucoup plus étendue sur le président Boyvin, suivie de sa correspondance politique et de nouveaux détails sur ce grand homme. Les limites de la séance publique ayant nécessairement resserré celles de ce discours, il est imprimé ici tel qu'il a été prononcé.

dant, si vous consultez les histoires modernes les plus étendues, deux pages à peine, jetées au hasard, composent tout son éloge. Si, remontant plus haut, vous interrogez l'illustre auteur de l'*Histoire de la guerre de dix ans,* Girardot de Beauchemin, son contemporain, son collègue, et qu'avant un examen suffisant j'aurais cru son ami, c'est presque la même réserve, pour ne pas dire le même oubli. Vous vous êtes émus, Messieurs, de cette indifférence comme d'une injustice, et deux fois, dans ces dernières années, vous avez proposé pour sujet du concours d'éloquence l'éloge de ce grand magistrat.

Le silence seul a répondu à votre appel sans vous décourager, et, cette année même, d'accord avec nos traditions nationales, vous l'avez une dernière fois renouvelé. Dans l'incertitude du résultat, nous avons voulu qu'en cette séance solennelle une voix s'élevât du moins sur cette tombe fermée depuis deux siècles, et acquittât, quoique imparfaitement, la dette de reconnaissance du pays. C'est en étudiant la vie de Jean Boyvin dans les documents les plus purs que nous avons appris à le connaître, surtout dans sa correspondance écrite en entier de sa main au nom du Parlement, à l'époque la plus mémorable de sa vie, correspondance que nous avons récemment découverte. La simple vérité suffira à son éloge ; et vous demeurerez convaincus, quand elle vous sera connue, que la voix du peuple est fidèle, et que la modestie seule de ce grand homme nous avait, jusqu'à ce jour, dérobé ses plus beaux titres de gloire.

Jean Boyvin naquit à Dole en 1574, d'une famille honnête et de bonne renommée, mais sans illustration. Aucun de ses aïeux n'est nommé par l'histoire, et il est le premier de sa race. Depuis quatre-vingts ans, la Franche-Comté vivait alors en paix sous le sceptre paternel des rois d'Espagne. Ses droitures, prérogatives et franchises, nobles comme son nom, étaient respectées jusqu'à la délicatesse par ce protectorat lointain qui connaissait et ménageait la fierté de nos pères. Leur honneur était de ne payer aucun impôt ; et, dans leurs habitudes indépendantes, le léger tribut qu'ils s'imposaient eux-mêmes, dépensé en entier au service du pays, s'appelait DON GRATUIT. La Franche-Comté, cette province plus grande, selon l'expression de Boyvin, en réputation qu'en étendue, se gouvernait en quelque sorte elle-même, l'administration publique étant partagée entre le gouverneur sorti des rangs de la noblesse et le Parlement ou Cour souveraine de Dole qui représentait l'élément populaire. Cette forme singulière de gouvernement, qui avait relevé le pays de ses ruines après l'effroyable conquête de Louis XI, était bénie et chérie du peuple. Chaque sujet de ce pays catholique et libre eût mille fois donné sa vie pour Dieu, le gouvernement et l'Espagne.

A la frontière de France, deux boulevards puissamment fortifiés avaient été élevés par Charles-Quint : Dole et Gray. Dole portait encore les dernières traces de la conquête et du feu ; ces nobles cicatrices firent naître dans l'âme du jeune Dolois, à un degré suprême, l'horreur du joug étranger. Il acheva à Dole ses études au sein

de l'Université fondée par le bon duc Philippe, grande par ses services et sa renommée. Il y apprit les lettres grecques et latines, les mathématiques, les sciences physiques, la philosophie; et comme sa famille le destinait au barreau, le droit devint le principal objet de ses fortes études; son énergique volonté ne connaissait pas d'obstacle et luttait contre sa mémoire, le plus ingrat de ses dons naturels. C'est ainsi qu'il se fixa au barreau de Dole. Il possédait, à un degré supérieur, le don d'entraîner et de subjuguer les esprits, et ses contemporains le peignent en un seul mot, quand ils disent que c'était un homme éloquent.

Le barreau était alors la pépinière de la grande magistrature qui, par son autorité judiciaire et politique, était l'objet de toutes les ambitions. Mais Boyvin était sans protecteur; les deux Granvelle, ces nobles appuis du mérite oublié, n'étaient plus. Boyvin était assez modeste pour attendre, trop fier pour solliciter. Ce n'est qu'en 1609, à l'âge de trente-quatre ans, qu'il entra au Parlement comme avocat fiscal, d'où il monta, huit ans plus tard, au fauteuil de conseiller.

Pendant ce temps, il s'était marié. Sa femme, Sébastienne Camus, dont la famille fournissait à la science des docteurs en droit et aux seigneurs des juges châtelains, le rendit père de deux fils et de trois filles : famille patriarcale, sans orgueil et sans faste, plus riche par l'union et par les dons du cœur que par ceux de la fortune.

La haute réputation qui avait ouvert à Boyvin les portes du Parlement le suivit sous la toge, et le premier

des membres du barreau devint, par la science, la parole et l'autorité, le premier des magistrats. Nulle affaire politique où sa voix ne fût décisive, nulle négociation importante où il ne fût délégué par le Gouvernement lui-même. En 1629, le roi d'Espagne l'appela, par un décret, au Conseil suprême des Pays-Bas, qui devait délibérer dans la demeure même du roi ; mais Boyvin refusa de quitter son pays, sans que le titre de cette dignité nouvelle lui fût retiré. C'est ainsi que, dans la paix qui signale en Franche-Comté les premières années du dix-septième siècle, le plus renommé des parlementaires s'initiait à cette grande ère des affaires publiques, d'où allaient bientôt dépendre les destinées et le salut de son pays.

L'horizon se noircissait fort du côté de la France. Il avait été délibéré, dans les conseils de Louis XIII ou plutôt de Richelieu, qu'il était temps d'abattre la puissance de la maison d'Autriche, qui régnait alors sur l'Empire, sur l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, le nouveau monde. La guerre qui s'allumait dans toute l'Europe ne pouvait épargner la Franche-Comté, pays le plus voisin de la France et le plus faible. L'armée française passa la Saône. Le père du grand Condé, qui la commandait, s'avança pour prendre Dole, et établit son quartier général à Saint-Ilie, dans la maison même de Boyvin. Le Parlement, le vieil archevêque nommé gouverneur du pays, le conseiller Boyvin et ses deux fils s'enfermèrent dans la ville. C'est le grand fait de cette époque, que le siége de Dole d'immortelle mémoire, celui qui étonna le plus Richelieu. Boyvin,—c'est

l'expression d'un historien moderne,—fut l'âme de cette héroïque résistance; dans la rue, dans le conseil, dans la fumée du rempart. Puis il en devint l'historien, et, dans son récit, nomma tout le monde, excepté lui-même. Sa relation du siége de Dole est le plus beau monument écrit de cette ville, c'est le patrimoine de ses familles et l'histoire de ses héros. Toujours ce noble témoin peut dire : J'y étais. Aussi, dans son style négligé mais nerveux, tout est frappant de vérité, parce que tout y est peint sur nature, depuis le procureur général jusqu'aux paysans robustes faisant, dans les sorties, pleuvoir sur l'ennemi les coups de leurs fléaux armés de fer, depuis le sergent-major Dusillet, délogeant les Français du pied du rempart, rompant et brûlant leurs galeries, ou le valeureux capitaine de Grammont mourant de ses blessures dans la maison de Boyvin, jusqu'au père Laurent Chifflet revenant à la vie pour se dévouer encore aux pestiférés, depuis le vieil archevêque jusqu'à la femme du peuple. Dans son récit, les scènes touchantes et gaies succèdent aux scènes terribles; et, à la suite d'un assaut furieux, vous entendez sur le rempart, en signe de joie, le son du fifre et du hautbois qui, dans le calme de la nuit, fait résonner au loin les sons d'une pavane espagnole.

Devant une population aussi résolue, l'impétuosité française avait dû renoncer au hasard heureux des coups de main, et se soumettre aux lenteurs d'un siége en règle. Les tranchées avaient été ouvertes, et l'ennemi de proche en proche s'était établi au pied du rempart. Une mine effroyable, espoir des assaillants, devait, à

heure fixe, leur ouvrir une large porte pour l'assaut. Mais la fortification était l'œuvre de Boyvin, qui avait été, comme l'un des plus habiles mathématiciens du temps, chargé, avec l'ingénieur Vernier, de compléter les travaux d'art de Charles-Quint. Il ne s'alarmait pas de la rude épreuve que ses ouvrages allaient subir. « Je connais leur force, disait-il tranquillement; les » Français le sauront à l'œuvre. » Effectivement, quand la mine souterraine éclata avec une détonation qui ébranla la ville entière, la puissante maçonnerie, semblable à un rocher, se souleva d'un bloc et tout entière; et, à travers les fissures d'une brèche impraticable, l'ennemi découvrit par derrière, et sur le rempart (c'est l'expression pittoresque de Boyvin), nos bourgeois et nos soldats qui les attendaient en silence.

Le siége durait depuis près de trois mois, cinq mille Français avaient succombé; mais il était temps que la place fût secourue. « Nous avions perdu, dit » Boyvin, un tiers de nos meilleurs soldats, et un grand » nombre des plus vaillants bourgeois.... les munitions » de guerre s'en alloient consumées.... les magazins » publics épuisés.... les chevaux se nourrissoient de » sarment de vigne haché menu.... La peste s'estoit es- » pandue et eschauffée, de sorte qu'on commençoit de » craindre autant les approches de l'amy que de l'en- » nemi. Le courage ne défailloit pas, mais les forces » s'amoindrissaient de jour en jour. »

Dans ce tableau, il manque une circonstance vraie, mais que l'âme délicate de Boyvin n'a pas voulu révé-

ler à la postérité. Comme la noblesse du pays souffrait avec impatience le gouvernement des parlementaires, qu'elle regardait comme des hommes nouveaux, plutôt faits pour obéir que pour commander, c'était un bruit répandu dans la ville et fort accrédité, que l'armée du dehors, à laquelle venait de se rallier les troupes du duc de Lorraine et l'armée impériale amenée d'Allemagne par Gallas, avait résolu de laisser périr le Parlement (1), ou de l'humilier en le sauvant à l'agonie. Les secours chaque jour attendus étaient chaque jour différés, et les assiégés au désespoir semblaient condamnés à périr. Le Parlement écrivit alors une lettre pleine de noblesse aux chefs de l'armée. L'original est perdu ; mais les termes en ont été conservés par l'historien du siége de Dole, dont je crois reconnaître la pensée et la main. Jamais un langage plus digne n'exprima une émotion plus générale :

« Nous sommes fort résolus de nous ensevelir dans » nos cendres, plustôt que de nous rendre ou de com- » poser. Mais, si vous tardez plus longuement de nous » secourir, il ne vous restera plus d'autre consolation » quand vous entrerez dans nostre ville, que la souve- » nance que nous y avons combattu jusqu'au dernier » soupir, pour le service de Dieu et du roy, pour votre » liberté et la nostre. »

On croit lire, Messieurs, l'inscription de Léonidas et des Spartiates sur le rocher des Thermopyles !!

Enfin, le secours tant attendu parut aux yeux des

(1) Cette opinion populaire était injuste ; nous en signalons seulement l'existence.

assiégés. L'armée française repassa la Saône, Dole fut délivré. Des cris de triomphe et des fêtes extraordinaires accueillirent cette grande nouvelle en Espagne, en Flandre, en Allemagne et en Italie. Le roi d'Espagne ainsi que la reine montèrent à cheval pour aller, hors de Madrid, au monastère de Tocha chanter les louanges de Dieu; et l'infant, dans une lettre adressée de Cambrai à l'archevêque et au Parlement, donna sa parole de prince que la dette de reconnaissance de l'Espagne devenait une dette héréditaire de la maison d'Autriche.

Les rôles semblaient changés désormais; c'était à la France à trembler à son tour. L'armée de Gallas, les troupes du duc de Lorraine, les Croates de Mercy, unis à la noblesse franc-comtoise, allaient passer la Saône; Dijon était menacé, et les peuples du duché, saisis d'effroi, s'enfuyaient déjà vers Lyon et Paris.

Ici, Messieurs, se termine le dernier écrit imprimé de Boyvin, cette grande relation du siége de Dole. Mais ici commence l'époque la plus curieuse, la plus inconnue de sa vie, et cette correspondance écrite de sa main qui va nous le faire connaître tout entier.

Elle nous révèle d'abord un fait bien surprenant, que les contemporains n'ont pas voulu nous dire et que les historiens semblent avoir dès lors ignoré. Au sein de son triomphe et de sa gloire, le Parlement renonça à la souveraineté du pays, et envoya au roi d'Espagne l'acte de son abdication sans pouvoir la faire accepter.

Pourquoi, Messieurs, cette résolution étrange et soudaine, inconcevable pour quiconque n'a pas sondé le vrai secret de nos annales? Le voici :

Le Parlement, couronné par la victoire et salué par les acclamations d'une partie de l'Europe, était effrayé par la confusion étrange qui se révélait dans la Franche-Comté, et qui ne pouvait être dominée que par une main unique et résolue. Il se plaignait de la noblesse qui l'avait secouru si tard; la noblesse était outrée de l'accueil glacé qu'elle avait reçu à son entrée à Dole. Les chefs étrangers et auxiliaires n'avaient ni intérêt dans la cause du pays, ni volonté d'entrer en France. Une pensée dominait le duc de Lorraine, celle de ménager ses troupes pour recouvrer ses Etats : Gallas, ennemi réconcilié de ce prince, était un grand seigneur allemand, peu curieux, après avoir achevé la guerre d'Allemagne, d'aller hasarder en France son nom, ses grands biens, ses honneurs, et son crédit attaqué à la cour impériale en son absence. C'étaient chaque jour de nouveaux prétextes pour différer la grande invasion projetée ; la saison des pluies arrivait, pendant qu'il attendait, tantôt ses troupes et tantôt ses canons. Durant ce temps, deux armées de pillards sans solde vivaient sur le paysan désespéré et révolté, menaçant de passer l'hiver dans nos campagnes. Au sein du pays, la peste cruelle; à la frontière, dans le Bassigny, Weymar et La Valette, ennemis attentifs à tous les mouvements; en face, la France et Richelieu !

On comprend maintenant pourquoi le Parlement chercha à abdiquer sa souveraineté ; et comment, ne pouvant y parvenir, le cœur manqua à la plupart des parlementaires déjà atteints par le fléau contagieux. Presque tous, ils quittèrent Dole, et se dispersèrent en

silence sans faire connaître le lieu de leur retraite.

En présence de cette situation terrible, l'homme qui saura dominer toutes les craintes et accepter la responsabilité du présent et de l'avenir, mérite sans doute qu'on lui applique le mot d'Horace :

Si fractus illabitur orbis
Impavidum ferient ruinæ.

Cet homme, c'est le conseiller Boyvin, avec quatre de ses collègues; mais Boyvin, c'est le Parlement !

Il reste debout sur la brèche; son âme n'est saisie d'aucune crainte. Sa correspondance à la main, on suit ses pensées jour par jour. Il n'en a qu'une, celle de sauver son pays. Il prie, invite, ménage, éclaire, tonne, éclate, menace, fidèle à un plan unique, celui de conserver au dedans l'armée franc-comtoise en cas de revers, et de précipiter sur la France les Lorrains et les Impériaux, dont il veut, avant tout, débarrasser le pays.

En face de tous les dangers, son écriture est ferme, régulière, et dans des dépêches souvent fort longues, presque sans rature.

Mais son âme est profondément blessée de la fuite de ses collègues ; il s'émeut, il s'écrie :

« Quel démembrement d'un corps que nous avons vu » si uni, il y a moins de quatre mois ! Dieu veuille par » sa divine bonté le réunir et le remettre en sa première » splendeur qui semble ternie et méprisée ! »

Et ailleurs :

« C'est une chose déplorable de nous voir ainsi

» dispersés, et toutes les affaires abandonnées en une » saison où il ne fut jamais plus nécessaire de se roidir » contre la fortune ! »

Dans les conseils, la mort siége à côté de lui, et il traverse des rues encombrées de morts et de mourants pour se rendre à la salle du Parlement. Il en parle avec tranquillité : « Il ne faut pas craindre la peste, dit-il ; » elle est partout, autant dans les maisons que dans les » rues, quoique plus furieuse ici qu'ailleurs. »

Les travaux du gouvernement l'occupent jour et nuit pendant trois mois. Il manquait un prix à ses services, la calomnie. Cette épreuve se joint à toutes les autres. C'est lui qui empêche les armées impériales, Lorrains et Bourguignons, d'entrer en France ; il compromet par ses lenteurs la gloire et la sûreté du pays; il enfreint les ordres de l'infant... Sous le poids de cette accusation qu'il croit adressée à la cour d'Espagne, Boyvin n'en contient pas moins la noblesse par des ordres absolus :

« Qu'il nous communique ses desseins, écrit-il en par- » lant du chef qui la commande; qu'il nous communique » ses desseins, et ne nous tienne pas toujours pour des » gens assiégés ! »

Il en est réduit à se justifier devant le gouvernement, et écrit de sa propre main sa défense :

« Sans doute, dit-il au nom du Parlement, M. le » marquis de Conflans (le gouverneur militaire chef » de la noblesse) et M. de Beauchemin (c'est l'historien » de la *Guerre de dix ans*) auront écrit par delà qu'ils » auroient jà fait des miracles si nous les secondions;

» mais que nous retardons l'effet de leurs bons desseins
» par nos longueurs et pointilles. Ce seroit un bon effet
» d'une mauvaise cause, si cela nous deschargeoit du
» gouvernement. Mais de Conflans et son conseil (il
» parle du même historien) se trouveroient bien empes-
» chés, s'il avoit à manier seul le timon de ce vaisseau
» agité de tant de tempestes. »

Pendant que l'énergique pilote, couvert du nom de la cour souveraine, sauve ainsi l'honneur de son corps et son propre pays, une nouvelle extrémité se déclare. La peste a pénétré dans sa maison : sa belle-mère est frappée à côté de lui. Les règlements sanitaires le renferment sous une étroite clôture : ses quatre collègues, restés fidèles et qu'il a soutenus par sa présence, ne peuvent ou n'osent donner des ordres dans la confusion universelle où le pays est prêt à rentrer. Boyvin, prisonnier dans sa chambre, leur écrit ces paroles :

« S'il vous plaisoit me marquer par écrit ce que vous
» désirez être fait, je m'y conformerois, et ne puis au-
» trement me résoudre à rien. Car on ne m'a pas célé
» que j'avois seul le gouvernement de la province, et
» que ce gouvernement de gens de lettres mettoit la
» noblesse en grand mescontentement. Je ne suys guères
» ambitieux de ces fascheuses entremises, mais bien du
» repos et de la tranquillité que je serai contraint d'aller
» chercher à la fin aussy bien que les autres. »

Quelles remarquables paroles ! *On ne m'a pas célé que j'avois seul le gouvernement de la province !* Homme sublime ! modèle des magistrats, sauveur de votre pa-

trie, oui, cette accusation était fondée. Vous gouverniez seul le pays ! Nous comprenons maintenant les élans de reconnaissance de tout un peuple, et cette auréole de gloire qui entoure votre nom, et l'accompagne encore, après deux siècles, dans les ombres de la mort!!!

Les quatre collègues de Boyvin, effrayés, le supplièrent de ne point les abandonner. J'ai retrouvé leur réponse écrite : « Il est du tout nécessaire que M. Boy-» vin demeure; autrement tout quittera. »

Boyvin demeura donc, continua, quoique captif, à tenir tout le pays en ordre, donna ainsi au Parlement le temps de rentrer silencieusement au poste dangereux qu'il avait déserté ; puis, par une admirable délicatesse, écrivant l'année suivante l'histoire du siége de Dole, il arrêta à temps son récit, ne dit rien des trois mois qui suivirent la levée du siége, et couvrit de son silence la défaillance des parlementaires et l'époque la plus mémorable de sa vie.

Nous avons hâte d'arriver à l'année 1639. C'est celle où il fut nommé président du Parlement. La guerre de Dix ans, qui continuait sans relâche avec la France n'eût pas d'époque plus effroyable. L'année 1639, dit Girardot de Beauchemin, est la plus funeste et tragique que la Bourgogne ait eue : car elle a été toute dans le feu, le sang et la peste, et sans secours d'aucune part. La présidence du Parlement était vacante. L'Espagne n'hésita pas dans son choix. Boyvin, désigné au gouvernement par la cour de Dole comme par la voix publique, n'osait cependant entrer en charge; car, à cause de la guerre, et au sein d'une ville fermée, il ne put, pen-

dant une année, retrouver le délégué du roi qui devait recevoir son serment. Mais ses collègues, malgré ses résistances, l'enlevèrent presque de force, l'installèrent sur son siége, et coururent dans la ville, annoncer au milieu des cris de joie le nouveau père de la patrie.

A ce poste de l'éminent péril, Boyvin fut, en tête des Franc-Comtois, ce qu'il avait été jusque-là. Les armées françaises, Weymar, le duc de Longueville, Villeroy, tout échoua, et Richelieu mourant en 1642 apprit ce que pouvait, à quatre-vingts lieues de Paris, sans frontière fermée du côté de la France, une nation réduite à une poignée d'hommes, mais résolue de vivre et de mourir libre et sans maître.

Jamais, dans ses écrits, Boyvin n'a attaqué ni même nommé Richelieu. Cette calme modération de la force rappelle, par un contraste frappant, le portrait que traçait du cardinal mourant la plume ardente et passionnée de Girardot de Nozeroy :

« Le cardinal de Richelieu mourut, sur la fin de » l'année 1642, d'une gangrène qui lui brusla et con- » somma le bras droit. Ses douleurs estoient grandes, » et il avait été dès longtemps réduit à tel point, qu'on » le portait dans les champs posé sur des brancards trop » larges souvent pour le passer par les portes des mai- » sons où il logeoit, et il falloit abattre et ouvrir les » murailles des maisons pour donner passage à ce » squelette bruslant. Mais,—ajoute l'historien avec toute » la violence de la haine contre l'auteur des maux de son » pays,—pour autant il ne remettoit rien de son ambition

» et cruauté ordinaire, et partie dans l'espoir de santé, » partie dans les délices de vengeance (qui est le mor- » ceau friand des tyrans), alloit se consolant et cha- » touillant dans ses douleurs. »

Notre pays, épuisé de sang, goûta quelque calme à partir de 1644. Si nous n'avions hâte de finir, nous aimerions à vous le peindre sous le pouvoir réparateur de Boyvin, devenu le législateur de la paix (1), comme il l'avait été de la guerre ; ou bien, nous vous montrerions ce grand magistrat descendant de son siége de justice pour venir, avec la bonhomie de son époque et de son pays, prendre part aux thèses paisibles du Collége et de l'Université, sur les lettres, la philosophie, la théologie, le droit et la médecine.

Un fait recueilli par Jules Chifflet, son contemporain, c'est que ce fameux président demeura jusqu'à la fin aussi pauvre qu'il était entré en charge.

Boyvin était parvenu à sa soixante-seizième année : mais le temps s'appesantissait en vain sur cette tête vénérable et blanchie. C'était toujours la même vigueur dans les conseils, la même influence décisive, la même autorité, et, selon l'expression de ses collègues, « l'asge où il » estoit jà fort avancé n'avoit rien retardé de ses travaux » journaliers à la ponctuelle desserte de sa charge. » Rien peut-être ne témoigne mieux de la puissance d'une âme fortement trempée que cette verte vieillesse, que

(1) Cette paix n'était qu'une abstention d'hostilités et une cessation de courses entre les Bourguignons et les Français. La paix ne fut pas rétablie du vivant de Boyvin; le traité des Pyrénées, en 1659, mit seul fin à la guerre entre la France et l'Espagne.

cette indépendance de l'âge, à la suite des plus terribles épreuves, toutes supportées à une époque avancée de la vie. Mais tout devait être grand dans ce grand magistrat. Il siégeait encore à la tête de sa cour souveraine le 13 du mois d'août 1650 : treize jours après, la ville de Dole apprit qu'il n'était plus. A la consternation générale, il eût semblé que cet admirable vieillard ne devait jamais mourir. Les registres du Parlement empruntent des expressions étranges pour peindre ce qu'ils appellent *l'excès de la perte de ce grand personnage.* Consolé et affermi par la religion, qui avait été l'âme de sa vie entière, le président du Parlement de Dole s'était endormi, plein de jours et de gloire, comme dans un doux sommeil. Ces mots sont gravés sur son tombeau : *Plenus diebus et gloriâ, placidissimè defecit.* On dirait, dans une tranquille soirée d'automne succédant à un temps chargé d'orage, l'astre du jour penché vers son couchant où il disparaît dans le calme et dans la majesté. Le grand nom de Boyvin rayonne, dans notre histoire, sur la première moitié du dix-septième siècle ; c'est l'époque parlementaire à son plus haut degré d'énergie et de splendeur ; mais cette époque finit avec lui. Le traité de Munster, deux ans avant sa mort, unit l'Alsace à la France, et rompt la communication de la Franche-Comté avec l'Empire. L'Espagne la regarde dès lors comme perdue pour elle. On aperçoit dans un avenir prochain la domination française, et la fin du règne des parlementaires.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot. Lorsque, vingt-quatre ans après la mort de Jean Boyvin, Louis XIV,

vainqueur de la Franche-Comté, conquise pour la seconde fois, fut sur le point d'entrer à Dole, le premier nom qu'il inscrivit sur la liste du Parlement rétabli fut celui de Claude Boyvin, le fils de celui qui avait si énergiquement résisté à Louis XIII. Mais il n'entrait pas dans les destinées de cette noble famille de servir une cause qu'elle avait toujours combattue, et le nouveau président mourut six jours après, sans postérité. Le nom qu'il portait s'éteignit. On l'inhuma à côté de son père, sous une simple pierre sans inscription. Il semblait que dans l'asile de la mort, le silence devait se faire autour de ces tombes et de ces grands noms, comme sur la place publique il se faisait désormais autour des libertés du pays.

Telles furent, Messieurs, la vie et la mort de Jean Boyvin, président du Parlement de Dole. Si on le compare aux plus grands magistrats dont s'honorent et la Bourgogne et la France, aux Brisson, aux Achille de Harlay, aux Molé, aux Lamoignon, il se soutient à toute la hauteur de ce grand parallèle. Quelques-uns l'ont égalé peut-être, aucun ne l'a surpassé. En considérant cet inflexible amour du travail, de la science, de la justice et du devoir, cette droiture et cette bonté du cœur, cette modestie et ce mépris de la mort, cette âme si virile et si profondément religieuse, égale, sans effort, à tous les dangers, à tous les honneurs, à toutes les calomnies, à toutes les extrémités qui peuvent atteindre l'homme ici-bas, mon front s'incline d'attendrissement et de respect! Puissé-je, dans les redoutables

fonctions de la magistrature, n'oublier jamais les impressions que j'ai ressenties, les leçons que j'ai reçues dans l'étude de cette vie partout empreinte de la simple et véritable grandeur! Honneur à la nation qui peut produire de pareils caractères! Heureux celui qui, en mourant, légua au pays de Franche-Comté de tels exemples après lui avoir rendu de tels services, et dont le nom, si profondément gravé dans les plus grands souvenirs de notre histoire, y demeure comme l'impérissable emblème du courage, de l'honneur civique, du patriotisme et de la vertu !

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. ALEX. DE SAINT-JUAN.

Messieurs,

Ce n'est pas sans défiance de mes forces et sans redouter les justes exigences de mon auditoire, que j'ai vu s'approcher le jour solennel où j'aurais à vous entretenir d'un collègue que nous avons tous aimé, et qu'une mort prématurée a enlevé dans la séve de l'âge et dans toute la fleur de son talent.

Comment me flatter de plaire à cette assemblée d'élite, composée de magistrats, de savants, de littérateurs, dont la Franche-Comté s'honore? Puis-je espérer intéresser ou tout au moins piquer un instant la curiosité? Hélas! non. Je n'ai rien à vous dire que vous ne sachiez déjà; luttant avec trop d'inégalité contre l'éloquence de vos souvenirs et de vos regrets, je réclame toute votre indulgence pour cet essai que le cœur seul m'a dicté.

Né à Pontarlier le 4 février 1805, d'une famille des plus honorables, distinguée déjà dans le barreau et l'administration, comme elle l'est encore aujourd'hui dans la magistrature et les arts, M. Demesmay fit ses études dans sa ville natale; ses premières années se passèrent au milieu de ces fraîches et hautes montagnes

qui, telles que les dieux, sont éternellement jeunes, sous ces sapins aussi verts que la robe de l'espérance, près de ces eaux bleues comme les yeux d'une willi d'Allemagne.

Nul doute que cette pittoresque nature qui l'environnait de tous côtés n'ait fortement impressionné le jeune homme; c'est là qu'il entendit pour la première fois une voix divine qui lui disait aussi : Poëte, où es-tu !

Nonobstant ses goûts irrésistibles pour la poésie, il n'hésita pas cependant à prendre une profession industrielle, choix dont je le loue en dépit des vieux préjugés qui s'écroulent devant des mœurs nouvelles. En effet, Messieurs, il n'y a plus de profession qui fasse déroger; sous le niveau pacifique de l'éducation, l'intelligence et la probité *anoblissent* tout travail, et le premier de tous les titres est le titre d'homme de bien.

Mais ce que je dois surtout louer dans Auguste Demesmay, c'est cet amour sincère des lettres, que n'éteignirent jamais en lui ni les spéculations du négoce, ni les agitations de la politique. Dès son début dans la carrière qu'il venait d'embrasser, il trouva le temps d'apprendre l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, et réunit dans sa bibliothèque les chefs-d'œuvre de ces langues, si riches en penseurs profonds et en grands poëtes. S'inspirant à la fois du génie étranger, des modèles antiques, des maîtres français et des innovations de la jeune école romantique, il composa selon l'inspiration du jour deux recueils de vers, les *Essais d'un jeune montagnard* et les *Solitudes*, deux filons qui indiquaient déjà la mine d'or.

La mine d'or, l'œuvre capitale, l'œuvre de prédilection de notre confrère est incontestablement les *Traditions populaires de la Franche-Comté;* lui aussi s'était enrôlé pour la sainte croisade contre les rauques déclamations du jacobinisme iconoclaste. Les légendes d'Auguste Demesmay, enlacées à nos ruines, comme autant de lierres poétiques, les ont raffermies contre le temps et défendues contre le vandalisme.

Pour ne point céder à la tentation de tout louer et de tout citer, je me bornerai à vous donner les noms de *Gabrielle de Vergy*, de *Notre-Dame de Consolation,* de *Berthe de Joux,* touchantes et gracieuses chroniques où le nouveau ménestrel, par la magie de son art, réveille tout ce passé endormi et trouve de sympathiques échos pour ce néant qui n'avait plus même un nom.

Auguste Demesmay, à proprement parler, n'appartient pas à la race des conteurs français : *Dicaces cum morsu,* race personnifiée dans La Fontaine et Voltaire; il appartient à cette blonde et rêveuse famille de poëtes dont Burger, Ulhand, Justin Kerner sont les pères. Enfermé dans la tour mystérieuse avec les châtelaines et les paladins, il ne mêle pas le sarcasme rabelaisien aux devis amoureux. Son merveilleux a la simplicité d'une croyance; ses drames le vaporeux d'un clair de lune sur les bords du Rhin, et ses héros, quand ils meurent, expirent autant d'amour que de leurs blessures.

Aussi ces rimes, candides comme les chants qui nous ont bercés, réchauffent-elles le cœur quand l'air humide des soucis l'entoure. Le lecteur dans ses yeux sent poindre des larmes d'attendrissement; il a reconnu le

maître chanteur, qui croit parce qu'il a vu, entendu et touché, et il se dit :

— Oh! comme la vie devait être douce et intime auprès de ce poëte, qui racontait des histoires aussi miraculeuses !

Ici, Messieurs, permettez-moi d'insister sur la possibilité et même la nécessité d'unir, pour le succès de toute œuvre d'art ou de science, les travaux de l'esprit aux soins matériels de la vie de province, fatigue qui repose d'une fatigue, secret que notre ami possédait à fond et qui lui a si bien réussi.

Il est vrai que tout rhétoricien émérite affirme avec emphase, prétend avec dédain qu'on ne peut penser ni écrire qu'à Paris ; qu'à Paris l'esprit et la richesse courent les rues ; qu'on y peut escompter l'esprit qu'on a contre la fortune qu'on doit avoir, qu'enfin, de même qu'en Italie, tout s'y improvise, art et plaisir.

Beaux rêves qui brûlent leurs ailes mensongères aux lumières de la rampe, quand ils n'ont pas leur réveil à l'Hôtel-Dieu. L'art ne germe pas à Paris, s'il s'y épanouit ; Paris fait fleurir, mais non pas éclore. L'art, comme le *ramis felicibus arbos* de Virgile, croît dans l'ombre et loin du bruit, et veut pour être cueilli la main d'un initié.

Ce n'est pas ainsi, du reste, qu'ont agi nos pères et même les contemporains dont le nom électrise la grande ville. Montaigne et Balzac, ces deux créateurs de la prose française, vivaient retirés dans leurs terres, en société de leurs livres ; Corneille et Molière ont composé leurs premières scènes en province ; madame de Sévigné

datait ses lettres charmantes de son jardin des Rochers ou de son parc de Livry; Buffon décrivait les magnificences de la nature dans son pavillon de Montbard; Montesquieu, comme Cicéron à Tusculum, rêvait l'*Esprit des lois* sous l'avenue de son château de la Brède; Rousseau, ses immortelles utopies à l'île Saint-Pierre, aux Charmettes, à Ermenonville; Voltaire, l'esprit parisien par excellence, moqueur et coquet, avait besoin du silence et de la paix des Délices ou de Ferney; enfin tous les savants, les orateurs, les poètes, les peintres, les sculpteurs, dont l'éloquence ou le génie ont fait retentir ce siècle: Cuvier, Lamartine, Balzac, Lamennais, Chateaubriand, Ingres, David et tant d'autres, venaient tous de la province si décriée, où la vie de famille et les labeurs quotidiens forment les caractères à la Plutarque et les trempent à l'antique.

Messieurs, pour que l'avenir soit digne du passé et du présent, pour que la Franche-Comté conserve sa vieille et noble réputation, alimentons avec soin cette passion vive et inspiratrice du sol natal et de la vie cachée, où les lettres sont honorées comme une religion par le cœur et la vertu.

C'est à ce culte du foyer, à ces travaux patients et recueillis que nous devons toutes nos illustrations: les Chifflet, les Bergier, les Dessault, les Bichat, les Breton, les Wirche, les Nicole, les Dunod de Charnage, les Nodier, les Courvoisier, les Perreciot; et dans cette assemblée même, ces esprits sérieux et délicats capables de faire un bel ouvrage comme une belle action, pour qui les lettres sont autre chose qu'une vague réminiscence

de la jeunesse ou un vulgaire secret, pour qui un chef-d'œuvre est un être vivant, un ami avec qui ils conversent : hommes rares dont le mérite n'est un mérite que pour eux-mêmes; les nommer est inutile ici, ce serait d'ailleurs imposer un supplice à leur modestie.

C'est de ces maîtres révérés, et de vous, Messieurs, que Demesmay tenait ce profond mépris pour le mercantilisme littéraire de Paris, et cet amour du calme et du foyer. Ses études sérieuses, son caractère doux et conciliant le firent bientôt remarquer parmi ses contemporains; devinant en lui l'homme d'avenir, l'Académie l'appela dans son sein en 1833.

Au culte des arts, il devait bientôt ajouter le culte plus sérieux de la patrie. Dix ans ne s'étaient pas écoulés depuis sa nomination, que Pontarlier, sanctionnant votre choix, l'envoyait à la Chambre des députés remplacer un de nos concitoyens les plus éminents, M. Théodore Jouffroy. A la tribune il apporta la maturité de la pensée et de l'expérience, fruits d'une forte conviction et d'une religieuse éducation de famille.

Il siégea sur les bancs de l'opposition, mais de cette opposition loyale pour qui, si la liberté est un premier besoin, l'ordre est aussi le premier devoir de la liberté, opposition qui mettait en pratique cette maxime de Platon : Pour bien gouverner il faut deux choses, force et sagesse, lesquelles, réunies en un seul mot, s'appellent modération.

Il eut l'honneur d'être réélu sept fois, avec une majorité toujours croissante et sous trois régimes différents. Ce rare succès s'explique facilement : la poli-

tique n'avait jamais absorbé le Franc-Comtois; indépendant par caractère, il était indépendant sous tout gouvernement. Sa vie publique n'était que le reflet de sa vie privée; citoyen quand il le fallait, il était homme tous les jours, vivant pour nous, pour nos foyers, nos intérêts, accueillant tout compatriote comme un ami, consacrant son crédit mérité au service de son pays, et pendant dix ans de labeurs et de luttes, n'ayant oublié rien, excepté lui.

Né dans un pays de pâture et d'élevage, dès son enfance les agriculteurs avaient eu toutes ses affections. Connaissant à fond cette partie de notre département, où le sol est avare et le climat si rude, où tout s'achète au prix de la sueur, il avait entendu les vœux des paysans, il avait vu de quelle importance le sel est pour l'hygiène de l'homme et pour l'élevage du bétail, et combien nos concitoyens jalousaient les faveurs que la France prodiguait aux Suisses leurs voisins.

C'est alors qu'il songea à faire à la Franche-Comté un don aussi grand que son amour. Je veux parler du dégrèvement de l'impôt du sel, impôt si dur et si lourd pour nos montagnes. Ne consultant que son courage et son dévouement, il se met à l'œuvre ; chaque obstacle qui surgit double son énergie; chaque tâche qu'il s'impose lui donne une nouvelle force; dans la discussion ses pensées s'élargissent, son talent grandit, il devient en quelque sorte universel. Poëte, il combat les chimistes les plus distingués, et les convainc d'erreur ; homme d'imagination, il combat et renverse les chiffres des calculateurs les plus spéciaux. Vous savez les longueurs, les péripéties et le résultat de cette lutte.

Je ne suis pas ici pour juger si le dégrèvement fut ou ne fut pas une bonne mesure financière ; les actes d'une pareille importance n'ont pour juge que le temps. Seulement j'applaudis sans réserve au zèle comme au succès de mon compatriote, à la prospérité que son triomphe a assurée à l'agriculture franc-comtoise. Le dégrèvement de l'impôt du sel, c'est le premier pas fait vers ce but que cherche l'économiste, la vie à bon marché, cette incessante préoccupation des sociétés modernes.

Cependant les forces de notre confrère s'épuisaient, le découragement s'était joint au dégoût de la vie publique, il se voyait accablé par la difficulté de faire le bien. Dans ses dernières visites à Besançon, il parlait sans cesse de sa résolution de quitter la politique toujours troublée par les agitations de ce *Forum insanum,* pour revenir tout entier à la littérature, charme de ses premières années. Il espérait terminer sa carrière au milieu de vous comme il l'avait commencée, dans les douces relations de l'étude et de la fraternité littéraire. Avec quelle joie nous aurions salué son retour, moi surtout, qui presque enfant encore avais chanté son premier succès électoral ; il aurait été le centre de ces aimables entretiens qui nous manquent et qui n'auraient besoin pour éclore que de la chaude et sereine atmosphère d'un salon ami.

L'exquise politesse, l'élégante familiarité de Demesmay étaient précisément ce qu'il fallait à cette intimité lettrée, à ces réunions où sans morgue, sans jalousie, la gaîté préside éblouissante des étincelles de l'esprit ; réunions trop rares aujourd'hui, comme s'en plaint

M. Villemain, où les opinions et les rangs sont rapprochés par la meilleure et la seule véritable égalité : celle du savoir et des nobles sentiments.

La mort a détruit ce beau rêve ; une maladie au cœur a brisé avec la rapidité de la foudre cette existence pleine d'espérances pour l'avenir et de bonnes actions dans le passé. Auguste Demesmay, à peine âgé de quarante-huit ans, est mort le 12 octobre 1853, dans ce même Pontarlier où il était né, entouré des affections de sa famille et je dirai presque des sympathies de la nature. Suprême consolation due au poëte et à l'homme de bien ! Il repose à la place qu'il s'était choisie, près des siens, à l'ombre de l'arbre qu'il a aimé, embaumé par les fleurs qu'ont plantées la piété et le souvenir. Il est mort calme et souriant au glas de la cloche qui rassérénait ses dernières pensées, aux plaintes de cette cloche qu'avec Schiller, mort jeune comme lui, il venait de chanter avec tant de talent.

Messieurs, je dois m'abstenir de vous parler de cette belle traduction ; mon maître et excellent ami M. Viancin l'a fait avec tant d'esprit et de cœur, qu'il est impossible d'y rien ajouter. Je vous demanderai la permission de substituer à ce morceau de si grand mérite la strophe d'une ode de notre ami, *le Jeune Mourant*, strophe pleine de pressentiments, véritable chant du cygne qui m'a fait verser des pleurs :

Oh ! quitte sans regrets le terrestre séjour,
Ame, immortel rayon d'une flamme divine,
Rejoins ta céleste origine.
La crainte, la douleur, l'espérance, l'amour,
La mort..., voilà la vie, un songe, une chimère.

La mienne qui s'éteint n'a duré qu'un instant ;
Qu'il tremble, le méchant à son heure dernière,
Qu'il demande à grands cris la vie ou le néant ;
Moi je meurs et j'espère !

Si sa mort fut digne d'un chrétien et d'un poëte, que dire de son testament, de ces legs où sa bienfaisance lui survit et, s'échappant de sa tombe, plane comme un ange gardien sur les pauvres travailleurs qu'il aimait tant !

Oui, Messieurs, Auguste Demesmay a passé en faisant le bien ; aussi est-il du nombre de ces hommes qu'on ne peut espérer remplacer. Sa mort a fait parmi nous ce vide sinistre et profond que fait au cœur de la forêt la chute d'un chêne ; où était l'arbre, pendant longtemps rien ne germe, et il faut un siècle pour que le vide soit comblé.

Telle est l'esquisse de cette existence trop courte et pourtant si remplie, esquisse insuffisante et décolorée, mais votre souvenir l'animera et votre cœur saura la compléter en tenant compte de mon inexpérience et de mes efforts à rendre la bienveillante et poétique figure d'Auguste Demesmay.

J'ai fini, Messieurs. Cependant un dernier mot encore pour vous remercier de l'honneur inespéré que vous m'avez fait en m'appelant au milieu de vous ; je n'oublierai pas que mon nouveau titre oblige, et je m'efforcerai, en vous apportant chaque année les moins imparfaits de mes travaux, de témoigner de mon amour pour les belles-lettres qu'honorait tant notre collègue, et de ma reconnaissance envers vous.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

Platon couronnait les poëtes de fleurs, et les renvoyait du territoire de la République. Je ne sais si le divin Platon ne se trompait pas. La République des lettres se montre moins inhumaine pour les favoris des Muses, elle les couronne, les retient, et leur donne le droit de cité. Au même âge que M. Demesmay si cher à nos souvenirs, des succès mérités vous ont ouvert les portes de cette enceinte consacrée. L'Académie n'a point oublié la lutte poétique, ouverte il y a dix ans sur la gloire militaire de la Franche-Comté, où vous recûtes le même jour sous ses yeux une double distinction, étant devenu, à son insu, votre propre concurrent. Enfant de la Franche-Comté, la gloire de la patrie vous inspire ; plus d'une fois vous l'avez chantée avec bonheur ; plus d'une fois, dans des vers dignes d'elle, le souffle poétique s'est fait sentir, le cri du cœur s'est fait entendre. C'est le pays des sites pittoresques et majestueux, des nobles actions, des merveilleux souvenirs. L'avenir est offert à la muse qui, s'emparant de ces sources de la poésie, fidèle à toutes les traditions du vrai et du beau, sévère à elle-même, et faisant difficilement des vers aisés, se maintiendra toujours à toute la hauteur d'un semblable sujet, et popularisera par le

rhythme et la mesure ces grandes scènes de la nature et de l'histoire. Que cette gloire, Monsieur, soit la vôtre ; l'avenir nous tiendra toutes les promesses du passé ; et, par avance, je m'estime heureux d'offrir au poëte, à l'élu de la Compagnie, les félicitations de la bienvenue.

UN PETIT ÉPISODE

DE LA GUERRE EN CRIMÉE,

Par M. Viancin.

—

Tout n'est pas trait de barbarie
Dans ces déplorables combats
Où l'on s'engage avec furie,
Au nom des maîtres d'ici-bas.
Nos soldats, orgueil de la France,
Prodiges d'intrépidité,
Font, aussi bien que leur vaillance,
Admirer leur humanité.

Triste victime de la guerre,
Sous les murs de Sébastopol,
Un jeune Russe était naguère
Gisant mutilé sur le sol.
Sa blessure n'est point mortelle;
Mais ses douleurs l'ont fait pâlir,
Et sa languissante prunelle
Semble annoncer qu'il va mourir.

Rapidement de lui s'approche
Un Bisontin. — L'enfant du Nord
Croit qu'un barbare, au cœur de roche,
S'apprête à lui donner la mort.
Mais il se trompe : — c'est une âme
Qu'inspire un vouloir bienfaisant,
Celui de rallumer la flamme
Qui s'éteint dans l'agonisant.

Non, non, d'un meurtrier sauvage
Ici le fer n'est point levé :
Le blessé reçoit un breuvage
Qui le ranime et l'a sauvé.
Surpris, ému de l'assistance
Qu'il doit au généreux vainqueur,
Il sourit de reconnaissance ;
Deux larmes coulent sur son cœur.

Et son visage s'illumine
D'un sentiment doux et pieux ;
Il détache de sa poitrine
Un symbole religieux,
Un crucifix... qu'il abandonne
A son sauveur aimé du ciel ;
Son geste dit qu'il le lui donne
Comme un souvenir fraternel.

Accepte et garde cette offrande,
Guerrier digne du nom français ;
Ta récompense est déjà grande
Avant la palme des hauts faits.
Chez nous point d'âme assez vulgaire
Pour n'en pas sentir la valeur :
Ce prix de ton œuvre exemplaire
Est pour nous une croix d'honneur.

L'image dont elle est parée
N'est point celle d'un conquérant ;
Mais c'est la figure adorée
D'un Maître aussi doux qu'il est grand.
C'est le type de la clémence,
De l'inépuisable bonté,
Le Dieu de paix, d'amour immense,
De souveraine liberté.

A ces biens les peuples conspirent,
De leurs droits justement jaloux ;
Et pourtant ils s'entre-déchirent !...
Rois de la terre, y pensez-vous ?
Aux cris de ce sang qui ruisselle
Devez-vous longtemps rester sourds ?
La paix, la paix universelle
Est-elle un rêve pour toujours ?

Ah ! deviens entre tous les hommes
Un gage de fraternité,
Croix de celui par qui nous sommes
Rendus à notre dignité ;
Et des cieux puisse la lumière
Un jour éclairer les mortels,
Tous désarmés sous la bannière
Qui mène aux lauriers éternels !

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE,

Par M. Monin.

—

Messieurs,

Votre commission n'a que quelques mots à vous dire sur le concours d'histoire.

Deux mémoires seulement ont été présentés.

Le n° 1, intitulé : *Notices historiques sur l'abbaye de Mont-Sainte-Marie et ses possessions*, présente le résultat de recherches qui nous ont paru assez étendues sur un sujet que nous avons trouvé assez ingrat. A moins que de nouveaux documents plus importants ne viennent s'ajouter à ceux que l'auteur a consultés, il est difficile de trouver dans l'histoire de ce monastère la matière d'un travail aussi étendu. Les seuls détails intéressants sont : 1° la description des bâtiments faite en grande partie sur des souvenirs qui vont s'effacer et sur des ruines dont en ce moment on emporte les dernières pierres; 2° l'historique de la dépossession des moines en 1790. La rédaction tout entière nous a paru avoir été faite avec une grande précipitation. Néanmoins, ce travail donnant la preuve de recherches patientes et nombreuses, d'un véritable amour pour les antiquités de notre montagne franc-comtoise, la commission vous

propose de décerner à ce mémoire une médaille de bronze à titre d'encouragement.

Le n° 2, intitulé : *Recherches historiques sur la ville et le château d'Ornans*, est une monographie complète qui, malheureusement, s'arrête à la dernière année du XVIe siècle. Nous n'avons point pensé, Messieurs, que l'histoire d'Ornans pût offrir matière suffisante pour deux mémoires séparés, et cette considération nous a semblé devoir être d'un grand poids; elle nous impose, en quelque sorte, la loi de vous prier de réserver votre jugement définitif. Nous n'avons donc point à vous donner une critique complète et détaillée de l'ouvrage. Nous aurions bien quelques objections à faire soit à la forme, soit à certains détails en petit nombre; mais nous aimons mieux vous dire ce qui nous a paru ne mériter que des éloges. L'auteur a su se renfermer strictement dans son sujet, en l'épuisant sous toutes ses faces, du moins pour l'époque qu'il a traitée. C'est, sans contredit, un mérite que nous n'avons pas souvent l'occasion de constater sans réserve dans les travaux qui vous sont présentés pour le concours d'histoire. Il n'est pas commun que les concurrents ne tentent point de côté et d'autre des excursions fort éloignées de l'objet qu'ils veulent éclaircir. La plupart des ouvrages imprimés sur l'histoire des villes, des abbayes, des familles, leur en donnent l'exemple. Néanmoins, on ne peut se dissimuler que c'est une faute contre le goût, et quand on traite l'histoire de son pays natal (ce qui arrive presque toujours), on s'expose à passer pour avoir honte qu'il ne soit pas plus grand. Il nous a paru aussi

que l'auteur a épuisé toutes les sources qui existent, y compris même les monuments et les objets d'art de n'importe quelle espèce. Sa discussion sur les points obscurs ou douteux, ses rapprochements, ses conjectures sont généralement nettes et judicieuses. Entre autres, il est certain qu'il a jeté une lumière nouvelle sur l'origine de la famille la plus illustre d'Ornans. Quant à la partie purement archéologique, le plan et l'explication de l'ancien château nous ont paru prouver qu'il s'entendait aussi bien à tirer parti des pierres en ruine que des archives poudreuses. Comme conclusion, votre Commission pense qu'il y a lieu dès ce moment à encourager l'auteur de ce mémoire en lui décernant, comme au précédent, une médaille de bronze.

LA CHARRUE ET LES BŒUFS,

FABLE.

Par M. Alex. de Saint-Juan.

—

Un certain jour de mars, alors que tout s'éveille,
Le soc en l'air, le bonnet sur l'oreille,
Jeanneton la charrue apostropha deux bœufs
Devant elle attelés en flèche ;
Le fermier un instant s'était éloigné d'eux :
« Assez et trop longtemps, messieurs les orgueilleux,
» Leur dit-elle d'une voix sèche,
» Vous avez marché devant moi,
» En me traînant à la remorque,
» Comme des gens sans foi, ni loi.
» Chacun son tour, mes droits que l'on extorque,
» Je les réclame ce matin :
» Çà, qu'on dételle, et marchez à l'arrière ! »
Qu'en dites-vous, cette commère
Avait lu Proudhon, c'est certain.
Froment, Noiraud, en bœufs d'excellent caractère,
Se placent à l'arrière-train ;
Et selon ses désirs et ses droits, la charrue
Se trouva mise avant les bœufs.
« Dia, hurhaut ! » cria-t-elle bourrue.
L'attelage en soufflant marche majestueux,
Et la charrue en place étant restée,
Sens dessus, sens dessous, du choc fut culbutée.
Fouet en main, maître Pierre accourut furieux.
« Qu'est-ce à dire ? fit-il, n'ai-je pas la berlue ! »

Et prenant par l'oreille aussitôt la charrue
Il la mit derrière ses bœufs.

O mes enfants, je le dis sans préface,
Quand chaque chose est à sa place,
Etat, labour en valent mieux.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. VUILLERET,

Juge au tribunal de Besançon.

Maxima Sequanorum.
C. Jul. Cesar. comment. de bello gallico, lib. 1.

MESSIEURS,

En prenant place parmi vous, je n'apporte aucun de ces brillants titres littéraires qui vous distinguent ; je n'ai rendu à votre compagnie aucun de ces services importants qui devraient la justifier ; absorbé par des devoirs impérieux, je n'ai pu consacrer que de trop rares loisirs à l'étude de l'histoire de notre pays ; et mes premiers essais ne méritaient encore ni palme ni couronne, que déjà des suffrages venaient me conférer la plus précieuse de toutes les distinctions. Il n'en est aucune dont je puisse être plus honoré et plus réjoui ; elle m'est d'autant plus flatteuse, qu'elle n'est motivée par aucun succès éclatant ; elle m'est d'autant plus chère, que l'affection n'y est pas étrangère ; enfin le cœur de l'homme est ainsi fait, que le plus modeste, le plus désintéressé cache encore dans ses replis des satisfactions d'amour-propre qu'il ne sait reconnaître ou qu'il n'ose avouer. Cependant je n'ai pu me méprendre longtemps sur vos intentions ; votre choix avait des motifs plus

sérieux, une plus haute signification : vous avez voulu, par ce témoignage de la plus bienveillante sympathie, encourager dans notre pays les recherches et les études archéologiques ; ma reconnaissance n'en est que plus vive. Permettez-moi, Messieurs, de développer un peu votre généreuse pensée et de laisser entrevoir le bien que vous avez projeté.

Notre siècle se distingue surtout par son goût pour les innovations, par ses tendances vers l'inconnu, par ses travaux et ses succès dans les sciences ; on dirait, à nous voir à l'œuvre, que jusqu'à présent dans notre société il n'a rien été fait de bien, que l'avenir seul renferme des trésors et ne nous laisse que quelques jours pour les saisir : aussi chacun recherche, chacun travaille, chacun se presse ; les jours ne suffisent plus, les ressources et les moyens manquent à la dévorante activité de notre époque.

Déjà ces efforts ont enfanté des prodiges ; mais dans l'espoir ou dans l'enivrement du succès, nous avons trop vite oublié le point de départ ; disposés à méconnaître ou à critiquer ce qu'ont fait nos pères, le passé n'est plus pour nous qu'une lettre morte ; ses hauts enseignements, ses nombreux exemples ne semblent pas dignes de nos regards ; ses plus nobles figures, ses plus grands caractères nous trouvent indifférents ; on croirait que nous sommes toujours sûrs de les rencontrer parmi nous, et que le présent est le plus éclatant exemple du bien et du beau.

Ces malheureuses dispositions sont, il est vrai, plus ou moins de tous les siècles ; mais jamais elles n'avaient été

aussi vives, aussi fatales qu'au commencement de celui-ci : ce n'était plus seulement l'insouciance ou l'oubli qui négligeait les plus utiles leçons ou qui laissait s'écrouler nos anciens monuments ; c'étaient l'ignorance et le mépris qui se plaisaient à les abattre.

Tout a disparu sous ces derniers coups, et nous en sommes à recueillir comme des trésors les moindres débris des temps antiques ! Il est telle grande cité dont nous ne savons plus même le nom, et que nous ne reconnaissons qu'à l'étendue de ses débris épars ; telle autre, au contraire, dont nous ne savons plus que le nom, et dont nous cherchons en vain l'emplacement ; quelques-unes n'ont rien conservé de leurs anciens monuments ; les moins maltraitées n'offrent plus que des fragments mutilés. La civilisation moderne a tout détruit, et par un singulier contraste qui ne fait que mieux ressortir cette vérité, c'est chez les populations nomades et dans les plaines inhabitées de l'Algérie, que nous rencontrons les édifices antiques les plus nombreux et les plus complets.

Besançon, lui aussi, a subi le progrès : Jules César l'avait esquissé, en passant, d'une main si sûre qu'il peut vieillir encore sans craindre d'être jamais méconnu ; mais il ne lui reste rien de ses arènes, du Palatium, de son Capitole, de ses temples, de ses écoles ou des statues colossales du mont Cœlius ; le municipe romain est enfoui. A son tour, l'art chrétien au moyen âge ne nous a presque rien laissé ; la plupart de ses constructions, successivement si imposantes, si naïves, si riches, et toutes si profondément empreintes du sentiment religieux, ont

fait place à des bâtiments que la croix seule désigne à notre piété. La tour romane de l'église Saint-Paul est abattue, son vaisseau est un grenier ; les magnificences de l'église Saint-Etienne, les riches tombeaux des comtes de Bourgogne ou du roi Jacques, les chapelles des Carondel et des Bonvalot, si remplies de statues, de mausolées, d'inscriptions et d'ornements qu'on ne savait où s'agenouiller, tout a disparu. Les villes voisines n'auront plus rien à envier à Besançon! Cette grande capitale de la Séquanie, cette vieille métropole de tout le pays, n'aura bientôt plus rien qui la caractérise; quelques années encore, et on pourra peut-être lui contester son origine ou sa filiation. La manie de tout redresser, d'aligner, de refaire à neuf, en a fait une ville nouvelle ; et la tour Saint-Pierre s'élève au centre comme l'expression la plus saillante et la plus triste du goût et de la pauvreté de nos époques; l'art semble se perdre en raison du progrès de la science.

Cependant, Messieurs, au milieu de nos brillantes découvertes, des améliorations qui en résultent, et de l'entraînement universel, nous nous heurtons parfois, depuis quelques années, à des hommes qui s'arrêtent, comme s'ils faisaient fausse route, et qui, les yeux sans cesse tournés vers le passé, s'obstinent à y chercher des enseignements et des exemples. Nous ne les remarquons guère, ou s'il nous arrive de les voir, nous les considérons comme des esprits inquiets, affaiblis, malades, qui ne restent en place que parce qu'ils n'osent ou ne savent avancer.

Il est cependant curieux de les suivre, retournant

timidement sur leurs pas, de les voir reprendre une à une les traces du pied de l'homme, recueillir les moindres renseignements, interroger, en s'éloignant toujours, le plus petit débris ; puis, lorsqu'il leur manque, entreprendre des travaux pour le découvrir. Les voici au pied d'un monument, comptant ses degrés, ses colonnes, ses compartiments ; mesurant ses dimensions en tout sens ; copiant la moindre moulure ou l'ornement le plus grossier; exhumant quelquefois à grands frais un instrument inconnu, un ustensile sans nom. Plus tard, nous les verrons fouiller le tumulus, en faire la plus minutieuse description, conserver avec un soin religieux un crâne brisé, une médaille fruste, une arme ébréchée, une poterie informe. Où veulent-ils donc en venir ? A quoi bon ces veilles, ces soins, ces travaux dignes de la plus vaste entreprise commerciale ? Leurs dépenses ne sont-elles donc que des avances dont ils entendent retirer d'importants bénéfices ? Ont-ils l'espoir de rendre leur nom illustre ? Sont-ils, comme le trop érudit laird de Monckbarns, possédés de la manie de tout expliquer, ou seulement du désir d'étaler des choses rares ? Non sans doute ; on ne les voit jamais parvenir à la fortune ou aux honneurs, et on ne dépense pas une énergie aussi persévérante pour un résultat aussi puéril. Suivons-les toujours, nous surprendrons sans doute le secret de tous ces efforts.

Ce n'est pas tout pour eux, à beaucoup près, que de recueillir les documents ; les matériaux réunis, il faut les mettre en œuvre. Les uns, établissant le module, en déduisent les dimensions de la colonne ; par suite,

celle du monument, la quantité des spectateurs qu'il peut contenir, et, comme conséquence, l'importance de la ville à laquelle il appartient. D'autres, analysant ses dispositions et ses détails, déterminent son usage, les habitudes sociales de l'époque, les moyens employés; ceux-ci, n'envisageant que l'ornementation ou les objets d'art, fixent l'état de la science et de la civilisation; les armes, les ossements servent à ceux-là à reconnaître les races, à les suivre dans chaque pays, à refaire la géographie historique des temps antiques.

Au premier coup d'œil, on ne se rend pas bien compte de l'ensemble et de l'importance de ces résultats; mais, en définitive, dans le silence et l'oubli, et, en quelque sorte, sous la protection de nos dédains, ces hommes bizarres ont reconstitué l'ancien monde, ses goûts, ses travaux, ses besoins, ses usages, ses défauts, ses plaisirs, son génie; c'est-à-dire l'histoire entière de l'homme, et l'histoire à l'abri de l'erreur ou de la passion de l'historien. On peut maintenant avouer leur nom. Ces explorateurs d'un nouveau genre, ces hommes obscurs sont les archéologues.

En petit nombre d'abord, les archéologues restèrent isolés; leurs connaissances n'eurent, dans le principe, ni l'ensemble, ni les proportions d'une science; et déjà, depuis longtemps, nous mettions à profit les recherches des *Montfaucon* et des *Caylus*, qu'elle n'avait point encore de nom; mais avant eux, l'esprit sérieux et patient des Franc-Comtois avait su la deviner; dès le seizième siècle, Boissard, de Besançon, se signalait par sa description des monuments de Rome,

et Claude Chifflet par un ouvrage utile sur les monnaies antiques. Le siècle suivant est encore tout rempli du nom de cette dernière famille, où la science paraît héréditaire. Jean-Jacques écrivait son Histoire de Besançon, Jean et Thomas leurs ouvrages sur la numismatique; enfin, Louis XIV plaçait Pierre-François Chifflet à la tête de son cabinet des médailles; Claude Ménestrier devenait, en 1650, conservateur de celui du cardinal Barberin, à Rome; le père Panel, de Nozeroy, de celui du roi d'Espagne. La famille Chifflet, avec ses quatre ou cinq générations de savants, semble aspirer à l'honneur de représenter à elle seule ceux du pays, et la Franche-Comté se réserver celui d'en procurer à l'Europe entière.

Plus tard, les Dunod, les Perreciot, les Droz, les Seguins, les Boisot, les Tharins réunirent de précieuses collections d'antiquités, et, si l'archéologie n'existait pas encore, elle pouvait sûrement choisir son berceau en Franche-Comté. Tout fut dispersé par la tourmente révolutionnaire, et, au commencement de ce siècle, il ne restait à peu près rien de toutes ces richesses.

Il n'appartenait alors, Messieurs, qu'à des intelligences d'élite de mesurer cette perte, d'essayer de la combler, et d'entrevoir les moyens de la prévenir à l'avenir. Permettez-moi de le relever et de le dire bien haut, c'est votre heureuse initiative qui a déterminé notre mouvement vers les études historiques. Avant tous autres, vous avez pensé que la science avait peut-être perdu de ses perfections d'autrefois, l'art de sa grandeur, le luxe lui-même de ses somptuosités. De-

vançant les résultats, vous avez prévu que les documents des peuples anciens n'étaient pas complets, et que la poussière des générations passées recouvrait encore des secrets utiles à l'humanité; vous vous êtes imposé la noble tâche de rechercher les uns, de recueillir les autres, et les documents réunis dès l'origine dans les archives de votre compagnie, établissent assez que si, selon l'austère et naïf désir d'un de vos secrétaires perpétuels (1), vous n'en avez pas fait votre unique devoir, vous en avez du moins apprécié toute l'importance.

Il y aurait sans doute quelque présomption et quelque indiscrétion de ma part à rappeler tout ce que vous avez déjà fait sous ce rapport; permettez-moi seulement de redire un nom que vous avez proclamé vous-mêmes, et un fait trop peu connu. La ville possède quelque part une magnifique collection de bustes, de statuettes de marbre antiques, d'inscriptions précieuses, de vases étrusques rapportés de Rome. Besançon la doit aux soins et à la générosité d'un membre de l'Académie, M. Paris (2), le véritable fondateur d'un musée des an-

(1) Selon le savant bénédictin dom Grappin, nommé secrétaire perpétuel de l'Académie lors de sa reconstitution en 1805, la poésie, la littérature, les recherches savantes, mais générales, sur les arts et les sciences, pouvaient bien *embellir* les séances, mais le premier devoir de la compagnie était le classement et la rédaction des matériaux de l'histoire du pays.

(2) M. Pierre-Adrien Paris, architecte du roi, chevalier de Saint-Michel, né à Besançon en 1745, a légué, par son testament du 14 mai 1818, à la bibliothèque publique de cette ville, ses livres, ses manuscrits, ses dessins, ses études d'architecture, ses tableaux,

tiques, à Besançon. C'est encore par les soins d'un membre vénéré de votre compagnie qu'il s'est enrichi, depuis, des découvertes d'antiques faites dans notre pays. Je dirais aussi son nom, qui est dans toutes nos bouches, et ce ne serait une indiscrétion que pour lui seul; mais j'aime mieux respecter jusqu'à ses scrupules. Au surplus, son nom devient inutile parmi nous quand il s'agit de science et de dévouement (1). Enfin, c'est l'Académie tout entière qui a sauvé la Porte-Noire de la destruction, et ce service à lui seul serait un titre à la reconnaissance de nos concitoyens.

L'idée barbare de démolir un monument de cette importance, cet unique représentant de la grande époque romaine à Besançon, ce seul témoin de tous les âges; de déchirer ainsi notre charte d'origine, semble vraiment appartenir aux plus mauvais temps des révolutions; et pourtant, c'est au milieu des loisirs de la paix, au commencement de ce siècle des lumières, en 1823, qu'une commission délibérait et décrétait sérieusement sa destruction. Ce fait seul ne justifie que trop ce que je vous disais d'abord des misérables dispositions de notre époque à l'égard des restes précieux du temps passé.

bustes, bas-reliefs, terres cuites, bronzes, médailles, antiquités; et le conseil de la ville, voulant donner un témoignage solennel de sa reconnaissance, a délibéré qu'il serait ajouté à la bibliothèque une salle pour y placer les objets légués par M. Paris, et que cette salle serait décorée de son buste en marbre blanc, avec inscription destinée à rappeler ses vertus et ses talents.

(1) Les étrangers me sauront gré, M. Weiss voudra bien me pardonner d'inscrire ici son nom que, dans notre reconnaissance, nous aimons à confondre avec celui de M. Paris.

Cependant l'excès du mal produisit, comme quelquefois, une réaction salutaire : vos efforts, vos exemples, vos encouragements devaient enfin fructifier. Par une coïncidence bizarre, ce fut au mois de juin 1848, au moment où notre société semblait encore devoir s'écrouler, que l'administration municipale de Besançon créa une commission chargée de recueillir et de conserver ces débris antiques de la Séquanie. Consacrait-elle une nécessité ? Etait-ce pour rendre plus sensibles, plus frappantes les leçons du passé ? Quoi qu'il en soit, c'est encore parmi vous qu'il faut chercher les promoteurs de cette utile institution. A peine créée, la commission s'empressa de placer à sa tête M. Edouard Clerc, votre président. C'était tout à la fois rendre hommage à l'histoire du pays, déterminer le but, consacrer l'importance de l'œuvre, et se ménager toutes les chances de succès ; puis elle se mit résolûment au travail.

Il ne serait intéressant que pour elle de rappeler les soins, les démarches, les obstacles, les misères des commencements; elle était à peu près sans ressources, mais elle n'a pas voulu douter un seul instant de l'avenir, et marchant droit au but, elle avait fondé le musée des antiquités avant même qu'on soupçonnât sa propre existence.

Les circonstances, du reste, la favorisaient singulièrement : les tranchées destinées à asseoir les fondations de l'arsenal et des nouveaux égouts, produisaient chaque jour une ample moisson de colliers, d'armes, de bracelets, de poteries et de médailles ; elle devait à l'heureuse influence de son président la précieuse inscription du

lac d'Antre, cette fameuse dédicace du temple de Mars-Auguste, par les soldats du Nil, si souvent rappelée, si souvent mal lue, si diversement interprétée; et à la bienveillance de la société d'émulation les nombreux débris des sépultures d'Amancey; elle parvenait à faire l'acquisition inespérée des statuettes de M. le président Mareschal de Vezet; puis, par un concours de circonstances aussi heureuses qu'imprévues, elle recouvrait les fragments antiques si patiemment recueillis dans la ville par M. Riduet et du milieu desquels se détache la grande figure de Jules César, dont les traits caractérisés rappellent encore les cent Marius que croyait y voir Sylla; ses nombreux correspondants lui transmettaient à l'envi fragments et documents; enfin près de trois cents donateurs attestaient par leur générosité l'intérêt et la confiance qu'elle avait su inspirer.

Aujourd'hui le musée des antiquités n'est plus un projet : de nombreux débris sont classés, maintes localités de la province y sont représentées. Sans doute son importance ne représente pas à beaucoup près celle de Besançon à diverses époques; sans doute il y a des pertes et des mutilations que nous ne saurions réparer; sans doute aussi nous n'avons pas à offrir à des amateurs plus naïfs qu'éclairés beaucoup de curiosités des derniers siècles; mais le musée n'en est pas moins dès maintenant la plus riche collection de la province, la seule qui puisse être l'objet d'études suivies; nous avons vu avec bonheur de grands maîtres nous envier quelques objets d'art, et des savants étrangers entreprendre des voyages pour le visiter.

Ainsi s'est formé sans bruit, sans secousse, presque sans effort, et comme dérivant naturellement d'une nécessité de l'époque, cet établissement qu'on devait s'étonner de ne pas trouver à Besançon, et dont l'avenir n'est plus douteux.

Ce succès vous appartient encore; car ce n'était que parmi vous que nos édiles pouvaient choisir les membres les plus distingués de la commission; grâce à vous, les capitales voisines, qui profitaient si habilement de notre inertie, et savaient, dans l'occasion, s'enrichir à nos dépens, commencent à comprendre que leurs empiétements deviennent inutiles; nos compatriotes reconnaissent qu'il est urgent de sauver de l'oubli et de la destruction les précieux débris de notre antique Séquanie, et l'expression de leur gratitude qui se traduit chaque jour sous toutes les formes, facilite et garantit l'avenir de votre œuvre.

Je ne suis venu que bien longtemps après vous, sans autre mérite que d'avoir compris l'utilité de votre entreprise, sans autres moyens que ma bonne volonté à vous suivre de loin: c'était déjà beaucoup que de m'admettre à partager les travaux de la commission, que de m'accorder une part dans les satisfactions du succès; je ne dois sans doute l'honneur du fauteuil académique qu'à votre intérêt pour l'archéologie; ce sera pour tous un encouragement et un puissant motif d'entreprendre et de suivre les études de cette science nouvelle, et pour moi un nouveau et plus impérieux devoir d'y persévérer.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

Dès le siècle dernier, lorsqu'en plus d'une province de France, l'archéologie, cet auxiliaire puissant de l'histoire, était encore dédaignée ou inconnue, l'académie de Besançon lui accordait un rang élevé dans son estime, en dirigeait l'étude par ses concours, l'excitait par ses couronnes, l'avançait par ses travaux, toujours prête à ouvrir ses rangs aux amis les plus zélés de nos antiquités nationales.

Ces traditions de l'ancienne académie se sont maintenues dans la nouvelle, et vous ne pouvez être surpris qu'elle vous ait associé à cette œuvre de patriotisme. Votre modestie, Monsieur, n'a pu lui cacher ni votre amour ardent de l'antiquité, ni les services que vous lui avez rendus. Elle savait que, tantôt explorateur curieux, vous alliez visiter au loin les lieux les plus renommés de notre histoire, éclairer un point obscur de nos annales, recueillir et sauver des mains de l'ignorance les débris curieux du passé ; tantôt vous vous consacriez en silence à ce musée archéologique fondé trop tard dans notre ville, et qui n'en a pas moins, grâce à vos soins, pris en six ans un essor aussi subit qu'inattendu. C'est ainsi que vous savez rendre utile au pays les délassements nécessaires de la magistrature. L'académie applaudit à

ces travaux, que vous continuerez dans son sein. Elle compte sur votre coopération, sur votre activité qu'aucun obstacle n'étonne, toujours guidé par un double sentiment, l'amour du pays et la passion de la science.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE PHILOSOPHIE MORALE,

PAR M. JOBARD.

—

MESSIEURS,

Les fêtes ne sont pas un simple délassement et un vain plaisir des sens. « *Le caractère d'une nation,* dit » un écrivain, *s'y peint comme dans un miroir fidèle.* » Mais les fêtes ne reflètent pas seulement l'esprit public : elles concourent à le former, et, selon leur objet, lui impriment une utile direction ou le dépravent.

Les solennités religieuses, ce premier besoin de l'âme, arrachent l'homme à ses préoccupations matérielles et, par leur magnificence même, donnent l'essor à ce qu'il a de sublime dans sa nature. Les fêtes civiles ont aussi leurs enseignements et leur puissance : en fixant dans les souvenirs d'un peuple quelques grandes époques de son histoire, elles fortifient, elles exaltent ce sentiment qui attache le citoyen à la patrie, et lui promet son dévouement aux jours du péril. Si pour honorer les arts, les fêtes en étalent les merveilles, elles fécondent le génie, épurent le goût, encouragent de louables efforts ; par un éclatant hommage à de hautes vertus, elles éveillent dans les cœurs les instincts généreux et

provoquent l'admiration pour tout ce qui porte l'empreinte de la beauté et de la grandeur morales.

Les divertissements et les jeux, quoique futiles en apparence, se recommandent encore à l'observation du moraliste. N'examinons pas avec Pascal s'ils ne procurent *qu'un bonheur faux et imaginaire et si la joie de l'homme n'est qu'un rire de folie* (1). En dépit de ce rigorisme outré, un secret instinct, quelquefois un impérieux besoin nous y entraîne : notre infirmité du moins les rend excusables, dès *qu'en occupant l'esprit, ils le détournent du sentiment de ses maux* (2). Les divertissements, les jeux appartiennent à tous les peuples, à toutes les époques, et, par leur diversité et leur nature, marquent la différence dans les habitudes, les sentiments, les tendances.

C'est donc, sous le double rapport de la philosophie et de l'histoire, une intéressante étude que celle de *l'influence des divertissements et des fêtes sur les mœurs des populations* (3). Vous avez voulu, Messieurs, en constater les avantages ou le danger. Divers concurrents avaient répondu à un premier appel : leurs travaux ont été appréciés et éloquemment décrits (4). Le sujet était important : votre jugement devait être sévère, et, après une épreuve sans résultat, vous avez soumis la question à un nouveau concours.

Quatre mémoires vous ont été adressés. L'un est

(1) Pascal, *Pensées*.
(2) Pascal, *Pensées*.
(3) Programme de l'académie.
(4) Rapport de M. Blanc.

inscrit sous le n° 4, et porte cette épigraphe : *Credidi propter quod locutus sum.* Un autre, sous le n° 3, et avec l'épigraphe suivante : *Les peuples menés de fêtes en fêtes, vers un but, à travers les siècles, etc.*

Dans le premier de ces mémoires, le concurrent s'est placé à un point de vue presque exclusif : il semble ne reconnaître d'autres fêtes que les fêtes religieuses. Si le second offre un travail plus développé, les matériaux en sont un peu confus et quelquefois employés au hasard. A travers les digressions et les détails dont l'écrit est prodigue, la question s'efface et la pensée de l'écrivain a peine à se faire jour. Ce qu'il envie au passé, c'est uniquement l'art de s'emparer des esprits et de les diriger par les fêtes. Nos idées, nos mœurs ont créé, dit-il, de nouveaux besoins : il faut sans doute des fêtes nationales où revive le culte de la patrie ; mais avant tout des fêtes européennes de l'industrie et des arts, qui rapprochent les peuples et affermissent entre eux la concorde.

Ces discours, quelque intérêt qui s'y attache à certains égards, restent éloignés du but indiqué par votre programme. L'académie ne leur refuse pas l'estime due à des convictions ardentes et sincères et à de consciencieux efforts.

Elle accueille, sans l'élever cependant au premier rang, le mémoire n° 1, ayant pour épigraphe ces vers : *Cæsaris arma canant alii : nos Cæsaris aras, etc.* L'influence des fêtes dans l'antiquité païenne, et depuis le christianisme, y est habilement décrite et caractérisée. Chez les païens, elles célèbrent surtout le courage et

l'amour des combats : les jeux de la Grèce ne retentissent que de refrains guerriers, coutumes propres à enflammer le patriotisme et à exciter l'ardeur des conquêtes, mais qui effacent des vertus plus modestes et éteignent le sentiment de famille. Les spectacles, les combats du cirque développent des instincts sauvages : la vie humaine n'est plus qu'un jeu, le sang des gladiateurs devient un besoin pour Rome. La volupté elle-même a consacré des fêtes aux divinités, la licence amène la corruption des mœurs, laisse sans attraits les nobles jouissances de l'âme, abaisse les esprits et les caractères : c'est le tableau des Grecs et des Romains dégénérés.

Sous l'empire des idées chrétiennes, les fêtes prennent un autre caractère : civiliser les hommes, les unir, charmer ou adoucir la souffrance, susciter dans les cœurs des désirs élevés et purs, voilà, selon le concurrent, leur tendance et leurs effets. Parmi tous ces divertissements et ces fêtes créés par une pensée utile ou l'ardeur du plaisir, il préfère ceux que le soleil éclaire, où les exercices du corps tiennent une large place, et qui, mêlant tous les rangs, disposent mutuellement à plus de bienveillance et de justice des hommes habitués à se juger sans se connaître. Il demande que les arts agricoles soient spécialement honorés, et que la religion, par des solennités plus nombreuses, ajoute à son éclat et à sa puissance.

Si l'on peut blâmer, dans cette composition, quelques images un peu vulgaires et des sentences hasardées, il faut y reconnaître aussi d'incontestables mérites. Elle

révèle un esprit orné, calme, impartial. La pensée est généralement juste, l'exposition méthodique, nette et souvent élégante. Comme discussion de philosophie, cet écrit ne se place ici qu'en second ordre ; comme œuvre littéraire, vous l'auriez couronné.

Vous en récompensez l'auteur par une mention très-honorable.

Le mémoire n° 2 se produit avec moins d'éclat peut-être, mais avec plus de profondeur et de maturité. Il a pour épigraphe cette pensée de Bernardin de Saint-Pierre : « *Les fêtes sont dans la navigation de la vie* » *ce que sont les îles au milieu de la mer, des lieux de* » *rafraîchissement et de repos.* »

Le concurrent jette d'abord un rapide coup d'œil sur le principe des fêtes qui, suivant lui, ont été inspirées par la reconnaissance pour de grands bienfaits et l'admiration envers les bienfaiteurs. Puis, marquant avec netteté leur but, il veut que l'objet en soit constamment moral, et qu'elles imposent le respect par la grandeur des souvenirs qu'elles consacrent. Il ne dira pas comme Rousseau (1) : « *Plantez au milieu d'une place un* » *piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple,* » *et vous aurez une fête ;* » mais il dédaigne la seule magnificence des formes, si les fêtes ne sont en rapport avec nos sentiments et ne communiquent à l'âme de nobles élans.

Telle est la pensée de ce mémoire. Toutes les parties de l'écrit concourent à la mettre en relief.

(1) Lettre à d'Alembert sur les spectacles.

Sans doute, Messieurs, notre condition, notre loi est de n'arriver au bien que par le sacrifice et la lutte. Mais, en dehors de cette perfection morale, but suprême et toujours inaccessible à nos efforts, mille faits divers ne viennent-ils pas influer sur la conduite de la vie, et par leur action insensible, quoique réelle, profiter aux mœurs ? N'est-ce pas le résultat possible des fêtes populaires ? L'homme est avide d'émotions; les fêtes, par leur prestige, répondent à ce mouvement de sa nature ; les cœurs s'y ouvrent aisément à des impressions vives, sympathiques, générales ; les imaginations sont excitées et séduites. Ce n'est pas à l'aide seulement de l'analyse philosophique que le concurrent prouve cette vérité : il la confirme par des faits empruntés au moyen âge, par l'exemple de certaines fêtes qui, remuant profondément les âmes, provoquaient de soudaines explosions et laissaient de longs souvenirs de bienfaisance et de courage. Si les fêtes agissent sur les imaginations et les cœurs, l'auteur du mémoire en conclut leur influence sur les habitudes et les tendances, et conséquemment sur les mœurs.

Ce qu'il dit des fêtes, il l'applique aux divertissements et aux jeux. Au malheureux dont le travail a lassé les forces, ils apportent une distraction presque aussi nécessaire que le repos; ils éloignent de lui le mécontentement et l'inquiétude. La physiologie affirme leur pouvoir sur la santé et le bien-être ; ajoutons, Messieurs, sur les dispositions morales. Les anciens prêtres de Rome, au rapport de Tite-Live, inventaient des jeux scéniques quand une peste éclatait. Nul ne

conteste le danger de ces divertissements grossiers, uniquement propres à éveiller des appétits sensuels ou de brutales passions; mais les jeux de l'adresse, les divertissements heureusement choisis, qui excitent une gaieté vive et franche, qui frappent les esprits, ou, sans amollir l'âme, lui font goûter les douces émotions qui conviennent à tous les hommes et les rapprochent tous par le commun attrait du plaisir, ceux-là produisent toujours quelque heureux effet sur le caractère d'un peuple. Le concurrent le soutient avec raison. Si une pensée habile s'en empare et les ordonne, les divertissements, comme les fêtes, auront, dans les mœurs publiques, leur part d'influence. Montesquieu ne signale-t-il pas celle des tournois qui, selon ses expressions, *ont perpétué l'esprit de galanterie en unissant ensemble les droits de la valeur et de l'amour* (1).

Après ces réflexions, l'auteur du mémoire arrête ses regards à notre époque. Il n'y aperçoit qu'un état de choses impuissant et souvent dangereux pour les mœurs : ici, de grossiers ou de honteux plaisirs; là, sous l'ostentation, l'indifférence et l'ennui; les théâtres, exploitations d'industrie, où l'amour du gain s'applique à flatter des goûts dépravés; les enseignements de la philosophie, ses pompeuses sentences, stériles pour les masses que les faits seuls, les grands tableaux saisissent et émeuvent. Les fêtes doivent donc être régénérées, et c'est de l'esprit d'association que le concurrent attend ce progrès.

N'encensons pas dans nos fêtes des vanités bruyantes

(1) *Esprit des lois.*

ou des gloires exagérées par les passions du jour ! Que, pour inciter à l'union morale, on demande aux anciennes corporations d'incontestables et pures renommées ! Qu'une pieuse reconnaissance célèbre les bienfaiteurs de l'humanité, à quelques rangs, à quelques situations qu'ils appartiennent, ceux dont le génie a doté l'agriculture et les arts d'inventions utiles ; ceux qui, sans nul souci d'eux-mêmes, ont mis au service de la vérité ou du malheur ce qu'ils avaient d'énergie et de forces ! Que nos fêtes offrent à la vénération publique leur image ! Que tout y conspire à faire ressortir la sublimité du dévouement, et elles apprendront à aimer le beau et le bien ; elles inculqueront les idées morales, source et seul gage de la vraie fraternité.

Ces quelques mots, Messieurs, traduisent le dessein de l'auteur. Il l'explique, au surplus, par de nombreux exemples (1), et, afin d'en assurer le succès, il appelle à son aide non-seulement la poésie, les arts, l'opulence, mais les magistrats pour présider aux fêtes et y maintenir le respect des mœurs, le clergé qui, par sa présence, les rendrait imposantes et graves, les académies qu'il charge de rédiger le programme et de veiller à l'exécution. A ses yeux, les institutions qu'il propose auraient ce fécond résultat de rallier les esprits dans une sphère supérieure aux passions et aux rivalités de partis; d'assurer plus de respect à la femme, dont le dévoue-

(1) Les fêtes de certaines corporations agricoles, savantes, industrielles ou charitables, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, les fêtes traditionnelles de quelques villes du nord de la France, celle de Cambrai en mémoire de Fénélon, en 1804, etc., etc.

ment y recevrait de justes hommages ; de lier intimement l'intérêt au devoir, en ne séparant jamais le tableau du bonheur de celui de la vertu ; de développer l'esprit d'association par le spectacle des prodiges qu'enfanta dans tous les temps l'union des intelligences et des courages ; de propager enfin l'enthousiasme, cet énergique ressort des grandes pensées et des grandes actions.

Nous ne saurions, Messieurs, ni embrasser toutes les espérances de l'auteur, ni accepter son plan sans réserve. Si l'académie jugeait cette œuvre dans ses détails, elle y rencontrerait plus d'un motif de critique. Pouvions-nous donc attendre, pur de tout défaut, un travail long et difficile ! Le concurrent, Messieurs, a étudié votre vœu et s'est appliqué à le remplir. Ses aperçus sont variés et nombreux, ses déductions logiques, ses sentiments élevés. Apprécié dans son ensemble, cet écrit a, parmi tous les autres, un degré de supériorité qui devait fixer vos suffrages. En lui décernant le prix, vous vous montrez justes envers le talent, et vous honorez surtout la pensée dont il s'est inspiré.

LE MARÉCHAL FERRANT,

PAR M. VIANCIN.

—

Sur le bord d'une route, au bout d'un grand village,
Où passaient maints chevaux de selle et d'attelage,
Eloigné de tout concurrent,
Avait monté sa forge un maréchal-ferrant.
Bien qu'il se contentât de modiques salaires,
A ce poste il faisait d'autant mieux ses affaires
Qu'il passait à bon droit, dans son humble métier,
Pour un très-habile ouvrier.
Dans un prévoyant mariage
Il avait joint l'utile aux douceurs du lien ;
Sa femme possédait un modeste héritage,
Et, ce qui valait mieux, se conduisait fort bien ;
Il était donc heureux, très-heureux en ménage.
De ce couple bien assorti
Un fils unique était sorti ;
A l'école il faisait merveille ;
L'instituteur en était fier ;
Enfant sage et docile, au curé non moins cher,
D'une mémoire sans pareille,
En tout d'un précoce talent,
Aimant à bien dire, à bien faire,
Il était à la fois un précis de grammaire,
Un vrai catéchisme ambulant.
Son père en était idolâtre
Et déjà pour ce fils rêvait un grand théâtre.

Aussi vint-il un jour visiter le pasteur
Pour lui recommander, assez longtemps d'avance,
L'avenir d'un sujet de si haute espérance :
Un bon prêtre est toujours un puissant protecteur.

« — Çà, monsieur le curé, lui dit-il..., le temps passe,
» Vous l'avez dit en chaire, il fuit comme un torrent ;
» Il faut bientôt songer à trouver une place
» Pour mon bambin, qui devient grand.
» Vous distinguez ses aptitudes ;
» Vous-même jouissez du fruit de ses études ;
» Vous en parlez souvent ; ce n'est pas d'aujourd'hui
» Que vous êtes content de lui.
» Il a donc du mérite, et vraiment c'est justice
» Qu'il occupe un haut rang et que Dieu le bénisse.
» L'autre jour, un ami, partageant mon loisir,
» De la charte nationale,
» Que nomma *Vérité* la parole royale,
» Me citait certains mots qui m'ont fait grand plaisir.
» Les Français de toutes les classes,
» Disent-ils, ont le droit d'avoir toutes les places ;
» Or, je suis Français, Dieu merci,
» Par conséquent mon fils aussi.
» Toutes les places... c'est trop dire,
» Et pour lui je sens bien qu'une pourra suffire ;
» Mais il la faut de bon aloi ;
» Mon enfant n'est pas né pour un chétif emploi ;
» Vous en pensez autant, j'en suis sûr, et j'espère
» Qu'il deviendra, par vous, plus cossu que son père.
» — Mais à quoi songes-tu ? répondit le curé ;
» Une place !... à ton fils !... la singulière idée !
» N'a-t-il pas en toi-même un sort bien assuré ?
» L'espérance du moins en est assez fondée.

» De sa mère et de toi seul et digne héritier,
» Qu'il soit ton successeur même dans ton métier.
» C'est un meilleur parti que de prendre la peine
» De chercher un emploi, pour trouver une chaîne;
» Mieux vaut mettre des fers aux sabots des chevaux
» Que d'en porter soi-même à de plus lourds travaux. »

A cet avis sensé notre homme fut rebelle.

« — Comment, Monsieur ! dit-il, tandis que tout l'appelle
» A se faire un brillant chemin,
» Vous voulez qu'un sujet si pourvu de cervelle
» Ainsi que moi croupisse, un marteau dans la main?
» Vous voulez que ce fils, la perle de l'école,
» Qui nous fait tant d'honneur, et dont sa mère est folle
» Plus encore que je n'en suis fou,
» Toujours obscur, traînant sa vie
» A mon grossier travail tristement asservie,
» Se borne à planter clou sur clou?
» J'aimerais mieux !... — Allons, allons, point de colère,
» Reprit notre digne pasteur,
» Cesse de t'abuser dans ton amour de père ;
» L'ambition gâte le cœur.
» Ton fils a de l'intelligence,
» J'aime à le répéter, mais n'exagérons rien :
» Beaucoup d'autres que lui dans leurs classes vont bien ;
» Sur lui plus d'un rival aurait la préférence
» Quand il s'agirait d'obtenir
» Un poste pour lequel il faudrait concourir.
» Et puis crois-tu que le mérite
» Réussisse toujours à ce qu'il sollicite ?
» C'est en faveur du plus adroit
» Que l'on fait plus d'un passe-droit.

» Mais j'admets que ton fils, son titre dans sa poche,
» Soit très-haut parvenu, peut-être en résultat
» Ne se verrait-il point à l'abri du reproche
» D'être au-dessous de son état.
» Désire surtout qu'il s'élève
» Par de bons sentiments, voilà l'essentiel ;
» Et, possesseur d'un bien qui n'est pas un vain rêve,
» Songe à ce que tu tiens du Ciel.
» Lorsque tu n'avais rien, tu trouvas une femme
» Riche surtout de cœur et d'âme,
» Plus... de certaine dot, chacun doit le savoir,
» Et qui, ne faisant point l'oisive et belle dame,
» A plutôt augmenté qu'amoindri votre avoir.
» Avec un patrimoine, une utile industrie,
» Une heureuse figure, il se peut qu'un beau jour,
» Si Dieu permet qu'il se marie,
» Ton fils trouve en bon lieu sa compagne à son tour.
» — Mais s'il est bien placé, Monsieur, dans cette affaire
» Il aura plus de chance...— Oui, j'entends... autres vœux.
» Ne spécule pas tant. Est-il si nécessaire
» D'avoir beaucoup pour être heureux?
» Souvent se trompe fort qui vise à l'opulence,
» Mon cher, et si parfois l'argent ne gâte rien,
» Femme qui peut offrir des biens en abondance
» N'est pas toujours femme de bien. »

Certes ce paternel langage
Etait le complément du conseil le plus sage ;
Mais du maréchal entêté
Il fut pourtant fort peu goûté.

« Allons, continua le vénérable prêtre,
» Tu sauras mieux un jour me comprendre, peut-être.

» Puisque tu crois ton fils d'un mérite trop grand
» Pour qu'il soit maréchal-ferrant,
» Nous nous efforcerons, aidant la Providence,
» D'en faire un maréchal de France.
» — Vous vous moquez !... — Tu crois ?... Quel âge a ton [bambin ?
» — Onze ans, vienne la Saint-Martin.
» — Onze ans !... Dieu merci, rien ne presse
» De le pousser. Va, va, nous en reparlerons ;
» A le placer nous songerons :
» Qu'il vienne, en attendant, toujours servir la messe. »

Cinq ans après cet entretien,
De la perspective dorée
Dont un père enivrait sa tendresse égarée,
Hélas ! il ne restait plus rien.
Sous le tranchant fatal de la faux meurtrière
Etait tombé l'enfant, de ce monde effacé ;
Il regardait le ciel à son heure dernière :
C'était Dieu qui l'avait placé.

PIÈCE

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

RAPPORT DE M. CLERC,

PRÉSIDENT,

SUR LES VIES DES SAINTS DE FRANCHE-COMTÉ,

Par les Professeurs du collége de St.-François-Xavier.

MESSIEURS,

Vous nous avez chargés, M. Vuilleret et moi, d'examiner l'ouvrage intitulé : *Vie des Saints de Franche-Comté*, publication dont les auteurs, MM. les professeurs du collége Saint-François-Xavier, vous ont fait hommage. Le premier volume, qui a paru en 1854, a été déjà suivi de deux autres volumes. C'est vous dire avec quelle heureuse rapidité cette œuvre, d'un mérite incontestable, a été exécutée.

Certains esprits s'étonneront peut-être qu'en plein dix-neuvième siècle on songe à publier une vie des saints. De semblables biographies leur rappellent seulement des légendes sans valeur, des miracles fruits d'une imagination enthousiaste, des récits plus propres à alimenter la curiosité ou la piété des fidèles, qu'à soutenir les regards de l'histoire.

Ces préjugés, Messieurs, sont de l'ignorance, et un peu d'orgueil. Sans doute, dans les biographies des saints,

la religion ne propose à notre imitation que ce qui est vrai, à notre croyance que ce qui est prouvé. Les vies des saints sont des écrits historiques, où la critique, comme ailleurs, revendique ses justes droits. Cette proposition n'est pas contestée ; mais, cette base admise, il faut reconnaître en même temps que ces biographies, surtout celles qui sont écrites par des contemporains, ont une valeur historique incontestable.

Montesquieu, qu'on ne peut accuser ni de faiblesse ni de complaisance, avait puisé à cette source, comme aux écrits de Frédégaire et de Grégoire de Tours. Les origines de notre histoire ne sont pas ailleurs. Comment connaître, en dehors de ces monuments anciens, le mouvement de l'humanité ? Où trouver les préoccupations de la pensée humaine, les mœurs publiques, les vices, les vertus, les tendances, les sentiments des peuples, depuis l'époque où, Rome étant tombée, le flambeau de l'histoire semble s'éteindre ou doit se chercher ailleurs ?

Lorsque les Bollandistes parcoururent tous les monastères et toutes les bibliothèques de l'Europe, pour y rechercher et y copier les actes des saints, ils élevèrent à l'histoire le monument le plus capital, je dirais presque, le plus étonnant dont on ait conçu l'idée.

Si vous parcourez les historiens les plus accrédités de notre siècle, les vies des saints y sont citées sans cesse comme les documents les plus sérieux de ces siècles reculés.

Cette étude, Messieurs, est-elle sans intérêt ? Ici, qu'on nous permette une réflexion. Les personnages que l'Eglise révère comme saints ont en général, dans nos

contrées, vécu vers la fin de l'Empire romain ou dans les siècles qui ont suivi sa chute, c'est-à-dire à l'époque où l'on peut étudier le mieux et de plus près le berceau des peuples modernes. L'histoire des saints, c'est celle de la foi chrétienne dont ils ont été les apôtres, celle du triomphe de la civilisation sur la barbarie, l'histoire des lettres qu'ils ont sauvées, des forêts qu'ils ont défrichées, des villes ou des villages dont ils sont les fondateurs. Si la vérité religieuse était une science humaine ; si les saints, au lieu de porter ce nom, s'appelaient des philosophes et des sages ; si les monastères où ils rassemblèrent tant de disciples étaient de la classe de ces associations modernes, tant vantées et avec tant d'illusion dans notre siècle, avec quelle curiosité on étudierait leurs travaux et leurs écrits ; on voudrait savoir le nom de ceux qui ont sauvé l'antiquité, l'histoire, Hérodote, Horace et Virgile ; on les suivrait avec admiration dans leurs pérégrinations lointaines, au milieu des barbares, afin d'assister avec eux à cette lente éducation des peuples nouveaux, d'où est sortie la civilisation moderne.

Telle nous paraît être la vérité ; et ces réflexions ne nous sont pas personnelles. Herder, ce philosophe allemand si hardi, et qu'on ne suspectera pas de prévention excessive en faveur du christianisme, Herder, dans sa philosophie de l'humanité, admirait, au point de vue de la civilisation, l'œuvre de Jésus-Christ et de ses saints :

« Je m'incline, dit-il, en contemplant ton auguste » image, ô toi, chef et fondateur d'un royaume si grand » dans son objet, si illimité dans sa durée, si simple,

» si vivant dans ses principes, si puissant dans ses » moyens que la sphère de la vie terrestre lui paraît » trop circonscrite. Que l'on me montre dans l'histoire » une révolution à la fois si paisible et si rapide, qui, » par de faibles instruments, se propage dans toute la » terre d'une manière si merveilleuse! » (1)

Ces faibles instruments dont parle Herder, ces révolutionnaires d'un ordre si nouveau, ce sont les saints; l'histoire de cette révolution, c'est la leur. L'auteur le reconnaît un peu plus loin, en parlant des saints de l'ordre de saint Benoît, le premier qui fut introduit dans l'Occident. Il ajoute en effet :

« Parmi tant de peuples nouveaux, combien de terri- » toires aujourd'hui riches et féconds, et qui ne doivent » en partie leur culture qu'aux mains des Bénédic- » tins! Si nous considérons les lettres, leur industrie » monacale fit tout ce qu'on pouvait attendre d'elle. » Quelques-uns d'entre eux ont écrit des bibliothèques » entières, et l'ordre lui-même s'est imposé le devoir de » défricher les déserts du monde littéraire, en publiant » ou commentant un nombre presque incroyable de mo- » numents précieux, surtout du moyen âge. Sans les » moines de Saint-Benoît, il est probable que la plus » grande partie des écrits de l'antiquité ne seraient pas » arrivés jusqu'à nous; et le dénombrement des saints » abbés, des cardinaux, des papes qui sont sortis de leurs » rangs, joint à l'indication seule de leurs travaux, » remplirait une foule de volumes. Le bénédictin

(1) Herder traduit par Edgard Quinet. *Phil. de l'Hist.*, t. III, p. 206.

» Grégoire a plus fait lui seul pour les lettres que n'au-
» raient fait dix souverains spirituels et temporels. » (1)

Ce point de vue élevé est précisément celui où se sont placés les professeurs du collége Saint-François-Xavier, en écrivant la vie des saints de Franche-Comté. Il est indiqué dès les premières pages de l'introduction, dans un parallèle remarquable des œuvres des saints au milieu de la barbarie avec les travaux des Romains au milieu de la civilisation.

« Cette comparaison, disent-ils, c'est celle de la faiblesse mise en parallèle avec la force ; mais Dieu a brisé la force des superbes et soutenu la faiblesse des humbles. Les Romains, qui ont sillonné notre sol de tant de routes, qui ont assis tant de camps sur nos collines, n'ont pas laissé en Séquanie plus de quatre ou cinq villes, et toutes ces villes sont ruinées. Les saints, qui n'avaient ni puissance ni crédit, ni or ni argent, les uns persécutés et mis à mort, les autres solitaires et inconnus, tous pauvres et misérables ou par condition ou par dévouement, ont élevé, bâti, peuplé cinq villes, douze bourgs, six cents villages, et tous ces monuments sont encore debout. Les vagues souvenirs de Seveux, de Membrey, de Mandeure et de Dictatium, sont tout ce qui nous reste de l'époque romaine. Luxeuil, Lure, les deux Baume, Saint-Claude, Mouthe, Faverney, Château-Châlon, Montbenoît, Morteau, Saint-Gall et Saint-Ursanne, pour ne citer que les lieux les plus connus, sont, avec leur population industrieuse, leur culture

(1) Herder traduit par Edgard Quinet. *Phil. de l'Hist.*, t. III, p. 274.

florissante, leurs mœurs graves et sévères, l'ouvrage de nos saints. On cite, pour l'honneur des Romains, des bains somptueux, des amphithéâtres, des palais, des temples d'idoles. Nous revendiquons, pour la mémoire des serviteurs de Dieu, le défrichement de nos forêts dans les hautes vallées où serpente le Doubs, l'assainissement du sol du pied des Vosges, les premiers travaux et les premiers progrès de l'agriculture dans tout le pays; nos monastères, qui furent dans les jours de famine autant d'hospices pour les pauvres, nos églises, qui devinrent dans les jours de guerre autant de lieux de refuge pour les peuples. Ainsi, la charité est allée plus loin que l'orgueil; la Croix a visité des lieux que l'Aigle romaine ne connaissait pas; les saints ont créé des villes là où les Césars n'ont laissé que des ruines, et une race d'hommes où il n'y avait qu'un troupeau d'esclaves. »

Ce parallèle a de la beauté et de l'éclat, surtout de la vérité. A part quelques traces d'exagération qu'on y aperçoit, comme ces six cents villages créés par les serviteurs de Dieu en Franche-Comté, il est difficile de mieux penser et de mieux dire.

Il y a, Messieurs, dans le corps de l'ouvrage et surtout dans l'introduction, morceau remarquable, beaucoup d'autres passages dont la citation ne serait pas entendue avec moins d'intérêt, si les limites de ce rapport ne nous faisaient un devoir d'abréger.

Le plan, indiqué d'ailleurs par le choix du sujet, est simple et naturel : le récit a de l'intérêt ; le style de la facilité, souvent de l'élégance, et même de l'unité malgré

la diversité des mains qui ont écrit l'ouvrage. On sent, en le lisant, qu'une main habile et sûre a présidé à la révision générale : les sources originales ont été consultées, et les auteurs du recueil se sont aidés des ouvrages modernes les plus estimés, pour marcher d'un pas plus assuré dans la voie de la vérité historique.

Vous nous reprocheriez, Messieurs, et les savants professeurs eux-mêmes en seraient étonnés, de ne pas faire, après l'éloge, la part de la critique.

A ce point de vue, il nous a paru que, sans inconvénient et sans perdre de l'intérêt, quelques-unes des biographies auraient pu être abrégées.

Une observation plus sérieuse s'adresse à la critique historique. Les vies des saints nous sont connues par des actes, des monuments, des traditions, des témoignages écrits. Ces témoignages, comme tous ceux que recueille l'histoire, doivent être pesés avec attention, avec sévérité par l'historien. Les uns émanent des contemporains ou des premiers disciples de ceux dont ils nous transmettent la vie ; les autres ont été écrits trois, quatre, cinq ou six siècles après les événements. On comprend qu'entre ces différentes espèces de témoignages, la distance est grande, et qu'ils sont loin d'offrir à la critique une valeur égale. Ces vérités sont élémentaires : cependant, parfois il semble qu'elles ont été perdues de vue dans l'ouvrage qui est l'objet de ce rapport, surtout relativement aux faits miraculeux attribués aux saints. Par exemple, vous y lirez, à l'article de saint Delle, abbé de Lure, que ce saint, en l'absence du berger, fit garder le troupeau par un bâton fiché en

terre, sans qu'il s'écartât une seule brebis ; ou que, en entrant chez Verfaire, il suspendit son manteau sur un rayon du soleil. Ces faits merveilleux du sixième siècle, affirmés dans le récit, n'ont cependant d'autre preuve que l'assertion fragile d'un biographe écrivant vers l'an 940.

Nous en dirons autant des légendes de nos archevêques, compilées au onzième siècle. Je sais qu'on lit dans la vie de l'un de nos évêques du septième siècle, saint Ternat, qu'il avait écrit une chronique de ses prédécesseurs, chronique qui a probablement servi de base à nos légendes. Mais il n'en est pas moins vrai que plusieurs de ces biographies du onzième siècle présentent, selon les savants, des additions visibles, faites dans des siècles d'ignorance, de sorte qu'un œil exercé y reconnaît deux styles différents. « M. Chiflet, dit Dunod, les a reçues à plein... J'ai cru devoir apporter plus de réserve dans l'usage que j'en fais, et ne recevoir que ce qui est prouvé d'ailleurs ou vraisemblable. »

Peut-être cette sévérité historique, si nécessaire, surtout dans notre siècle, n'a-t-elle pas toujours assez présidé à l'œuvre dont nous vous faisons l'éloge. C'est, pour l'incrédulité moqueuse, un triomphe de pouvoir confondre, dans un même scepticisme, les miracles prouvés avec ceux qui ne le sont pas ; pour la religion, les affirmations trop faciles ne sont pas un honneur, c'est un danger.

Telles sont, Messieurs, nos observations sur une œuvre de labeur et de conscience, poursuivie en peu d'années avec un ensemble et une vigueur d'exécution dont l'as-

sociation peut seule fournir les moyens et expliquer le secret. Cette publication sera lue avec fruit par les personnes pieuses, qui cherchent de grands exemples et de nobles leçons. Elle sera utile aux prédicateurs éloignés des grandes bibliothèques, qui ont besoin de recherches toutes faites et d'un travail tout préparé. Elle sera accueillie avec intérêt par les amis de nos antiquités chrétiennes, et même par ceux qui, mus par un simple sentiment de curiosité, veulent se rendre compte des grands défrichements du sol, de la diffusion de l'Evangile parmi les peuples barbares, de la conservation et du progrès des lettres antiques dans les contrées situées au pied des Vosges et du Jura. C'est dire assez que cette publication est destinée à prendre place parmi les travaux importants exécutés en ce siècle pour l'histoire de notre province.

Nous terminerons ce rapport par un fait curieux et récent, qui montre comment, dans le sujet que nous traitons, la science moderne peut quelquefois s'égarer à son insu. Il existe par le monde une vie écrite en latin de saint Taurin, évêque d'Evreux, dont notre Jura possède quelques reliques. Cette vie commence ainsi : *Vita sancti Taurini, auctore Deodato presbytero, ejus discipulo. .... Temporibus Domitiani regis, fuit vir quidam, nomine Tarquinius, paganus, genere Romanus, cui erat uxor Euticia, verissima christiana, nobili Gracchorum prosapiâ orta. Tarquinius autem, ut sævissimus lupus, persequebatur christianos, etc.* Ce début, ce nom de Tarquinius, l'un des plus anciens rois de Rome, avait fort discrédité parmi les savants cette antique biographie,

lorsque, dans l'une des séances les plus solennelles et les plus nombreuses de l'Institut, M. Lenormand lut un mémoire fort curieux sur des fouilles qu'il venait d'exécuter dans le département de l'Eure. Cet historien avait retrouvé, non-loin de sa maison de campagne, le baptistaire de saint Taurin, les monuments païens de son père, et jusqu'au nom de sa mère. Seulement, la colonne antique qui faisait partie de ces débris portait le nom de Serquinius, et non le nom mal copié de Tarquinius. La biographie du onzième siècle fut pleinement confirmée. C'est la science moderne qui était en tort, la vieille légende seule eut raison.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1855.

Président annuel,

M. Éd. CLERC.

DISCOURS DE M. GUENARD, VICE-PRÉSIDENT.

Messieurs,

Cette séance aurait dû être ouverte par un magistrat que distinguent également les hautes fonctions qu'il sait si dignement remplir, et cette connaissance profonde de notre histoire franc-comtoise, dont il a donné des preuves dans plusieurs ouvrages qui lui ont acquis une juste réputation.

Appelé par les usages de la compagnie à le suppléer, je sens toute mon insuffisance à remplir la tâche qui m'est imposée ; mais, Messieurs, soutenu par votre approbation, j'oserai vous présenter des souvenirs de voyage que vous avez bien voulu accueillir avec quelque indulgence.

C'est un récit simple et fidèle, que vous me permettrez de commencer sans autre préambule.

Je parcourais, il y a quelques années, en curieux, la partie de la Suisse qui touche à notre province, et dont elle a fait partie dans les temps les plus reculés. Le désir de conserver la trace fugitive de mes impressions m'engageait à noter chaque soir ce que j'avais appris dans la journée.

C'est ainsi que s'est tracée, presque à mon insu, cette légère esquisse.

Me voilà de l'autre côté de Jougne, sur le sommet d'une haute montagne. Quel air vif et pur! quel magnifique spectacle! En face de moi le riche paysage du canton de Vaud, à gauche, dans l'éloignement, Neuchâtel, plus près Yverdun, à droite le lac de Genève. De toutes parts un immense espace borné par les Alpes bernoises et par les montagnes du Valais dominées elles-mêmes par les glaciers, le Mont-Blanc, la Dent-du-Midi, la Iungfrau ou Montagne-de-la-Vierge.

Que l'homme est petit en face de pareils tableaux!

De ce point, la route descend à Orbe, *Urbigenum,* remarquable par son antiquité, par sa voie militaire de Milan à Strasbourg, et par le rang qu'elle occupait dans le royaume de Bourgogne. Cette ville est encore dominée par les deux tours du château dans lequel Brunehaut fut trahie et livrée à Clotaire II, qui la fit mourir.

Près d'Yverdun, l'ancien *Ebrodunum,* sur le bord du lac, est Grandson, célèbre dans notre histoire, non moins que dans celle de la Suisse, par la défaite du dernier duc de Bourgogne, Charles le Hardi ou le Téméraire. Se croyant sûr de la victoire, ce prince semblait n'avoir entrepris cette guerre que pour trouver une oc-

casion de déployer toute sa magnificence. Les richesses accumulées dans son camp devinrent la proie des peuples guerriers qu'il avait cru pouvoir aisément soumettre à son autorité. De tant de grandeur, que reste-t-il? Une pierre noire destinée à marquer la place qu'occupait la tente de ce malheureux prince. Le propriétaire actuel du château de Grandson se montre plein de politesse et d'affabilité envers les étrangers qui vont le visiter. Reconstructeur habile et patient, par ses soins une partie de l'édifice a été restaurée, les parties chancelantes sont étayées, et le géant ébranlé sur sa base trouve enfin un auxiliaire dans la lutte qu'il soutient contre le temps et les démolisseurs.

Lausanne se développe à l'œil en riche amphithéâtre, panorama animé, tel que l'imagination de l'Arioste aurait pu le créer. Les coteaux qui l'environnent sont embellis de maisons de campagne coquettes et délicieuses. Sa cathédrale a beaucoup de ressemblance avec notre église Saint-Jean, à laquelle d'importantes réparations faites avec goût viennent de rendre son ancien aspect extérieur. Plusieurs galeries soutenues par des pilastres en décorent la nef; on y voit un grand nombre de sépultures de seigneurs et de prélats dont quelques-uns étaient franc-comtois.

La ville de Payerne, assise dans une plaine fertile qu'arrose la Broye, existait dès le temps des Romains. Siége principal du gouvernement des rois rudolphiens, notre reine Berthe de Bourgogne, fille de Bourcard, duc d'Allémanie, y fonda au dixième siècle un monastère de l'ordre de saint Benoît, que la réformation a fait dispa-

raître. Un sceau, reproduit sur les murs de la vieille église abbatiale, représente cette princesse occupée à filer, et porte sous son effigie ces mots : *Bertha humilis regina*. Cette image, quelques murs en ruine et les restes d'un sarcophage, voilà les seuls objets qui nous parleraient de Berthe, la royale filandière, si son souvenir ne vivait dans les traditions de la contrée.

Déjà le savant abbé Bullet, l'un de nos plus illustres confrères, vous a entretenus de la reine Berthe dans une curieuse dissertation; et tout récemment M. Désiré Monnier lui a consacré deux chapitres de ses *Traditions populaires comparées*, dont vous avez couronné l'ébauche. Mais ni l'un ni l'autre n'a rapporté la légende que j'ai eu l'occasion de recueillir. La voici telle qu'elle m'a été racontée :

« Chaque année, à minuit, dans la semaine qui sépare Noël du jour de l'an, on voit Berthe, la reine des fées et la gardienne des vertus domestiques, s'approcher de Payerne sous les traits d'une chasseresse, ou bien vêtue de blanc, couverte de pierreries, la baguette magique à la main. Malheur à la maison qu'habitent des enfants révoltés contre l'autorité paternelle! Malheur à celle où se trouvera du chanvre ou du lin non filé! La fée prendra plaisir à l'enchevêtrer ou à le détruire. Berthe aime à trouver le repas préparé simplement et selon les mœurs antiques. Voit-elle la règle transgressée, ses yeux s'enflamment de courroux, et aux mets préparés pour la gourmandise elle en substitue qui sont remplis d'étoupes. La fée franchit toutes les portes et pénètre partout dans la maison. Elle jette un regard complaisant sur les

vieilles armoires et les antiques bahuts, habités par la troupe maligne des *servants*. Les servants ont pour office de veiller à ce que tout soit en ordre autour du foyer, de seconder l'homme actif et de stimuler le serviteur négligent. Ils font tomber la couverture du lit des paresseux, et poussant parfois plus loin la plaisanterie, ils tordent dans l'étable le cou de la vache la plus belle, ou font choir le lait que porte la fille mal peignée; puis on entend la troupe folâtre qui s'enfuit avec des rires moqueurs. Ils vivent sous l'empire de Berthe la fée, qui leur laisse le gouvernement de la maison, et court, en murmurant des paroles prophétiques, rejoindre dans les forêts le chasseur noir et la multitude innombrable des ondines, des gnomes et des feux follets, fantômes comme elle, et comme elle puissants sur la crédule imagination des peuples. »

Combien est triste et sauvage la situation de Fribourg; des coteaux élevés et des rochers l'environnent à l'orient et au nord. Les bizarres sculptures du portail de la cathédrale, qui représentent le jugement dernier, prouvent le caprice des artistes du temps passé et leur habitude de mêler le burlesque avec les sujets les plus sérieux. Mais ce qui frappe surtout l'étranger dans cette cathédrale, c'est l'orgue d'Aloyse Mooser. Rien n'est comparable à la symphonie que fait entendre ce chef-d'œuvre. Après les plus mélodieux accords, tout à coup les instruments se taisent, un orage gronde, le tonnerre tour à tour s'éloigne et se rapproche; on ne peut s'imaginer que ces éclats terribles sortent des mêmes tuyaux qui ont produit, peu d'instants aupara-

vant, les accents harmonieux et variés d'un orchestre complet. Cependant l'orage s'apaise, le grondement s'affaiblit par degrés, et alors s'élève dans le lointain un chœur composé de voix d'hommes, de femmes et d'enfants. D'où viennent ces accents si doux, où sont placés les musiciens qui chantent cette hymne mélodieuse? On ne peut retenir un cri d'étonnement en apprenant que ces hymnes, ces chœurs, ces voix d'hommes, ne sont qu'une heureuse imitation, produite par le génie de la mécanique et la connaissance profonde de la science musicale.

Berne est une ville charmante, surtout par sa situation et par la campagne qui l'environne. Sa cathédrale est un monument du douzième siècle, dont les ogives s'élancent avec une hardiesse surprenante. Les sculptures du portail sont fines et découpées comme la dentelle, et les vitraux et les ciselures du chœur, dont les connaisseurs admirent les détails, offrent un curieux monument de l'esprit de controverse qui régnait dans la seconde partie du quinzième siècle. Les stalles du chœur sont une représentation d'un des dogmes de notre religion, tel que l'esprit de secte peut l'imaginer et le travestir.

Rien de plus touchant que l'idée du mausolée de madame Langhans, dans l'église d'Hindelbanh en Argovie. La pierre sépulcrale vient de se briser au son de la trompette du jugement; la mère, tenant son enfant dans ses bras, soulève les débris de sa tombe pour s'envoler au séjour des élus. Dans le même lieu, un second monument, celui du général d'Erlach, est plus riche de

composition et d'accessoires; mais on le quitte bientôt pour revenir à celui de madame Langhans qu'on voudrait dégager du poids qui l'empêche de sortir de sa froide demeure.

Ammien Marcellin (30e livre de son hist.), a désigné Bâle sous le nom de *Basilia*. Cette cité, la plus importante de la Suisse, a été longtemps une des villes de l'Europe où florissait le commerce de l'imprimerie. Ses éditions étaient recherchées pour leur correction. Elle dut en partie cet avantage au séjour d'Erasme, le plus savant philologue de son siècle. On voit son tombeau dans la cathédrale, à côté de celui de Anne de Hohenberg, reine des Romains et première femme de Rodolphe Ier de Hapsbourg. Au-dessus de l'entrée principale, une grande fenêtre ronde, connue sous le nom de la *roue de fortune,* semble avoir été pratiquée par les ancêtres des Bâlois modernes pour être le blason d'une ville où affluent aujourd'hui les capitaux de l'Europe. Les meneaux de cette rose, qui se composent de petites colonnes semblables aux rayons de la roue, aboutissent à un encadrement qui en figure les jantes, sur lesquelles s'efforcent de gravir ceux qui poursuivent la fortune. Tous veulent parvenir au faîte; mais un seul y est assis tranquillement, les mains posées sur les genoux, dans l'attitude du repos, tandis que plus d'un des aspirants n'obtiennent, pour prix de leurs peines, que la honte d'une chute.

On peut douter si les Bâlois ont toujours aimé l'argent; mais de tout temps ils ont aimé les épitaphes, dont il existe un *recueil* in-4o qui date de la fin du

XVIIe siècle, et qui par conséquent est aujourd'hui fort incomplet. Il n'y a guère de citoyen aisé qui n'ait la sienne. Ce sentiment, fondé sur l'amour propre, mérite cependant d'être loué ; il tend à transmettre à la postérité le souvenir des affections les plus honnêtes. Mais aussi, les noms les plus obscurs et les plus indifférents au public et à la patrie sont consignés pêle-mêle avec les noms les plus illustres dans des temples qui semblent devoir être uniquement voués à la religion.

La plupart de leurs maisons portent des inscriptions, des enseignes souvent bizarres, avec des vers allemands.

C'était sur les murs du portique qui entoure le cimetière de l'ancien couvent des dominicains, qu'on voyait la *danse des morts,* où le peintre s'était représenté lui-même au moment où la Mort lui adressait ces paroles : *Jean Kluber, quitte ton pinceau.*

La danse des morts était une de ces compositions fantastiques qui jouissaient jadis d'une immense popularité, et qui portaient au plus haut point le caractère à la fois naïf et profond que l'on remarque dans la poésie et l'art du moyen âge. L'idée de faire intervenir, au milieu de toutes les fêtes et des moindres actions de la vie, la terrible figure de la Mort, appelant et faisant passer tour à tour, avec un rire moqueur, à sa ronde fatale, les grands et les petits de la terre, en commençant souvent par les premiers ; c'était là assurément, à ne l'examiner que comme conception artistique, une pensée profonde et saisissante.

La bibliothèque de Bâle possède des *lettres* de Gilbert Cousin, le disciple chéri d'Erasme, et le restaurateur

des études dans notre province. La plupart sont adressées à Oporin, son célèbre imprimeur, et l'un de ses amis les plus dévoués. On y trouve aussi un exemplaire de la tragédie de notre compatriote, intitulée : *l'Homme affligé*, pièce si rare qu'elle n'existe pas même dans la bibliothèque impériale à Paris.

Zurich est la patrie de Gessner, le Théocrite moderne, dont les idylles commencèrent à ranimer parmi nous le goût de la poésie pastorale. On y voit son tombeau, entouré de peupliers et décoré de fleurs, souvent renouvelées par la piété des jeunes Zurichoises. C'est aussi la patrie du célèbre Lavater, qui mourut des suites d'une blessure qu'il reçut à la prise de cette ville en 1798. Non loin de là était né le peintre Wyrsch, l'un des premiers professeurs de notre école de dessin, et qui a laissé à Besançon un grand nombre de portraits fort remarquables par une touche vigoureuse, entre autres celui de l'architecte Nicole, l'un des ornements de notre musée.

Les habitants de Zurich conservent religieusement quelques anciens usages pleins de charmes; n'est-ce pas, en effet, le dieu même de la poésie intime et familière qui a inventé cette cérémonie touchante et simple, par laquelle on fait connaître la naissance d'un enfant, l'un des plus heureux événements de la famille ? Une jeune fille, vêtue de ses plus beaux habits, avec un bouquet au côté et un autre à la main, va de porte en porte annoncer aux parents de l'accouchée la venue au monde de l'enfant. Une jeune fille et des fleurs, les objets les plus riants et les plus doux de la création,

cela n'est-il pas charmant, et les portes de la vie peuvent-elles être ouvertes à celui qui vient d'en franchir le seuil par des messagères de meilleur augure?

Mais, voyez encore ces troupes de jeunes filles et de jeunes garçons, qui gravissent l'Ultliberg. Entendez-vous ces voix qui montent vers le ciel, et font retentir des hymnes en l'honneur de la religion et de la patrie ! Cette procession champêtre a lieu tous les ans, le jour de l'Ascension. Les paysans du voisinage et les jeunes paysannes, dont les longs cheveux tressés sont entremêlés de rubans rouges et dont le corsage est aussi paré de rubans éclatants, ne manquent pas d'assister en foule à cette fête. D'autres solennités, empruntées aux coutumes de leurs ancêtres, viennent ainsi répandre le mouvement et la gaieté parmi ces populations, qui ont eu le secret de ne point laisser tomber en désuétude les divertissements et les jeux de leurs pères.

On ne connaît guère de position plus belle que celle de Bremgarten, situé sur un monticule baigné de tous côtés par la Reuss, que l'on passe sur un pont couvert. Soit que l'on remonte ou que l'on descende cette rivière, on trouve les sites les plus agrestes. Si l'on gravit les montagnes environnantes, on découvre, au milieu des bois les plus sombres, de beaux villages et plusieurs couvents, et la vue plonge sur les sinuosités d'une vallée qui jadis était enchantée, comme chez nous la forêt des Ardennes. C'est sur les lieux mêmes que l'on m'a raconté la légende que je vais vous redire :

« En ce temps-là, il y avait dans cette vallée force lutins, force sorcières; et malheur à quiconque osait y

pénétrer. Un jour, trois jeunes gens, sur les récits que l'on faisait de ce redoutable séjour, furent curieux d'y aller. Ils arrivent dès la pointe du jour dans la vallée, et marchent longtemps sans rien rencontrer, sans rien entendre. Tout à coup, ils se trouvent en face d'un immense rocher ayant presque la forme d'un château, et à la partie supérieure duquel étaient des ouvertures longues et étroites, semblables aux fenêtres de nos vieilles tours. A ces fenêtres, trois jeunes filles, d'une merveilleuse beauté, les appellent. — Oh! oh! s'écrie le plus jeune de nos voyageurs, voilà qui ne commence pas trop mal, et ces lieux ne sont pas si sauvages qu'on a bien voulu nous le dire. Aussitôt ils entrent, par une porte étroite, dans l'intérieur du rocher, et parviennent au milieu d'une vaste salle resplendissante de clarté, et dont les murs sont tapissés de glaces du haut jusqu'au bas. Les trois jeunes filles viennent au-devant d'eux en souriant. Au bout de quelques instants, une porte s'ouvre au fond de la salle et livre passage à un vieillard à la figure vénérable, au port grave et majestueux.

— Soyez les bienvenus, dit-il aux jeunes gens; vous êtes ici, je le vois, pour demander mes filles en mariage, et je vous accepte volontiers pour mes gendres. Je donne en dot à chacune d'elles mille livres d'or (présent qui même de nos jours ne serait pas dédaigné). Voyons, approchez-vous, et faites votre choix.

Dès que son ordre eut été exécuté, il reprit en ces termes :

— Maintenant, mes gendres, il s'agit de prouver à mes filles que vous les aimez réellement. Voici ce qu'elles

et moi nous réclamons de vous. Depuis hier soir, elles ont perdu leurs trois oiseaux chéris : un étourneau, un corbeau et une pie ; il faut que, de ce pas, vous alliez à leur recherche.

Les trois amis se mettent aussitôt en route. Mais quel est leur étonnement, ou plutôt leur effroi, lorsque de retour avec les trois oiseaux, et entrant dans la salle, ils ne trouvent plus que des murailles de rocher, noires et nues; lorsque, au lieu de trois jeunes et belles filles, ils voient venir à eux trois vieilles femmes d'une laideur repoussante.

— Venez, chers époux, leur dirent-elles en leur tendant une main desséchée; venez vous mettre à table, nous allons faire le repas de noces.

Ils eurent beau résister, il leur fallut prendre place, puis elles se mirent à bavarder d'une façon étourdissante. Enfin, chacune d'elles remplit de vin une coupe qu'elle présenta à son fiancé; mais à peine en eurent-ils goûté, qu'ils tombèrent dans un sommeil profond.

Lorsqu'ils se réveillèrent, ils étaient couchés sous des broussailles, au pied d'un aride rocher. Ils se levèrent bien vite, et tout remplis de honte et de dépit, cherchèrent à sortir au plus tôt de cette vallée maudite. A chaque pas, ils entendaient autour d'eux les mêmes voix qui la veille les avaient entraînés, et de chaque rocher, de chaque pierre, de chaque broussaille, il leur semblait voir sortir une tête de vieille qui les regardait en ricanant. »

Quelle naïve et profonde morale cachée sous cette

légende ! Comment n'y pas voir la triste et désolante réalité où conduisent les séductions du vice.

La route pittoresque qui mène au monastère de Saint-Gall traverse des villages d'un aspect sauvage, et dont le costume propre aux habitants ajoute encore à la singularité. Dans les prairies qui environnent les habitations, on est surpris de voir étendues des pièces de toile de coton, semblables à des taches de neige qui auraient résisté au soleil du printemps. En entrant dans ces maisons rustiques, on trouve les montagnards, que l'on croirait tout au plus propres à abattre les pins de leurs forêts, ourdissant d'une main exercée de fines étoffes avec le fil travaillé par leurs épouses et leurs filles. Sur cette route, on traverse, à chaque pas, des torrents sur des ponts construits avec des arbres à peine ébauchés. Les pentes rapides sont garanties par des barrières, et comme dans presque toute la Suisse, des fontaines, des bancs de repos assurent aux voyageurs fatigués une halte agréable.

La position de Rorschach, à l'extrémité du lac de Constance, est riante dans le lointain, mais tout en face, on aperçoit Lindau, bâti sur une presqu'île et qui semble sortir du sein des eaux, à gauche les tours de Constance, à droite les montagnes du Tyrol. Du côté de la terre de jolies maisons, construites en amphithéâtre sur le versant des montagnes d'Appenzell, annoncent la richesse des habitants.

A l'aspect des ruines de l'antique château de Werdenberg, l'imagination a bientôt réédifié la brillante résidence des comtes souverains du Rheinthal ; mais un sen-

timent indéfinissable de tristesse comprime l'âme à la vue de ces murs tombés, de ces splendeurs éteintes, œuvre effrayante du temps qui ramène sans cesse à son origine la matière façonnée. On reconnaît et l'on admire, en la redoutant, la main de Dieu qui se joue avec une si invincible puissance des travaux des hommes. On comprend que tout ce que l'on aime s'en ira ainsi, et l'on sent passer, à travers ces ruines, le vent de la destruction qui doit aussi nous emporter.

Non loin de Brugg, de Windisch, *la Vindonissa* des Romains, et des bains de Schinznach, est l'abbaye de Kœnigsfelden, fondée pour des frères mineurs et des religieuses de sainte Claire par l'impératrice Elisabeth, reine de Hongrie, et sa fille Agnès, sur la place même où l'empereur Albert Ier périt assassiné par des mains déloyales. Ce double monastère avait été doté avec la fortune des seigneurs qui avaient eu part au meurtre. On y voit encore la cellule où Agnès, après avoir pris le voile, vécut solitaire pendant cinquante ans, n'ayant pour lit qu'un cercueil de pierre. Des vitraux représentant, avec tout l'art du XIVe siècle, la tragique histoire d'Albert, celle de son épouse et de sa fille, jettent un jour sombre et sinistre sur l'église de cet ancien monastère. Le duc Léopold d'Autriche et plusieurs de ses barons, qui perdirent la vie à la bataille de Sempach, en 1386, y sont inhumés.

Au sommet du Wülpersberg s'élèvent les ruines du château de Hapsbourg, bâti en 1020. Chaque saison, chaque heure du jour fait prendre à ces ruines un aspect différent ; mais lorsque la lune vient les éclairer, ou que

le matin, avant que le soleil ne soit tout à fait levé, elles se montrent enveloppées d'un léger brouillard, on dirait un de ces palais aériens dont il est parlé dans les *poésies d'Ossian*.

Après avoir encore visité Arau, Sursée et Zofingen, Soleure, Porrentruy, Delémont et le fameux rocher de Pierre-Perthuis, je suis rentré en France par les hautes montagnes du Doubs, dont les sites ne le cèdent en rien à ceux que je venais d'admirer.

Si la Franche-Comté possède peu de ces églises remarquables, peu de ces châteaux entourés de forteresses, que défendaient vaillamment nos anciens seigneurs, de ces monastères habités par des hommes austères, auxquels nous devons les premiers défrichements de nos montagnes, et en quelque sorte les commencements de notre civilisation ; du moins il lui reste encore des traces de son antique grandeur, et de ces beautés propres aux pays de culture, que le philosophe et l'économiste placent avec raison au-dessus de toutes les autres.

Les montagnes de la Franche-Comté ne partagent pas, il est vrai, avec celles de la Suisse le privilége imposant, mais triste, des neiges éternelles ; les lacs qui s'étendent à leurs pieds ne sont pas immenses comme ceux de l'Helvétie ; mais ils sont peut-être plus gracieux dans leurs dimensions moins étendues, et nous avons éprouvé qu'ils éveillent des idées plus familières et plus tendres, comme si leur circonscription bornée se rapportait mieux aux limites des sentiments de l'homme, et le ramenait naturellement à ses affections privées.

LA CROIX,

Par M. Léon Dusillet.

—

Gage d'amour, bois salutaire,
Consacré par un grand mystère
Et teint d'un sang précieux,
Sainte parure du Calvaire,
Sois bénie, ô Croix qu'on révère
Sur la terre et dans les cieux !

La Croix sèche les pleurs et calme la souffrance
D'un cœur que le monde a troublé ;
Qui cherche cette Croix renaît à l'espérance,
Et qui la trouve est consolé.

La Croix, signe de paix, du ciel daigna descendre
Pour veiller sur notre berceau ;
Et cette même Croix, fidèle à notre cendre,
Veillera sur notre tombeau.

Les peuples, révoltés, avaient marché contre elle,
La flamme et le fer à la main ;
La Croix resta debout, immobile, éternelle,
Et vit passer le genre humain.

Quel bruit s'est élevé ? ... Dans une nuit profonde
L'Eternel vient tout replonger ;
La Croix seule apparaît ... ce qui sauva le monde
Se charge aussi de le juger.

Gloire à celui qui fut et qui doit toujours être !
Gloire à l'auguste Trinité !
Qu'elle règne aujourd'hui, dans les siècles à naître
Et par delà l'éternité.

Gage d'amour, bois salutaire,
Consacré par un grand mystère
Et teint d'un sang précieux,
Sainte parure du Calvaire,
Sois bénie, ô Croix qu'on révère
Sur la terre et dans les cieux !

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE,

Par M. Clerc de Landresse.

—

Messieurs,

L'académie avait proposé pour sujet de concours d'éloquence l'éloge de Boyvin. Aucun discours n'était venu répondre à cet appel. Ce silence ne vous a pas découragés, et votre président vous a aidés à atteindre votre but en stimulant le zèle par l'exemple.

Dans la séance publique de janvier dernier, cet éloquent académicien vous a entretenus de Boyvin et a découvert les sources auxquelles on peut puiser si utilement. Ce noble exemple a été suivi. Cinq discours ont été adressés à l'académie sur le même sujet.

Aucun de ces discours ne réunit toutes les conditions voulues pour être couronné : mais vous avez pensé qu'il était juste d'accorder des distinctions à plusieurs des concurrents.

Pour rendre notre rapport intelligible, nous devons dire, en peu de mots, ce qu'était Boyvin. En 1636, l'administration publique de la province de Franche-Comté était partagée entre le gouverneur et le parlement de Dole. C'était l'archevêque de Besançon qui était gouverneur. Il était arrivé à un âge fort avancé. Le prési-

dent du parlement était mort et n'avait pas été remplacé. Le vice-président était très-âgé et, selon toute apparence, peu capable. Au mois de mai de cette année, la Franche-Comté fut envahie par une armée française, et le prince de Condé, qui la commandait, vint assiéger Dole. Boyvin était le plus ancien conseiller du parlement et assurément le plus énergique. Il prit les rênes du gouvernement et résista avec succès à la puissance de Louis XIII et au génie de Richelieu. La guerre dura pendant plus de huit ans, la Franche-Comté fut dévastée par la peste et la famine. Pendant tout ce temps, Boyvin entretint une résistance héroïque. Il fut nommé président du parlement en 1639. Les hostilités cessèrent en 1644. La paix de Munster, en 1648, assura la tranquillité de la Franche-Comté; mais les Français continuèrent à occuper quelques forteresses dont ils s'étaient rendus maîtres. Ces places ne furent rendues par les Français qu'en 1659, lors du traité des Pyrénées. Boyvin était mort en 1650. Il n'eut donc pas la consolation de voir son pays entièrement affranchi de l'occupation étrangère.

La brièveté du temps mis à notre disposition ne nous permet pas de rendre un compte détaillé de chacun des discours. Nous ne dirons donc que quelques mots des deux compositions auxquelles l'académie n'accorde point de récompense.

Le discours qui porte le n° 2 et qui a pour épigraphe : *Vir togæ dotibus ingenii, etc.*, doit être une œuvre de jeunesse. L'auteur, que la nature a doué d'une cer-

taine facilité, s'abandonne au courant de son imagination. Sous sa plume, les fictions prennent souvent la place de la réalité. L'œuvre n'est ni correcte ni soignée, et les inexactitudes y sont nombreuses. L'auteur a révélé sa tendance quand il a dit, en parlant de Boyvin : « Un certain *négligé*, qui *n'est pas sans charme*, forme le caractère de sa prose. »

Ce discours contient quelques inconvenances d'expressions. On en peut juger par ce que l'auteur dit du cardinal de Richelieu : « Un homme se lève alors, qui, la tête haute, foule aux pieds tout ce qui est tombé, et, mêlant la religion à la politique, le vrai avec le faux, se présente aux nations tumultueuses, l'épée à la main, le *bonnet rouge* sur la tête. »

Nous croyons qu'il est utile de rappeler à l'auteur de ce discours ces vers de Boileau (1) :

« Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez,
Ajoutez quelquefois et souvent effacez. »

Vous avez lu avec intérêt le discours qui porte le n° 5 et qui a pour épigraphe ce passage de Télémaque : « Qu'on leur apprenne, dès leur plus tendre enfance, à chanter les louanges des héros, etc.

Vous savez gré à l'auteur de son zèle, des recherches qu'il a faites. Il n'a pas commis d'erreurs sur les faits ; les appréciations sont pleines de modération et empreintes de la plus pure morale ; mais le discours laisse

(1) *Art poétique*, chant Ier.

quelque chose à désirer : le concurrent n'a pas encore assez l'habitude de ce genre de composition; il ne doit pas se décourager.

L'auteur du mémoire qui porte le n° 1 et s'annonce par l'épigraphe : *Æneas facie, Tullius eloquio,* a employé de nombreuses pages à raconter des détails peu certains, et dans tous les cas peu intéressants sur la jeunesse de Boyvin.

L'écrivain a manqué de méthode en occupant ses lecteurs de l'ouvrage de Boyvin, intitulé *Siége de la ville de Dole,* avant d'avoir décrit ce siége et raconté le rôle important que son héros a joué dans cette circonstance mémorable.

Ce concurrent n'a pas exactement apprécié les faits, quand il a dit que c'était depuis que Boyvin avait été nommé président du parlement en 1639, que le comté de Bourgogne avait repris *sa supériorité.* La dévastation du pays par les Français n'a cessé qu'en 1644. Les Franc-Comtois ont continué à défendre leur indépendance d'une manière héroïque ; mais sans conquérir plus de supériorité qu'avant 1639. Ils sont parvenus à lasser leur ennemi à force de persévérance dans la défense. Boyvin a continué à être l'âme de cette résistance ; mais sa nomination aux fonctions de président du parlement n'a pas changé la face des choses.

« Boyvin rougissait si peu de la médiocrité, a dit l'auteur de ce discours, qu'il laissa sur sa route des richesses considérables et préféra, pour sa famille, le trésor que la rouille ne gâte pas à tous les autres trésors.» Le désintéressement de Boyvin est certain. Il s'opposa à

l'augmentation du traitement des membres du parlement, et toute sa vie prouve qu'il n'avait pas l'amour de la fortune; mais c'est exagérer la vérité que de dire qu'il laissa sur sa route des richesses considérables. Dans sa position, plus honorable que lucrative, il n'eut pas l'occasion de s'enrichir.

Le style de ce concurrent est correct. Son érudition est vaste; mais les faits qui concernent Boyvin, dans cette composition, ne sont pas mis assez en relief pour faire connaître complétement le grand citoyen dont vous avez demandé l'éloge historique.

L'écrivain a loué convenablement Boyvin, quand il a dit : « Cependant l'envie et sa compagne ordinaire la calomnie, murmurent aux oreilles du prince certaines accusations. Il serait temps d'accomplir les ordres de l'Infant et de mettre un terme à des retards qui compromettent la sûreté du pays. Pourquoi ce timide Fabius entre la Bourgogne et la France ? Pourquoi ! répond Boyvin, avec le calme et l'assurance du juste : tout le pays est extraordinairement ruiné et affaibli, et ce mal est redoublé par la contagion qui a dépeuplé Dole, Poligny, Arbois... Entreprendre de faire un corps d'armée pour entrer en France, n'ayant ni gens, ni argent, ni canons, ni munitions, c'est ce que nous jugeons absolument impossible. Puis, se retournant plein de dignité vers ses détracteurs, il les prie de raconter leurs merveilles et d'exposer leurs projets. Ce sera avec bonheur qu'il remettra le gouvernail entre les mains de la noblesse, si les mains de la noblesse peuvent sauver la cargaison.

» Notre généreux compatriote avait-il besoin que de petites passions vinssent ajouter à ses embarras? Chargé d'intérêts si étendus et si graves, devait-il se voir obligé d'entrer en lice avec de misérables susceptibilités? Qu'importe ? Il défendra sa patrie pour Dieu, et s'il le faut il se défendra lui-même pour sa patrie. »

Vous avez accordé à l'auteur de ce discours une mention honorable.

Il nous reste, Messieurs, à nous expliquer sur deux discours, que vous mettez sur la même ligne sous le rapport des récompenses, quoique les motifs de les distinguer soient différents.

Le discours qui porte le n° 3, et qui a pour épigraphe : *Fortes creantur fortibus et bonis,* vous a paru remarquable à plus d'un titre. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas connu plus complétement ce qui concernait Boyvin. Il a compris lui-même que c'était au point de vue des faits particuliers à Boyvin que sa composition laissait quelque chose à désirer. Il a dit : « Si je ne suis pas assez heureux pour grossir les documents que nous possédons sur celui dont j'essaie l'éloge, je m'efforcerai du moins de ne pas rester trop au-dessous d'un sujet encore assez riche et d'une matière assez abondante, puisqu'il s'agit d'une vie qui se rattache intimement à toutes les institutions et aux faits les plus glorieux de notre province. »

En parlant du temps qui suivit le siége de Dole et de la peste qui ravagea cette ville, l'auteur de ce mémoire a dit que le parlement et tous ceux qui purent quitter la ville se dérobèrent au fléau ; que Boyvin *seul* y resta,

malgré les sollicitations de ses collègues, de sa famille, afin de rassurer les esprits des habitants et de veiller aux remèdes capables d'arrêter le mal.

Il est vrai que plusieurs membres du parlement avaient fui la peste ; mais il est certain que quatre membres de cette corporation étaient restés, comme Boyvin, au poste de l'honneur et du danger. Ces quatre magistrats courageux étaient MM. Chaumont, vice-président, Toitot, Perrin et Briot, conseillers.

Ce concurrent s'est trompé lorsqu'il a dit que Philippe IV avait voulu faire jouir Boyvin, à la fin de sa carrière, d'un repos et d'une retraite honorables, en lui offrant une place au conseil d'Espagne, que l'auteur indique comme étant, sans contredit, la première assemblée politique du monde.

Jamais Boyvin n'a été appelé au conseil d'Espagne. Il a été nommé membre du conseil du roi aux Pays-Bas. Ce conseil n'était assurément pas la première assemblée politique du monde. Il ne dirigeait nullement les affaires d'Espagne. Il s'occupait de celles des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, qui étaient administrés comme provinces à part. La nomination de Boyvin n'eut pas lieu à la fin de sa carrière et pour le récompenser des services qu'il avait rendus à sa patrie pendant la guerre. Il fut nommé en 1629, sept ans avant l'invasion des Français, lorsqu'il n'était encore que conseiller au parlement et avant la défense héroïque de son pays. Boyvin n'était alors âgé que de cinquante-cinq ans.

« Ce fut un beau jour, *présage de temps plus tranquilles,* a dit ce concurrent, que celui où le parlement,

rouvrant le sanctuaire des lois fermé depuis plus de six ans, put enfin reprendre le cours de ses audiences publiques, et rappeler autour de lui, avec les plaidoiries du barreau, l'éloquence, reine et maîtresse des autres arts paisibles, exilés comme elle de ce sol infortuné. *Les populations* accoururent avec empressement à cette solennité. Elles désiraient surtout contempler les traits, entendre la voix de leur président, qui n'avait point encore siégé avec la pompe et les attributs de sa dignité. »

Cette appréciation n'est pas parfaitement exacte. Les audiences du parlement furent rouvertes le 12 novembre 1639, à une époque où le pays était encore dévasté par les armées étrangères, et où les principales villes de Franche-Comté étaient obligées de tenir leurs portes fermées. Le baron de Castellier, posté au château de Grimont, au-dessus de Poligny, avec un nombreux corps de troupes, faisait notamment de fréquentes excursions sur Dole, et les populations ne pouvaient pas facilement pénétrer dans cette ville.

Voilà, Messieurs, la critique de votre commission. Je viens d'accomplir la partie pénible de ma tâche. Je suis plus à l'aise en vous rappelant que vous avez admiré la hauteur des pensées, la facilité et l'élégance du style et les vastes connaissances de l'auteur. On en pourra juger par les citations suivantes, que j'abrége à regret.

« La force d'une société se manifeste surtout dans l'œuvre de former des hommes et d'inspirer à une génération toute l'ardeur de ses affections, toute la viva-

cité de ses croyances. Et dans quel pays se transmettent plus fidèlement le culte des mœurs et des idées antiques? Pour quelles libertés, pour quels foyers se seraient levés de plus intrépides défenseurs? Ce n'est point alors qu'un peuple s'inquiète et va, incertain de ses destinées, consulter l'avenir.

» Tel était le temps, tels étaient les hommes que la suite de ce discours fera connaître plus complétement, car, en considérant comment une heureuse nature, de constants efforts et une ferme volonté ont élevé Boyvin au-dessus de ses compatriotes, songeons que les semences de la vertu, de la science et de tous les généreux sentiments, ne furent pas distribuées moins libéralement à tous les autres par la société qui les vit naître; et si, à l'époque la plus mémorable de notre histoire, nous nous arrêtons plutôt sur celui qui joua le principal rôle, rappelons-nous combien ce temps fut fécond en vertueuses actions et en nobles dévouements, condamnés pourtant à un injuste oubli.

» Les talents de Boyvin, son expérience des hommes et des affaires, la confiance personnelle de son prince, tout le signalait aux regards de ses compatriotes parmi les plus capables de conjurer le danger. Fallait-il mettre en état ces remparts désormais le plus assuré moyen de résistance, on désignait Boyvin, que ses vastes connaissances en architecture et en mathématiques rendaient si propre à cette importante fonction. Arrivait-il de France des messagers chargés de propositions insidieuses, de réclamations adroites sur des griefs imaginaires ou sérieux, on commettait Boyvin pour préparer

les réponses à faire et déjouer les artifices cachés. Nommait-on un conseil de guerre pour mettre l'unité et l'harmonie dans les plans et les actes du gouverneur et du parlement, Boyvin y entrait des premiers. Par les soins de ces zélés citoyens, les fortifications sont réparées et accrues de plusieurs ouvrages importants; des levées de troupes s'organisent partout dans la province; les greniers se remplissent; de sages mesures financières font entrer dans le trésor public de quoi subvenir aux besoins du temps. Le courage et la confiance renaissent dans les âmes à la vue de préparatifs si bien conduits, et l'intrépide résolution de l'archevêque, qui se vint enfermer là où le danger paraissait plus pressant, anime chacun du désir de vaincre ou de mourir pour sa religion et ses libertés.

» Deux siècles à peine nous séparent des temps que nous venons de décrire, et que de changements dans nos pensées et nos affections ! Quel oubli de notre passé, de nos luttes, de nos gloires ! Partout des services modiques, des génies obscurs et parfois malfaisants, ont obtenu des statues de la postérité, et dans la cité qu'il a tant aimée, qu'il a embellie de ses travaux, célébrée dans ses écrits, défendue si vaillamment et gouvernée avec tant de sagesse, pas un monument, pas une place publique, pas une rue ne rappelle le nom de Boyvin ! Aucun signe n'indique même aux habitants de ces murs le lieu où reposent les cendres de leur plus grand citoyen. Pourquoi avons-nous laissé briser la chaîne qui relie de si précieux souvenirs ? Chaque jour, le temps emporte quelque nouveau débris de l'ancienne société.

Jusqu'au sol que nous foulons, tout a changé de face. Le soc de la charrue ou de stériles broussailles se sont emparés de ces châteaux qui le hérissaient naguère. Aux vieilles demeures succèdent des constructions inconnues, qui attestent l'immensité de nos besoins. L'antique simplicité des mœurs, le goût des naïves jouissances, se cachent en rougissant devant les progrès du luxe. Les idées, les intérêts pour lesquels nos pères ont tant combattu, afin de nous en transmettre le glorieux héritage tel qu'ils l'avaient reçu de nos ancêtres, ne sont plus ceux qui nous passionnent maintenant ; les biens que nous poursuivons avec tant d'ardeur ne leur inspiraient que de l'indifférence, et peut-être, par le retour des choses humaines, seront-ils dédaignés des générations à venir. La paix, il est vrai, s'est consolidée parmi nous ; tranquilles, nous jouissons des fruits de l'industrie. Pour être plus heureux sommes-nous devenus meilleurs? Dira-t-on de nous ce qu'aux jours de la splendeur romaine le poëte, peu ébloui de cette magnificence, disait à ses contemporains, en leur rappelant les vertus d'autrefois : « Nos pères valaient moins que nos aïeux ; dégénérés nous-mêmes, nous donnerons bientôt le jour à une postérité plus perverse. »

Vous avez décerné à l'auteur de ce discours une médaille d'encouragement, du prix de 150 francs.

Le discours qui porte le n° 4 et qui a pour épigraphe : *Deo et Cæsari fidelis perpetuò,* contient des faits nombreux relativement à Boyvin. Quoique l'écrivain ait commis quelques erreurs, il est certain qu'il a bien connu le sujet qu'il avait à traiter.

La division du discours n'est pas heureuse. Vous aviez demandé l'éloge de Boyvin comme homme, comme écrivain et comme magistrat. Il paraît que l'auteur de cet écrit a pensé qu'il fallait faire, en quelque sorte, de Boyvin trois personnages distincts. Il en est résulté de la confusion. C'est à la page 6 que l'orateur, dans un discours de trente pages, parle de la mort de Boyvin et du deuil public qui en fut la suite. A la page 18, il rend compte de la réception de Boyvin comme docteur en droit et il a déjà parlé de ses écrits, de son âge mûr et de sa mort.

Il nous semble que ce concurrent est resté au-dessous de la vérité, quand il a dit : « Qu'on ne s'attende pas à trouver ici, ni ces événements qui changent le sort des empires, *ni ces vertus qui étonnent les hommes.* » Boyvin était modeste, il n'a recherché ni l'éclat, ni la renommée; mais il a été jeté par les circonstances au milieu des événements les plus graves de son époque, et il les a dominés par sa science, son expérience, son patriotisme et la fermeté de son caractère. Il n'était ni le chef de sa compagnie, ni le gouverneur du pays, et en réalité c'est lui qui a eu la plus grande part dans les faits glorieux qui ont alors étonné l'Europe. Une ville qui ne comptait que quelques mille habitants et dont les moyens de défense étaient peu considérables, a tenu en échec pendant trois mois l'armée de Louis XIII, stimulée par Richelieu et commandée par un Condé. Ce n'est pas seulement par des efforts soutenus pendant trois mois, que Boyvin a maintenu l'indépendance de son pays. Il avait préparé la résistance depuis plusieurs an-

nées, par les soins qu'il avait donnés aux fortifications et par les autres mesures qu'il avait prises. La levée du siége de Dole, le 14 août 1636, n'a pas mis fin à la rude tâche que Boyvin s'était volontairement imposée. Les soucis de sa position ne faisaient en quelque sorte que commencer à cette époque. Sans avoir à sa disposition le prestige de l'autorité du premier rang, il a fait tout ce qui était humainement possible dans une petite province, réduite en quelque sorte à ses seules ressources, et dans un temps de guerre, de dévastation, de peste et de famine. Ce sont bien là des vertus de nature à étonner les hommes ! La renommée de Boyvin, ailleurs qu'en Franche-Comté, n'a pas été à la hauteur de la mission difficile qu'il a remplie, et c'est précisément par ce motif que l'académie a voulu raviver une gloire qui est celle du pays et de la magistrature.

L'auteur de ce mémoire a partagé une erreur accréditée, en disant que Jean Boyvin était fils d'un avocat distingué par son mérite, docteur ès droit et seigneur de Parcey. Ses avantages d'origine étaient plus modestes. Il n'a dû qu'à lui-même son illustration, et il a été en quelque sorte le premier de sa race. Cette circonstance n'est assurément pas de nature à diminuer le mérite personnel de ce grand magistrat.

« Aujourd'hui, nous sommes à nous demander, dit l'auteur de ce mémoire, comment une ville si peu fortifiée par la nature, défendue par une poignée de soldats et par des bourgeois, ait tenu si longtemps contre l'armée royale de France. Boyvin va nous l'expliquer. N'exigeons pas de lui ce coup d'œil vaste et

perçant qui voit d'en haut les événements, les juge, en devine les causes, en prévoit les conséquences. »

Messieurs, vous n'adoptez pas ce jugement; jamais citoyen, chargé de défendre son pays envahi par un ennemi puissant, ne s'est trouvé mieux que Boyvin à la hauteur d'une si grande mission. En se plaçant au point de vue du patriotisme, de l'honneur et du devoir, comme l'a fait Boyvin, il faut reconnaître qu'il a vu les événements de haut; qu'il les a sainement jugés; qu'il n'a été ni surpris ni découragé par les conséquences; qu'il est parvenu à déjouer toutes les combinaisons et tous les efforts d'un ennemi, dont les moyens d'action étaient infiniment plus considérables que ceux dont la Franche-Comté pouvait disposer.

En parlant de l'invasion de la Franche-Comté en 1636, ce concurrent s'est expliqué ainsi : « Dès longtemps Richelieu jetait des yeux d'envie sur cette province, *française* de langage et de *mœurs* et placée comme une île au milieu du royaume.... Nous ne prétendons pas condamner la politique de Richelieu : admirons nos ancêtres sans partager *leurs erreurs ou leurs passions*. Nous ne regrettons nullement cette domination, étrangère à nos mœurs et à nos habitudes. La conquête, en nous rendant français, nous a donné de nouvelles affections, de nouveaux intérêts, sans nous obliger pourtant de renoncer à nos anciens souvenirs et à nos vieilles traditions. »

Vous ne partagez pas cette manière de voir.

En 1636, la Franche-Comté n'était pas française de

mœurs. Boyvin a dit lui-même (1) : « *Elle n'a rien de commun avec la France* que le langage et l'habit. » Ce qui prouve l'exactitude de l'appréciation de Boyvin, c'est l'antipathie que les Francs-Comtois ont alors montrée pour les Français, la résistance qu'ils leur ont opposée avecsuccès pendant près de dix ans, et jusqu'au moment où la France a été obligée de renoncer à conquérir la Franche-Comté. Nous comprenons que l'orateur ne regrette pas la domination espagnole et qu'il se félicite aujourd'hui d'être français ; mais nous voyons avec peine qu'il ait qualifié *d'erreurs ou de passions* le patriotisme de nos pères, les efforts héroïques qu'ils ont faits pour conserver l'indépendance de la province et rester fidèles au souverain légitime, qui leur laissait la pleine jouissance de leurs franchises.

« La présidence de Boyvin, a dit l'auteur de ce mémoire, s'ouvrit sous d'heureux auspices : la sécurité renaissait; les armées ennemies quittaient notre territoire et la guerre s'éloignait peu à peu de nos pays.

» En France, Richelieu mourait; Louis XIII le suivait de près dans la tombe ; à une administration ferme, absolue, succédait l'inconstance orageuse d'une minorité. Tout semblait tranquille chez nous, et les cœurs ouverts à l'espérance se promettaient un long avenir de paix et de prospérité. »

Ce récit laisse quelque chose à désirer sous le rapport de l'exactitude.

Boyvin fut nommé président du parlement au mois

(1) Siége de Dole, p. 2.

d'avril 1639. Il fut installé en novembre de la même année. Richelieu n'est mort que le 4 décembre 1642, et Louis XIII, le 14 mai 1643. La Franche-Comté a été dévastée par les troupes françaises jusqu'en 1644, époque à laquelle les hostilités cessèrent.

Depuis la nomination de Boyvin au poste éminent de président du parlement, comme avant, il eut la douleur de voir son pays en proie à la peste, à la dévastation et à la famine. Les efforts qu'il fit pour conjurer le malheur de sa patrie furent incessants. Sa capacité et son activité s'appliquaient à tout, et son dévouement au bien public égalait son savoir. Il s'est trouvé à la hauteur des situations les plus difficiles.

Malgré les critiques de votre commission, l'auteur de ce discours a droit à vos éloges, et vous lui décernez une médaille d'encouragement du prix de 150 fr. Ses appréciations sont modérées et généralement empreintes d'un bon esprit. Son style est facile et souvent chaleureux. On en jugera par la lecture de quelques passages, auxquels le temps me fait un devoir de me borner.

« Dans un temps où les esprits, emportés par je ne sais quelle ardeur inconsidérée, lassés de suivre les chemins battus, se lancent dans les voies nouvelles vers un but que l'avenir couvre encore d'un nuage; dans un temps où l'on court plus qu'on ne marche; où l'amour du gain, la soif de l'argent, le goût pour les spéculations sont comme une fièvre qui brûle les esprits; où l'enfance est considérée comme une époque qu'il faut traverser le plus vite possible, il importe de rappeler l'expérience des âges et de faire entendre parfois la

voix grave du passé. Nos aïeux sont nos maîtres en éducation ; ils laissaient leurs conceptions mûrir et ne forçaient point leurs pensées à éclore prématurément. De leurs mâles écoles sortaient des hommes complets ; ils ne connaissaient ni la mollesse qui dégrade, ni la dépravation qui est comme le cachet d'une civilisation avancée. On voyait alors des âmes fortement trempées, formées sur le modèle des héros anciens ; la magnanimité était plus qu'un mot ; la vertu exerçait sur presque tous les cœurs son noble et légitime empire, et l'on faisait de grandes choses. C'était l'époque où la magistrature florissait et donnait de beaux exemples ; c'était le temps des Lhospital, des de Thou, des Molé. Peut-être pourrons-nous placer Boyvin à côté de ces grands hommes ; comme eux, il gouvernait l'état, il éclairait les peuples et était prêt à verser son sang pour la patrie ; comme eux, dans ses loisirs, il cultivait les belles-lettres et écrivait pour la postérité.

» Ne descendons pas aux temps qui ont suivi la conquête, pour trouver les hommes qui résument le mieux ces traits essentiels. Des nuances étrangères ont depuis longtemps terni cet éclat primitif. Notre siècle surtout a vu disparaître les différences et s'effacer les originalités. Nous sommes dans une époque de fusion et de mélange, où par suite de la rapidité des communications, tout se lie, tout se confond, tout prend une seule forme, un seul aspect dans la grande nation. Nous sommes loin de prétendre qu'il n'y ait plus parmi nous d'illustres représentants du passé, protestant hautement contre la tendance de l'époque, fidèles aux traditions de famille,

fidèles aussi aux traditions religieuses. Mais l'entraînement devient général ; les esprits se laissent emporter par le torrent : il n'est donc pas sans intérêt d'arrêter nos regards sur cette époque brillante où la vieille Franche-Comté va disparaître. C'est là notre passé ; il n'est pas sans gloire ; nous avons le droit d'être fiers de nos aïeux. Ils n'excellaient pas seulement dans ces vertus tranquilles et aimables qui prêtent tant de charme aux relations intimes, au doux commerce de la vie privée ; mais ils étaient doués au plus haut degré de cette force de caractère, de cette mâle vigueur qui ne compte pour rien la vie quand il s'agit d'intérêts plus sacrés ; nous voulons parler de cette foi religieuse qui possède l'âme, qui la ravit, la transporte au-dessus des choses de ce monde et surtout de ces vertus patriotiques, de cette fidélité à leur souverain, de cet amour de l'indépendance, qui, pendant plusieurs années, soutinrent leur courage dans leur lutte contre la puissance de Louis XIII et le génie de Richelieu. C'est dans les ouvrages de Boyvin que nous trouverons le tableau fidèle des mœurs, des croyances, des vertus de nos aïeux. Ce sont de ces œuvres qui, sans se recommander par le génie de l'écrivain ou par l'art de la composition, ne laissent pas pourtant d'avoir un piquant intérêt pour la postérité. C'est qu'ils sont féconds en enseignements précieux, en instructions curieuses, et qu'ils font revivre jusque dans les âges les plus reculés une génération entière, avec ses défauts et ses qualités, avec ses goûts et ses penchants, avec sa civilisation. »

« Le parlement était sans président. Le vice-prési-

dent, *homme doux,* était trop âgé pour se mêler des affaires, et Boyvin, l'homme savant, l'orateur éloquent, le négociateur habile, le magistrat vertueux, se trouve à la tête des commis au gouvernement. Sans doute, ce n'est pas sur lui seul que doit rejaillir la gloire de ce siége ; pour bien louer Boyvin, il n'est pas nécessaire de rabaisser le mérite de ses collègues : tous, en ces jours mémorables, ont fait ce que la patrie exigeait d'eux. L'histoire n'oubliera pas le nom de cet illustre vieillard qui vint se renfermer dans les murs de la ville, prêt à partager le sort du troupeau que la Providence avait confié à ses soins. Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, gouverneur de la province, voulait, ainsi que le parlement, *conserver la ville de Dole ou périr dans elle et avec elle.* Boyvin lui-même a rendu témoignage à la bouillante valeur et à l'activité infatigable du procureur général, et son livre contient un pompeux éloge des talents militaires de La Verne. Mais ce que nous devons dire, c'est que partout nous retrouvons Boyvin : sur la place publique, quand il faut rassurer la population consternée; dans le conseil, où les affaires réclament son habileté et sa prudence; dans les églises, où un peuple entier implore la protection divine; sur les remparts, où chacun doit payer de sa personne et s'exposer à la mort. Il n'est pas une attaque qu'il n'ait prévue, pas une tentative de l'ennemi qu'il n'ait contribué à déjouer. Disons-le hautement, et l'histoire ne nous contredira point, c'est lui qui fut l'âme de cette héroïque défense. »

Messieurs, votre but sera sûrement atteint; le prési-

dent Boyvin sera connu et justement apprécié par la génération actuelle. M. le président de l'académie a commencé l'œuvre demandée par vous. Les orateurs dont les discours viennent d'être appréciés, sont entrés dans la même voie, et votre digne président achèvera ce qu'il a si bien commencé.

LE PROFESSEUR EN RETARD,

Ou le Sommeil de Laharpe (1),

Par M. J.-B. Pérennès.

—

On a dit que l'exactitude
Est la politesse des rois,
Elle est aussi la première des lois
Pour qui fait d'enseigner son art et son étude.
Pourtant ce dernier point peut être contesté :
Témoin certain docteur attendu dans sa chaire,

(1) Un jour de cette année, un professeur de littérature, trompé par un concours singulier de circonstances, laissa passer l'heure de son cours et se trouva, pour la première fois de sa vie, assez en retard pour se croire obligé de donner, à la leçon suivante, une explication sur cet incident. Ce fut à cette occasion qu'il composa la pièce de vers qu'on va lire.

Des deux personnages qui sont mis en scène dans ce récit, l'un, Laharpe, justement célèbre comme critique, a laissé quelques pièces de théâtre, dont les plus remarquables sont, comme on sait, *Varwick* et *Mélanie*. L'autre, Luce de Lancival, à peu près oublié aujourd'hui, était un professeur distingué de l'Université, auteur d'une tragédie d'*Hector* et d'un poëme d'*Achille à Scyros*, qui parut au commencement de l'ère impériale et qui eut quelque succès.

Il faut ajouter, pour faire comprendre l'à-propos d'un passage de la pièce, que le professeur, ayant eu à parler de Lafontaine dans sa leçon précédente, avait cité ce trait, rapporté par Walckenaer au IIIe livre de son histoire du fabuliste : Lafontaine étant arrivé un jour, au moment où l'on sortait de table, à un dîner où il était attendu, répondit à ceux qui lui demandaient ce qui avait pu le retenir : « J'étais à l'enterrement d'une fourmi. »

Qui laissa sur les bancs languir une heure entière
Son public impatienté (1).
La nouvelle est, dit-on, fraîche encor dans la ville,
Trente témoins pourraient la garantir ;
Ils étaient là quand l'homme entra d'un pas tranquille,
Fort à propos pour voir ses auditeurs sortir.
Sa mine, je le pense, était un peu confuse,
A son geste on jugeait de son étonnement.
Il doutait s'il veillait, en soi-même grondant
De ne pouvoir au moins invoquer pour excuse
Une chute, une entorse, un petit accident...
Le malheur lui ravit ce moyen de défense ;
Rien n'avait dérangé sa paisible existence :
Nul contre-temps soudain, nul tracas, nul souci ;
Et, comme Lafontaine au foyer d'un ami,
Il ne pouvait pas même imputer son absence
Aux obsèques d'une fourmi.
Pourtant il alléguait à ceux qui l'écoutèrent
Une montre en retard, deux cadrans éhontés,
Qui, d'habitude au galop emportés,
Pour le contrecarrer ce jour-là s'arrêtèrent.
Ce n'est pas tout encor : sa meilleure raison,
C'est, disait-il, qu'il songeait à Molière ;
Il devait ce jour-là peindre dans sa leçon
Cet auteur sans rival, dont notre France est fière.
Cependant qu'au hasard laissant errer ses pas,
Du comique immortel il évoquait la vie,
Ces tableaux si charmants, ces scènes de génie,
Du temps qui s'envolait il ne s'aperçut pas.
A mon avis, la chose aisément se peut croire,
Et maint exemple en est cité.
J'en veux raconter un, que j'ai lu dans l'histoire

(1) Il est juste de faire observer ici que le professeur, chose assez rare en pareil cas, s'est plu à exagérer son tort, au lieu de l'atténuer.

D'un critique à bon droit vanté :
Laharpe un jour devait discourir au lycée ;
Sa leçon dans Paris à l'avance annoncée
Intéressait, Laharpe était des plus diserts ;
Nul ne savait si bien juger et prose et vers ;
Les auteurs redoutaient sa férule piquante ;
On l'admirait surtout quand sa voix éloquente,
Du siècle de Louis retraçant les splendeurs,
Faisait, à ses accents, palpiter tous les cœurs...
Le public attendait, et la salle était pleine ;
Il devait ce jour-là parler de Lafontaine.
Le sujet promettait : du fabuliste aimé
A tout âge, en tout lieu, quel esprit n'est charmé ?
L'œil fixé sur la chaire, et plein d'impatience,
Chacun du maître illustre appelait la présence ;
Laharpe, d'ordinaire exact au dernier point,
Chose étonnante à tous, Laharpe ne vient point.
De plus d'une moitié l'heure était dépassée.
« Que fait-il, disait-on dans la foule empressée ?
» Aurait-il oublié ? ... » Les montres se tiraient,
Des malins en riant entre eux se regardaient ;
On chuchotait ; chacun interprétait la chose :
« Ce retard, dit un sage, a le travail pour cause ;
» J'en réponds, l'orateur à nous entretenir
» Se prépare ; il revoit, silence ! il va venir. »
Que faisait cependant l'oracle du lycée ?
Il dormait. ... Désirant recueillir sa pensée,
Près de la salle, au fond d'un asile secret,
Il s'était retiré, rêvant à son sujet.
Divinité paisible, au bon homme si chère,
Le sommeil par degrés avait clos sa paupière.
Un cahier, confident du labeur de la nuit,
De ses doigts entr'ouverts avait glissé sans bruit.
Quelque songe léger charmait sa fantaisie ;

Il rêvait de *Varwick* ou bien de *Mélanie*,
De palmes, de fauteuils, de bravos prolongés.
Pendant qu'en ces vapeurs ses sens étaient plongés,
Un jeune homme, un poëte, admirateur du maître,
Lancival, son disciple, et son rival peut-être,
Instruit du lieu discret qui cache son ami,
Epie à pas furtifs l'Aristarque endormi.
Il voit sur le parquet la feuille déroulée,
Il s'en saisit. Bientôt, rentrant dans l'assemblée :
« Messieurs, dit-il, j'ai vu Laharpe sommeiller,
» Vaincu par le travail. Faut-il le réveiller ?
» — Non, crièrent cent voix, c'est à nous de l'attendre !
» Respect à son repos ! — Si vous daignez m'entendre..
» Voici son manuscrit ; le charme de sa voix
» Me manque, mais le cœur inspire quelquefois ;
» Je suis prêt, prononcez. » On accepte, il commence ;
L'auditoire écoutait dans un profond silence.
Le début est goûté ; le lecteur s'enhardit,
D'unanimes bravos la salle retentit.
Laharpe, à ce doux bruit, sort enfin de son somme ;
Il écoute en baillant. — « C'est la voix d'un jeune homme,
» Dit-il ; c'est Lancival. ... Je l'ai toujours prédit,
» Ce jeune homme ira loin... Parbleu ! c'est fort bien dit ;
» Du goût, point de pathos, de phrases hasardées ;
» De la raison ... du trait... Mais voilà des idées...
» C'est moi, c'est ma leçon, je sais cela par cœur ;
» Rien n'y manque, ma foi, hormis le professeur. »
Doucement il se glisse au seuil de l'assemblée,
Sur la porte en dehors tient l'oreille collée :
Le cœur lui battait fort ; car l'intérêt croissait
Et le public, ému, souvent applaudissait.
Laharpe savourait cette douce ambroisie
Dont s'enivre un auteur ; la séance finie,
Le front tout radieux, de son réduit il sort.

Lancival dans ses bras le presse avec transport :
« D'Achille, lui dit-il, j'ai revêtu les armes,
» Et j'ai vaincu : ce jour pour nous deux a des charmes.
» O maître, vous entendre est un plaisir bien doux,
» Mais mieux vaut, je le sens, être applaudi pour vous ! »

Volà le fait : Laharpe avait à l'indulgence
Des droits par son talent ; il l'obtint d'une voix.
Tel, que vous connaissez, ne peut pour sa défense
Alléguer que son zèle, en défaut une fois.
Mais une erreur aisément se pardonne,
On peut en convenir sans trop s'humilier.
Dans une échoppe ou sur le trône,
Quel mortel n'est sujet parfois à s'oublier ?
Pour conclure en cette matière,
Nous dirons : Etre exact est la règle première
De tout homme public, surtout des professeurs.
J'ajouterai, sauf un avis contraire :
C'est celle aussi des auditeurs.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE,

Par M. Vlancin.

—

Messieurs,

C'est une grande époque dans les annales de notre cité, que celle où Dieu voulut y faire pénétrer la lumière de l'Evangile.

Qu'il nous soit permis d'en retracer les circonstances principales, avant de vous entretenir des compositions qui nous sont parvenues sur ce sujet dans le concours de poésie. Nous ne nous dissimulons pas que cette introduction paraîtra surabondante à la plupart des membres de l'académie, surtout à ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont déjà goûté la lecture d'un important ouvrage, publié récemment et dont le succès est garanti par les noms de ses auteurs : nous voulons parler de la vie des saints de Franche-Comté. Mais un coup d'œil sur les scènes d'un passé fort loin de nous, peut n'être pas inutile à certain nombre des personnes qui, dans cette assemblée, nous honorent de leur présence. Toutes ne savent peut-être pas jusqu'à quel point vous avez eu raison d'appeler la poésie à célébrer un glorieux apostolat, qui occupe une si belle page dans nos traditions.

Longtemps après que Jules César eut fait la conquête des Gaules, les dieux introduits par le paganisme de Rome dans ces dépendances du grand empire, n'y firent pas entièrement abandonner d'autres superstitions profondément enracinées. Un surcroît de mensonges n'eut d'abord pour résultat que de plonger les peuples conquis, et particulièrement les Séquanais, dans les ténèbres d'une double idolâtrie. Chez nos aïeux de cette phase de transition, les moins mobiles de caractère, péniblement soumis au pouvoir des Césars, et fiers encore des triomphes remportés par les armées de leur patrie sur la domination romaine, continuaient de préférer à toute la cour de l'Olympe, les divinités farouches qu'invoquaient leurs druides. D'autres, déjà façonnés au joug des vainqueurs, déshérités par la mollesse de cette audacieuse énergie qui fit la gloire de leurs ancêtres, inclinaient aux prestiges d'un culte mis en honneur par la reine du monde et si propice aux penchants désordonnés. Ils adoptaient sans beaucoup d'hésitation ce polythéisme corrompu de l'ancienne Rome, où le souverain même des dieux qu'encensaient leurs maîtres les autorisait par l'exemple à toutes les licences de la volupté. De tout cela se faisait un monstrueux mélange dans les adorations de la multitude. Tantôt, sous l'écorce des chênes, respiraient les dryades et les sylvains; tantôt, sur les branches de ces vieux témoins d'un autre genre de mystères, apparaissait le gui sacré, comme un gage d'espérance. Ici, la formidable voix de Teutatès se faisait encore entendre par la bouche de ses fanatiques interprètes; là, sur le trépied de la pythonisse ou dans les

obscures paroles d'un nouveau Calchas, se formulaient d'autres oracles au nom de Jupiter ou d'Apollon. Vénus, parée de son attrayante ceinture, l'enfant ailé, décoré de son brillant carquois, sans doute ne manquaient pas d'autels; mais d'ingénieuses allégories, des figures empreintes d'une certaine civilisation ne pouvaient suffire à des imaginations incultes, susceptibles de s'abandonner aux plus étranges délires. Non-seulement les objets les plus vulgaires du règne végétal, mais encore de vils animaux recevaient de religieux hommages; et comme le dit un des plus purs écrivains dont s'honore l'académie, « on voyait dans le même pays les dieux changés » en bêtes, à l'exemple de la Grèce, et les bêtes chan- » gées en dieux, à l'exemple de l'Egypte; en un mot, la » Séquanie était devenue, comme le reste du monde, un » temple où tout était Dieu, excepté Dieu lui-même. »

Dans ce labyrinthe de grossières erreurs et de séduisantes chimères, l'homme ne pouvait que s'égarer, se perdre de plus en plus; aussi le culte du sensualisme devint-il progressivement la religion dominante. Au contact de la société romaine, le Séquanais se fit Romain, dans sa vie privée comme dans sa vie publique; et quelles étaient alors les mœurs des superbes conquérants de la terre? Tout ce que l'on peut imaginer de plus révoltant.

Mais les cités gallo-romaines, et spécialement la capitale de la Séquanie, ne devaient pas, comme deux villes trop fameuses d'une antiquité plus reculée, subir dans les flammes le châtiment de leurs infamies. Les temps étaient venus où la bonté divine daignait prendre

pitié de ces populations misérables qui, sans croyance éclairée, vivaient sans frein dans leurs dérèglements.

Sur cette même terre, berceau d'une riante mythologie qui devait un jour y faire place aux plus graves mystères; au sein de cette même Athènes, où les mieux inspirés d'entre les sages n'avaient fait que percer des lueurs du spiritualisme les obscurités de leur temps ; sous ce même ciel de l'Orient, où, des hauteurs du Calvaire et de la tombe déserte de l'Homme-Dieu, resplendissait enfin la lumière des lumières ; le divin législateur voyait grandir pour sa gloire deux jeunes prédestinés à devenir, au prix de leur sang, parmi nos aïeux idolâtres, les ardents continuateurs de son œuvre d'amour et de régénération. Elevés dès leur enfance dans la foi chrétienne, plus tard l'étude leur avait fait comprendre combien les enseignements du Christ surpassent la doctrine de Socrate et de Platon. Le champ des Ecritures qu'ils aimaient à cultiver, leur montrait quels furent, selon l'Esprit-Saint, les seuls véritables précurseurs du Messie. Attentifs au progrès comme à l'excellence de l'Evangile, ils n'ignoraient rien des persévérants labeurs et des glorieux triomphes des apôtres. Ils savaient spécialement quels torrents de clartés vivifiantes avait répandu sur les églises d'Ephèse, de Corinthe, de Thessalonique et autres, l'illustre converti, qui, de persécuteur forcené du christianisme, en était devenu le plus zélé propagateur. Ils contemplaient dans leurs méditations tous ces phares de salut allumés dans l'Asie Mineure et qui, de concert alors avec celui de Rome, rayonnaient au loin sur le monde.

Au nombre de ces vives lumières, il en était une qui brillait alors du plus pur éclat : c'était l'église de Smyrne, fondée par saint Jean, soutenue, agrandie par un disciple de l'apôtre bien-aimé du Seigneur. De ce sanctuaire étaient déjà partis, selon les intentions de leur évêque, pour aller travailler à la conversion des Gaules, deux humbles missionnaires illustrés dans cette glorieuse entreprise : saint Pothin, qui devint chef de l'église de Lyon et reçut, dans une extrême vieillesse, la couronne du martyre, et saint Irénée, son successeur, qui sans cesser de se dévouer à son troupeau, prit à cœur de découvrir des hommes pleins de zèle et de talent, pour en former des ministres dignes de concourir à la propagation de la foi.

Les deux jeunes Grecs Ferréol et Ferjeux, ses compatriotes, avaient connaissance de ses travaux et de ses vues. Enthousiastes de la vérité, joignant à une science profonde d'inaltérables vertus, ils brûlaient d'être appelés, comme d'autres auxiliaires, à le seconder dans quelque partie de ces contrées lointaines, tout entières encore livrées à l'idolâtrie et souillées de dépravation. Résolus à tous les sacrifices, ils abandonnent leur patrie, leurs parents, leurs amis les plus chers, et viennent dans Lugdunum se placer sous les auspices du grand prélat, pour achever de mériter de lui la faveur qu'ils ambitionnent. Là, par de nouvelles études, dont leur intelligence supérieure et leur volonté laborieuse abrègent la durée, ils sont bientôt en état de rendre d'éminents services, et les voilà chargés de porter dans la Séquanie le flambeau de l'Evangile. Ils reçoivent

cette mission avec des pleurs de joie. Impatients de se voir au milieu de ces peuples qu'il s'agit d'instruire, de tirer de la fange, de conquérir à la vie de l'âme, ils se dirigent avec rapidité vers cette terre confiée à leur zèle. Ils arrivent près de Vesuntio.

Les deux étrangers ne peuvent cependant affronter tout d'abord les périls de leur situation. Ils seront longtemps encore forcés de se dérober à des investigations menaçantes. Cette Providence, qui les conduit et les protége, ce Dieu, qu'ils adorent et vont prêcher, leur fait découvrir, non loin de Besançon, une grotte profonde et jusqu'alors presque inaccessible aux hommes. Ils se font un asile de cette crypte solitaire.

D'abord ils y attirent quelques habitants des campagnes, étonnés de leur vie cachée, frappés de leurs nobles figures, touchés de leur parole douce et persuasive. Là se renouvelle, dans les entrailles de la terre, le sermon de Jésus sur la montagne. Sans doute ce langage est étrange pour tous ceux qui veulent y prêter l'oreille ; mais il a des accents d'une sympathique influence sur la fibre des douleurs. Alors, comme de nos jours, il y avait des misères et des larmes. Ce n'est pas sans émotion que les affligés s'entendent dire : « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés ! » Et les consolations suivent de près cet avertissement, les instructions se multiplient, la persuasion gagne les cœurs ; de jour en jour s'accroît le nombre des sujets empressés de voir et d'entendre les interprètes de la loi nouvelle ; plusieurs se font chrétiens, et pendant qu'au sein du luxe et des plaisirs, sous les yeux

d'un pouvoir favorable aux passions, les païens de la cité continuent de célébrer dans de somptueux édifices leurs fêtes consacrées à toutes les folles ivresses, une modeste assemblée de néophytes et d'aspirants à les suivre. timidement recueillie dans l'humble retraite de nos jeunes apôtres, écoute la doctrine céleste, apprend à goûter les douceurs d'une religion calme et sereine, qui déjà remplit d'une paix ineffable les cœurs ouverts à sa voix. Ailleurs, le sang coule au pied des autels, par d'inutiles sacrifices que le grand jour éclaire; ici, presque dans l'obscurité, s'offre et s'accomplit le sublime holocauste, l'immolation mystérieuse qui sanctifie les hommes. Ainsi, d'un rocher caverneux, jaillit sur le sol de la Séquanie l'onde salutaire du christianisme; une grotte souterraine y devient le premier temple où s'établit le culte du vrai Dieu.

Mais pour l'accomplissement de leur tâche glorieuse, ce triomphe est loin de suffire aux deux athlètes engagés dans l'arène. Ils ont d'autres luttes à soutenir. Ne faut-il pas qu'ils franchissent les murs de cette ville enveloppée dans ses joies de toutes les ombres de la mort? C'est là qu'ils doivent redoubler de zèle et de travaux; c'est là qu'ils méditent leurs plus difficiles conquêtes. Là sont en grand nombre les égoïstes, qui n'ont point de frères, les riches, les avares, oublieux des pauvres et tyrans de leurs esclaves; les voluptueux, chargés de toutes les hontes de la corruption. Comment seront accueillies de ces cœurs endurcis dans l'opulence, desséchés par les vices, les maximes du divin maître? Nous retrouvons sans peine ces enseignements aux mêmes sources où

puisaient les deux messagers du ciel ; mais qui nous redira toutes les grandes pensées qui s'exhalèrent de leur âme ardente pour révéler la puissance, pour expliquer la triple unité du Dieu dont ils promulguaient les lois, et pour réveiller de leur torpeur mortelle tant de prétendus heureux ? Où ressaisir quelques vestiges de leurs inspirations ? N'est-ce pas à la poésie qu'il appartient surtout de chercher à les reproduire ?

Le bon grain germe parfois dans le sol le plus aride. On a vu des épis se former et mûrir dans ces interstices que ménage le créateur parmi des rochers saillants à la surface de la terre. Ainsi d'abord fructifia la parole évangélique dans quelques rangs inférieurs de la société. Pour étendre et féconder cette divine semence, les vertus et les exemples de nos apôtres firent plus encore que leurs voix éloquentes. Ils ne marchaient que lentement dans la voie qui leur était tracée; mais ils marchaient. Plusieurs miracles vinrent donner des preuves sensibles de leur céleste mission. Dès le commencement de leur présence en Séquanie, les plus sinistres présages avaient terrifié le paganisme : le trouble des prêtres, le silence des oracles, d'autres signes frappants jusque dans les entrailles des victimes, tout semblait déjà menacer de ruine ces divinités impuissantes qui devaient enfin s'évanouir au souffle du Dieu vivant. Un autre ordre de prodiges, tels que ceux qu'avaient opérés les premiers apôtres, des guérisons inespérées, subitement obtenues par le secours des deux saints, ne firent pas moins d'impression sur les esprits. De jeunes vierges, douées de tous les attraits de la beauté, renoncèrent à l'hyménée

pour suivre de plus près la croix du Sauveur sur les pas de ces nobles guides. Mais une victoire encore plus éclatante leur était réservée.

Comme autrefois saint Pierre et saint Paul s'étaient introduits dans le palais de Néron, un jour Ferréol et Ferjeux pénètrent secrètement dans la demeure de Claudius, alors en Séquanie représentant de la puissance impériale. Là se trouve une âme tendre et délicate, éminemment digne de leur zèle et singulièrement prédisposée à goûter leurs entretiens. Elle n'a trouvé que déceptions dans les chimères du paganisme, et commence à ne pouvoir supporter le vide qu'il creuse en elle. C'est l'épouse du gouverneur. Elle accueille nos humbles apôtres, les écoute, et plusieurs fois redemande à les entendre. Un refuge est offert à ses ennuis sous les ailes de la religion chrétienne; elle ne tarde pas à s'y abriter, et présente son front à l'eau sainte du baptême.

On conçoit la fureur de Claudius lorsqu'il apprend cet envahissement du christianisme dans sa propre maison. Il se promet d'en tirer une éclatante vengeance; mais sa colère qu'il dissimule a besoin d'être appuyée d'une autorité plus haute que la sienne. Il trouve bientôt cet appui dans un de ces personnages ambitieux, comme il en est sous tous les règnes, qui se font courtisans de leur maître au point de flatter et de servir ses inclinations les plus odieuses. Caracalla venait de monter sur le trône, révélant dès son extrême jeunesse un naturel féroce. Des cruautés renouvelées sur les chrétiens ne pouvaient que plaire à cet empereur fratricide, soup-

çonné même d'avoir abrégé les jours de son père. Au nom de ce nouveau tyran, Cornélius, général romain, chargé d'un commandement supérieur dans les Gaules, visitait les provinces lyonnaises. Il entre pompeusement dans Valence. Près de cette ville, sous le toit d'une pauvre cabane, vivaient aussi trois disciples d'Irénée, confesseurs et propagateurs de la foi, non moins zélés, non moins vertueux que nos deux élus du Seigneur, comme eux destinés à payer de leur sang la gloire de leur mission, et comme eux avertis de leur prochain martyre par une vision miraculeuse. Informé des conversions qu'ils opéraient, Cornélius les fait comparaître devant lui et leur enjoint de sacrifier aux dieux de l'empire. L'héroïsme de leur refus, leur constance inébranlable sont bientôt suivis de leur supplice. Claudius est témoin de cette exécution. Il compte au nombre des préfets qui sont venus au-devant du proconsul pour lui rendre hommage et prendre ses ordres. Ce moment lui paraît favorable pour se plaindre des progrès du christianisme dans sa juridiction. Il insiste d'un ton passionné sur l'outrage personnel qu'il a reçu de ces deux Athéniens dont il médite la perte et qu'il signale comme répandant impunément dans Vesuntio le poison de leur doctrine. — « Eh bien, suivez mon exemple, s'écrie Cornélius, ou plutôt accomplissez ma volonté : livrez ces deux coupables aux bourreaux et faites-leur subir des tourments tels que leurs partisans les plus fanatiques en soient frappés de terreur. »

Claudius recueille ces paroles avec un sourire de triomphe. Empressé de rentrer dans le cercle de son

pouvoir, à peine a-t-il franchi le seuil de son palais qu'il envoie chercher ses deux victimes. On trouve sans peine Ferréol et Ferjeux dans leur grotte qui, depuis longtemps a cessé d'être ignorée. Ils sont amenés chargés de chaînes en présence du gouverneur siégeant à son tribunal, environné de tout l'imposant appareil qu'il a pu déployer. D'un côté sont l'autel des faux dieux, le trépied où l'encens fume en leur honneur, leurs prêtres dans une pose théâtrale et menaçante; de l'autre, les instruments des tortures réservées aux chrétiens, et les bourreaux qui déjà promènent sur leur proie des regards de férocité. Claudius semble d'abord pencher à la clémence, et vouloir se borner aux moyens de séduction. Il presse les accusés de sacrifier aux idoles, et leur promet, s'ils y consentent, d'immenses richesses, des honneurs éclatants. Mais que leur font ces offres pompeuses? Déjà ne sont-ils pas en communication avec les esprits immortels? Ne savent-ils pas qu'une céleste couronne leur est préparée? Leur réponse ne se fait pas attendre : en marquant leur front du signe de la rédemption, ils se déclarent serviteurs de Jésus-Christ. Un commencement de supplice, une cruelle flagellation est soudain le prix de cette première résistance; mais les tranquilles patients n'en ressentent aucune douleur, et leurs visages sont empreints de la sérénité des anges. Frappé de ce spectacle, le peuple s'émeut visiblement en leur faveur. Claudius, alarmé de cette manifestation, fait suspendre les coups, songeant bien moins à désarmer la persévérance des deux confesseurs qu'à légitimer aux yeux de la foule l'arrêt qu'il prémédite. — Ferréol et

Ferjeux sont conduits dans une prison, où d'avance ils vont jouir de la victoire qui leur est assurée.

Trois jours après, ils sont appelés de nouveau devant Claudius. « Prosternez-vous, s'écrie-t-il, aux pieds de ces dieux lassés de vos outrages, ou subissez la mort que vous n'avez que trop méritée. — Vos dieux ne sont qu'une vile matière, répondent les deux soldats du Christ; le nôtre est le seul Dieu véritable. Nous sommes chrétiens, nous mourrons chrétiens. — Renversez donc, reprend leur juge en fureur, renversez et foulez aux pieds ces divinités immortelles, afin que rien ne manque à vos horribles attentats. — Que nous importe, répliquent-ils, que vos idoles soient encore debout? Un jour elles tomberont d'elles-mêmes; un jour, à la même place qu'elles occupent, les peuples salueront la croix du Sauveur. »

A ces mots la rage de Claudius paraît à son comble; mais son cœur bat d'une secrète joie. Il fait un signe. Les saints martyrs sont étendus sur un chevalet, des pointes aiguës sont plantées dans leurs pieds, dans leurs mains, dans leurs poitrines, sur leurs têtes. Ils ne font que sourire à leurs bourreaux. On leur arrache la langue; mais.... ô prodige! ils continuent de parler, et sur leurs lèvres plusieurs fois encore le nom de Jésus vient se mêler aux accents du pardon. Enfin on leur tranche la tête, et ces deux âmes fraternelles, comme de blanches colombes, prennent leur essor vers les cieux.

Ainsi furent mis à mort, en l'an de grâce 212, ces deux courageux artisans de la civilisation chrétienne. Arrivés dans ce pays en 180, ils avaient, durant plus

de trente années, consacré leurs travaux à la gloire du Seigneur, et leur sang devint une céleste rosée qui fit naître et grandir dans la foi de nombreux imitateurs de leurs vertus.

Tels sont, Messieurs, les faits que vous avez jugés dignes d'être offerts à l'émulation de nos jeunes poëtes, comme une source féconde de belles inspirations. En les appelant à chanter les apôtres de la Séquanie, vous leur avez encore signalé dans ces héros de notre histoire deux immortels protecteurs de la ville de Besançon. Pour justifier complétement les termes de votre programme, il faudrait donc ici dérouler une autre série d'événements. Mais, entraînés déjà trop loin par ce qui nous a le plus séduit dans notre sujet, nous n'abuserons pas de vos moments jusqu'à vouloir prouver tout l'intérêt qu'il offre encore dans sa partie secondaire. Seulement nous rappellerons qu'à diverses époques, sous l'empire de plusieurs grandes calamités, ce ne fut pas en vain que notre population invoqua cette protection spéciale de nos illustres martyrs, et qu'elle place toujours en leurs saintes reliques une salutaire confiance : témoin cet immense cortége, formé l'année dernière à leur suite, en présence d'un fléau terrible qui semble avoir reculé devant la marche triomphale de ces restes vénérés.

Voyons maintenant, Messieurs, de quelle manière votre pensée a été comprise.

Six concurrents ont répondu à votre appel. Nous allons entrer dans une rapide analyse de leurs compositions.

La pièce n° 1 porte pour épigraphe : *Hæc est vera fraternitas.. etc.*

C'est une scène dramatique assez bien imaginée, mais faiblement rendue, une réminiscence de la tragédie de Polyeucte. On regrette d'y trouver plusieurs fautes de mesure, des incorrections, des inexactitudes. Pourtant ce ne serait pas rendre justice à cet ouvrage que de n'en rien citer. Il y a quelques beaux vers. On y remarque cette strophe, faisant partie des chants alternatifs que s'adressent les deux saints prêts à partir de leur grotte pour aller au supplice :

« Avec toi j'ai planté la vigne du Seigneur ;
» Buvons, frère, au même calice,
» Et du souverain sacrifice
» Partageons la pourpre et l'honneur.
» Cette église à tous deux fut également chère :
» Ainsi que sur son sein nous pressait notre mère,
» Que sur le sien Jésus nous reçoive à son tour,
» Comme on cueille deux lis sur la même racine
» Ensemble, ornés des dons de la grâce divine,
» Soyons cueillis ensemble... exhalons en ce jour
» Un même et doux parfum sur la sainte colline. »

Vient un peu plus loin ce vers qui représente les deux apôtres précédant les soldats de Claudius :

« Comme on marche au triomphe, ils marchent au martyre.»

Dans les réponses de Ferréol aux interpellations du préteur se trouvent ces heureux passages :

« Voici quels ennemis combat notre vaillance :
» L'ambition cruelle en sa soif de puissance,

» Les funestes désirs, les vices odieux
» Que votre orgueil enfante et que vous nommez dieux,
» . . . . . .
» Vous régnez par la force et nous par l'harmonie;
» De notre charité nous vient notre génie.
» . . . . . .
» Le règne du vrai Dieu, c'est un règne d'amour :
» Le Christ l'a révélé... je l'annonce à mon tour. »

Le sujet n'est qu'à peine effleuré dans la pièce n° 2, portant pour épigraphe : *Quam pulchri super montes... etc.*

Elle est faible d'invention et de poésie; mais la versification en est facile et correcte. L'expression douce et mélodieuse du religieux sentiment dont elle est empreinte décèle peut-être dans cette composition la touche délicate d'une femme. Si cette conjecture pouvait se vérifier, toute l'académie aurait lieu d'en être flattée. Quoi qu'il en soit, nous n'omettrons pas de citer cette partie d'une stance qui signale les heureux fruits de l'apostolat de nos glorieux martyrs :

« Plus de serf, ni plus de maître :
» Le chrétien sait reconnaître
» Au saint amour de son cœur,
» Qu'il doit appeler son frère
» Celui qui dans la poussière
» Est le frère du Sauveur. »

Mais ce que nous louerons surtout dans cette pièce, c'est le vœu manifesté par l'auteur de voir un jour honorer les apôtres de la Séquanie par de plus dignes monuments que la pauvre chapelle et les imparfaites images aujourd'hui consacrées à leur mémoire :

« Les bourreaux sont trop lents au gré de leurs victimes;
» Il tarde de mourir à ces cœurs magnanimes,
» Pour léguer tant de biens au sol qui boit leur sang.
» O martyrs ! où sont donc les temples magnifiques
» Dont vos noms vénérés décorent les portiques ?
» L'étranger les cherche en passant.
» N'est-il donc pas des arts dont la noble puissance
» Communique la vie à la reconnaissance ?
» Le sculpteur ressuscite au contact de sa main
» Ceux dont l'illustre mort a sauvé la patrie ;
» Il sait rendre aux regards de la foule attendrie
» Les bienfaiteurs du genre humain. »

Une muse plus hardie aurait pu compléter cette pensée en ajoutant que si les statues de marbre et d'airain manquent souvent aux bienfaiteurs de l'humanité, elles ne font jamais défaut aux oppresseurs du monde.

Dans la pièce n° 3, portant pour épigraphe :

Falsis numinibus
Cæci dum serviunt etc.

Le concurrent s'est attaché surtout à faire contraster avec les fêtes païennes qui se célébraient dans Vesuntio, le culte des chrétiens et les purs enseignements apportés dans la Séquanie par ses deux apôtres. L'ensemble et la marche de cette composition sont assez bien conçus. Mais les détails en sont trop peu poétiques ; les couleurs n'y sont pas ménagées avec assez d'art dans la peinture des voluptueuses cérémonies du paganisme ; elles ne sont pas suffisamment relevées dans le tableau de la grande mission que remplissaient les deux prédicateurs de l'Evangile. Tout cela est un peu vulgaire. On y trouve même des fautes de versification, et cepen-

dant quelques stances assez remarquables. En voici que nous ne pouvons passer sous silence :

« Au riche on les entend prêcher la pauvreté,
» Au méchant le pardon, au puissant la souffrance,
» A l'avare l'aumône, au pauvre l'espérance,
» Au maître la douceur, à tous la charité.
» . . . . . .
» Il vous a plu, Seigneur, de bénir vos apôtres,
» En fécondant notre œuvre au milieu des païens :
» Nous les avons instruits pour les rendre chrétiens,
» Leurs cœurs régénérés sont à présent les vôtres !
» Ces hommes si fervents, ces enfants si pieux,
» Bénissez-les, Seigneur ; faites que votre grâce
» Les soutienne ici bas, comme à travers l'espace
» Votre droite soutient les cieux.
» Bénissez cette ville, où vous allez remettre
» La palme des martyrs à vos deux confesseurs ;
» De notre sang fécond, Seigneur, daignez permettre
» Que pour nos orphelins naissent d'autres pasteurs.
» Ce jour sera pour nous le jour de la victoire,
» Seigneur, dans les tourments que nous bravons pour vous,
» En louant votre nom, en chantant votre gloire,
» Seigneur, Seigneur, soutenez-nous !
» Et les deux candides victimes
» De leurs néophytes en pleurs
» Par quelques préceptes sublimes
» Calment encore les douleurs.
» Puis, en se recueillant, brillantes et splendides,
» Une main vers le ciel et l'autre sur le cœur,
» Elles disent, parlant aux bourreaux homicides :
» Frappez!—Les dieux s'en vont et le Christ est vainqueur! »

La pièce n° 4 est précédée de cette singulière devise :

« Souvent l'auteur altier de quelque chansounette
» Au même instant prend droit de se croire poëte. »

Nous ne savons si le concurrent fait allusion à ses exercices les plus habituels ; mais nous pouvons inférer de sa composition qu'il est très-capable de ne point s'en tenir à de frivoles chansonnettes. Il y donne preuve de beaucoup de verve, d'une grande chaleur de sentiments religieux, d'une connaissance pratique des secrets de l'harmonie ; mais en même temps il y décèle trop de facilité à se laisser entraîner hors des justes limites, ainsi qu'à se méprendre dans les détails sur les moyens de rendre exactement sa pensée. S'il eût pris le soin de restreindre son ouvrage aux proportions d'une ode et d'en épurer le style jusque dans les parties les moins négligées, assurément on y trouverait, à défaut de plan bien arrêté, quelque chose de ce mouvement et de ce beau désordre qui sont les traits caractéristiques du genre. Mais elle est d'une longueur que ne peut faire pardonner l'abondance des idées poétiques, surtout lorsque de temps en temps viennent les déparer des expressions dont s'effarouche le bon goût. Malgré ses nombreux défauts, cette pièce a été distinguée par votre commission.

Nous en lirons quelques strophes qui, sans être irréprochables, feront voir que cette appréciation est justement motivée.

« Je pourrai donc aussi, rempli d'un amour tendre,
» Et dans un saint respect, vénérer cette cendre
» Que l'incrédulité voulait jeter aux vents.
» A genoux sur le seuil de la crypte isolée,

» J'irai, riche des fleurs croissant dans la vallée,
» Prier les morts pour les vivants.
» De leur sang répandu je chercherai la trace ;
» Sur le pavé sacré j'imprimerai ma face.
» Grotte, redites-nous leurs soupirs et leurs vœux.
» Trente ans vous avez vu pour nous couler leurs larmes,
» Dans les jours de périls abritant leurs alarmes,
» Dites, que faisaient-ils tous deux ?
» Les anges venaient-ils leur montrer leur calice,
» Et les entretenir de ce grand sacrifice
» Qu'au sein d'affreux tourments ils surent accomplir,
» Ou d'une huile céleste oignant ces deux athlètes,
» Pour le jour du combat préparer les défaites
» De l'enfer que je vois pâlir ?
» Parlez, révélez-nous cet attachant mystère . . . . »

Plus loin se trouve ce passage relatif à la seconde partie du sujet :

« Age d'or et de boue, atteste ces merveilles . . .
» L'impiété superbe a dressé les oreilles . . .
» Parle, sois le témoin de bienfaits éclatants.
» Ferréol et Ferjeux, vos faveurs signalées
» Dans tous les temps sur nous se sont accumulées ;
» Les faits sont encor palpitants.
» Pour éloigner le fer, pour conjurer la flamme,
» Pour défendre leur foi, ce céleste dictame,
» Les peuples consternés vous présentent leurs vœux.
» Un fléau destructeur nous assiégeait naguère ;
» Chacun dans l'épouvante apprêtait son suaire,
» Déjà se faisaient les adieux.
» La science, hésitant à ce moment suprême,
» Etait là, sans formule et doutant d'elle-même . . .

» Le mal se dérobait à son pâle flambeau ;
» Mais bientôt un pontife a trouvé le remède,
» Au sombre désespoir l'espérance succède,
» Soudain se ferme le tombeau.
» . . . . . .
» Ah ! pour de tels bienfaits que la reconnaissance
» Des Virgiles chrétiens rompe enfin le silence
» Et leur dicte les vers les plus mélodieux.
» Accourez, vous surtout, bardes de Séquanie ;
» C'est à vous qu'appartient d'acquitter la patrie
» De la dette de nos aïeux. »

Ici, Messieurs, nous croyons devoir intervertir l'ordre des numéros pour vous parler d'un poëme qui n'est pas sans mérite, mais qui reste, comme les pièces précédentes, fort au-dessous de la composition dont nous vous entretiendrons en dernier lieu.

Cette œuvre reçue la dernière, sous le n° 6, porte cette épigraphe tirée d'Isaïe : « *Populus qui ambulabat* » *in tenebris vidit lucem magnam.* »

Tout porte à croire que le concurrent est un très-jeune homme. Il a de l'imagination et le sentiment de la poésie. Mais son inexpérience se trahit par de nombreuses fautes de métier.

Son poëme est divisé en quatre chants, dont l'ensemble et la marche sortent naturellement du sujet.

Dans le premier chant est décrit le départ des jeunes apôtres quittant leur mère et la ville d'Athènes :

« Nouveaux soldats du Christ et pleins d'un saint transport,
» Ils vont prêcher son nom, ils vont braver la mort,
» Même sein, même jour les a tous deux vus naître ;

» Même heure et même mort les uniront peut-être ;
» Ils n'ont eu qu'une mère, ils n'auront qu'un tombeau. »

Le second chant est consacré à la description d'une tempête soulevée par les puissances de l'enfer en vue d'empêcher les deux apôtres d'arriver à leur destination. Vainement, pour sauver le navire du naufrage, sont invoqués les dieux du paganisme, tandis qu'il suffit à Ferréol de prier l'Eternel et de toucher les flots du signe de la rédemption pour les apaiser. Les voyageurs arrivent à Rome près du pontife Eleuthère, et reçoivent de lui la mission de venir en Séquanie. Dans cette partie du poëme, nous avons remarqué ce passage :

« L'enfer frémit ; Satan dresse sa tête altière,
» Quelque chose en ses traits reste encor de divin ;
» Comme un soleil voilé des brouillards du matin,
» Son front est sillonné d'une ride profonde,
» Et d'une voix semblable à la foudre qui gronde :
» Anges déchus, dit-il, c'est l'heure, levez-vous ;
» Venez, armez vos bras, combattez avec nous.
» Nos temples, nos autels sont détruits par les hommes,
» Il faut enfin montrer aujourd'hui qui nous sommes ;
» Lucifer, dieu du mal, vous appelle aux combats ;
» Sur la mer, devant Rome, allons, suivez mes pas.
» Ce serait peu pour nous de régner sur le monde,
» Si notre empire aussi ne s'étendait sur l'onde :
» Qu'ils meurent engloutis au souffle de l'autan ;
» Que le ciel soit à Dieu, mais la terre à Satan ! »

Au troisième chant, le concurrent conduit ses héros dans les Gaules, où Satan remis en scène excite prêtres et prêtresses de Teutatès à demander de sanglants

sacrifices pour combattre le fléau de la peste. Mais Ferréol fait entendre et goûter ses invocations au seul Dieu véritable, et entraîne les cœurs au christianisme. « Montrez-moi ! s'écrie le jeune poëte,

» Montrez-moi Ferréol prêchant dans l'humble enceinte ;
» Sa droite fatiguée a répandu l'eau sainte,
» Distribuant encor la manne des élus;
» Sa parole affermit les cœurs irrésolus,
» Excite les remords, ranime l'espérance,
» Montre en l'éternité la douce récompense;
» Elle rappelle aux grands que la terre n'est rien,
» Jésus le seul bonheur, la vertu le seul bien,
» Que l'esclave est un homme et le pauvre leur frère,
» Et la nature un tout dont Dieu seul est le père. »

Arrive dans le quatrième chant, après plusieurs scènes touchantes et bien imaginées, le martyre, des deux saints, où sont dépeints la colère du préteur, ses efforts pour les amener à rendre hommage à Jupiter, leur résistance héroïque, leur mort glorieuse et les prodiges qui l'accompagnent. Nous regrettons de ne pouvoir citer encore plusieurs beaux vers de cette dernière partie.

Le poëme se termine par une espèce de cantique qui a pour refrain :

« Honneur à Jehovah dont la main tutélaire
» Des Séquanais brisa les fers !
» Les princes de la paix ont vaincu les enfers...
» Gloire au Seigneur ! paix à la terre ! »

Vous le voyez, Messieurs, le plan de cet essai d'épopée, les idées poétiques dont il abonde sont dignes

d'encouragement. Il n'a manqué à son auteur, pour en tirer meilleur parti, que d'être plus exercé dans un art dont il ne sait pas encore toutes les règles, mais qu'il pourra dans la suite cultiver avec succès.

Sur tout ce que nous venons de signaler à votre attention, il y a supériorité marquée dans l'ouvrage n° 5, portant cette devise tirée de la vie des saints de Franche-Comté : « *Ils priaient encore : leur prière s'acheva dans le ciel.* »

Nous avons regretté dès la première lecture de cette composition, et nous regrettons encore que son auteur s'y soit ménagé trop de facilité en adoptant d'un bout à l'autre la forme des vers libres. Mais hâtons-nous de le dire, on y remarque de belles pensées, des strophes excellentes, des traits saillants de poésie. Si l'on y désire comme plus satisfaisante une autre combinaison de rhythmes, où la variété pouvait se concilier avec la régularité, comment se montrer sévère sur ce point à qui nous offre, dans la majeure partie de son tribut, une versification pleine d'élégance et d'harmonie, et lorsque d'ailleurs il a traité le sujet d'une manière assez complète ? En définitive, le concurrent a fait mieux que tous ses émules, et mérite vos suffrages.

La lecture de sa pièce va lui conquérir sans peine ceux de notre auditoire.

Vous avez délibéré ces conclusions :

Le prix de poésie est décerné à l'auteur de la pièce n° 5 ; une mention très-honorable est accordée à l'auteur de la composition n° 4, et une mention honorable à l'auteur du poëme n° 6. — Ces deux marques d'en-

couragement seront accompagnées d'une médaille de bronze.

Si nous avons outre-passé les bornes de notre tâche, l'importance de ce concours sera notre excuse. Nous avons cru devoir démontrer combien vos intentions étaient nobles et grandes. Elles n'ont pas fait éclore un chef-d'œuvre ; mais de tous les ouvrages dont nous venons de rendre compte, il n'en est pas un qui ne révèle du talent. Des beautés incontestables brillent dans le moins imparfait.

L'académie avait à payer une dette sacrée : elle y satisfait aujourd'hui par ce qu'elle y peut appliquer de meilleur, heureuse de l'acquitter, sinon totalement avec de l'or, du moins en monnaie de très-bon aloi.

Après la lecture de ce rapport, M. le président proclame, comme auteur de la pièce couronnée, M. Louis Pioche, de Besançon, titulaire de la pension Suard.

Il fait connaître que l'auteur de la pièce n° 4 est frère Nivard, sous-directeur des écoles chrétiennes de Besançon, et que l'auteur de la pièce n° 6 est M. Adolphe Thiault, de Morez (Haute-Saône).

Ces noms sont accueillis par de vifs applaudissements.

SAINTS FERRÉOL ET FERJEUX,

Pièce couronnée par l'académie, dans sa séance du 25 août 1855.

DÉDIÉE A M. L'ABBÉ BESSON.

—

Quel bruit s'est élevé dans cette ville antique
Dont le Doubs baigne les remparts ?
La garde du palais veille sous le portique :
Le peuple accourt de toutes parts.
Est-ce Claude vainqueur que l'automne ramène,
Et qui revient, au son de la trompe romaine,
Porter au Cœlius les aigles de César
Et montrer à la Gaule, au milieu des trophées,
Des étendards sanglants, des plaintes étouffées,
Quelque tribu germaine enchaînée à son char ?

On a vu des guerriers partir avant l'aurore :
Vésonce a-t-elle ouï soudain
Retentir dans ses bois la voix mâle et sonore
Des scaldes de Thor et d'Odin ?
Le Celte avec son arc, l'Helvète avec sa fronde,
Le Franc, qui teint de sang sa chevelure blonde,
Le Sicambre au casque d'airain,
Accourent-ils de Germanie,
Et sur les flancs creusés des sapins d'Hercinie
Ont-ils passé les flots du Rhin ?

Non ; Vésonce gémit sur un mal plus funeste :
Sans doute un forfait odieux
Attira sur nos fronts la colère céleste,
Car la Séquanie est sans dieux.

Jupiter est muet dans sa haute demeure ;
Le marbre sue et l'airain pleure,
Et, dans les temples désolés,
Le prêtre attend l'oracle, et son attente est vaine ;
Le druide, ceint de verveine,
Sort des bois en disant : « Les dieux s'en sont allés ! »

Tout tremble : les loups même ont quitté leurs repaires ;
Les forêts sont pleines de bruit ;
Et parfois nous voyons les ombres de nos pères
Dans les nuages de la nuit.
Deux hommes, qu'on croit nés dans les vallons d'Athènes,
Sont arrivés sur notre bord ;
Ils ont fui le ciel bleu de la Grèce lointaine
Pour le ciel nébuleux du Nord :
Mais quel sombre génie a soufflé dans leur voile ?
Quel vent funeste, quelle étoile,
A guidé vers le Doubs ces mortels inconnus ?
Depuis qu'ils ont parlé, les dieux semblent se taire ;
Et sur les verts sommets du Jura solitaire
L'Olympe, hélas ! ne descend plus.

Ce n'est pas le trafic qui vers nous les amène,
Ils n'apportent sur leur carène
Ni l'encens de Saba, ni la pourpre de Tyr.
Il sont si pauvres, qu'on leur donne
Quelques gerbes de blé que Vésonce moissonne,
Et le lin blanc pour les vêtir !

Ils parlent d'un Dieu mort pour l'homme ;
Et cet être, ignoré de tous,
N'est point parmi les dieux des Gaules ni de Rome ;
Ils disent que l'esclave est homme comme nous.
La foule semble aimer leurs discours téméraires :
Par un signe mystérieux,

Ils ont fait, au milieu de peuples si contraires,
Une étrange famille, où tous se disent frères,
Sans avoir les mêmes aïeux.

Le jeune homme, à leur voix, fuit l'éclat de la gloire
Et laisse flétrir ses lauriers ;
Et la vierge se voile et refuse de boire
Dans la coupe de nos guerriers.

Et ceux que leur parole entraîne
Cessent de se parer dans les jours solennels ;
Ils désertent les jeux, les luttes de l'arène
Et le temple des immortels.
On ne les voit jamais, à l'entour d'une amphore,
Le front paré de fleurs, boire jusqu'à l'aurore
Les flots dorés de l'hydromel,
Ou ces vins recueillis sur les monts d'Italie
Et que les nefs de Massilie
Apportent sur les bords du fleuve paternel.

Mais le temps est venu de punir tant de crimes :
Les dieux demandent des victimes !
Déjà le peuple accourt au palais curial ;
Claude est sur son siége d'ivoire :
Tout s'émeut : Les voici ! La garde du prétoire
Les traîne aux pieds du tribunal !

Ils marchaient, les martyrs que Vésonce révère !
Ainsi Jésus montait les roches du Calvaire,
Suivi de l'aveugle Israël !
La garde du préteur entraîne
Ces saints vêtus de blanc, dont la face sereine
Sourit et regarde le ciel.
La foule crie et les outrage ;
On se presse en les entourant :
Les piques des soldats contiennent mal la rage.

Saints martyrs ! on dirait deux cygnes dans l'orage,
Portés sur les flots d'un torrent !

Claude, entouré de sa milice,
Siége dans le prétoire et fait signe aux licteurs ;
On tire des faisceaux les haches du supplice,
Et tout le peuple dit : « Que leur sort s'accomplisse
» Et venge nos dieux protecteurs ! »

Et la voix des martyrs, à cette heure suprême,
Entonne un chant mélodieux ;
Claude dit : « Arrachez la langue qui blasphème !
» Qu'ils soient muets comme nos dieux ! »
Mais, dans leur bouche mutilée
Dieu rappelle la voix qui s'était envolée,
Et leur parole vit encor.

Ils parlent, ô merveille ! et leur voix est plus pure.
Ainsi le théorbe murmure,
Quand le plectre a brisé toutes les cordes d'or.
Ils tombent enfin sous le glaive !
Et soudain l'air gémit, un doux parfum s'élève
Autour de ce couple immortel ;
Or, c'était la brise éthérée
Que les anges de Dieu, sur leur aile sacrée,
Apportaient des vallons du ciel !

Mais un siècle a passé ! tout s'émeut, tout se change,
Nos bourgs, nos cités sont en feu :
Le monde a vu surgir, comme son mauvais ange,
Attila, le fléau de Dieu !
Il accourt des neiges du pôle ;
Un peuple de guerriers l'appelle roi du Nord :
Dans les champs riants de la Gaule,

Sur son pâle coursier, la hache sur l'épaule,
Il chevauche comme la Mort.

Voyez, au pied de ces collines,
Cette cité détruite et ce sol renversé :
C'est l'œuvre d'Attila ! Depuis qu'il a passé,
Vésonce dort dans ses ruines !
Le Doubs la cherche en vain dans son paisible cours ;
Il voit dans ses roseaux les pierres de ses tours,
Et ne réfléchit plus son ombre ;
Son peuple, si bruyant, s'est enfui de son sein ;
Comme une ruche, hélas ! que déserte l'essaim,
Elle gît solitaire et sombre !
Mais le lis desséché tombe pour refleurir :
Les saints veillent encor sur la cité rebelle ;
Leur sang a rejailli sur elle,
Elle est régénérée, elle ne peut mourir !

Bientôt une ville s'anime
Dans cette solitude immobile et sans voix ;
Et, sortant des débris de la cité du crime,
Comme la nouvelle Solyme,
Besançon se relève à l'ombre de la croix.

Gloire à nos saints martyrs ! Car une nouvelle ère
Va sortir de ces temps d'erreur :
La nuit retire enfin son ombre séculaire,
Et le Nord ébloui s'éclaire
Devant l'aurore du Seigneur !
Et, pareil au phénix, dont la cendre féconde
Se ranimait dans le tombeau :
Un nouvel univers, plus riant et plus beau
Sort des ruines du vieux monde !

Fuyez, dieux de l'erreur, le jour enfin nous luit !
Wahlallah d'Occident, triste enfant de la nuit,

Emporte tes sombres mensonges !
Et tois, fuis, Olympe riant,
Comme le vain brouillard qui dore l'Orient,
Comme le char léger des songes !

Qu'ils sont admirables, Seigneur,
Ceux que ta main revêt du divin caractère,
Et qui n'ont pour changer la face de la terre
Que le bâton du voyageur !

Que votre sang était fertile,
O vous, prêtres du Christ, Ferréol et Ferjeux !
C'est grâce à lui que notre ville
A vu fleurir enfin le grain de l'Evangile,
Que vous aviez semé dans son peuple orageux.

Oui, c'est dans votre sang qu'elle s'est ennoblie ;
Et vous ne pouvez oublier
La palme de la mort que vous avez cueillie
Sur son seuil inhospitalier.
Mille bienfaits sont le salaire
Des cruautés de nos aïeux ;
Et, lorsque Dieu se lève, aux jours de sa colère,
Vous étendez sur nous votre aile tutélaire,
Pour nous dérober à ses yeux.

Le peuple à ses enfants lègue votre mémoire :
Que la légende parle, ou que pour moi l'histoire
Soulève les voiles du temps,
Je vous vois, de la foi tenant la lampe sainte,
Veiller sur Besançon, planer sur son enceinte,
Comme deux anges éclatants.

Ainsi, quand l'hérésie agita dans l'Eglise
Le sombre flambeau de l'orgueil,

Elle aveugla la France et l'Europe indécise,
Mais ne franchit point notre seuil :
Comme l'oiseau qui vole au milieu des ténèbres,
Elle vint dans la nuit sur ses ailes funèbres.
Besançon semblait sans secours :
Mais le beffroi s'ébranle, et la ville endormie
Se réveille en sursaut et combat l'ennemie,
Qui s'envola loin de ses tours.

Quand la peste remplit le char des funérailles,
Quand le Doubs dans nos champs promène son courroux,
Quand le noir démon des batailles
Vient ceindre nos rochers et battre nos murailles,
Saints martyrs, vous veillez sur nous !
Hélas ! depuis longtemps la terre est visitée
Par un fléau du Dieu vengeur ;
Il parcourt dans son vol l'Europe épouvantée,
Comme l'ange exterminateur ;
Et l'Europe s'est dit, dans un morne silence :
« Encor un fléau qui s'élance
» Du puits de l'abîme entr'ouvert !
» Les peuples sont muets et les nations pleurent ;
» Et devant lui les cités meurent,
» Comme les oasis sous le vent du désert !

» Naguère d'un grand mal la terre fut sauvée :
» Attila vit tomber ses hordes en fureur
» Sous la hache de Mérovée ;
» Mais qui peut arrêter ce fléau du Seigneur ? »

Et l'effroi grandissait ; mais Besançon, paisible,
Vers le ciel leva ses regards :
« Nous avons, disait-il, une garde invincible :
» Deux saints veillent sur nos remparts ! »
Et, de l'ombre des basiliques,

Comme un saint bouclier, il tira vos reliques,
Au milieu d'un peuple à genoux ;
Et le fléau s'enfuit, sur son aile invisible ;
Il avait accompli sa mission terrible,
Il a reculé devant vous !

Gloire à Dieu ! gloire à vous , anges de Séquanie !
Apportez-nous toujours, sur votre aile bénie,
Les grâces que nous demandons !
La richesse du ciel n'est jamais épuisée :
Comme une céleste rosée,
Sur les monts du Jura faites pleuvoir vos dons.
Hélas ! sur nous veillez encore !
L'espoir ne sourit plus dans nos sillons en fleur :
Dans un air plus serein faites, faites éclore
Les blés dorés du laboureur !
Que notre antique foi, si longtemps combattue,
Près du foyer béni vive et se perpétue
Dans la concorde et dans la paix !
Qu'elle éclaire toujours une cité fidèle,
Comme la lampe d'or dont la flamme immortelle
Brûle devant l'autel et ne s'éteint jamais !

FABLES,

Par M. Alex. de Saint-Juan.

—

LE ROSSIGNOL ET LE VER LUISANT.

Un rossignol, ayant chanté
Tous ses refrains un soir d'été,
Se sentit l'appétit ouvert. — Qui s'en étonne ?
N'est-ce pas à minuit que l'on collationne ? —
D'un chèvrefeuille en fleur tout joyeux il descend
Et cherche, à la clarté de la lune sereine,
A butiner la moindre graine.
A quatre pas il trouve un ver luisant :
Ceci fait bien mieux son affaire,
Et dans son bec il met l'insecte frémissant.
« Faites-moi grâce, dit le pauvre ver de terre,
» Faites-moi grâce, Monseigneur !
» Pendant que vous teniez la campagne éveillée
» Par vos tendres accords, caché sous la feuillée,
» J'éclairais les amours d'une innocente fleur.
» Tous les deux à notre manière,
» Vous en chantant, et moi sans bruit,
» Nous charmions cette belle nuit ... »
Le rossignol n'est pas un oiseau sanguinaire ;
Il se laissa fléchir, et doucement
Posa le vermisseau charmant
Sur la mousse, au milieu des guirlandes vermeilles
D'un églantier couché sur cet épais velours.
Ventre affamé n'a pas d'oreilles ;
Cœur généreux en a toujours.

LA CHENILLE ET LE PAPILLON.

« Mon corps glacé se roidit et se serre,
» Je n'aime plus ce que j'aimais naguère ;
» La nature me semble avoir un air de deuil ;
» Dans le cocon que j'ai filé moi-même
» Je me reclus mélancolique et blême ;
» C'est mon suaire et mon cercueil :
» La mort va me frapper ... ô dure destinée !
» Je suis si jeune encor ! Fleurs et soleil , adieu ! »
Ainsi parlait, le soir d'une chaude journée
Dont les derniers reflets rougissaient le ciel bleu,
Une chenille à moitié chrysalide.
A cette plainte, un papillon splendide
Accourt, brillant de vie, ivre de volupté :
« Rassure-toi, dit-il à l'insecte attristé ;
» La mort est le creuset où tout se renouvelle,
» Ne crains pas d'y descendre, on en ressort plus beau.
» Chenille comme toi, j'eus aussi mon tombeau;
» Mais c'est là que j'ai pris mon aile. »

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE,

Par M. l'abbé Besson.

—

Messieurs,

J'éprouve quelque embarras à prendre la parole pour vous rendre compte des résultats du concours d'histoire. Le temps qui nous reste est fort court, et la plupart des ouvrages dont j'ai à vous entretenir ont coûté à leurs auteurs trop de temps, de recherches et de soins pour qu'il soit permis de les apprécier dignement dans une rapide analyse. En sacrifiant l'intérêt à la brièveté, j'encourrai le double reproche de paraître trop long au public qui m'écoute, et d'être trop bref pour les concurrents, qui tiennent à connaître et à apprécier les motifs de vos jugements.

Parmi les mémoires envoyés au concours, l'*Histoire de l'abbaye de Montigny* n'a pas occupé longtemps l'attention de votre commission. Nous y avons reconnu, dès les premières pages, un travail qui avait déjà valu à son auteur une mention honorable. Les efforts que le concurrent a faits pour se rendre plus digne de vos suffrages ont été remarqués ; mais ils sont restés au-dessous de votre attente. Son récit est presque sans

intérêt, et si le style est dépourvu de correction et de justesse, il ne manque pas de certaines prétentions.

On en jugera par la description du site de Montigny : « Située en face d'une montagne appelée le Camp de » César et en deçà du bassin qu'arrose le cours sinueux » du Durgeon, l'abbaye de Montigny est adossée à une » éminence du haut de laquelle on jouit de plusieurs » beaux points de vue, et d'où l'on découvre facilement » les monts sourcilleux de Servance, les côtes vineuses » de Morey et d'Oiselay. Elle a en perspective la motte » de Vesoul, des coteaux gracieux et multipliés, une » longue et riche prairie éblouissante de fleurs au mois » de mai, exposée malheureusement à l'inondation » quand Fraipuits jette, et transformée en une vaste » nappe d'eau. » L'auteur a choisi pour épigraphe ces mots de Salluste : *Pulchrum est benefacere reipublicæ ; etiam benedicere haud absurdum.* C'est nous rappeler que le talent de bien dire mérite une récompense comme celui de bien faire. L'académie le sait ; mais, discrète autant que bienveillante, quand on n'a point atteint le but, elle ne condamne que par son silence. Tandis que le triomphe proclamé n'est pas sans éclat, la défaite ignorée demeure sans honte et non pas sans utilité pour le vaincu. Votre improbation tacite, dont le concurrent seul a la confidence, l'invite à consulter plus sérieusement ses forces, sa vocation, les chances de son avenir, à déposer une plume inhabile ou à s'exercer davantage dans l'art si difficile d'écrire.

Ces conseils sont la partie pénible de notre tâche. Nous avons hâte de nous en dédommager en vous par-

lant des tentatives heureuses, des succès mérités. Après l'*Histoire de l'abbaye de Montigny*, vous avez lu l'*Essai sur Lavoncourt*. L'auteur du second mémoire parle avec simplicité de la modeste gloire qu'il ambitionne pour son travail : « Chaque ville veut posséder sa monogra-
» phie ; pourquoi n'en ferait-on pas pour les campagnes?
» Elles n'offriront sans doute pas le charme de celles des
» localités importantes. Elles pourront cependant con-
» tribuer à faire trouver moins longues les soirées
» d'hiver. Voilà ce qui nous a déterminé à entreprendre
» ce mémoire. Il ne saurait aspirer à la publicité, son
» intérêt est trop circonscrit ; nous espérons néanmoins
» que les écoles des lieux dont nous parlons prendront
» la peine de le transcrire et qu'elles le conserveront.
» Il rappellera aux habitants de nos hameaux ce qui s'est
» passé parmi eux. »

Entrant ensuite dans son sujet, l'historien fait la statistique de son village. Il peint les mœurs des habitants, il débrouille l'étymologie des principales dénominations du pays, il en cite les antiquités, il énumère les fléaux qui l'ont ravagé, et il donne la suite chronologique des seigneurs qui y ont exercé des droits : c'est l'histoire civile de Lavoncourt. Aux annales de la commune succèdent celles de la paroisse. Le concurrent les retrace avec un soin plus paternel et des détails plus minutieux encore. L'église et le presbytère, le droit de patronage, la liste des curés, les revenus du bénéfice, les annexes de Renaucourt, Theuley et Mont-Saint-Léger sont le titre et l'objet d'autant de chapitres spéciaux : c'est l'histoire religieuse de Lavoncourt et de ses dépendances.

On peut affirmer hautement qu'il n'y a rien à ajouter à l'ouvrage, et on n'oserait pas dire qu'il y a quelque chose à y retrancher. Sans doute une critique sévère peut s'étonner de quelques traits de bonhomie et de naïveté. Ainsi, l'auteur nous apprend que les habitants de Lavoncourt sont aussi curieux et aussi légers que l'étaient les Athéniens du temps d'Alcibiade et de Démosthènes. Ailleurs, il parle des revues de la garde nationale, et il rapporte le discours qu'il a prononcé lui-même en 1849, à l'occasion de la bénédiction du drapeau. Enfin, après avoir parlé des superstitions populaires, il termine en faisant le procès aux tables tournantes. « Elles ont perdu leur crédit, nous dit-il, parce » que les conscrits qui les avaient consultées, ont re- » connu qu'elles s'étaient complétement trompées sur » leur sort. » Soyons sincères : après avoir plaisanté tant de fois sur la crédulité de nos ancêtres, nous méritons un peu que la postérité se moque de nous. Chaque époque a ses faiblesses, et si, dans le temps où l'on ne savait pas lire, on a cru légèrement aux sorciers, ce sera une juste punition de notre orgueil que les enfants du siècle des lumières soient cités d'âge en âge pour avoir pâli et tremblé devant des tables qui tournent, qui parlent et qui écrivent. Cette leçon n'est pas faite seulement pour les petites écoles de Lavoncourt.

A la critique des mœurs, l'auteur mêle d'intéressantes biographies. Lavoncourt, dit-il, n'est pas la patrie des grands hommes, parce que la pauvreté des habitants ne leur permet pas de cultiver et de développer leur intelligence par une longue et solide instruction. Cependant

il cite des mécaniciens habiles, des médecins distingués, des soldats de fortune qui ne doivent qu'à leur talent et à leur bravoure le grade élevé auquel ils sont parvenus. Tel est en particulier Etienne Martin qui, à peine sorti de l'école du village, s'enrôla dans l'infanterie, devint capitaine au bout de quelques années, et mérita la croix d'honneur et les éloges du ministre de la guerre, pour une excellente histoire de la ville et des fortifications de Saint-Brieuc. Le choléra de 1849 a enlevé, presque à la fleur de l'âge, un officier qui faisait tant d'honneur à son pays. L'église de Lavoncourt a aussi ses illustrations. Citons, entre autres ecclésiastiques, Charles Cornibert et François Viey. Le premier, prêtre instruit autant que pieux, fut sommé en 1790, par le juge de paix du canton, de prêter serment à la constitution civile du clergé. Il répondit : « Si l'on me demande de ne pas conspirer contre l'Etat, j'en fais de suite le serment, car un prêtre est un ministre de paix et d'union. Mais exiger que je renonce à ma foi, à ma religion, à mon Dieu : non, jamais ! — Faites du moins semblant de jurer, répliqua le juge, on vous laissera tranquille.— Ce mensonge serait un scandale, un crime, une apostasie : Dieu me préserve de m'en rendre coupable ! » Ainsi parla le confesseur de la foi. Il partit pour l'exil, et son mobilier fut vendu 192 francs au nom de la nation. François Viey, déjà missionnaire de Beaupré en 1791, exerça les fonctions du saint ministère au milieu des dangers de la révolution. Ayant été arrêté par quelques scélérats, il fut enterré jusqu'aux épaules, et ses bourreaux se firent un jeu cruel de lui lancer des boules

de quilles à la tête; une d'elles l'atteignit et lui cassa plusieurs dents. Délivré et soigné par quelques personnes compâtissantes, il s'exile pour échapper à la mort, entre en Suisse, séjourne à Constance, passe à Ravenne et à Venise, et de là s'embarque pour Jérusalem. De retour en Europe, il séjourne trois ans en Volhynie d'où il se rend à Vienne et à Berlin. Sa rentrée en France eut lieu en 1800. Nommé curé de Voisey après le concordat, il transforme sa paroisse en une sorte de communauté religieuse, et meurt en 1807, laissant une réputation de sainteté qui fait encore aujourd'hui respecter sa tombe, bénir sa mémoire et invoquer son nom.

Vous voyez, Messieurs, combien les plus humbles annales peuvent offrir d'intérêt. L'académie ne saurait trop encourager ces modestes travaux : l'histoire, la biographie, la statistique y puiseront d'utiles et précieux renseignements. L'importance des ouvrages dont il me reste à vous parler ne nous a pas permis de demander une couronne pour l'auteur de l'*Essai sur Lavoncourt;* mais vous le priez d'agréer vos remerciements et vous lui exprimez votre satisfaction et votre reconnaissance en lui décernant une médaille de bronze et une mention *très-honorable.*

Le troisième mémoire que vous avez reçu est intitulé : *Recherches sur l'ancien collége de Bourgogne à Paris.* L'auteur ne pouvait choisir un sujet plus difficile et plus neuf. A peine nos historiens font-ils mention de l'établissement dont il a entrepris de composer l'histoire. On ne le connaissait que par quelques lignes copiées et reproduites invariablement depuis Gollut jusqu'à nos

ours ; on le connaîtra désormais par un livre écrit sur des documents authentiques, avec un style dont l'intérêt et la variété n'ôtent rien à l'étendue des recherches et à la sûreté de l'érudition.

L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première époque, qui s'étend de 1331 à 1440, l'auteur traite de l'origine et des commencements du collége de Bourgogne. Il intitule la seconde, de 1440 à 1563, l'ère de la prospérité ; et la troisième, de 1563 à 1804, l'âge de la décadence.

Voici comment il débute : « La seule chose qui pou-
» vait arrêter un instant les regards sur l'humble et étroite
» façade du collége de Bourgogne, c'était une statue de
» femme aux vêtements royaux, au port majestueux, au
» visage noble, gracieux et plein de bonté. Ce monu-
» ment avait été élevé à la mémoire de Jeanne, reine de
» France et comtesse de Bourgogne, par les exécuteurs
» de ses dernières volontés. Obéissant à une idée sem-
» blable, nous avons cru devoir consacrer à la veuve de
» Philippe le Long les premières pages de ce travail ;
» heureux si nous parvenons à dissiper les injurieux
» soupçons qui planent encore sur la moralité de la fille
» de nos comtes, si nous pouvons jeter quelques nou-
» veaux rayons sur une vie dont la piété, la bienfaisance
» et la grandeur d'âme dictèrent toutes les actions. »

Le portrait de Jeanne de Bourgogne est suivi de celui de Philippe le Long, son époux. Le concurrent peint ce monarque d'après les chroniques du temps, sous des traits que l'histoire n'avait pas assez remarqués :

« Beau comme un fils de Philippe le Bel, le jeune

» prince était doué d'un caractère doux et modeste,
» d'un esprit gracieux et élevé , d'un cœur généreux,
» sensible et aimant. Les plaisirs bruyants de la cheva-
» lerie ne faisaient ni vibrer son âme, ni étinceler ses yeux,
» et il témoignait une aversion profonde pour les cruau-
» tés de la guerre. Ses tournois favoris étaient les luttes
» poétiques qu'il proposait aux troubadours, ses com-
» mensaux. Il descendait lui-même dans l'arène, et com-
» posait maintes ballades en l'honneur des dames et des
» vertus. Il trouva dans Jeanne une digne compagne de
» ses jouissances intellectuelles, une associée intelligente
» de ses encouragements envers les lettrés, une confi-
» dente éclairée des réformes qu'il projetait pour le bon-
» heur de son peuple. »

Le reste du chapitre est consacré à l'histoire de Jeanne de Bourgogne. On se plaît à la voir au château de Gray, qui était sa résidence favorite. C'est là qu'elle met au monde un fils de France, qu'elle fonde une compagnie de marchands, qu'elle réunit, pendant son veuvage, les nobles et les prudhommes pour conférer avec eux sur les affaires de l'Etat, et les gens de lettres pour charmer ses loisirs par la lecture des chroniques, des romans et des poésies. La mort l'enleva bientôt à l'affection des Franc-Comtois ; mais son testament ajouta encore à la reconnaissance publique par la fondation du collége de Bourgogne.

Ici l'auteur, dans une histoire abrégée de l'Université, raconte les dégoûts et les épreuves qui attendaient à Paris les étudiants sans fortune. Il montre comment, d'après les conseils de Pierre Bertrand, évêque d'Au-

tun, et de Hugues de Besançon, évêque de Paris, la charitable et religieuse princesse imagina d'élever un asile pour soustraire les jeunes Franc-Comtois aux dangers de leur âge et aux mauvaises inspirations de la misère. Elle en avait tracé le plan, discuté le règlement, esquissé la constitution avec ses exécuteurs testamentaires. Ainsi fut fondé le nouvel établissement en faveur de vingt pauvres écoliers, étudiants en logique et en sciences naturelles ; les Franc-Comtois devaient être préférés à tous autres dans la collation des bourses; et le collége prit le titre de *Maison des écoliers de madame la reine Jeanne de Bourgogne.* L'organisation du collége, sa discipline et ses règlements, les punitions qu'on y infligeait, les études par lesquelles on s'y préparait aux grades du baccalauréat, de la licence et de la maîtrise ès arts, sont exposés avec autant de lucidité que d'intérêt. Une notice sur les principaux du collége et sur les hommes illustres qui ont contribué à sa fondation, termine la première partie de ce mémoire.

La seconde partie s'étend de 1440 à 1563. Deux maîtres distingués, Jean de Montigny et Guillaume Rivet, élevèrent le collége de Bourgogne au comble de la prospérité. L'un, d'un esprit vaste et fin, d'un jugement droit et sûr, était en éloquence le premier disciple de Cicéron, et en sagesse le plus digne successeur de Salomon; l'autre est dit par ses contemporains aussi pur dans ses mœurs que savant dans ses discours ; tous deux furent élevés au poste éminent de recteur de l'Université. Leur successeur, maître Bernard Roillet,

ouvrit les portes de sa maison aux deux frères Amerbach, nés à Bâle. La réputation du collége de Bourgogne les avait attirés dans cet établissement ; après cinq ans d'études, ils reçurent le bonnet de maître ès arts. Un de leurs compatriotes leur adressa des vers saphiques; et, décorés du titre de *magistri novi,* les deux lauréats firent leur entrée à cheval dans la ville qui leur avait donné le jour. Après eux parurent les deux lauréats de Mesmes, dont le concurrent raconte ainsi l'introduction au collége de Bourgogne :

« Ils étaient amenés par leur père, qu'à son court » manteau de soie noire et à son chapeau ombragé » d'un bouquet de plumes, on reconnaissait aisément » pour un haut fonctionnaire du Châtelet. C'était en » effet noble Jean-Jacques de Mesmes, lieutenant civil » de la prévôté de Paris. Il était venu dans la capitale » comme chargé d'affaires de la reine Catherine de » Navarre. François Ier, qui avait apprécié son service, » l'avait attaché à sa personne et à la France.

» Monsieur de Mesmes exposa à Guillaume Bernard, » principal du collége de Bourgogne, que les progrès » de ses enfants avaient été entravés jusqu'alors par les » inquiétudes maternelles de sa femme, dame Nicole » Hennequin, l'une des meilleures femmes et des meil- » leures mères de son temps. En plaçant aujourd'hui » mes fils dans ce collége, ajouta-t-il, j'ay deux regards : » l'un à la conservation de leur jeunesse gaye et inno- » cente, l'autre à la discipline scolastique, pour leur » faire en partie oublier les mignardises de la maison » et les desgorger comme en eau courante. »

On peut constater, par le témoignage d'un d'entre eux, que les espérances de leur père ne furent pas trompées : « Je trouve, disait Henri, que ces dix-huit » mois de collége me firent assez de bien. J'appris à » répéter, disputer et haranguer en public, pris con- » noissance d'honestes enfans, apris la vie frugale de » la scolarité et à régler mes heures, tellement que sor- » tant de là, je récitay en public quelques oraisons la- » tines et grecques de ma composition, présentay plu- » sieurs vers latins et deux mille vers grecs faicts » selon l'usage, récitay Homère par cœur d'un bout à » l'autre, qui fut cause que depuis cela j'étois bien veu » par les premiers homes du temps. »

Le collége de Bourgogne était alors l'égal de celui de Navarre. Il était qualifié *très-célèbre et très-illustre;* mais la décadence commença dès qu'on eut confié le soin de cette maison à d'autres hommes qu'à des Franc-Comtois. C'est l'histoire de ce déclin que notre écrivain retrace dans la troisième partie. Ici, pressé par le temps, il abrége les détails et esquisse à peine son sujet. On y lit cependant des notices curieuses sur les élèves et les maîtres les plus distingués du collége de Bourgogne. Citons, au nombre des maîtres, Jean de Rouen, dont la réputation était si grande que personne ne se croyait suffisamment éloquent ni disert s'il ne l'avait entendu ; Michel Marescot et Jean Martin, tous deux attachés en qualité de médecins à la cour de Henri IV et de Marie de Médicis ; parmi les élèves, Jacques-Auguste de Thou, historien et magistrat ; Nicolas de Verdun, qui devint premier président du parlement de Paris ; un Bisontin,

Antoine Fiancé, mort victime de son zèle pour les pestiférés d'Avignon; un Graylois, Pierre Paguelle, qui, au milieu des désastres de la peste, traduisit le traité de Platon sur *le mépris de la mort;* le poëte de Gy, Jean-Edouard du Monin, qui fut salué à dix-neuf ans comme le phénix du Parnasse, et qui mourut à vingt-sept, sous le poignard d'un assassin, non loin des murs du collége où il avait été élevé.

Du Monin sembla emporter dans la tombe la gloire du collége de Bourgogne. Dès lors cet austère asile des bonnes études et des bonnes mœurs n'est plus qu'une ruine. Ses domaines sont ravagés par la guerre, ses bâtiments s'écroulent, Richelieu confisque une partie de ses biens en haine des Franc-Comtois en qui il poursuivait les fidèles sujets de la maison d'Autriche. Réunie dans le XVIIIe siècle au collége de Louis le Grand, la maison fondée par Jeanne de Bourgogne fut supprimée en 1793; enfin, par un décret impérial rendu en 1804, les domaines qu'elle possédait encore furent attribués au prytanée militaire.

Vous devez à l'auteur beaucoup d'éloges et quelques avis. Louons sans réserve son intelligence, son activité et surtout la loi qu'il s'est faite de recourir aux sources et de n'écrire que d'après les titres originaux. Mais vous l'avertissez en même temps d'éviter les jeux d'esprit, les plaisanteries de mauvais goût, les jugements hasardés sur les questions qui touchent à la philosophie, à la théologie ou à la politique. Il est dans un âge où l'on ne saurait trop se mettre en défiance contre certains écrivains, qui ont fait de nos annales tantôt un roman,

tantôt un pamphlet, tantôt un drame, et qui les ont dépouillées, au profit des passions du temps, de l'intérêt réel et de la grandeur vraiment durable dont l'histoire doit s'enorgueillir. On ne peint pas un homme par une épigramme; on ne décide pas une question par un bon mot. L'auteur est à la fois spirituel et savant. C'est assez dire que vous avez droit d'exiger de lui qu'il ne vous donne que de l'esprit de bonne compagnie et de la science de bon aloi.

Les recherches sur le collége de Bourgogne, avec les qualités et les imperfections qu'elles décèlent, vous auraient fait hésiter à décerner le prix, quand un quatrième mémoire est venu fixer votre attention, et réunir tous les suffrages. Ce travail a pour titre : *Deux époques militaires à Besançon*, 1674 *et* 1814 ; et pour épigraphe ces mots tirés de César : *Id oppidum naturâ loci sic muniebatur ut magnum ad ducendum bellum daret facultatem.* C'est l'histoire militaire de notre ville depuis la première conquête de Louis XIV jusqu'à nos jours. Voici le début de l'auteur et la division de son ouvrage :

« On a dit que l'histoire d'un peuple est écrite dans ses monuments. L'histoire de la conquête de Besançon par Louis XIV se lit en effet sur la pierre de notre citadelle, et c'est là que je l'ai trouvée.

» Beaucoup d'hommes ont passé avec indifférence devant les empreintes du boulet, profondément gravées sur le pignon d'un magasin à poudre tourné vers la ville. Ce bâtiment, l'une des rares constructions espagnoles que le canon et les travaux de Vauban on

laissées debout dans la forteresse, a reçu ces honorables blessures pendant le siége de 1674. Chacun le reconnaît et passe satisfait de cette facile découverte. En observant mieux ce point, j'y ai découvert un trésor précieux, la vérité. Considérant en effet que ces traces provenaient d'un feu direct et nullement des batteries des montagnes voisines, qui ne pouvaient avoir sur ce pignon que des vues très-obliques, j'ai été conduit à faire des recherches sur la marche du siége, et j'ai constaté que l'histoire de cette remarquable époque renfermait des lacunes et des erreurs.

» Mon premier dessein était de me borner aux opérations purement militaires de l'invasion de la province et du siége de la métropole. Bientôt je me suis laissé entraîner par la force logique des événements au delà du but que je m'étais proposé. L'histoire des six années qui séparent la conquête de 1668 de celle de 1674, m'a paru être le préliminaire indispensable de mon livre. Ce nouveau cadre adopté, je l'ai divisé ainsi qu'il suit :

» Le premier chapitre traite de l'occupation française après la conquête de 1668.

» Les quatre suivants, du gouvernement des chefs militaires imposés par l'Espagne, en violation des priviléges de la province.

» Le sixième, des préparatifs de la guerre et des émeutes qui précédèrent la seconde invasion.

» Le septième est consacré aux événements antérieurs à l'ouverture des travaux du siége.

» Je décris dans le huitième l'attitude des armées mises en présence.

» Le neuvième est le journal du siége, et le dixième contient le récit des opérations effectuées par les corps d'observation.

» La seconde partie de mon travail est le journal de la marche des armées alliées aux environs de Besançon et du blocus de la ville, pendant les derniers jours de 1813 et les quatre premiers mois de 1814. La division en cinq chapitres est indiquée par le nombre de mois qu'a duré l'invasion. Dans le récit des souffrances de la place, on puisera, je crois, d'utiles enseignements, et nos concitoyens y trouveront des souvenirs dont le temps n'a pas encore affaibli l'intérêt.

» Enfin, ces deux grandes époques sont reliées entre elles par un chapitre consacré à l'histoire des constructions militaires de Besançon depuis 1674 à 1814. »

La préface se termine par les lignes suivantes : « Simple chroniqueur, peu exercé dans l'art d'écrire, j'ai négligé les effets dramatiques et même l'art de la composition. Mon premier soin a été de suivre l'ordre chronologique, en accumulant les titres, les documents et les preuves. Le lecteur, tenté de s'engager dans des détails qui le rebuteront peut-être, me saura gré de l'avoir prévenu.

» Dans la première époque, les efforts de l'indépendance nationale aux prises avec l'impuissante tyrannie de l'administration espagnole, les sentiments des deux partis personnifiés dans les caractères de leurs représentants, leurs imprudentes violences opposées à l'habile modération des agents français, l'orgueil des gouverneurs espagnols et la susceptibilité de Messieurs de

Besançon se disputant, jusque sous le canon de l'ennemi, la prédominance dans une ville qui déjà ne leur appartenait plus ; dans la seconde époque, les défaillances de la population et l'héroïque fermeté de Marulaz, le feint découragement des traîtres et la confiance affectée des patriotes..., toutes ces passions, naturellement émouvantes par elles-mêmes, auraient pu, sous la plume d'un écrivain habile, devenir le sujet de scènes animées, vives et pathétiques. Mais mon rôle est plus modeste; je n'ai d'autre ambition que de fournir une page à l'histoire de ma ville natale, et de faire ressortir le rôle important que Besançon a eu dans les destinées de la France. »

Vous le voyez, Messieurs, ce n'est pas un mémoire, mais un livre; et ce livre n'est pas de ceux qu'on analyse : il faut le lire et non l'abréger. Nous faisons des vœux pour qu'il soit livré prochainement à l'impression. Vos couronnes n'ajouteront rien à son succès; mais on saura gré à l'académie de l'avoir signalé, par ses suffrages, à l'attention et à la bienveillance du public. Je me contenterai donc d'indiquer ce que vous avez trouvé dans ce travail de plus curieux et de plus nouveau.

L'auteur a le mérite d'avoir puisé ses renseignements à des sources inconnues pour nous. Sans parler des livres franc-comtois et des archives du pays, il a trouvé au ministère de la guerre une mine féconde et encore inexplorée, qui a enrichi son ouvrage d'une foule de documents inédits. Ensuite il a su fondre dans son style les lettres, dépêches et mémoires dont il s'est servi. Ce procédé est fort difficile : l'histoire y gagne en

véracité et en précision ; mais elle y perd en rapidité et en éclat. Telle est cependant l'importance du sujet, que le concurrent n'a pas eu besoin de beaucoup d'art pour donner à des pièces diplomatiques presque tout l'intérêt d'un récit animé. Villars, Louvois, Condé, Luxembourg, Navailles, Vauban font eux-mêmes, dans plusieurs chapitres, les principaux frais du style. Leurs lettres valent leurs actions ; ils tenaient la plume et l'épée avec la même autorité et la même grandeur.

Nous avons lu avec une grande attention la relation du siége de 1674. La marche des troupes de Louis XIV, l'établissement de son camp, l'arrivée du roi devant la place, la direction du feu des assiégeants, les efforts soutenus et combinés de toutes les batteries pendant treize jours contre les remparts, offrent des détails d'une stratégie très-curieuse. Il n'est pas moins instructif d'étudier l'intérieur de la ville et les dispositions des habitants. L'ardeur guerrière de la milice bourgeoise, les sentiments religieux dont elle est animée, le patriotisme qui échauffe à la fois le clergé, les magistrats, le peuple, les femmes elles-mêmes ; trois assauts vigoureusement repoussés méritaient bien, pour notre ville, l'honneur d'être racontés dans l'histoire. Le feu avait été ouvert le 1er mai, Besançon se rendît le 15 ; mais le prince de Vaudémont se retira dans la citadelle et tint encore pendant six jours. Louis XIV, malgré l'impatience naturelle à son caractère, ne pouvait s'empêcher d'admirer cette belle défense, en voyant les assiégés se faire un dernier rempart à l'aide des cadavres accumulés, et à défaut de pierres, opposer au feu de l'ennemi

les corps de leurs frères morts pour la patrie. Enfin, il fallut céder. Le roi accorda à la garnison de sortir avec les honneurs de la guerre, et la fit défiler devant lui, le 23 mai, tambours battants, mèche allumée, sur les pentes du plateau des Trois-Châtels. Le même jour, il vint visiter les ruines de la citadelle, assista à un *Te Deum* à la métropole, vénéra le saint suaire et regagna son camp sans entrer dans la ville. A Gray, la balle d'un assassin avait failli l'atteindre ; il craignait le même danger à Besançon, à cause de l'exaspération des habitants et de leur aversion bien connue pour la domination française.

Ces sentiments éclatèrent dans le pays après la capitulation de Besançon. On nous avait laissé croire que la soumission de cette ville avait entraîné aussitôt celle de la province, et que le reste de la Franche-Comté avait suivi, sans résistance et sans murmure, les destinées de la capitale. Il n'en est rien. Déjà les habitants d'Arcey s'étaient fait massacrer et brûler jusqu'au dernier dans leur clocher plutôt que de se rendre ; la plupart des bourgs et des châteaux soutinrent le choc de l'ennemi ; plusieurs se défendirent à outrance, et la guerre se prolongea dans nos montagnes pendant un an tout entier. Vous devez au concurrent de connaître, d'apprécier cette lutte héroïque et malheureuse. Luxembourg, qui avait été chargé d'achever la conquête, donne dans ses lettres et ses rapports de longs détails sur ce sujet. Les progrès de ses troupes, la résistance qu'elles éprouvent, les faits d'armes qui les signalent, sont autant de traits inconnus jusqu'à présent et que notre historien a mis en lumière.

Ainsi la Franche-Comté, attaquée par la France, abandonnée par l'Espagne, trahie par une partie de la noblesse et du parlement, trouva jusqu'aux dernières heures de son indépendance politique, malgré l'inutilité de cette résistance, des soldats qui combattirent par devoir et qui moururent pour l'honneur. Ce patriotisme qui animait nos ancêtres en 1674, soutint encore en 1814 le courage de nos pères. Ceux-ci défendirent l'intégrité du territoire national comme ceux-là avaient défendu la liberté de leurs foyers. L'empire s'écroule et la restauration va commencer, l'ancien gouvernement n'existe plus, le nouveau n'est pas encore constitué; on ne sait à qui l'on doit obéir, et le difficile, comme on l'a dit souvent, n'est pas alors de faire son devoir, mais de le connaître. Cependant, les armées alliées qui pressent nos frontières forment le blocus de la ville. La France ignore à quels maîtres elle appartiendra; mais Besançon du moins n'appartiendra qu'à la France. Notre vieille cité ferme ses portes à l'étranger et demeure libre.

C'est sous le titre modeste de *journal* que l'auteur nous raconte l'histoire de 1814. Quelque épineux qu'il soit d'écrire les événements contemporains, il l'a fait avec tant de sincérité dans les sentiments et tant de ménagements pour les personnes, que votre commission ne peut y signaler ni inexactitude, ni indiscrétion, ni inconvenance. Là figurent les personnages les plus connus : Jean de Bry, à qui l'on ne peut refuser ni le talent d'avoir administré le département du Doubs avec beaucoup de tact, ni le désir et la volonté de faire oublier ses antécédents révolutionnaires, en couvrant les fautes du

conventionnel par les mérites du préfet; le général Marulaz, soldat plein de cœur et de résolution, aussi habile dans l'art de se battre qu'inexpérimenté dans l'art de parler; le baron Daclin, dont le nom rappelle encore aujourd'hui ce que notre administration municipale a eu de plus digne et de plus intègre; l'avocat général Courvoisier, orateur habile, déjà honoré de la confiance de ses concitoyens, justifiant leur estime par ses services et ajoutant par ses moindres écrits à sa réputation d'homme aimable et spirituel. Je citerai de M. Courvoisier une lettre inédite que l'auteur a tirée des archives de notre ville. Vous entendrez avec plaisir comment ce grand magistrat s'exprimait en annonçant au maire de Besançon qu'il acceptait les fonctions d'adjoint pendant le blocus. « Monsieur le baron, la commission dont » votre lettre renferme l'annonce est sans doute honorable pour moi. Je préférerais pourtant l'assaut de la » brèche, car je redoute plus d'affronter mes concitoyens » que l'ennemi. N'ayant à calculer, dans ce moment de » crise, ni ma répugnance puisqu'il faut la vaincre, ni les » difficultés puisque la modestie est hors de saison, j'accepte le moyen qu'on me propose de mécontenter tous » les autres sans être plus content de moi-même. »

Je n'ai pas besoin de vous dire que le style du mémoire est partout à la hauteur du sujet. Quand on aura corrigé quelques expressions impropres et remanié certaines phrases trop longues ou d'une construction équivoque, la concision de la forme ne le cédera guère à la richesse du fond. En un mot, l'importance de la matière, les longues et curieuses recherches qu'elle a exigées, les

documents mis en lumière, tout assure au concurrent un succès complet.

Votre commission vous a proposé, par une mesure exceptionnelle, de décerner deux prix : le premier, de la valeur de 300 francs, à l'auteur du mémoire intitulé *Deux époques militaires à Besançon;* le second, de la valeur de 200 francs, à l'auteur des *Recherches sur l'ancien collége de Bourgogne.*

Je ne terminerai pas, Messieurs, sans vous féliciter des brillants résultats de ce concours. Deux hommes de mérite s'y sont révélés : l'un, très-jeune encore mais déjà initié, par de fortes études, à la connaissance de l'histoire et à tous les secrets de la paléographie, mettra autant d'empressement à profiter de vos conseils que vous en mettez à lui décerner vos couronnes ; l'autre, d'un âge plus mûr et d'un talent plus éprouvé, paraît pour la première fois dans vos concours, mais il y apporte l'érudition patiente et laborieuse du Franc-Comtois, le cœur généreux du Français, le style mâle et ferme du soldat. Ce sont deux historiens qui ajouteront par leurs ouvrages aux annales de notre province, deux Bisontins qui feront également honneur à leur ville natale, deux confrères nouveaux dont la place est marquée dans cette compagnie et dont les premiers essais vous font espérer, pour les grands travaux que vous avez entrepris, une collaboration savante, active et dévouée.

A la suite de ce rapport, M. le président proclame M. Léon Ordinaire, capitaine d'artillerie, auteur du

mémoire intitulé *Deux époques militaires à Besançon,* qui a obtenu le premier prix.

M. Castan, élève de l'Ecole des chartes, auteur des *Recherches sur l'ancien collége de Bourgogne,* qui a obtenu le second prix.

M. l'abbé Gousset, curé de Lavoncourt, auteur du *Mémoire sur Lavoncourt et ses dépendances,* à qui l'académie a décerné une médaille de bronze et une mention très-honorable.

Ces noms sont accueillis dans l'assemblée par de vifs applaudissements.

L'HOMME CHAGRIN & LE ROSSIGNOL,

FABLE

Par M. Viancin.

—

Dans les calamités publiques,
C'est un malheur de plus que de tant murmurer,
De se plaindre toujours, de tout exagérer,
Jusqu'à s'apitoyer sur des maux chimériques.
Sous un large tilleul naguère était assis,
Vers le déclin du jour, l'âme chagrine et sombre,
Un de ces vieux rêveurs, aggravant leurs soucis
En songeant de fléaux et de revers sans nombre.

« Que les temps sont mauvais ! se disait-il tout haut,
» Depuis bientôt dix ans rien ne va comme il faut.
» On ne conçoit plus rien au climat de la France :
» Sur les fleurs du printemps le souffle des hivers
» Revient anéantir la plus belle espérance.
» Aussitôt après lui, des chenilles, des vers
» Surgit la détestable engeance,
» Et voilà nos arbres fruitiers
» Les uns à moitié morts, les autres tout entiers;
» Avons-nous fauché nos prairies ,
» La pluie arrive par torrents ;
» Puis ce sont du soleil les rayons dévorants,
» Sans relâche dardés sur nos plantes flétries ;
» Le ciel devient-il noir dans ces jours assassins ,
» C'est pour nous amener d'effroyables orages,
» Des grêles sur nos blés, sur nos chétifs raisins,
» Déjà marqués d'autres ravages.

» Travaux, engrais sont superflus ;
» La graine semble abâtardie ;
» Nos vignes ont la maladie ;
» Du vin ... l'on n'en boit presque plus.
» Pour acheter un bœuf ou la moindre génisse,
» Point de crédit possible ; il faut qu'on se munisse
» De trois fois la pile d'écus.
» La viande est hors de prix , on n'en mange plus guère
» Que dans les plus riches maisons.
» Aujourd'hui la pomme de terre
» Chez qui la peut offrir est un plat de façons.
» Le pain même est si cher que la pauvre jeunesse,
» Ne pouvant contenter l'appétit qui la presse,
» Prend le parti de s'engager,
» Si ce n'est pour avoir toujours de quoi manger,
» Pour s'enivrer au moins du vin de la victoire,
» Ou périr dans les camps rayonnante de gloire ;
» Car il est toujours glorieux,
» C'est un point convenu, de tuer beaucoup d'hommes,
» Ou d'en être tué, quand on ne peut pas mieux.
» Et voilà bien où nous en sommes
» Dans ce terrible siége où nos jeunes héros
» N'ont pas un instant de repos.
» Encor n'est-ce pas tout que boulets et mitraille,
» Interminables chocs, bataille sur bataille,
» Légion d'ennemis sur des murs menaçants,
» Comme des champignons, sans cesse repoussants ;
» Il faut avoir à craindre encore
» Un monstre, un autre Minotaure,
» Un insatiable glouton,
» Ce choléra, terreur du monde,
» Ce noir faucheur, dont la moisson
» Est désormais la plus féconde.
» Vraiment tout cela fait frémir :

» La guerre et ses deux sœurs la famine et la peste
» Nous conduiront ensemble au sort le plus funeste,
» Et de tous les malheurs nous aurons à gémir.
» Quand ce qui restera de toutes nos cohortes
» Reviendra frapper à nos portes,
» Privé de tout régal, comment traiter, fêter
» Plus d'un fils devenu squelette ?
» Bienheureux qui pourra lui donner ... l'omelette,
» Et quel pauvre aliment pour le reconforter !
» Que boira-t-il ? De la piquette,
» Ou pour deux sous de sombrico ?
» La belle perspective ! — Oh ! ma plainte est amère,
» J'en conviens, mais aussi grande est notre misère,
» Et si je n'étais seul, j'aurais plus d'un écho. »

Dans cette longue doléance
D'un homme à l'excès tourmenté,
Pas un seul mot de confiance
En la souveraine bonté.
A peine, tout ému de sa jérémiade,
Avait-il cessé de parler,
Qu'un joyeux rossignol près de lui vient perler
Son éclatante sérénade.

« Que tu prends bien ton temps pour me narguer ainsi,
» Chanteur oisif et sans souci,
» Quand j'ai l'âme si triste et si fort agitée !
» Lui dit notre rêveur d'une voix dépitée.
» Beau mérite vraiment de jouer du gosier,
» Lorsqu'on vit comme toi sans crainte,
» Sans le moindre sujet de plainte,
» Et sans nuls impôts à payer !
» Les miens me sont encor source d'inquiétudes ;
» Comme moi tu n'es pas un pauvre agriculteur
» Talonné par le percepteur.

» Quand tu n'aurais qu'un peu de mes sollicitudes,
» Tu resterais tout interdit.
» — Vous vous trompez, lui répondit,
» Dans son mélodieux langage,
» L'Amphion du voisin bocage ;
» Lorsque vous entendez mes accents les plus doux,
» J'ai mes craintes parfois, tout aussi bien que vous.
» Des ennuis, des périls viennent troubler mes fêtes :
» Pour mes petits, éclos au pied de vos lilas,
» Je crains le retour des frimas,
» Je crains la fureur des tempêtes ;
» Plus d'un autre ennemi m'expose à des chagrins ;
» Je crains qu'un fureteur barbare
» De ma famille ne s'empare ;
» Je crains la belette ... je crains
» Jusqu'à votre matou, qui souvent se promène
» Si peu loin de mon nid, que j'en suis fort en peine.
» Je chante cependant, car j'espère toujours
» En la bonté d'un Dieu tuteur de mes amours.
» Mes chants sont mes tributs, mes chants sont ma prière ;
» Oui, soyez-en certain, je prie à ma manière.
» Bien mieux que nous encore, en tout temps, en tout lieu,
» L'homme devrait chanter les louanges de Dieu ;
» Mais pour prier surtout il a reçu la vie,
» Et s'il ne chante pas, il faut du moins qu'il prie. »

Ainsi parla l'oiseau. Quel pouvoir l'inspirait ?
Faut-il sonder un tel secret ?
Pourquoi non ? Je le trouve aisément explicable,
Même sans qu'il soit limité
Dans le domaine de la fable :
N'est-ce pas une vérité
Que l'Esprit du Seigneur, maître de la nature,
Souffle quand il lui plaît sur toute créature ?

Tout être, enfant de Dieu, depuis les séraphins
Jusqu'aux moindres sujets, peut servir à ses fins.
La voix du rossignol fit cette fois merveille
Sur l'homme si chagrin qui lui prêtait l'oreille :
De lui-même étonné, le pensif auditeur
Cessa de murmurer, pria de tout son cœur,
Et, supportant des jours d'épreuve et de souffrance,
Sentit renaître en lui le calme et l'espérance.

PIÈCE

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

—

ÉPITRE

A MON AMI

ARMAND BARTHET,

Par M. Alex. de Saint-Juan.

Je voudrais loin du monde une simple maison,
Où conduise un sentier frayé dans le gazon.
ARMAND BARTHET.

Cette simple maison que tu rêvais, ami,
Telle qu'un nid d'oiseaux sous un saule endormi,
Je l'ai : près de la porte, au levant, une treille
Se tord en arabesque odorante ou vermeille,
La façade au couchant plonge ses yeux au loin,
Sur un rouge océan de trèfle et de sainfoin.
A gauche une colline ; une chèvre indocile,
Suspendue aux rochers, comme au temps de Virgile,
Y broute les bourgeons d'arbrisseaux rabougris ;
A droite, de Silley le castel en débris ;
Vaîte, nid féodal des Lallemand ; le lierre
Sur le vieux donjon mort s'étend comme un suaire,
Le pâtre de Champlive y passe négligent,
L'écho seul sait encor le nom du baron Jean (1).

(1) Jean de Lallemand, page de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, puis conseiller et premier secrétaire de Charles Quint, seigneur de Bouclans, Vaite, etc.

Par delà l'horizon que le soir illumine,
Mon œil voit Aigremont ou plutôt le devine :
Aigremont, sa chapelle, où manquent les vitraux,
Où nichent au printemps les lascifs passereaux,
Où sur l'autel sans prêtre ont poussé les lavandes,
Fait songer le poëte au pays des légendes,
A ce pays rempli de sorciers et de nains,
De princesses Yseult, de galants paladins,
De lutins sous les fleurs éternisant leurs luttes,
De clairons éclatants et de magiques flûtes,
D'or pur, de diamants, d'acier fin, de velours,
De soupirs et de chants, de combats et d'amours ;
Pays qu'en pèlerin j'ai parcouru naguère,
Une nuit, à cheval sur un rayon lunaire.
Plus loin le noir Poupet par-dessus Montfaucon
Toise de sa hauteur le vosgien Ballon ;
Et puis, comme un troupeau de femmes dans la plaine,
Des collines sans nom folâtrant par centaine,
Pour moi semblent former un champêtre ballet.
Viens donc et sans retard visiter mon chalet :
A défaut de comfort tout y respire l'aise,
Mon jardin peut produire et l'oseille et la fraise,
Des roses et des choux, l'utile et le charmant,
Surtout des artichaux monstrueux ; un gourmand
Vendrait pour en goûter non pas son droit d'aînesse,
Ce droit là n'a plus cours, mais de la rente en baisse.
Mon clos, créé par moi depuis trois ans au plus,
A peu de frais bosquets et peu d'arbres touffus ;
Il manque même, hélas ! ce qui me contrarie,
D'un ruisseau vagabond à travers sa prairie.
Que j'aurais payé cher le moindre filet d'eau !
Le sort n'a point voulu me faire ce cadeau ;
Le sort, un sort moqueur qui me cherche aussi noises,
Escamote l'Audeux à moins de mille toises.

Mais sur le mont d'Adam j'ai des pins, des gazons,
Un orchestre invisible est dans tous ses buissons.
Que n'ai-je, repoussant l'architecte stupide,
Bâti mon ermitage en cette Thébaïde ;
J'avais d'un seul tenant plus de deux cents journaux,
Des arbres dont les nids font ployer les rameaux,
Des prés où l'herbe drue et que nul pied ne verse
Défirait les tapis les plus moelleux de Perse.
J'avais taillis, futaie et montagne et vallon,
J'avais sous un rocher les flots du Buchillon,
A qui par un mensonge, en badinant, ta muse
Eût donné le renom immortel de Vaucluse.
C'est là, dit la chronique, en été que la nuit
La blanche ondine Mab vient se baigner sans bruit :
Son écharpe d'azur est suspendue aux branches,
Vers son char de cristal ses deux licornes blanches
Brament et font frémir le voyageur perdu.
Le beau panorama, mon cher, que j'aurais eu !
Une campagne immense au lointain se déroule ;
Ici les carrés d'or des blés que le vent roule,
Là des ronds de prés verts où des bœufs sont couchés ;
Des moulins, des hameaux groupés vers leurs clochers ;
Puis des bois et des monts, des plateaux de vingt lieues ;
Le Cusancin mêlant au Doubs ses ondes bleues ;
Et pas un seul voisin au regard d'espion ....
Mais assez de regrets ! .... Ma modeste maison
A pour dieu du foyer du moins l'indépendance,
Chacun selon ses goûts y vit, y cause, y pense,
Tour à tour disparaît, reparaît à son gré ;
Ainsi qu'aux jours anciens chez moi l'hôte est sacré ;
Il peut, sans nulle peur de choquer l'étiquette,
Souper en veste courte et sortir en casquette.
La blouse de l'artiste et le sarrau poudreux
Du bon cultivateur, je les reçois tous deux.

La messe le matin n'est pas obligatoire,
Ni le soir le boston ; mais à table il faut boire;
Salomon dit qu'on voit rose quand on est gris.
Viens ; au fond d'un caveau j'ai quelques vins choisis,
Mon médoc à Bordeaux a vieilli chez Ducasse,
Mon volnay vaut au moins le massique d'Horace ;
Et Weiss, qui se connaît en écrits comme en vins,
A pris pour de l'aï mon vin blanc de Salins.
Puisque mai nous sourit et que la pâquerette
A pour séduire mieux remis sa collerette ,
Que par milliers des fleurs pourpres, blanches, lapis,
Etoilent des coteaux les veloutés tapis,
Que l'oiseau si craintif par l'amour s'apprivoise,
Que nos sentiers perdus exhalent la framboise,
Que tout chante et fleurit sur terre comme aux cieux,
Bien vite et sans regret fuis ton Paris brumeux,
Effroyable chaos d'or, de sang et de boue,
Où l'esprit qu'on oblige à parler haut s'enroue ;
Sois bien venu chez moi, rêveur, toi qui jadis
Aimais tant le babil des sources et des nids,
Et les fleurs au calice étincelant de perles.
Poëte, sur tes vers viens consulter mes merles :
En harmonie ils sont d'excellents professeurs,
Et quant au trait, il n'est de plus fins connaisseurs.
Sous un arceau touffu que parfume l'hièble,
Ils vanteront le bon, ils siffleront le faible,
Bien mieux que le bureau du théâtre Français.
Quand tu ne pourras plus courir dans nos forêts,
Un asile aussi sûr t'attend, c'est ma cellule,
Où l'air pur à souhait se tamise et circule,
Chaud l'hiver, frais l'été ; là tu pourras trouver
Des livres pour la veille, un fauteuil pour rêver,
Puis notre monde à nous, réel et fantastique,
Fumoir, bibliothèque et musée artistique,

Pistolets à rouet, sabre, fusil, tromblon,
Babouche de Stamboul, mule à rouge talon,
Kriss malais, yatagans qu'un or pur damasquine,
Vieux laque du Japon, porcelaine de Chine,
Schop en grès que surcharge un bachique dessin,
Heaumes et corselets chefs-d'œuvre du burin,
Un bâton roturier près d'un blason de gueules,
Un narghiléh persan sous de noirs brûle-gueules,
Des arcs, des chapelets : bric-à-brac en un mot
Qu'on ne trouverait pas chez le fripier Baudot.
Tu pourras rencontrer Weiss sous mon toit peut-être,
Weiss le protecteur-né de tout poëte à naître,
Savant spirituel, conteur baguenaudier,
Rival heureux de Sterne et de Charles Nodier,
Weiss, notre ami commun, et l'ami de mon père,
Mon père à qui je dois le bien que j'ai pu faire.
Dans mon salon assis tu trouveras souvent
Mon beau-frère, le front entre ses mains, rêvant
Aux abîmes sans fond de l'éternel problême
Que n'ont point résolu Platon, Pascal, ni même
Saint-Simon, ni Fourier, ni Malthus, ni Proudhon.
Artaud parfois y fait une apparition,
Artiste qui, traitant la gloire à sa manière,
Passe sa vie au lit ou bien à ne rien faire.
Chez moi trop rarement monte se reposer
Un jeune homme qui sait encor l'art de causer
Trouvé par Diderot et Grimm à la Chevrette ;
Puissent les dignités épargner votre tête,
Monsieur Champin, restez ce que Dieu vous a fait,
Causeur charmant, esprit railleur et cœur parfait.
Mais, Seigneur Dieu, quel bruit! soudain la scène change :
Ma fille entre ses bras et bonne comme un ange,
Elisabeth arrive entre deux diablotins ;
Charles aux cheveux blonds, aux yeux bleus si mutins,

Eperonne ma canne et d'un bras invincible
Désarme au grand galop un cosaque invisible :
Ainsi son trisaïeul Grospain le chevalier (1)
Désarmait à Pavie un roi, François premier ;
Joseph boulant, roulant sa joyeuse bedaine,
Teint brun, type achevé d'un moine ou d'un Silène :
Moi dont le cœur flottait autrefois à vau-l'eau,
Je ne sais résister à ce charmant tableau,
Que Werther aimait tant et qu'aurait peint l'Albane.
Le vois-je, loin de moi fuit tout rêve profane ;
Je ne puis plus songer au temps où nous vivons :
Que m'importe Odessa croulant sous nos canons,
Nicolas, l'ogre russe avalant la Turquie ;
L'exil où pour jamais j'ai confiné ma vie,
Mes rêves d'avenir dès longtemps envolés ;
Mes génisses sans lait ou mes blés mûrs grêlés ?
Que m'importe le mont, que m'importe la plaine,
Ma grange d'épis d'or et de foin toute pleine,
Mon chalet où le pauvre est un hôte attendu,
Mon clos au temps des fruits des maraudeurs connu,
Mon bois de pins si fier de son vert diadème?
O mes trois chérubins, c'est vous, vous seuls que j'aime !
Je ne suis que par vous, et pour vous seuls je vis !
Sont-ils heureux, Saint-Juan devient mon paradis ;
Ont-ils, dès le matin ou quand vient la veillée,
A mes baisers tendu leur bouche barbouillée,
Serré contre leurs cœurs mon cœur rempli d'émoi,
Rien ne manque à mes vœux,
Armand, excepté toi !

Saint-Juan, 5 mai 1854.

(1) Etienne de Grospain, capitaine de chevaux-légers, qui aida à désarmer le roi François Ier à Pavie, était le neveu de Catherine de Grospain, qui avait épousé Antoine des Biez. (Testament de Catherine de Grospain, 1487, archives de l'officialité, et Gollut.)

ELECTIONS.

A l'issue de la séance publique, l'académie, procédant au renouvellement de son bureau, a élu :

Président annuel,

M. Léon Bretillot.

Vice-président,

M. Tripard, avocat à la Cour impériale.

Ont été élus membres associés résidants :

MM. Martin, docteur en médecine, et Laurens, chef de division à la Préfecture.

Ont été élus associés correspondants :

Dans l'ordre des associés nés dans la province ,

M. Lonchamp, avocat à Vesoul.

Dans l'ordre des associés étrangers ,

MM. Alexandre de Humboldt, à Berlin.
Alexandre Manzoni, à Milan.

L'académie a décerné par acclamation, à M. Léon Dusillet, le titre de président perpétuel honoraire.

LISTE ACADÉMIQUE.

AOUT 1855.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs

Beaupré, Conseiller à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).

Berroyer, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).

Billard, C ✠, Général de division en retraite; à Paris (mars 1838).

Bixio (le Docteur), Médecin; à Paris (janvier 1848).

Blanc (l'Abbé), ancien Professeur d'histoire ecclésiastique; à Paris (décembre 1847).

Brouzès, Proviseur du Lycée; à Clermont (août 1851).

Busson (l'Abbé), ancien Secrétaire général du Ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

Carbon, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (août 1841).

Delesse, ✻, Ingénieur des Mines; à Paris (janvier 1848).

Deville, ✻, Professeur à l'Ecole normale; à Paris (août 1845).

Doney (Mgr), ✻, Evêque de Montauban (décemb. 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Saint-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Flourens, O ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française; à Paris (janvier 1841).

Gattrez (l'Abbé), ✻, ancien Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

Gerbet (Mgr), ✻, Evêque de Perpignan (novembre 1844).

Goureau, O ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

Gousset (S. E. le Cardinal), O ✻, Archevêque de Reims, Sénateur (janvier 1831).

Guerrin (Mgr), Evêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), Homme de lettres; à Paris (janvier 1843).

Kornprobst, ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Limoges (août 1840).

Laboulaye (de), ancien Député (novembre 1848).

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✵, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✵, Colonel honoraire du génie; à Paris (novembre 1836).

Lezay-Marnésia (le Comte de), C ✵, ancien Préfet de Loir-et-Cher, Sénateur; à Blois (août 1852).

Magnoncour (Flavien de), ✵, ancien Pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).

Martin (le Baron), ✵, anc. Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, C ✵, Conseiller à la Cour de cassation; à Paris (août 1835).

Micaud, ✵, ancien Maire de Besançon.

Michelle, O ✵, Directeur de l'Ecole normale; à Paris (août 1850).

Montalembert (le Comte de), membre du Corps législatif, de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Perrin (J.-B.), Avocat; à Lons-le-Saunier (août 1852).

Perron, ✵, *Secrétaire perpétuel honor.* (août 1838).

Ponçot, ✵, O ✵, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (janvier 1837).

Poujoulat, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

Salvandy (le Comte de), G C ✵, membre de l'Académie française; à Paris (mars 1846).

Villiers du Terrage (de), O ✵, ancien Préfet du Doubs, Conseiller d'Etat et Pair de France; à Tours (janvier 1819).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs

DROZ, ✵, Conseiller honoraire à la Cour impériale, *Doyen de la Compagnie* (décembre 1805).

DUSILLET (Léon), ✵, membre de la Société d'émulation du Jura; Président perpétuel hon. (septemb. 1806).

WEISS, O ✵, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (août 1808).

VIANCIN, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-Floraux (août 1820).

MARNOTTE, Architecte, membre correspondant de la Commiss. d'antiquités de la Côte-d'Or (août 1826).

SAINT-JUAN (le Baron DE), ancien membre du Conseil général (janvier 1827).

PÉRENNÈS, ✵, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (janvier 1829).

PARANDIER, O ✵, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (février 1833).

BOURGON, ✵, Président honoraire à la Cour impériale, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

HUART, ✵, ancien Recteur (août 1834).

LANCRENON, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (avril 1835).

BRETILLOT (Léon), ✵, membre du Conseil général (novembre 1835).

RUELLET (l'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (janvier 1836).

Jobard, ✵, ancien Député, Président à la Cour impériale (janvier 1836).

Clerc (Ed.), ✵, Président à la Cour impériale (janvier 1837).

Vaulchier (le Comte Louis de), Littérateur (août 1837).

Convers, ✵, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (août 1837).

Gardaire, ✵, ancien Recteur (août 1840).

Dartois (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).

Villars, ✵, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✵, Conseiller à la Cour impériale (août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour impériale (août 1844).

Person, ✵, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (août 1845).

Monin, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres (août 1845).

Clerc (Ed.), Notaire (janvier 1847).

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✵, Professeur à l'Ecole d'artillerie (août 1847).

Besson (l'Abbé), Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (août 1847).

Loiseau, ✵ Procureur général (novembre 1848).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs

TOURANGIN, C ✵, Conseiller d'Etat (30 novemb. 1848).

BONNET (Simon), ✵, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (août 1849).

GUENARD (Alexan.), Bibliothécaire adjoint (août 1849).

BLANC, ✵, Procureur général; à Colmar (août 1850).

SAINT-JUAN (Alexandre DE) (août 1853).

VUILLERET (Just), Juge au Tribunal de première instance de Besançon (août 1853).

COQUAND, Professeur de minéralogie à la Faculté des sciences de Besançon (janvier 1854).

CLERC DE LANDRESSE, Avocat à la Cour impériale (janvier 1855).

CHIFFLET (le Vicomte), (janvier 1855).

DRUHEN, Docteur en médecine (janvier 1855).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs

GUYÉTANT, ✵, Docteur en médecine, membre de la Société des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

COLIN, ✵, Conseiller honoraire à la Cour de cassation; à Paris (février 1811).

(1) Une délibération du 3 juillet 1854 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Lons-le-Saunier (janvier 1827).

Hugo (Victor), O ✻, de l'Académie française, etc. (août 1827).

Coillot, Doct. en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✻, membre de l'Académie des sciences; à Paris (août 1827).

Péclet, O ✻, Professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences; à Paris (août 1828).

Dalloz, O ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres; à Paris (février 1832).

Cuvier (Ch.), Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'Ecole de dessin; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes; à Agde (Hérault) (janvier 1834).

Gindre de Mancy, Employé de l'Administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✵, membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Tissot, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

Richard (l'Abbé), Correspondant historique du Ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✵, Recteur de l'Académie; à Dijon (août 1843).

Marquiset (Armand), ✵, ancien Sous-Préfet; à Fontaine-lez-Luxeuil (Haute-Saône) (janvier 1844).

Wey (Francis), ✵, Inspecteur général des Archives de l'Empire; à Paris (août 1845).

Circourt (le Comte Albert de), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), Littérateur; à Saint-Lupicin (novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur de rhétorique au collége de Cahors (août 1849).

Gaume (l'Abbé), Vicaire général; à Paris (août 1850).

Reverchon, ✵, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (janvier 1851).

Barthélemy de Beauregard (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, Vicaire de Saint-Denis-du-St-Sacrement; à Paris (janvier 1851).

Dalloz (Armand), ✵, Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1851).

Bigandet (le R. P.), Missionnaire apostolique; à Pinang (janvier 1853).

Vieille (Jules), Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

Lonchamp, avocat; à Vesoul (août 1855).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs

Civiale, ✵, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

Taylor (le Baron), ✵ O ✵, Littérateur; à Paris (août 1825).

Cailleux (de), ✵ O ✵, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

David, ✵, Statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✵, ancien Inspecteur général de l'Université; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✵, Chef de division au Ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Paris (août 1834).

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *vingt*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Thirria, O ✵, Ingénieur en chef des Mines; à Paris (août 1834).

Caumont (de), O ✵, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

Reinaud, O ✵, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Dubeux, ✵, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Sous-Préfet; à Marvejols (août 1842).

Leglay, ✵, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Selongey, près de Dijon (août 1845).

Greppo (l'Abbé), Vic. gén.; à Belley (30 août 1847).

Chénier (de), O ✵, Chef du bureau de la justice au Ministère de la guerre; à Paris (novembre 1848).

Braun, ✵, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (août 1849).

Génin, ✵, ancien Chef de division au Ministère de l'instruction publique; à Paris (28 janvier 1850).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (août 1850).

Forster, ✵, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (août 1853).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs

PICOT, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

GINGINS LA SARAZ (le Baron DE), Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

GAZZERA (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

GACHARD, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

VULLIEMIN, Historien; à Lausanne (mars 1841).

PORCHAT, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

MATILE, Historien; à New-York (E.-Unis) (mars 1841).

GROEN VAN PRINSTERER (G.), ancien Chef du cabinet du Roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).

MÉNABRÉA, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie; à Chambéry (août 1847).

REUME, Officier d'artillerie; à Bruxelles (août 1850).

HUMBOLDT (le Baron Alexandre DE); à Berlin (août 1855).

MANZONI (Alexandre); à Milan (août 1855).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1856.

—

L'académie, dans sa séance publique du 24 août 1856, décernera les prix suivants :

Prix d'histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la province.* Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Ornans, Salins, Vesoul; les maisons de Joux et de Montfaucon; les abbayes de Baume-les-Dames, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît, du Mont-Sainte-Marie et de Saint-Claude*, sur lesquelles l'académie a des renseignements suffisants.

Les biographies sont également exclues de ce concours.

Prix d'éloquence. — Médaille de 300 francs. — *Eloge de M. Courvoisier.*

Prix de Poésie. — Médaille de 200 fr. — *La Fête du Saut-du-Doubs.*

Prix d'économie politique. — Médaille de 300 fr. — *Rechercher les causes de l'émigration des habitants des campagnes vers les grands centres de population; en exposer les conséquences au point de vue de la morale, de l'hygiène et de la fortune publique; faire connaître les moyens de la maintenir dans des limites*

compatibles avec la raison, la prospérité du pays et les intérêts bien entendus des habitants des campagnes.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Le Secrétaire perpétuel,

J.-B. PÉRENNÈS.

TABLE DES MATIÈRES.

—

Séance du 28 janvier.

Discours de M. le président. 1
Discours de réception de M. Alexandre de Saint-Juan. 20
Réponse de M. le président. 30
Un petit épisode de la guerre en Crimée, poésie, par M. Viancin. 32
Rapport sur le concours d'histoire, par M. Monin. 35
La Charrue et les Bœufs, fable, par M. Alexandre de Saint-Juan. 38
Discours de réception de M. Vuilleret. 40
Réponse de M. le président. 52
Rapport sur le concours de philosophie morale, par M. Jobard. 54
Le Maréchal-Ferrant, fable, par M. Viancin. 63
Rapport de M. Clerc, président, sur les Vies des Saints de Franche-Comté, par MM. les professeurs du collége Saint-François-Xavier, pièce dont l'académie a voté l'impression. 60

Séance du 24 août.

Discours de M. Guenard, vice-président. 79
La Croix, poésie, par M. Léon Dusillet. 94
Rapport sur le concours d'éloquence, par M. Clerc de Landresse. 96
Le Professeur en retard, ou le Sommeil de Laharpe, poésie, par M. Pérennès. 116

Rapport sur le concours de poésie, par M. Viancin. 121
Saints Ferréol et Ferjeux, poésie couronnée par l'académie dans sa séance du 24 août, dédiée à M. l'abbé Besson. 145
Fables, par M. Alexandre de Saint-Juan. 153
Rapport sur le concours d'histoire, par M. l'abbé Besson. 155
L'Homme chagrin et le Rossignol, fable, par M. Viancin. 177
A mon ami Armand Barthet, par M. Alexandre de Saint-Juan, épître dont l'académie a voté l'impression. 183
Elections. 189
Liste. 191
Programme des prix à décerner en 1856. 203

Besançon. — Dodivers et Ce, imp. de l'Académie, Grande-Rue. 42.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00698 4708